



**HAL**  
open science

## Quêtes interdisciplinaires des identités de lieux sur le grand territoire autoroutier Gier-Ondaine

Anne Coste, Alain Findeli, Xavier X. Guillot, Thierry Joliveau, Sonia Keravel, Loïc Langlade, Pascale Pichon, Olivier Balaÿ, Martine Leroux, Dominik Neidlinger

### ► To cite this version:

Anne Coste, Alain Findeli, Xavier X. Guillot, Thierry Joliveau, Sonia Keravel, et al.. Quêtes interdisciplinaires des identités de lieux sur le grand territoire autoroutier Gier-Ondaine: laboratoire pour une théorie du projet intégré de paysage. [Rapport de recherche] AAP-2004-COS, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne; Mutations et pratiques architecturales, urbaines et paysagères (MPA); Ministère de la Culture et de la Communication / Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (BRAUP); Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA). 2008. hal-02972073

**HAL Id: hal-02972073**

**<https://hal.science/hal-02972073>**

Submitted on 20 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Programme « Art, architecture et paysages »

## Quêtes interdisciplinaires des identités de lieux sur le grand territoire autoroutier Gier-Ondaine

### Laboratoire pour une théorie du projet intégré de paysage

Rapport final, mars 2008

Anne Coste, ENSAG  
Alain Findeli, Unîmes  
Xavier Guillot, ENSASE  
Thierry Joliveau, CRENAM UMR 5600  
Sonia Keravel, EHESS

avec des contributions de :

Marc Chopy, artiste  
Stéphanie David, architecte  
Michel de Blois, designer  
Marie-Claire Mitout, artiste  
Bernard Murigneux, artiste  
Dominik Neidlinger, architecte  
David Thouzazeau, designer

et, en annexe, les rapports scientifiques de :

Loïc Langlade et Pascale Pichon, MODYS-CNRS UMR 5264  
Olivier Balaÿ et Martine Leroux, CRESSON UMR 1563  
Dominik Neidlinger, Université de Karlsruhe

ainsi que la présentation multimédia de :

Romain Montet, ENSASE

Commanditaires de la recherche :

Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, Direction de l'architecture et du patrimoine  
Ministère de la Culture et de la Communication  
Subvention n°SU05002660

Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)  
Convention d'étude « Quêtes interdisciplinaires des identités de lieux  
sur le grand territoire autoroutier Gier-Ondaine »

Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne  
Equipe Mutations et pratiques architecturales, urbaines et paysagères (MPA)

## Quêtes interdisciplinaires des identités de lieux sur le grand territoire autoroutier Gier-Ondaine

### Laboratoire pour une théorie du projet intégré de paysage

Coordination générale du projet : Anne Coste

Le rapport final de cette recherche est constitué :

- du présent rapport scientifique
- de l'œuvre gravée sur Cdrom : « L'échappée belle » de Marie-Claire Mitout
- de l'œuvre gravée sur Cdrom : « Filets de paysage » de Marc Chopy
- de la présentation PowerPoint de l'Album, par Romain Montet
- de la présentation PowerPoint de l'œuvre réalisée sous le viaduc, par Bernard Murigneux
- du rapport « Enquête des identités de lieux », par Loïc Langlade et Pascale Pichon (MODYS)
- du rapport « Expérience sensible et esthétique de l'autoroute A47 », par Olivier Balaÿ et Martine Leroux, avec Jean-Luc Bardyn (CRESSON)
- du rapport « Learning from Saar », par Dominik Neidlinger (Université de Karlsruhe)
- de l'ouvrage *Design et projets d'équipements publics. Infrastructures et paysages*, actes du colloque-atelier de Saint-Etienne, Lyon, éditions du CERTU, 2008 [ISBN 2 11 097151 7].
- de l'ouvrage *Utopiques vallées*, collection « Ecole d'architecture de Saint-Etienne », Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2007 [ISBN 978 2 86272 462 1].

Ces éléments constituent le livrable correspondant à :

- la Subvention n°SU05002660, dans le cadre du programme « Art, architecture et paysage », Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, Direction de l'architecture et du patrimoine, Ministère de la Culture et de la Communication
- la commande passée par l'Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA), Convention d'études « Quêtes interdisciplinaires des identités de lieux sur le grand territoire autoroutier Gier-Ondaine »

Ont contribué à cette recherche :

- l'équipe MPA, école nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne
- le CRESSON, UMR 1563, école nationale supérieure d'architecture de Grenoble
- le CRENAM, UMR 5600, université Jean Monnet, Saint-Etienne
- MODYS-CNRS UMR 5264, université Jean Monnet, Saint-Etienne

en partenariat avec :

- La DDE de la Loire

page 131	Épures, agence d'urbanisme de la région stéphanoise	page 131
page 132	Site Couriot, musée de la mine à Saint-Etienne	page 132
page 133		page 133
page 134		page 134
page 135		page 135
page 136		page 136
page 137		page 137
page 138		page 138
page 139		page 139
page 140		page 140
page 141		page 141
page 142		page 142
page 143		page 143
page 144		page 144
page 145		page 145
page 146		page 146
page 147		page 147
page 148		page 148
page 149		page 149
page 150		page 150
page 151		page 151
page 152		page 152
page 153		page 153
page 154		page 154
page 155		page 155
page 156		page 156
page 157		page 157
page 158		page 158
page 159		page 159
page 160		page 160
page 161		page 161
page 162		page 162
page 163		page 163
page 164		page 164
page 165		page 165
page 166		page 166
page 167		page 167
page 168		page 168
page 169		page 169
page 170		page 170
page 171		page 171
page 172		page 172
page 173		page 173
page 174		page 174
page 175		page 175
page 176		page 176
page 177		page 177
page 178		page 178
page 179		page 179
page 180		page 180
page 181		page 181
page 182		page 182
page 183		page 183
page 184		page 184
page 185		page 185
page 186		page 186
page 187		page 187
page 188		page 188
page 189		page 189
page 190		page 190
page 191		page 191
page 192		page 192
page 193		page 193
page 194		page 194
page 195		page 195
page 196		page 196
page 197		page 197
page 198		page 198
page 199		page 199
page 200		page 200
page 201		page 201
page 202		page 202
page 203		page 203
page 204		page 204
page 205		page 205
page 206		page 206
page 207		page 207
page 208		page 208
page 209		page 209
page 210		page 210
page 211		page 211
page 212		page 212
page 213		page 213
page 214		page 214
page 215		page 215
page 216		page 216
page 217		page 217
page 218		page 218
page 219		page 219
page 220		page 220
page 221		page 221
page 222		page 222
page 223		page 223
page 224		page 224
page 225		page 225
page 226		page 226
page 227		page 227
page 228		page 228
page 229		page 229
page 230		page 230
page 231		page 231
page 232		page 232
page 233		page 233
page 234		page 234
page 235		page 235
page 236		page 236
page 237		page 237
page 238		page 238
page 239		page 239
page 240		page 240
page 241		page 241
page 242		page 242
page 243		page 243
page 244		page 244
page 245		page 245
page 246		page 246
page 247		page 247
page 248		page 248
page 249		page 249
page 250		page 250

## Sommaire

INTRODUCTION	page 1
Utopiques vallées	page 2
De Ledoux à Le Corbusier en passant par Tony Garnier	page 5
Quelle place pour l'utopie aujourd'hui ?	page 12
FONDEMENTS THEORIQUES ET ATTENDUS DE LA RECHERCHE (1 <sup>e</sup> PARTIE)	page 14
Une quête interdisciplinaire des identités de lieux	page 15
Laboratoire pour une théorie du projet intégré de paysage	page 18
Positionnement et méthode	page 18
Des projets de recherche sans objet ?	page 25
De la recherche-création à la recherche-projet	page 32
Le projet : encore ?!	page 34
La recherche-création	page 39
La recherche projet	page 44
La recherche-projet en action	page 49
Le grand territoire Gier-Ondaine	page 62
Un grand territoire autoroutier ?	page 64
L'agenda 21 local	page 66
La DTA	page 70
L'atlas du patrimoine industriel	page 71
Les études paysagères de Saint-Etienne Métropole	page 72
Un territoire en projet(s)	page 74
DEUX ANNEES DE TERRAIN (2 <sup>e</sup> PARTIE)	page 80
Pratiques et représentations	page 81
Le paysage : un défi pour l'expertise	page 84
Le rôle du projet	page 86
La place de l'art	page 88
Le point de vue de l'utilisateur	page 89
Learning from Saar	page 96
Etude comparative des paysages post-industriels	
Saarbrücken / Forbach	page 98
IT ParkSaarland	page 99
SaarTerrassen	page 100
AW Saarbrücken Burbach	page 102
Cité der IndustrieKultur Saar	page 104
Une approche cumulative diachronique et synchronique	page 105
L'approche cumulative diachronique	page 105
L'approche cumulative synchronique	page 109
La Rivière ou l'expérience de la traversée	page 112
Expérience sensible et esthétique de l'autoroute A47	page 115
Utopique vallée (workshop)	page 118
Transversales rurales	page 120
Patrimoine transversal et atlas géo-historique	page 129
Entretiens et séminaires avec les acteurs locaux du paysage et de l'urbanisme	page 134

La contribution des artistes	page 136
L'échappée belle	page 139
Filets de paysage	page 144
Sculpture sur l'échangeur	page 148
Le regard du photographe	page 152
Les ateliers	page 153
Les aménageurs	page 156
L'association En rue libre	page 157
Les élèves de l'Ecole primaire	page 159
Les adolescents du Lycée B. Fourneyron	page 161
Les habitants de Lorette à Mavilor	page 162
Les élus de la démarche « Stratégie paysage » (EPURES)	page 171
Le colloque-atelier « Design et projets d'équipements publics »	page 173
ELEMENTS D'ANALYSE (3 <sup>e</sup> PARTIE)	page 178
Entre « territoire référent » et « territoire pertinent », les quêtes interdisciplinaires des identités de lieux dans le prisme de l'évolution des politiques d'aménagement	page 179
Le mesurable, l'objectivable et l'incommensurable	page 197
La polyphonie du paysage	page 201
Identité de lieu vs Identité avec le lieu	page 215
Atlas TI : procédures de traitement et d'analyse des documents Et des objets	page 227
Information paysagère et territoire dans un contexte de projet interdisciplinaire	page 236
QUELQUES CONCLUSIONS COMPLEMENTAIRES	page 284
Deux ou trois temps ?	page 285
Premier moment : l'appel à proposition	page 288
Second moment : réponse à l'appel et conduite du projet de recherche	page 293
La pluridisciplinarité, aspect incontournable de la recherche dans les disciplines de projet	page 297
Pourquoi la pluridisciplinarité ?	page 297
Quelle pluridisciplinarité ?	page 298
Inter- et transdisciplinarité ou les deux volets de la recherche-projet	page 302
Retour sur le projet, celui de paysage en particulier	page 306
Hors du paysage, point de salut ?	page 306
Retour au projet	page 310
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	page 314



# Introduction

Le projet de loi n° 1000 du 20 juillet 2001, relatif à la réforme de l'enseignement supérieur, a été adopté par l'Assemblée nationale le 20 juillet 2001.

Aux côtés des universités, les établissements d'enseignement supérieur ont été réorganisés en établissements d'enseignement supérieur (AES) et en établissements d'enseignement supérieur (AES). Cette réforme a permis de clarifier les rôles et les missions de ces établissements et de renforcer leur autonomie.



Cette image illustre la réorganisation des établissements d'enseignement supérieur.

Le projet de loi n° 1000 du 20 juillet 2001, relatif à la réforme de l'enseignement supérieur, a été adopté par l'Assemblée nationale le 20 juillet 2001.

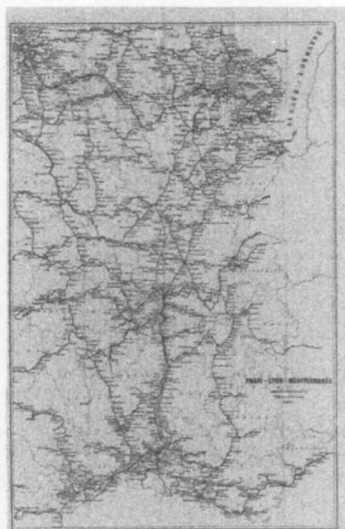
## Les grandes lignes

Le projet de loi n° 1000 du 20 juillet 2001, relatif à la réforme de l'enseignement supérieur, a été adopté par l'Assemblée nationale le 20 juillet 2001. Ce projet de loi vise à clarifier les rôles et les missions des établissements d'enseignement supérieur et à renforcer leur autonomie.

Le projet de loi n° 1000 du 20 juillet 2001, relatif à la réforme de l'enseignement supérieur, a été adopté par l'Assemblée nationale le 20 juillet 2001. Ce projet de loi vise à clarifier les rôles et les missions des établissements d'enseignement supérieur et à renforcer leur autonomie.

Le projet de loi n° 1000 du 20 juillet 2001, relatif à la réforme de l'enseignement supérieur, a été adopté par l'Assemblée nationale le 20 juillet 2001. Ce projet de loi vise à clarifier les rôles et les missions des établissements d'enseignement supérieur et à renforcer leur autonomie.





Carte du réseau Paris-Lyon-Méditerranée

## Utopiques vallées<sup>1</sup>

*Créé en 1716, le corps des Ponts et Chaussées se voit en particulier chargé de la réalisation d'un ensemble cohérent d'infrastructures de transport à l'échelle du royaume. Les résultats de cette entreprise frappent le jeune Saint-Simon qui se prend à rêver, comme nombre de ses contemporains, d'un territoire transformé en un vaste jardin dont les routes seraient les allées, les canaux les pièces d'eau, les champs et les forêts les parterres et les bosquets [PICON 2002, 224].*

Incarné dans notre territoire par la route royale de Lyon au Languedoc puis par le canal de Rive-de-Gier au Rhône, projet du Lyonnais Zaccharie (1780), cet idéal des Lumières s'exaltera ensuite à travers l'aménagement des premières voies ferrées françaises. Alors que les premières lignes anglaises remontent aux années 1820, c'est la liaison Andrézieux / Saint-Etienne qui inaugure le réseau français en 1828. C'est encore dans le bassin stéphanois qu'est construite la « vraie » première ligne de chemin de fer, sur laquelle circuleront des locomotives à vapeur : la ligne Saint-Etienne / Lyon, conçue par les frères

---

<sup>1</sup> Nous reprenons à dessein le titre inventé par Stéphanie David et Gueric Peré pour le workshop qu'ils ont organisé dans le cadre de ce contrat de recherche (voir plaquette jointe en annexe).

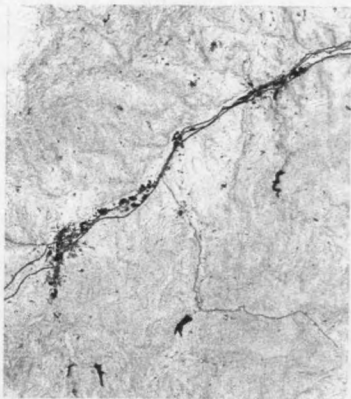
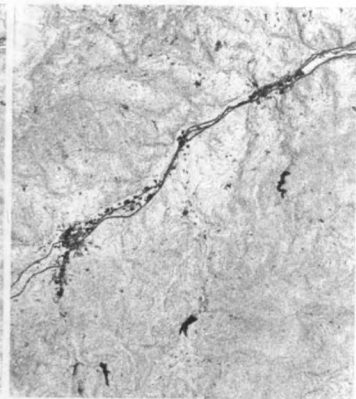
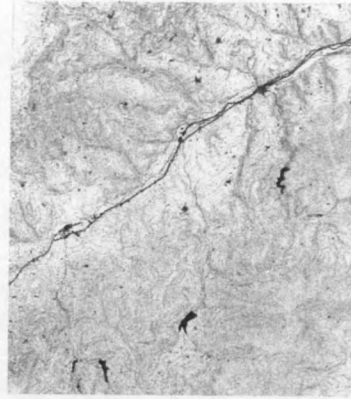
Seguin et mise en circulation en 1832. Elle parcourt notre terrain dans sa partie est : la vallée du Gier.

*Aux yeux des saint-simoniens, la solidarité entre les intérêts matériels et les questions sociales s'avère particulièrement nette dans le cas du chemin de fer, ce « symbole le plus parfait de l'association universelle », pour reprendre la formule employée par Michel Chevalier dans son Système de la Méditerranée [PICON 2002, 226-227].*

De fait, les disciples de Saint-Simon assumeront un rôle central dans la fondation du réseau français. Ce sont par exemple les ingénieurs civils Henry et Mellet, sympathisants du mouvement, qui étudient la liaison Andrézieux / Roanne et en obtiennent l'adjudication en 1828, nous rappelle Antoine Picon tout en relativisant le rôle des saint-simoniens en général : « sans eux, la France aurait tout de même fini par se couvrir de chemin de fer à l'instar des autres pays européens ». Toujours est-il que le chemin de fer tient une place centrale dans la doctrine saint-simonienne, de même que dans la plupart des utopies qui

parcourent le 19<sup>e</sup> siècle jusqu'aux fouriéristes.

<sup>1</sup> Esquisse d'un système de travail dans la collection « Les Intelligents », L'Harmattan, 1995.  
<sup>2</sup> *Annales d'histoire, Manifeste de l'Épistémologie (1846)*, éditions sociales, 1973, p. 57.



Cartographie de la vallée du Gier, Romain Montet (mémoire de PFE)

- 1 La route royale
- 2 Le canal, première partie
- 3 Le canal, 2<sup>e</sup> partie
- 4 La voie ferrée
- 5 Le tacot et tramways
- 6 L'autoroute

Ancienne forge, vallée de la  
Semaine (clichés A. Coste)



## De Ledoux à Le Corbusier, en passant par Tony Garnier

Ce rêve des saint-simoniens d'un réseau ferroviaire universel est inscrit au fronton de l'un des bâtiments de la cité industrielle de Tony Garnier (1899-1917), voisin lyonnais, dont différents auteurs ont souligné que le projet même était inspiré du roman d'Emile Zola, *Travail* (1901).

Aussi est-il assez troublant de relire à la lumière de nos présentes interrogations sur le devenir du territoire des vallées du Gier et de l'Ondaine, ce roman qu'Emile Zola dédie aux fouriéristes et dont la scène prend précisément pour décor la ville d'Unieux, limitrophe de la commune de Firminy, appelée Beauclair dans le livre.

Plus de sept décennies se sont écoulées depuis le *Nouveau christianisme* de Saint-Simon (1825), lorsque Zola entreprend la rédaction de ses *Quatre Evangiles*, dont l'ambition déclarée est de « fonder une nouvelle religion » dont les piliers seraient la « fécondité », la « travail », la « vérité » et la « justice ». Trois ouvrages ont vu le jour (*Fécondité*, *Travail* et *Vérité*), le quatrième, nous dit Thierry Paquot, est resté à l'état de notes<sup>2</sup>.

S'il se revendique clairement du projet utopique de Fourier (page 171 et suivantes), l'ouvrage de Zola pourrait être résumé par cette profession de foi du *Manifeste communiste* : « A la place de l'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses antagonismes de classe, surgit une association dans laquelle le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous »<sup>3</sup>.

Ce développement de chacun, dans le roman de Zola, se fonde évidemment sur le travail mais aussi la formation, la condition de la femme, la relation ville-campagne, dans une approche d'une très grande modernité (création de crèches, mixité de l'école publique, équilibre entre formation intellectuelle et pratique, limitation du temps de travail, travail à domicile, circuits courts de distribution de la production agricole...).

<sup>2</sup> Paquot Thierry, préface à la réédition de *Travail* dans la collection « Les introuvables », L'Harmattan, 1993.

<sup>3</sup> Marx et Engels, *Manifeste du Parti communiste* (1848), éditions sociales, 1973, p.57.

Plus étonnant encore est l'écho que nous pouvons y trouver avec nos préoccupations actuelles en matière de soutenabilité ! Outre la question des transports doux, incarnée par le chemin de fer mais également la généralisation du tramway (il faut se rappeler que les vallées de l'Ondaine et du Gier ont réellement été desservies par des lignes très efficaces de tramway autour des années 1920<sup>4</sup>, celle de l'énergie est posée de manière étonnamment contemporaine. En effet, le personnage de Jordan, qui travaille au développement de techniques de transport et de stockage de l'électricité pose déjà la question des limites des ressources terrestres en énergies fossiles (ici le charbon) :



Le tramway à Firminy et à Rive-de-Gier, cartes postales anciennes.

Plan des communes d'Unieux-Firminy-Fraisse-Chazeau (deux feuilles)  
1/5000  
1955  
Archives départementales  
1FI CP 54/1-2

*Mais [l'électricité] coûtait encore trop cher, il la voulait pour rien, pareille au vent qui passe, à la disposition de tous. Puis, une terreur lui venait, l'épuisement possible, certain, des mines de charbon. [...] Et, chétif, fiévreux, toussant, un pied dans la terre, il se torturait de la catastrophe qui menaçait les générations futures, il se jurait de ne pas mourir avant de leur avoir fait le cadeau du flot de force, du flot de vie prodiguée et sans fin, dont seraient faits leur civilisation et leur bonheur. [...]*

*Naturellement Jordan songea d'abord aux chutes d'eau. [...] Ce n'était pas là une force régulière, constante, d'une abondance assez large pour réaliser son vaste dessein. Jordan en vint ensuite aux marées, aux continuels flux et reflux de l'Océan, dont on pourrait utiliser l'éternelle force en marche, battant les rivages. [...] Mais une autre idée le hantait...*

*De tout temps, Jordan, si pauvre de chair et si frileux, avait eu la passion du soleil. [...] S'il disparaissait chaque soir, s'il pâlisait l'hiver, il fallait lui demander de nous laisser une large part de sa flamme, afin de pouvoir attendre son retour de chaque matin et de patienter sans souffrir pendant les saisons froides. Ainsi le problème se posait de façon à la fois simple et formidable, il s'agissait de s'adresser directement au soleil, de capter la chaleur solaire et de la transformer, à l'aide d'appareils spéciaux, en électricité, dont il faudrait ensuite conserver des provisions énormes, dans des réservoirs imperméables. De la sorte, il y aurait sans cesse là une source de force illimitée, dont on disposerait à sa guise. [ZOLA 1901, 625-626]*

<sup>4</sup> « Le tacot, aussi appelé galoche, reliait le nord de Saint-Etienne au massif du Pilat en suivant deux vallées transversales à la vallée du Gier, la vallée du Longuenant et la vallée du Dorlay. Il permettait de faire vivre un nombre important de petites forges et de manufactures isolées. Il empruntait la voie du tramway entre Saint-Chamond et L'Horme, pour relier ces deux vallées affluentes... un tram-train avant l'heure ». R. Montet, PFE, 2005. Les voies du tram ont été démembrées après la deuxième guerre mondiale.

Ondaine : terre d'utopie ? On sait ce qu'il advint de cette foi illimitée en un progrès technique libérateur de l'homme et gage du bonheur de tous. Mais nous serions tentés de réexaminer notre objet à la lumière des théories avancées par Chris Younès sur le développement durable comme nouvelle utopie<sup>5</sup>, nous y reviendrons plus loin.

Livrons encore à notre réflexion contemporaine de terriens de la société des réseaux, cette réflexion visionnaire de Jordan :

*Demain, la navigation aérienne sera trouvée, l'homme aura conquis l'infini de l'espace, comme il avait conquis les océans. Demain il pourra correspondre d'un bout à l'autre de la terre, sans fils ni câbles. La parole humaine, le geste humain feront le tour du monde, avec la rapidité foudroyante de l'éclair...* [ZOLA 1901, 635].

Nous avons vu le lien entre le roman de Zola prenant pour décor Unieux et Firminy avec Tony Garnier et sa cité industrielle. La coïncidence géographique est trop flagrante pour ne pas tirer le fil de l'utopie jusqu'à Le Corbusier. C'est ce qu'a fait d'ailleurs Kenneth Frampton dans son article « Travail, œuvre et architecture »<sup>6</sup>, dans lequel il revisite la distinction introduite par Hannah Arendt (*homo faber / animal laborans*) entre travail, œuvre et action, article que le titre du roman de Zola nous a incité à relire attentivement<sup>7</sup>.

*Le Corbusier semble avoir hérité de Garnier cet intérêt pour le socialisme utopiste. Et il faut voir dans son œuvre un développement direct des idées de Garnier. Les premiers « essais » de Le Corbusier sur la cité idéale firent bientôt place à des conceptions plus proches de la cité-région, comme on peut le voir dans ses projets pour Alger, ou pour Nemours, tandis que dans les projets pour la Maison Domino, les assemblages de « blocs-dominos » reprennent délibérément le principe anti-corridor du tracé des rues de la cité industrielle, tout en s'apparentant, par la disposition en fer à cheval, au palais du phalanstère de Fourier. [...] Le Corbusier mit presque immédiatement au point ses unités d'habitation, dont le nom est de toute évidence emprunté à Considérant, un disciple de Fourier. [FRAMPTON 1972, 148]*

<sup>5</sup> Younès Chris, « L'âge de l'utopie », *Urbanisme*, n°336, mai-juin 2004, pp. 65-67.

<sup>6</sup> In Choay Françoise et al., *Le sens de la ville*, Paris, Seuil, 1972, pp. 131-152.

<sup>7</sup> Arendt Hannah, *Condition de l'homme moderne* (édition originale en anglais 1961), Paris, Calmann-Lévy, 2007.

Kenneth Frampton montre ensuite comment Le Corbusier a voulu donner à l'habitation, incarnation du « travail biologique », tel que défini par Hannah Arendt comme nécessité vitale (d'ordre plutôt privé et transitoire : « la condition humaine du travail est la vie elle-même »), le statut d'œuvre, toujours au sens d'Hannah Arendt comme monde artificiel des objets (public et permanent : « la condition humaine de l'œuvre est l'appartenance-au-monde »). Une maison, un palais...

Gardons à l'esprit pour la suite de ce rapport le troisième terme proposé par Hannah Arendt après « travail » et « œuvre », celui d'« action » défini comme « s'apparentant aux échanges qui se produisent entre les hommes sans l'intermédiaire des objets, et correspondant à la pluralité humaine, au fait que ce sont des hommes et non pas l'Homme, qui vivent sur terre et habitent le monde » [FRAMPTON 1972, 134]. L'action, nous dit l'auteur à la suite d'Hannah Arendt, « définit le préliminaire existentiel de tout acte de bâtir ».



La grille de la manufacture impériale, devenue nationale, d'armes, Saint-Etienne (cliché A. Coste).

## Quelle place pour l'utopie aujourd'hui ?

Les frères Seguin, la première ligne de chemin de fer, la première locomotive française, Emile Zola, Tony Garnier, Le Corbusier ; plus tard, une des premières autoroutes françaises : que de motifs de fierté pour une région. On peut se demander pourquoi, dans une société dominée par le culte du patrimoine dans sa dimension fétichiste et nostalgique<sup>8</sup>, les édiles locaux ne se sont pas emparés de tels glorieux symboles.

Un premier élément de réponse est que c'est justement le décalage entre les espoirs portés par ces mouvements utopistes et la dureté de la réalité aujourd'hui (chômage, paysage dégradé, pollution, ...), autrement cette fameuse *Trahison des Lumières* dont parle Jean-Claude Guillebaud<sup>9</sup>, qui conduit au reniement, sinon de ces valeurs, du moins de leur histoire. Plus haut est le sommet des espérances, plus dure est la chute : le passé devient arrogant lorsque le présent est aussi sombre. De fait, tout a été fait par les politiques, sur le terrain par la table rase, dans les esprits par la communication d'un modèle antinomique (vert, culturel, etc.), pour éradiquer du projet d'avenir toute référence au passé industriel, dans toutes ses dimensions, y compris utopiques.

La seconde piste vient paradoxalement de la connotation négative et sombre de l'œuvre de Zola : le roman *Travail*, qui prend notre site pour théâtre, s'il est justement l'un des rares à porter le message d'un avenir meilleur, n'est justement pas connu du public. Il n'a jamais été publié en poche. C'est ainsi qu'ironiquement, lorsque les habitants de la vallée de l'Ondaine veulent oublier le côté « Zola » de leur paysage, ce n'est pas au Zola de Beauclair qu'ils font allusion mais plutôt à celui de *Germinal*.

Nous emprunterons la troisième piste à Philippe Peyre qui avance que le reniement du passé industriel dont nous parlons tient également au fait que celui-ci n'incarne pas l'identité stéphanoise, fondée sur l'industrie du ruban et de la mécanique de précision, l'industrie lourde du métal et de l'armement étant quant à elle intégralement importée par l'Etat ou de riches industriels « étrangers ». C'est d'ailleurs ce que raconte très bien Zola dans son ouvrage.

---

<sup>8</sup> Au sens défini par Françoise Choay. Voir « Patrimoine : quel enjeu de société ? L'évolution du concept de patrimoine », *Les cahiers de l'école d'architecture de Saint-Etienne*, n°1, 2006.

<sup>9</sup> Guillebaud J.-C., *La trahison des Lumières*, Paris, Seuil, 1995.



Mais si l'on se place, avec Thierry Paquet<sup>10</sup>, dans la perspective d'une utopie qui propose un « ailleurs présent » plutôt qu'un « futur probable », alors, en y regardant de plus près, ne pourrait-on déceler dans le territoire qui nous occupe les germes d'un nouveau cycle de cette utopie qui l'a traversé autrefois ?

Alors quelle actualité pour cette étonnante conjonction géographique pour une utopie concrète ? C'est peut-être d'une certaine façon la quête de ce travail.

<sup>10</sup> Paquet Thierry, « Utopie(s) », *Urbanisme*, n°336, mai-juin 2004, éditorial, pp. 39-40.

Pages 11, 12 et 13  
manquantes sur le rapport

# Fondements théoriques et attendus de la recherche

Le concept de territoire est au cœur de la géographie humaine. Il désigne un espace géographique qui est perçu, vécu et approprié par un groupe social. Ce concept est complexe et multidimensionnel, car il englobe à la fois des aspects spatiaux, sociaux, culturels et politiques. Les territoires ne sont pas simplement des zones géographiques, mais des espaces chargés de sens et de valeurs. Ils sont le résultat de processus sociaux et culturels qui se déroulent dans le temps et dans l'espace. La recherche sur les territoires vise à comprendre comment ils se forment, évoluent et interagissent avec les sociétés humaines.



Les territoires sont des espaces qui sont construits et reconstruits par les acteurs sociaux. Ils sont le produit de processus de pouvoir et de négociation. Les territoires sont donc des espaces de lutte et de contestation. Ils sont le résultat de processus sociaux et culturels qui se déroulent dans le temps et dans l'espace. La recherche sur les territoires vise à comprendre comment ils se forment, évoluent et interagissent avec les sociétés humaines.

Les territoires sont des espaces qui sont construits et reconstruits par les acteurs sociaux. Ils sont le produit de processus de pouvoir et de négociation. Les territoires sont donc des espaces de lutte et de contestation. Ils sont le résultat de processus sociaux et culturels qui se déroulent dans le temps et dans l'espace. La recherche sur les territoires vise à comprendre comment ils se forment, évoluent et interagissent avec les sociétés humaines.

Les territoires sont des espaces qui sont construits et reconstruits par les acteurs sociaux. Ils sont le produit de processus de pouvoir et de négociation. Les territoires sont donc des espaces de lutte et de contestation. Ils sont le résultat de processus sociaux et culturels qui se déroulent dans le temps et dans l'espace. La recherche sur les territoires vise à comprendre comment ils se forment, évoluent et interagissent avec les sociétés humaines.

Les territoires sont des espaces qui sont construits et reconstruits par les acteurs sociaux. Ils sont le produit de processus de pouvoir et de négociation. Les territoires sont donc des espaces de lutte et de contestation. Ils sont le résultat de processus sociaux et culturels qui se déroulent dans le temps et dans l'espace. La recherche sur les territoires vise à comprendre comment ils se forment, évoluent et interagissent avec les sociétés humaines.



Vallée du Gier vue de Saint-Martin la Plaine (cliché A. Coste)

## Une quête interdisciplinaire des identités de lieux

Si l'on se réfère à Marc Augé qui définit le lieu comme « la fusion entre les notions de territoire et d'identité »<sup>11</sup>, notre titre peut sembler porter à confusion. Mais le dessein que recouvre cette expression<sup>12</sup> est pourtant de cet ordre : il s'agit bien d'aller glaner, de multiples façons, les « relations » et les « symboles partagés » susceptibles de nous donner de ce grand territoire s'étirant du Rhône à la Loire, parcouru par l'autoroute A47 entre Givors et Firminy, une forme de connaissance inédite.

Lieux ou non-lieux ?

*[...] une autoroute, un supermarché ou un aéroport, nous dit encore Marc Augé, ne sont pas des lieux au même titre qu'un petit village. Si nous mesurons l'espace ainsi que nous venons de le faire – c'est à dire en termes de relations sociales et de capacité de symbolisation –, nous sommes pourtant tout de suite obligés de relativiser les choses, car les individus qui fréquentent un même espace n'entretiennent pas forcément la même relation avec celui-ci : ce n'est ainsi pas la même chose de passer dans un aéroport pour y prendre un avion et d'y travailler tous les jours en y partageant la vie quotidienne avec ses collègues. Les notions de lieu et de non-lieu s'avèrent donc relatives. [AUGE 2004, 7]*

Marc Augé a bien décrit la complexité d'appréhension d'un territoire tel que le « nôtre » (notre terrain) lorsque les échelles se brouillent, que la distinction ville-campagne s'estompe. Nombreux sont les concepts décrits ou rappelés par lui pouvant s'appliquer à notre terrain : du filament urbain (Hervé le Bras, 1993) au territoire rhétorique (Vincent Descombes, 1987).

Cette complexité est due autant à la mixité géographique qu'à la densité historique et la multiplicité des groupes sociaux et des liens à l'œuvre. Elle est due également aux échelles abordées, aux multiples maillages administratifs et politiques qui

<sup>11</sup> Augé Marc, « La planète comme territoire. Un défi pour les architectes », préface à l'ouvrage d'Alessia de Biase et Cristina Rossi, *Chez nous. Territoires et identités dans les mondes contemporains*, Paris, édition de la Villette, 2006.

<sup>12</sup> Expression retrouvée par ailleurs chez plusieurs de nos partenaires au cours de ces deux années de recherche (voir par exemple les actes du colloque *Infrastructures et paysage*, pièce jointe en annexe).

s'exercent sur le territoire, aux documents, plans, chartes par lesquels il est géré.

Quels sont les facteurs qui unissent ? Quels sont les conflits qui séparent ? Dans cette première partie du document, nous montrerons comment nous avons choisi d'aborder la complexité de notre terrain dont nous donnerons ensuite quelques éléments clés de compréhension.

Cette partie « fondements théoriques » et « méthode » est une version développée du contenu publié dans l'article suivant :

FINDELI Alain et COSTE Anne, « De la recherche-crédation à la recherche-projet : un cadre théorique et méthodologique pour la recherche architecturale », in *Lieux Communs*, n° 10, numéro consacré aux "Formes et pratiques de l'activité de recherche", septembre 2007, pp. 139-161.

Pour décrire notre terrain et rappeler les attendus, nous choisirons l'entrée « infrastructures », dans la lignée de notre introduction générale. Ces éléments ont été en partie développés dans le cadre de notre participation au séminaire du projet "Pour une gestion durable des territoires, le paysage fédérateur" conduit par Odile Marcel<sup>13</sup>, puis lors du colloque-atelier « Infrastructures et paysage », ils sont présentés dans les articles suivants :

COSTE Anne, « Uto-route A47 ? », à paraître dans le *Cahier de la Compagnie du Paysage*, n°5 « Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu », automne 2008.

Ouvrage « Design et projets d'équipements publics. Infrastructures et paysage », Saint-Etienne, Lyon, CERTU, 2008 :

- Article de Stéphanie David et Loïc Langlade : « En quête de paysage(s), acteurs en projets. La vallée autoroutière Gier-Ondaine ».
- Article de Martine Leroux et Olivier BALAY : « L'approche esthétique de l'autoroute A47 au regard de l'expérience sensible ordinaire des usagers ».
- Introduction d'Anne Coste.

---

<sup>13</sup> Fonds national de la science, ACI « Espaces et territoires », Centre de recherche philosophique, Université Jean Moulin Lyon III.

## Laboratoire pour une théorie du projet intégré de paysage



De multiples acteurs engagés dans cette quête (clichés A. Coste).

### Positionnement et méthode

La commande du projet dans lequel nous sommes engagés depuis plus de deux ans, au sein d'une équipe pluridisciplinaire (design, architecture, sociologie, géographie, communication, histoire, arts plastiques, paysage), est portée par divers acteurs, privés et publics, l'acteur principal étant le ministère de la Culture et de la Communication et le présent programme « Art, Architecture et Paysages ». En raison de la diversité des disciplines scientifiques et des professions convoquées ainsi que des acteurs et protagonistes (*stakeholders*) intéressés, en raison également de la diversité des populations et usagers concernés, en raison enfin de la superposition des échelles du territoire considéré, ce projet de recherche recèle par sa complexité une bonne partie des questions que se pose actuellement la communauté de la recherche architecturale.

C'est pourquoi cette réflexion préalable dépasse quelque peu ce cas singulier. Si, en effet, il nous est possible de mettre en évidence la richesse problématique de ce cas, c'est parce qu'un travail de problématisation a été entrepris depuis quelques années déjà, principalement par Alain Findeli, et qu'un cadre interprétatif a été peu à peu mis en place. Au-delà des résultats attendus d'une approche interdisciplinaire et interprofessionnelle, notre projet affichait son ambition de contribuer à la réflexion sur la théorie du projet, à un moment décisif pour la communauté des écoles d'architecture françaises. Les questions que soulève - et ne cessera de soulever - la création du doctorat en architecture en France sont pour une bonne part analogues à celles que se sont posées - et se posent encore - les écoles et départements d'architecture et, plus généralement, les disciplines du projet (design, architecture, urbanisme, paysage, etc.) qui, dans divers pays, sont déjà intégrés à l'université.

L'injonction faite aux enseignants de ces institutions, d'une part de posséder un Ph.D. ou un doctorat, d'autre part de centrer leur carrière sur l'activité de recherche, les a bien évidemment amenés à se demander en quoi pouvait et devait consister la recherche en architecture, ce qu'il convenait d'exiger d'un candidat au doctorat en architecture, comment il fallait valider les conclusions des recherches entreprises, quelles formes de publication convenaient à ces recherches, etc.

Comme les disciplines du projet font partie de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal depuis bientôt 40 ans, une bonne partie des propositions énoncées ici résultent de la réflexion et de l'effort de problématisation qui ont été entrepris autour des questions évoquées à l'instant, tant dans le cadre du programme de doctorat que celui de projets de recherche<sup>14</sup>.

Une mise au point terminologique s'impose pour bien préciser notre cadre théorique. Nous considérons, selon l'usage consacré dans le monde anglo-saxon, que l'architecture est une discipline du projet et qu'elle relève donc du design au sens large. Cette acception diffère du sens restreint donné à « design » en France (en gros, le design est ce que l'on trouve dans un catalogue IKEA ou dans les pages « gadgets » des hebdomadaires grand public). Notre concept de design ne recouvre pas pour autant l'acception, bien plus large, que lui confèrent H. Simon et D. Schön<sup>15</sup>.

---

<sup>14</sup> L'histoire de la création du programme de Ph.D. en aménagement de l'Université de Montréal et les principes sur lesquels il repose sont exposés dans Findeli, A., « A Quest for Credibility : Doctoral Education and Research at the University of Montreal », in R. Buchanan *et al* (eds), *Doctoral Education in Design 1998*, Ohio State University/Carnegie Mellon University, 1999, pp. 99-116. La genèse de la maîtrise de recherche en "Design & Complexité" et les questions épistémologiques soulevées à cette occasion sont exposées dans Findeli, A., « Design et complexité » : un projet scientifique et pédagogique à visée transdisciplinaire », *L'Autre Forum*, VII, 3, mai 2003, pp. 11-17.

<sup>15</sup> « Le design est l'activité de quiconque conçoit des actions ayant pour but de transformer des situations existantes en des situations préférées. L'activité intellectuelle conduisant à la production d'artefacts matériels n'est pas fondamentalement différente de celle qui prescrit une ordonnance à un patient malade ou qui conçoit un nouveau plan commercial pour une entreprise ou encore une politique de santé publique pour un état [...]. L'ingénierie, la médecine, le management, l'enseignement, le droit, l'architecture et la peinture sont tous concernés dans le fond par le processus de design » (H. Simon, *The Sciences of the Artificial*, Cambridge, MIT Press, 1999, 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée, p. 111; 1<sup>ère</sup> édition : 1969)

Dans notre cadre, les disciplines du projet sont celles dont le processus de design porte sur l'environnement construit, « de la petite cuiller à la ville » en passant par l'affiche et le site Web et jusqu'au paysage. Elles partagent entre elles ce que les Italiens appellent si opportunément la « culture du projet » ; celle-ci se manifeste notamment dans la forme particulière qu'y prend l'enseignement et qui a tant retenu et séduit D. Schön.

Ces premiers éléments contextuels nous amènent également à préciser la méthode d'investigation qui a été adoptée lorsqu'il s'est agi de transformer un ensemble de questions d'allure opérationnelle (Comment construire un programme de doctorat ? Quels sont les contenus des séminaires de base ? Quels critères d'évaluation adopter pour la thèse ? etc.) en un projet de recherche plus fondamental portant notamment sur l'épistémologie comparée des disciplines du projet, des sciences analytiques et des autres disciplines professionnelles, sur dialectique du couple théorie/pratique, sur les problèmes méthodologiques posés par la recherche empirique, ou encore sur les enjeux anthropologiques et éthiques soulevés par la recherche dans les disciplines professionnelles. Nous réclamant pour une très large part de la philosophie pragmatiste (sans en faire une religion), nous adoptons une méthode de « théorisation située » qui exclut l'attitude spéculative et trop strictement déductive. Dans une telle perspective, l'engagement sur le terrain est une condition essentielle, non pas à la vérification d'hypothèses élaborées a priori, mais à la mise « au travail » des concepts et des modèles afin d'en estimer la **fécondité**, tant théorique que pratique et anthropologique. Comme notre projet de recherche concerne la bonne pratique de la recherche dans les disciplines du projet, on comprend que le terrain dont il vient d'être question ne pouvait être que celui de projets de recherche réels et singuliers<sup>16</sup>. On verra que cette approche méthodologique est celle que, en toute cohérence pragmatiste, nous recommandons également pour la recherche dans nos disciplines, en particulier en architecture. C'est du moins la conclusion à laquelle nous ont conduits nos recherches.

---

<sup>16</sup> À cet égard, les situations d'enseignement en atelier de projet et de formation à la recherche (direction de doctorants) constituent également des terrains très riches, dans la mesure où l'on y est constamment porté à justifier et à expliciter auprès des étudiants les choix méthodologiques conseillés, les distinctions conceptuelles effectuées et/ou les précautions stratégiques adoptées.



Une dernière précision contextuelle nous semble nécessaire avant d'exposer les aspects principaux de notre problématique et nos propositions. L'origine du texte que nous reprenons ici, en le développant, comme exposé des fondements théoriques de notre démarche était une commande bien précise et son ambition n'était pas de nous livrer à un traité général de métathéorie de l'architecture<sup>17</sup>.

La commande porte sur le terrain de la pratique pédagogique plutôt que sur celui de la pratique de recherche proprement dite, parce que c'est là évidemment que se constituera une tradition de la recherche architecturale, telle qu'elle existe dans les autres disciplines universitaires, une tradition dans tout ce qu'elle a de vivant (transmission de savoirs, de connaissances, de méthodes, de problématiques, de chantiers, d'une génération à l'autre), mais aussi de potentiellement sclérosant (institutionnalisation, cloisonnements, mandarins). C'est dans cette première génération de doctorants que sera mis en valeur et en culture, de façon explicite car enseignable, ce qu'auront récolté les générations précédentes de chercheurs lors de ce qu'il faut bien appeler les exercices d'acrobatie interdisciplinaire auxquels elles ont bien été obligées de se livrer pour produire quelque chose qui puisse tenir lieu de recherche architecturale<sup>18</sup>.

Notre souci et notre intention sont de laisser aussi ouvert que possible pour les doctorants le champ des recherches envisageables, ainsi que le permet le modèle théorique très général qui sera proposé dans un instant.

---

<sup>17</sup> Cette commande, nous la formulons ainsi à partir de notre interprétation de l'appel à articles de *Lieux communs* : La possibilité existe désormais d'entreprendre des études de doctorat dans les écoles d'architecture, dont la durée est fixée à trois ans. Que vont et devront faire les étudiants qui s'inscriront en thèse, à quel type de "recherche" sont-ils appelés à se livrer et comment leur travail sera-t-il sanctionné ?

<sup>18</sup> Une situation analogue s'est présentée à la fin des années 90 à l'UIAH d'Helsinki alors qu'un décret ministériel lui octroya le droit de décerner des doctorats. Plus d'une centaine de candidats se sont présentés, l'année suivante, à un corps professoral n'ayant, pour la très grande majorité, aucune expérience préalable de la recherche, encore moins de la formation à la recherche. Voir le colloque organisé à cette occasion : P. Strandman (ed.), *No Guru No Method? Discussion on Art and Design Research*, Helsinki, UIAH, 1998.

Le cas français est analogue à bien des égards. Le décret créant le doctorat en architecture conduisit la Direction de l'architecture et du patrimoine, organe de tutelle des écoles d'architecture au ministère de la Culture et de la communication, à lancer vers les architectes habilités à diriger des recherches l'appel à contributions qui résulta en la publication de l'ouvrage *Vers le doctorat en architecture* (2005).

À cet égard, nous partageons la conviction que l'objectif principal d'un parcours de doctorat est d'acquérir les outils intellectuels et pratiques de la recherche, de devenir chercheur; celui de livrer, lors de la soutenance et dans la thèse, un résultat qui sera sanctionné par la communauté de recherche à laquelle appartient le chercheur, vient en second dans la mesure où il est le support du premier. Dans cette perspective, et tenant compte des conventions actuellement partagées par la communauté de recherche internationale, il n'est pas souhaitable d'accepter des plans de recherche ne comprenant pas de composante empirique, autrement dit de travail sur le terrain. Même les questions les plus «fondamentales» sont susceptibles d'être problématisées de telle manière qu'elles conduisent le chercheur à se confronter au terrain<sup>19</sup>.

Ce n'est pas uniquement la crédibilité de la recherche en architecture qui est en cause ici, mais également la fécondité de sa contribution à l'intelligibilité du monde dans lequel nous vivons - objet de l'entreprise de recherche en général - et, par voie de conséquence, la pertinence des interventions que les architectes et autres praticiens sont amenés à y faire.

---

<sup>19</sup> Ce que nous appelons «empirique» ici rejoint le souci de ne pas dissocier la pensée des conséquences qu'elle peut avoir dans/sur le monde si elle y était mise en œuvre. C'est ce que Merleau-Ponty a retenu d'essentiel dans la phénoménologie de Husserl et ce qui rapproche cette dernière du pragmatisme, qui lui est contemporain. Dans cette perspective, même les thèses qui relèvent de cette tradition intellectuelle érudite très particulière et très prisée que les Anglo-saxons désignent par «*history and theory*» de l'architecture (c'est le «*and*» qui pose problème) devraient être problématisées de la façon indiquée. Cela implique d'apprendre à «pragmatiser» les réflexions et les connaissances.

## Des projets (de recherche) sans objet ?

Des centaines de pages ont déjà été écrites sur ce qui pourrait constituer la problématique centrale de la recherche dans les disciplines professionnelles, notamment l'architecture. Si l'on conserve le point de vue que nous avons choisi d'adopter ici, celui d'un candidat au doctorat, à savoir de quelqu'un qui sort d'une formation professionnelle ou qui a déjà derrière lui quelques années de pratique, se pose une question centrale : qu'est-ce qui différencie un projet de **recherche** d'un projet d'**architecture**? Dans une logique de métiers, la question apparaît tout à fait légitime, car on peut bien en effet se demander ce qui différencie, par exemple, l'acte professionnel de l'architecte de celui du juriste ou de la psychologue. De même, on peut considérer que le métier d'architecte et celui de chercheur scientifique sont distincts et que ce qui les distingue est susceptible d'être caractérisé adéquatement. C'est d'ailleurs une voie que nous recommandons pour bien mettre en évidence, dans un premier temps, qu'il s'agit pour les doctorants de passer d'une culture professionnelle à une autre et que celles-ci peuvent faire l'objet d'une description comparative : finalités propres, outils et méthodes, organisations professionnelles, produits de l'activité, enseignement et promotion, etc.

La distinction entre les deux projets a été poussée parfois jusqu'à recommander que pour mieux se familiariser avec le métier de chercheur, il valait mieux oublier celui d'architecte. Cela a eu pour conséquence, souvent, d'inviter les candidats chercheurs à construire leur problématique de recherche selon la perspective d'une discipline scientifique mieux établie que l'architecture (histoire, sémiotique, sociologie, etc.). Il ne s'agit alors plus de thèses en architecture mais, dans les meilleurs des cas étant donné le "rattrapage" nécessité pour se familiariser avec une nouvelle discipline, de thèses en histoire, en sémiotique ou en sociologie de l'architecture, ce qui est différent. L'inconvénient majeur est que ces travaux ne contribuent le plus souvent qu'indirectement et de manière «faible» au corpus de la discipline architecturale; en termes pragmatistes, on dira que leur pertinence n'est pas avérée.

Les considérations précédentes pourraient paraître triviales s'il n'existait pas la position contraire des tenants pour qui la question ne se pose pas et qu'après tout, on ne saurait ou plutôt, on ne devrait pas effectuer de distinction entre projet de recherche et projet d'architecture car, affirment-ils, tout projet d'architecture est un projet de recherche<sup>20</sup>. Dans ce cas, le travail de doctorat ne serait qu'un projet d'architecture de plus, fût-il plus complexe et plus long que ceux que l'on conduit dans le cadre des études menant au diplôme. Cette position n'est pas recevable dans un cadre, celui du doctorat et de la recherche en général, où il s'agit de produire de nouvelles connaissances. Or, le projet d'architecture - et les projets de R&D, auxquels ceux-ci s'apparentent par leur forme - s'appuient le plus souvent sur des connaissances existantes. S'il arrive que des connaissances nouvelles soient produites, elles sont spécifiques à ce projet particulier et ne font d'ordinaire pas l'objet de publication. Ce qui est nouveau par contre, c'est (dans les meilleurs des cas) l'artefact, le bâtiment, qui résulte du projet. Celui-ci **intègre** des connaissances, mais ne **constitue** pas à lui seul des connaissances; du moins le langage dans lequel il les communique n'est pas suffisamment explicite, ni universel, ni univoque, pour qu'il puisse être considéré tel.

Tout comme Aristote nous invite à trouver la vertu en nous tenant à distance de deux vices contraires, l'un en excès, l'autre en défaut, c'est en récusant l'un et l'autre des deux extrêmes précédents que nous croyons pouvoir nous acheminer vers des propositions plus fécondes. Pour cela, il nous faut transformer notre question, qui devient : «Quelle place devons-nous réserver au projet d'architecture dans le projet de recherche au doctorat ?». Par «place», nous désignons ici à la fois le statut épistémologique et la vertu méthodologique qu'il importe d'attribuer à la pratique du projet dans la recherche. Cette attitude constructive conduit à mettre en valeur et à profit les traits particuliers de la culture professionnelle architecturale pour la recherche en architecture : ni méfiance, ni amalgame. Elle sous-entend de même que l'architecture a sa place au sein des disciplines scientifiques, qu'elle découpe sur le monde des objets qui lui sont propres, qu'elle peut produire sur ces objets des connaissances originales, le tout avec rigueur.

<sup>20</sup> Certains avancent même qu'une position plus provocatrice peut être adoptée, consistant à considérer que la recherche n'est qu'une espèce particulière du genre design : R. Glanville, « Researching Design and Designing Research », *Design Issues*, no spécial « Design Research », XV, 2, été 1999, pp. 80-91.

Mais c'est à la communauté de recherche en architecture de préciser quels sont ces objets, en quoi ils lui sont propres, par quoi se caractérise le regard qu'elle pose sur le monde, quelles sont les finalités et les retombées escomptées de la recherche, etc. Et c'est à elle aussi qu'il incombe de justifier son parti auprès de la communauté de recherche élargie, dans le langage que celle-ci utilise et comprend habituellement.

Faut-il dire que l'architecture est une discipline **scientifique**? Que la recherche en architecture est de la recherche **scientifique**? Au vu des débats qui animent les sciences actuellement, on évitera de poser les questions sous cette forme, pour leur préférer les suivantes<sup>21</sup> :

- Quel champ de recherche revendiquons-nous, autrement dit : quels sont les objets que nous découpons sur le monde et sur lesquels nous nous proposons de construire des connaissances et des théories ? En quoi celles-ci sont-elles spécifiques au design ou à l'architecture, conçues comme disciplines scientifiques, c'est-à-dire en quoi consiste ce que Nigel Cross, après Bruce Archer, appelle le si intraduisible mais tellement juste « *designerly way of knowing* » ? [**Question épistémologique**]
- Quels sont les outils et les méthodes que nous recommandons pour observer, connaître et interpréter ces objets ? [**Question méthodologique**]
- Quelles sont les problématiques ou axes de recherche que nous privilégions et comment ceux-ci se situent-ils par rapport à ceux des autres disciplines scientifiques ? [**Question stratégique et politique**]
- Comment justifions-nous les choix précédents, d'une part auprès de l'institution scientifique et universitaire, d'autre part en regard des enjeux sociaux (au sens large, incluant les enjeux environnementaux), présents et futurs ? [**Question praxéologique et éthique**]
- Quels sont les critères de validation et d'évaluation de nos recherches ? [**Question critériologique**]
- Quels sont les moyens de diffusion que nous privilégions pour nos recherches (revues, sites web, colloques, vulgarisation, etc.) ? [**Question communicationnelle**]

---

<sup>21</sup> Adapté de [www.unimes.fr/design-169.php](http://www.unimes.fr/design-169.php).

- Quels sont les dispositifs à mettre en place (organisation des laboratoires, financement, conventions de partenariat, etc.) ?

[Question économique et organisationnelle]

- Comment assurons-nous la continuité entre les générations de chercheurs ? [Question pédagogique]

La dialectique exposée ici peut également s'exprimer dans les termes suivants. La voie de l'orthodoxie scientifique est celle de la **recherche sur** l'architecture (sociologie, histoire, psychologie, sémiotique, etc. de l'architecture), la voie du solipsisme professionnel celle de la **recherche pour** l'architecture (le travail intellectuel préliminaire et parallèle à tout projet singulier). Quant à la voie préconisée ici, c'est celle de la **recherche en** architecture **par** l'architecture. Ces distinctions, relativement bien acceptées dans la communauté internationale de recherche en design, ont été largement commentées<sup>22</sup> et parfois nuancées. On les retrouve en particulier, sous ce qu'A. Cauquelin, dans sa topographie du champ théorique de l'art appelle si joliment «rumeur théorique», «ambiance théorique» et «pratiques théorisées»<sup>23</sup>.

Demeurons encore un moment sur ce registre un peu général, tout en nous avançant un peu. L'architecture est concernée par l'habitabilité du monde. Elle a la capacité de dire sur ce sujet des choses qu'aucune autre discipline ne saurait dire. Mieux encore, croyons-nous, elle pose au monde, sur ce sujet, des questions qui ne se posent pas ailleurs et qui, pourtant, sont pertinentes. Elle se préoccupe des divers modes d'habiter le monde, des diverses formes d'habitat dans lesquelles ces modes se matérialisent, des divers registres (physique, symbolique, esthétique, culturel, religieux, industriel, etc.) sur lesquels s'exercent ces modes. Mais tel, dira-t-on, est le cas également de l'archéologie, de l'ethnologie, de la sémiotique, de l'histoire, de l'économie et d'autres disciplines encore. Ce ne sauraient

<sup>22</sup> Voir par exemple, [www.jiscmail.ac.uk](http://www.jiscmail.ac.uk), 'phd-design' list.

<sup>23</sup> *Les théories de l'art*, Paris, PUF, 1998, *passim*.

donc pas être les objets (de connaissance) proprement dits qui caractérisent l'architecture. Ce qui la distingue, c'est le regard qu'elle leur porte. L'architecture, en effet, est concernée par le **projet** d'habitabilité du monde, par la façon dont son projet rejoint (ou non) le projet des hommes d'habiter le ou leur monde. En contraste avec le regard descriptif, analytique, critique, explicatif et/ou interprétatif des diverses disciplines scientifiques, celui de l'architecture est diagnostique, car elle cherche à améliorer, ou du moins à préserver, l'habitabilité du monde.

Nous tenons là ce qui nous semble constituer l'objet central de la recherche en architecture, celui, très général, dont il s'agit de construire la théorie ou du moins sur lequel on construira des connaissances : le projet d'architecture. La tâche de la recherche "fondamentale" sera donc l'élaboration d'une théorie générale du projet d'architecture. Cependant, comme l'architecture est également une pratique professionnelle, la finalité de la recherche dépasse ce qui d'ordinaire est satisfaisant pour les disciplines descriptives<sup>24</sup>. À quoi bon en effet la recherche si elle ne débouche pas sur une meilleure pratique de l'architecture, si elle ne permet pas à la pratique du projet d'architecture de mieux répondre aux diagnostics qu'elle pose sur le monde?<sup>25</sup>

---

<sup>24</sup> Dans la voie de recherche tracée ici, la partition habituelle entre recherche «fondamentale» et «appliquée» n'a plus lieu d'être : la recherche «située» se déploie simultanément sur les deux registres. C'est donc par seule commodité terminologique que nous les utilisons encore.

<sup>25</sup> « Si la théorie ne mène pas à de meilleurs bâtiments, c'est une perte de temps » dit C. Alexander, cité par B. Hanson dans sa critique du

On le voit, notre posture pragmatiste ne nous a pas abandonnés. Elle imprime sa trace dans la conclusion de cette première étape de notre cheminement, à savoir : la recherche en architecture se trouve animée d'un double projet, celui de produire des connaissances sur l'acte architectural même et celui de contribuer ainsi à en améliorer les prestations.

En termes pédagogiques, cela pourrait s'énoncer ainsi : une thèse de doctorat en architecture a pour tâche principale de conduire à une meilleure intelligibilité du projet d'architecture et de contribuer ainsi à une théorie générale du projet ou «pragmatique du

projet». Les candidats sont invités pour cela à concevoir un protocole de recherche dans le volet empirique duquel le projet d'architecture occupe une place centrale, ce qui fait de celui-ci le terrain d'observation privilégié du chercheur. La fécondité de la recherche pour la pratique découle de la posture pragmatique adoptée.

---

tome III de *l'opus magnum* d'Alexander (*The Nature of Order*), publiée dans *The Structurist*, 45/46, 2005/2006, pp. 34-38. Ce numéro, consacré en bonne partie à Alexander, contient un entretien avec lui où il s'explique sur son dernier ouvrage et sur son travail architectural. On nous reprochera peut-être de ne pas tenir compte d'un des tabous majeurs de toute l'entreprise scientifique : l'impossibilité de passer des jugements de faits aux jugements de valeur. Le pragmatisme connaît bien cette question. Ainsi, il incombe à notre communauté de définir ce que nous entendons par «meilleure» et «mieux» dans le passage concerné.



les précautions qu'on est en droit d'exiger au sein d'une communauté de recherche<sup>27</sup>.

## De la recherche- création à la recherche-projet

À ce point de notre enquête (*inquiry*), nous nous heurtons à un obstacle de taille. En effet, le seul mot de «projet», sans parler du concept, a été tellement utilisé, non seulement au sein de la communauté de recherche en architecture, mais également parmi les enseignants, qu'il paraît usé, épuisé. Il est vrai que nombreux sont les ouvrages qui, dans le dernier quart du XXe siècle, lui ont été consacrés, sans parler des colloques, des rapports de recherche et autres livres blancs. On remarque en revanche que la plupart des modèles proposés sont normatifs (ou doctrinaux) et conçus de façon spéculative, et qu'ils souffrent trop souvent du « complexe d'Obélix »<sup>26</sup>. Trop rares sont les travaux reposant sur des études empiriques conduites avec

<sup>26</sup> Il suffirait en somme d'être tombé dans la marmite du projet pour pouvoir en tirer un modèle théorique rigoureux possédant un minimum de généralité.

<sup>27</sup> Les quelque 500 références bibliographiques consignées par W. Visser dans son ouvrage *The Cognitive Artefacts of Designing* (Lawrence Erlbaum Assoc., 2006) comprennent les travaux les plus importants effectués dans le champ de la psychologie cognitive du projet architectural (entre autres). Dans cet ouvrage, l'auteure se livre à une critique comparée des modèles cognitifs « computationnels » (modèles SIP), inspirés de H. Simon, et « situationnels » (modèles SIT), inspirés de D. Schön, pour proposer son propre modèle « représentationnel », basé sur la construction « opportuniste » d'artefacts « cognitifs ».

On ne trouve dans la bibliographie de Visser, qui privilégie les recherches empiriques comme les siennes, ni Boudon, ni Conan, ni Devillers, ni Hanrot, ni Prost, même si l'auteure a parfaitement accès aux ouvrages francophones (elle est chercheuse en France). Le préfacier de l'ouvrage relève en particulier que le manque de recherches empiriques, qu'il déplore, est dû au peu d'empressement manifesté par les chercheurs en psychologie cognitive pour se familiariser avec la culture des praticiens du projet, jugée difficile à pénétrer. Il remarque que les architectes font plus volontiers l'effort d'acquérir l'outillage intellectuel de la psychologie cognitive pour conduire leurs recherches dans ce domaine (p. XVI). Cette remarque est de la plus haute importance pour notre propos, car nous croyons en effet que l'opération de « pragmatisme » des disciplines descriptive ainsi effectuée mène à des recherches plus pertinentes pour l'architecture que les autres, qui relèvent de la recherche sur l'architecture et ont pour principal objectif de contribuer à l'avancement des connaissances dans les disciplines correspondantes.

## Le projet : encore ?!

Par ailleurs, le fait de travailler avec un concept de projet aux contours flous et peu stabilisés ne devrait pas être considéré comme un obstacle épistémologique irrémédiable, pas plus au demeurant que la «fatigue» conceptuelle dont souffre le terme; bien au contraire, il s'agit là d'incitatifs de taille à une recherche plus "fondamentale" et plus rigoureuse encore<sup>28</sup>.

Une étude menée dans le champ du design a mis en évidence une quarantaine de modèles théoriques prétendant rendre compte du phénomène particulier de l'acte de design<sup>29</sup>. Ces divers modèles, souvent présentés sous la forme d'une métaphore («le design comme...»; «*design as...*»), nous les regroupons en trois grandes classes ou types, selon qu'ils portent principalement sur l'**objet** résultant du projet, sur la structure logique du **processus** de projet ou sur les relations entre les **acteurs** prenant part au projet (destinataires inclus). Une telle typologie nous apparaît commode pour orienter les projets de recherche des doctorants et les guider dans leur travail de problématisation préalable. On s'aperçoit en effet que l'outillage scientifique (cadres théorique et conceptuel, méthodologie, etc.) sollicité pour engager une recherche varie considérablement selon que l'objet d'étude, donc le terrain d'observation, relève de l'un ou l'autre des trois types : technologie, esthétique, topologie et géométrie, sciences de l'ingénieur, histoire de l'art, typomorphologie, etc. pour le premier; calcul opérationnel, praxéologie, psychologie cognitive, méthodologie, management de projet, etc. pour le second; sociologie des organisations, psychosociologie, science politique, rhétorique, théorie de l'action, etc. pour le troisième.

<sup>28</sup> « Je ne pense pas qu'une science doive avoir peur d'un concept confus, quand elle en fait un objet d'étude et non un outil de travail » nous rassure R. Passeron alors qu'il s'employait à créer un champ nouveau, celui de la poïétique (nous y reviendrons). Passeron, R., « La Poïétique », in Collectif, *Recherches poïétiques*, tome I, Paris, Klincksieck, 1975, pp. 11-23; et « La poïétique comme science et comme philosophie de la création », in J. Aler et M. Damnjanovic, *The Problem of Creativity in Aesthetics*, Actes du IXe congrès d'esthétique, Belgrade, 1983, pp. 59-63.

<sup>29</sup> Findeli, A. & Bousbaci, R., « L'éclipse de l'objet dans les théories du projet en design », *The Design Journal*, VIII, 3, 2005, pp. 35-49.



Figure a. Modèle typologique des théories du projet (d'après réf. note 12)

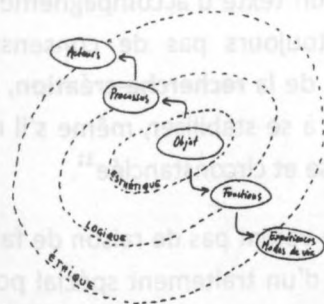


Figure b. L'interprétation philosophique du modèle de la Fig. 1 (ibid.)

Ce réservoir disciplinaire s'élargit si, comme il se doit, nous étendons notre modèle général à la phase « aval » du projet correspondant à la réception, à l'usage, à l'interprétation et parfois à la transformation des artefacts issus de la phase « amont » du projet (programmation, conception, réalisation, livraison, etc.). Ce sont alors les disciplines telles que l'ergonomie, la psychologie de l'environnement, la sociologie des usages ou de la consommation, l'anthropologie, l'herméneutique, la démographie, le marketing et d'autres encore qui sont à convoquer.

Il est intéressant de noter, au demeurant, que la logique du découpage typologique indiqué ci-dessus pour l'amont se reflète également dans la partie aval du modèle et que pour une bonne part elle se met en place historiquement selon une dynamique qui mériterait d'être examinée de plus près (fig. a). Pour plus de commodité, on peut utiliser le langage de la philosophie pour distinguer ces trois types qui relèvent alors respectivement de l'esthétique, de la logique et de l'éthique (fig. b). L'expérience montre que cette typologie très générale trouve suffisamment d'écho auprès des candidats chercheurs pour leur permettre de s'orienter dans les premières phases de leur recherche, dont on connaît assez l'importance déterminante qu'elles revêtent pour la suite.

L'approche épistémologique qui vient d'être résumée pourra, nous en convenons, sembler encore abstraite, en particulier pour des candidats en phase de démarrage de leur parcours de doctorat. Aussi allons-nous explorer une autre voie qui, par l'entrée méthodologique qu'elle emprunte, conviendra peut-être davantage à l'une des exigences les plus contraignantes du doctorat en architecture : la durée de trois ans. On observe en effet que très souvent, lorsque la contrainte de temps ne permet pas de délivrer aux candidats chercheurs une formation épistémologique jugée adéquate et conforme aux exigences d'une recherche doctorale, c'est sur l'aspect méthodologique qu'on se rabat.

Par ailleurs, lorsque les disciplines artistiques furent intégrées à l'université dans de nombreux pays, c'est autour de la question méthodologique que les discussions se sont portées de la façon la plus pressante, laissant souvent à l'arrière-plan la problématique épistémologique que cette question soulève inévitablement<sup>30</sup>. Dès le début, les débats se polarisèrent presque exclusivement autour de la plus ou moins grande autonomie des disciplines artistiques à l'égard des autres disciplines scientifiques et ce furent les revendications d'originalité méthodologique qui constituèrent le cœur des arguments. Les représentants de l'architecture et du design, des 'arts appliqués' comme on appelle parfois les disciplines du projet, ont largement emprunté cette voie. C'est encore le cas aujourd'hui.

D'une part, on trouve ceux qui, insistant sur la créativité inhérente à l'acte artistique ou professionnel, revendiquent une singularité tellement radicale qu'aucune des pratiques de recherche existantes ne saurait convenir pour encadrer les recherches effectuées dans les champs de ces disciplines. Selon cette perspective, la pratique créative est en elle-même déjà un processus de recherche et devrait par conséquent constituer le cœur de tout projet de doctorat; un texte d'accompagnement, sur la teneur duquel il n'y a toujours pas de consensus, compléterait la thèse. C'est la voie de la **recherche-création**, un terme dont l'acception commence à se stabiliser, même s'il n'a pas encore reçu de définition précise et circonstanciée<sup>31</sup>.

D'autre part, on trouve ceux qui ne voient pas de raison de faire bénéficier les disciplines du projet d'un traitement spécial pour ce qui est des exigences à satisfaire dans la conduite de la recherche et qu'il leur revient par conséquent (à ces disciplines) de s'employer, dans leurs programmes de recherche, à se conformer aux normes habituelles, telles qu'acceptées et pratiquées par la communauté de recherche élargie et internationale.

---

<sup>30</sup> Pour plus de détails sur la situation au Royaume-Uni par exemple, voir Evras, S. et Le Grice, M., « The State of the Art : Research in the Practical Arts. Doctorate – Autonomous Methodologie », *Europ. Journal of Arts Education*, III, 2/3, 2001, pp. 54-63.

<sup>31</sup> Ainsi les organismes subventionnaires principaux du Canada (fédéral) et du Québec (provincial), reconnaissent la recherche-création comme une forme de recherche possible au sein des disciplines universitaires. Il en va de même pour les organes universitaires d'accréditation des activités de recherche de leurs professeurs et des instances de promotion. On attend toujours, cependant, une définition épistémologiquement fondée de cette activité.

Ils invoquent en particulier le fait que l'arsenal méthodologique est suffisamment fourni aujourd'hui, en particulier dans le domaine des méthodes dites qualitatives, pour satisfaire les exigences des questions de recherche les plus exotiques<sup>32</sup>. Il n'y a donc pas lieu, selon eux, de dispenser les disciplines du projet de la rigueur méthodologique à laquelle est soumis tout projet de recherche visant à obtenir la reconnaissance de la communauté internationale de la recherche scientifique «tout court».

Comme nous l'avons laissé entendre dans notre introduction, nous croyons qu'une troisième voie est possible; c'est celle de la **recherche-projet**. C'est celle que nous allons décrire dans la dernière partie de ce texte, non sans avoir au préalable résumé les insuffisances des deux premières.

Pour ce faire, nous prenons pour acquis que la seconde alternative évoquée ci-dessus est suffisamment bien connue des lecteurs pour que nous ne nous attardions pas à la détailler. Elle peut être considérée comme une option de transition mise en place par la première génération de chercheurs dans nos disciplines, en attendant que l'indispensable travail d'élaboration épistémologique soit effectué, un peu comme ce fut le cas au XXe siècle pour les sciences de la vie, d'abord, et pour les sciences anthropo-sociales, ensuite, qui ont dans un premier temps adopté les paradigmes des sciences physiques et mécaniques pour revendiquer leur scientificité. Or on a vu à quelles impasses ce type d'emprunt peut conduire (et conduit encore) tant au plan des connaissances que des interventions qu'on croit être en mesure d'en déduire. Nous croyons, et l'expérience l'a montré, que cette alternative n'a pas d'avenir pour nos disciplines en raison du cadre trop procustéen dans lequel elles se verraient contraintes. Par contre, la recherche-crédation mérite qu'on s'y attarde quelque peu, ne serait-ce qu'en raison de la faveur dont elle jouit encore en architecture et dans les disciplines du projet plus généralement.

---

<sup>32</sup> Une critique cinglante a été publiée par l'un des tenants de cette position à l'occasion de la parution d'un ouvrage didactique de C. Gray & J. Malins, *Visualising Design*, Ashgate Publ., 2004, promouvant la recherche-crédation en design. Les éditeurs de *Design Research News*, manifestement embarrassés par la question, ont hésité longtemps avant de passer commande de cette critique à T. Love pour leur rubrique mensuelle. Voir *DRS Newsletter*, XI, 5, 2006-10-25 ([www.designresearchsociety.org](http://www.designresearchsociety.org), bulletin de septembre 2006).

### La recherche-création

La recherche-création, ou ce qui s'y apparente sans en prendre nécessairement le nom, est très souvent plébiscitée, mais il faut reconnaître que les arguments invoqués en sa faveur sont pauvres et peu convaincants. Ils se résument trop souvent en l'affirmation que les pratiques créatives sont tellement étrangères à la culture scientifique que même les épistémologues les plus conciliants ne sauraient les comprendre et qu'il vaut mieux pour cela faire confiance aux seuls représentants de ces disciplines pour définir ce qui doit être considéré comme étant de la recherche et en particulier ce qui doit être exigé de la part des doctorants. Parmi les documents consultés sur ce sujet, celui de P. Gosselin et E. Le Coguiec (2006) nous semble le plus complet, sans pour autant nous satisfaire<sup>33</sup>. Voici comment ils résument la raison d'être du colloque dont est issu l'ouvrage : « L'institution universitaire se voyait accueillir en ses murs un autre type de chercheurs, des praticiens du domaine de l'art qui, tout en ayant le **sentiment** de faire de la recherche, ne se reconnaissaient pas dans les paramètres de cette activité que l'université appelle 'recherche scientifique' » (p.1, souligné par nous). Se réclamant de ce «sentiment», trop nombreux ont été ceux qui ont conclu que la faute de la non-reconnaissance incombait aux «paramètres». Un tel repli relève du solipsisme.

---

<sup>33</sup> Gosselin, P. & Le Coguiec, E. (dirs), *La recherche-création*, Montréal, PUQ, 2006. Il s'agit des comptes rendus d'un colloque qui s'est tenu à Montréal pour, précisément, mieux définir cette pratique de recherche qui, selon les directeurs scientifiques de l'événement, « s'est infiltrée, puis affirmée [...] à mesure que les disciplines artistiques s'intégraient au milieu universitaire »(p. 11). La maigreur et la redondance des références bibliographiques combinées des onze auteurs indiquent bien le vide qui entoure actuellement cette pratique et sa définition.

Nous aurions pu appuyer notre discussion sur des textes issus plus directement du domaine de l'architecture, tel par exemple celui de S. Hanrot, *À la recherche de l'architecture. Essai d'épistémologie de la discipline et de la recherche architecturales*, L'Harmattan, 2002, mais croyons que la perspective des représentants de la pratique artistique (qui inclut d'ailleurs l'architecture) met mieux en évidence la problématique qui nous occupe ici et à laquelle la recherche architecturale n'est pas étrangère. C'est pourquoi, chaque fois qu'on y lit «art», il faudrait lire «architecture» pour bien saisir les enjeux de cette problématique.

Une voie plus féconde, celle qu'ont empruntée les auteurs, est celle qui cherche à creuser ce « sentiment », à voir sur quoi il repose, à mieux comprendre les paramètres et leur raison d'être, bref à effectuer un travail d'enquête (*inquiry*) raisonné et argumenté. Ailleurs, dans l'ouvrage, on affirme que « les recherches qui ne s'appuieraient que sur des champs de connaissances régionales, qu'ils soient sociologique, anthropologique ou technologique, ne pourraient espérer atteindre la totalité de l'expérience de l'art » (M. Jean, p. 41) ce qui invite, comme nous l'avons-nous-mêmes déjà souligné, d'une part à mieux préciser la singularité de l'expérience de l'art (quoi observer, où l'observer ?), d'autre part à rechercher des méthodes d'observation et d'interprétation adéquates (comment observer, comment interpréter ?).

Tous les auteurs du recueil s'entendent sur la nécessité de bien ou mieux penser la relation entre théorie et pratique.

Les métaphores proposées sont nombreuses et parfois évocatrices (articuler, entretoiser, lier, allier, relier, mettre en écho, en reliance, en convergence, en va-et-vient), mais ne sauraient à elles seules tenir lieu d'argument épistémologique. On note néanmoins, non sans soulagement, l'effacement du modèle épistémologique dominant dans les disciplines professionnelles, celui de la **science appliquée** hérité du XIXe siècle, ce dont il y a tout lieu de se réjouir. Deux textes en particulier s'efforcent d'approfondir la question de la recherche-crédation, que les auteurs préfèrent appeler « recherche en pratique artistique ». L'une (D. Laurier, p.79) propose (enfin!) une définition très générale :

*La recherche réalisée dans le champ de la pratique artistique fait référence à l'ensemble des activités, qu'elles soient d'ordre théorique ou pratique, menées par un artiste chercheur dans le but soit de découvrir, de décrire, d'expliquer ou d'interpréter la dynamique ou la cohérence provenant d'un ensemble de données issues de son cheminement artistique. Cette recherche vise à apporter une réponse inédite à un questionnement et contribue ainsi au développement des connaissances du domaine de la pratique artistique La thèse de doctorat selon ce point de vue, est constituée d'un texte accompagnant l'œuvre rendue publique lors d'une exposition.*

L'autre (S. Fortin, p. 98), qui recommande l'ethnographie et l'autoethnographie comme méthodes de recherche, écrit :

[Les projets des chercheurs en étude et pratique des arts] visent une meilleure compréhension de leur pratique. Les études de pratiques [...] reposent sur la prémisse que la pratique artistique sera mieux comprise par la mise en relation de la pensée et de l'agir des praticiennes et des praticiens. Assurément, ces derniers possèdent des savoirs qui sont opérationnels mais implicites, ne demandant qu'à être explicités.

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'y a guère de consensus sur la définition de ce qu'est ou devrait être la recherche-crédation, ce qui n'est pas pour faciliter la tâche des candidats au doctorat et celle des directeurs de recherche dans les disciplines concernées. Ce qui est surprenant, c'est que des organismes publics qui subventionnent la recherche-crédation se contentent de la définir d'une manière qui doit faire frémir William James dans sa tombe : « La recherche-crédation, c'est ce que pratiquent les chercheurs-crédateurs » !<sup>34</sup>

L'explicitation de ces savoirs, pour l'une, le développement des connaissances du domaine de la pratique, pour l'autre, constituent donc la fameuse « contribution à la connaissance », critère d'évaluation principal de toute thèse de doctorat. On reste cependant un peu sur sa faim quant à l'identification et à l'existence de ce corpus. C'est la poïétique qui constitue en réalité la référence quasi exclusive en cette matière (voir note). Malheureusement ce qui pour R. Passeron n'était encore, il y a trente ans, que l'ébauche d'un vaste programme de recherche et un ensemble de bonnes intentions, ne semble pas avoir été repris de façon suffisamment énergique et systématique pour que nous disposions, plus d'une génération plus tard, d'un corpus de connaissances propre et articulé. Pour ce faire, il eût fallu immédiatement conduire la réflexion dans le sens indiqué par l'ouvrage évoqué ci-dessus plutôt que de se réfugier dans le solipsisme. Celui-ci représente sans conteste l'obstacle majeur à la mise en place de structures de recherche compatibles avec les exigences de la communauté internationale de recherche.

<sup>34</sup> Voir par exemple le rapport publié par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture et intitulé *Pour changer le monde de la recherche-action : un dernier virage*, mars 2003. (Consultable en ligne à [www.fqrsc.gouv.qc.ca](http://www.fqrsc.gouv.qc.ca) ).



À cet obstacle s'ajoutent celui de l'ignorance de la culture propre à cette communauté, ainsi que celui des rigidités et cloisonnements institutionnels. Admettons que l'on adopte, pour les disciplines du projet, le cadre conceptuel de la poïétique<sup>35</sup>.

Même dans cette perspective, nous ne voyons pas pourquoi il serait impossible d'exiger pour la recherche la même rigueur que dans les autres disciplines et pourquoi la structure générale d'une thèse de doctorat n'y serait pas analogue à celle des autres thèses. Et nous ne voyons pas pourquoi un tel effort devrait s'effectuer au prix du sacrifice de l'originalité des disciplines artistiques (au sens large), sans pour autant céder à la tentation d'amalgame du projet artistique et du projet de recherche. Il suffirait pour cela d'accepter que tout projet artistique ou d'architecture puisse être considéré comme un «problème» de recherche<sup>36</sup>.

Ce «problème» n'est pas donné cependant, il doit être construit par le chercheur-doctorant sous forme d'une problématique articulée, argumentée, justifiée, reposant sur la connaissance des antécédents (l'équivalent de la «littérature scientifique» pour les sciences), c'est-à-dire des artistes et des œuvres qui se sont attaqués au même problème. Une fois construite la problématique, la question de recherche de la thèse peut être posée (elle est plus restreinte que la problématique, surtout si l'on ne dispose que de 3 ans) et la façon dont on compte s'y prendre pour y répondre exposée : protocole de recherche, méthode, cadre interprétatif, etc.

<sup>35</sup> Ce qui implique de faire prévaloir la dimension créative de l'acte architectural, d'adopter une vision «héroïque» ou «romantique», très individualiste, du geste architectural. Une telle hypothèse a quelque chance de s'installer dans les programmes de doctorat en France, en raison du jeu d'influence des divers acteurs en présence. Cette hypothèse n'est pas la nôtre, pour des raisons qui seront évoquées plus loin.

<sup>36</sup> Une telle proposition est celle qu'adoptait, en particulier, László Moholy-Nagy (1895-1944) dans sa pratique et son enseignement au Bauhaus puis à Chicago et qu'il s'applique à décrire dans son autobiographie artistique, *Abstract of an Artist* (1944), publiée dans *The New Vision and Abstract of an Artist*, New York, G. Wittenborg, 1947, pp. 65-87. Nous savons qu'une telle proposition est loin de faire l'unanimité; la nôtre ne concerne pas la pratique artistique ou architecturale en général, mais bien la pratique effectuée dans un contexte de recherche scientifique, notamment de recherche doctorale.

C'est ensuite conformément à la perspective poïétique, une perspective qui privilégie fortement les problèmes relevant du **faire** et du matériau (lignes, couleur, texture, espace, lumière, forme, composition, etc.) et au sein même de la pratique (la sienne de préférence, mais éventuellement celle d'un autre) que s'effectuera la recherche, tout en prenant les précautions indispensables à toute recherche empirique. Les données ainsi recueillies devront être arrangées, analysées, interprétées, discutées et critiquées afin de pouvoir s'acheminer vers la conclusion de la thèse. Celle-ci constituera la contribution aux connaissances de la discipline dans le domaine particulier relevant de la question de recherche sélectionnée.

On ne voit guère en quoi une telle démarche serait impraticable pour les disciplines du projet. Sa réussite, dans le cadre d'une thèse, repose bien évidemment sur la rigueur avec laquelle le problème particulier est transformé en problématique générale, sur la force argumentative avec laquelle celle-ci est justifiée à l'égard de l'avancement actuel de la discipline, sur la bonne connaissance des enjeux méthodologiques soulevés par le protocole de recherche mis en place et enfin, sur la validité et la généralisabilité des conclusions tirées à partir du raisonnement sur le cas singulier que constitue tout projet artistique ou architectural<sup>37</sup>.

### La recherche-projet

Nous ne croyons pas souhaitable de restreindre la recherche dans les disciplines du projet à la recherche-crédation (voir note). Ce que nous lui reprochons, ce n'est ni la volonté de placer le projet de conception au centre du projet de recherche (l'idée de recherche **par** le projet), ni celle de réclamer pour les disciplines du projet un statut épistémologique propre (le pragmatisme philosophique est le cadre tout indiqué à cette fin), mais plutôt sa tendance à réduire l'acte de projet à la dimension et à la phase créative de l'acte de projet, ce qui a pour conséquence de tourner la partie réflexive du projet de recherche trop exclusivement sur le monde intérieur du chercheur.

<sup>37</sup> On pourra comparer et contraster cette ébauche avec les propositions que S. Hanrot (voir note 16) expose, de façon bien plus détaillée qu'il n'est possible ici, dans ses chapitres intitulés «Critères de scientificité» (pp. 113-120) et «Le Cadre épistémologique» (pp. 139-45), repris à l'Annexe 3 (pp. 235-37).

Comme l'indique son étymologie, la poïétique raisonne dans le domaine du faire<sup>38</sup> ; c'est, écrit J. Maritain à propos de l'art médiéval, «une bonne méthode raisonnée de production». Dans l'*Éthique à Nicomaque*, Aristote distingue le faire/produire (*poiësis*) de l'agir (*praxis*), ceux-ci étant, avec le penser/contempler (*epistèmè*), les trois activités principales de l'être humain. La distinction entre faire et agir, reprise et considérablement élaborée par H. Arendt, nous apparaît extrêmement féconde pour cadrer l'acte architectural<sup>39</sup>. En effet, considérer cet acte non seulement comme un faire, mais aussi comme un acte politique (au sens d'Aristote), dans sa dimension anthropologique et sociale et, de surcroît, comme le lieu par excellence où doit s'effectuer le travail réflexif indispensable à l'amélioration de la pratique, voilà un élargissement que nous croyons nécessaire pour, d'une part, rendre compte de la complexité réelle de la pratique architecturale contemporaine et des défis qui l'attendent dans l'avenir, et d'autre part, enrichir le corpus d'objets sur lequel est susceptible de porter la recherche architecturale et à la connaissance duquel celle-ci a pour tâche de contribuer.

Tel qu'annoncé auparavant, nous n'évoquerons ici que les conséquences méthodologiques qui découlent d'une telle perspective épistémologique.

<sup>38</sup> Dans sa thèse soutenue en 'Arts appliqués', S. Sagot cite R. Conte : « Toute notre force de plasticiens-enseignants-chercheurs (et d'une certaine façon notre faiblesse), se situe dans cet incessant et intime commerce du **faire-créeur** et du penser » (p. 133, souligné par nous; extrait de « Pour un journal externe », in Château, D., *Les arts plastiques à l'Université*, Aix-en-Provence, Publ. Univ. de Provence, 1993, p. 57). S. Sagot, *Design et matériau; la création entre plastique industrielle et pratiques buissonnières*, thèse de doctorat, Université De Toulouse le Mirail, 2005. Les expériences de recherche-crédation considérées comme exemplaires par la Délégation aux arts plastiques, insistent sur la dimension presque artisanale du projet de conception et la confrontation pratique avec le matériau (verre, terre, bois, polymères, etc.).

<sup>39</sup> La distinction est effectuée par Aristote en I, 1, 1094 et VI, 4, 1140a. Nous utilisons la récente traduction de R. Bodeüs (Paris, Flammarion, 2004). Arendt, H., *Conditon de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983 (éd. angl. orig. : 1958). Sur la fécondité de la distinction *poiësis/praxis* pour l'architecture, voir Bousbaci, R. & Findeli, A. « More acting and less making: a place for ethics in architecture's epistemology », *Design Philosophy Papers*, 04, 2005, 10p. (n.p., éd. numérique seulement).

Adopter, pour les disciplines du projet donc pour l'architecture, le cadre théorique et conceptuel de la *praxis*, autrement dit considérer que l'activité de projet relève de la philosophie pratique (ou éthique) et non plus seulement d'une pratique créative, implique que la méthode la plus indiquée pour conduire la recherche possède les caractéristiques suivantes :

- elle est ancrée dans le projet, elle s'appuie donc sur une situation singulière visant à modifier le cours des choses
- elle est empirique et doit permettre d'observer tant le monde extérieur sur lequel porte le projet que le monde intérieur des acteurs du projet (intentions, valeurs, attentes, etc.)
- elle se livre à un travail réflexif «en action» et interprétatif «hors action»
- elle conduit, à partir de l'étude du cas singulier, à des conclusions aussi générales que possible au triple plan de la théorie, de la pratique professionnelle et de l'enseignement.

Cette approche de recherche, nous l'avons appelée la **recherche-projet** (*project-grounded research*). Les méthodes évoquées sont supposées connues des lecteurs ayant une expérience de recherche. Les références sont trop nombreuses, surtout en langue anglaise, pour être mentionnées ici<sup>40</sup>. L'expression anglaise «*project-grounded research*» choisie pour rendre «recherche-projet», renvoie à la méthode de théorisation ancrée dont A. Laferrière nous offre une synthèse comparative fort utile<sup>41</sup>.

Afin de mettre en relief le particularisme épistémologique encadrant la recherche-action, on désigne parfois, après C. Argyris, par «science-action» l'intention scientifique présidant à ce type de recherche. Y. St-Arnaud effectue des distinctions utiles dans *Connaître par l'action*, Montréal, PUM, 1992.

<sup>40</sup> Esquissée par A. Findeli dans « La recherche en design. Questions épistémologiques et méthodologiques », *Int'l Journal of Design and Innovation Research*, 1, 1, 1998, pp. 3-12, la méthode est décrite plus substantiellement dans « Die projektgeleitete Forschung: Eine Methode der Designforschung » in R. Michel (dir.), *Erstes Design Forschungssymposium*, Zurich, Swiss Design Network, 2005, pp. 40-51. La version française, « La recherche-projet : une méthode pour la recherche en design », est accessible sur [www.din.umontreal.ca/findeli.html](http://www.din.umontreal.ca/findeli.html).

<sup>41</sup> A. Laferrière dans « La théorisation ancrée (grounded theory) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées », in J. Poupard et al., *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, 1997, pp. 309-340.

La recherche-projet résulte, ainsi que la terminologie qui la désigne, d'une transposition aux disciplines du projet des principes de la recherche-action, mais aussi de la théorisation ancrée, de l'ethnométhodologie et de la phénoménologie, transfert qui tient compte de la particularité des situations et des terrains propres à nos disciplines<sup>42</sup>.

On sait que la recherche-action a été développée en psychologie sociale et qu'elle a surtout été mise en œuvre dans les recherches en travail (ou service) social, en sciences de l'éducation, en sociologie critique et en action communautaire. Si elle a connu quelques applications en urbanisme dans le contexte des luttes urbaines, elle n'a pas ou peu été appliquée dans les disciplines du projet qui, pourtant, constituent un terrain tout indiqué pour cette approche. Ce qu'indique la terminologie recherche-projet, c'est une ouverture de la recherche-action au phénomène du projet de conception d'une part, mais aussi une volonté de se dégager des pesanteurs d'une orthodoxie méthodologique toujours possible, même dans ce domaine. Ainsi, on pourra accepter, par exemple, une participation du chercheur moins active dans son terrain d'observation que ne le préconise la recherche-action, à condition bien entendu de justifier ce retrait par un parti méthodologique argumenté; on n'exigera pas non plus systématiquement de la part du chercheur qu'il adhère aux principes habermassiens du projet «critique» de la recherche-action, même si on en reconnaît à l'occasion la pertinence.

Comme les principes généraux de la recherche-projet ont déjà été exposés ailleurs (voir note), nous entreprenons, pour conclure, de les illustrer sur le cas concret qui nous occupe dans ce rapport de recherche.

---

<sup>42</sup> En français, on se contentera du *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* préparé sous la direction d'Alex Mucchielli (Armand Colin, 1996) pour des définitions succinctes et on s'orientera vers les nombreux sites web désormais consacrés à ces méthodes. Un excellent tour d'horizon est proposé par C. Baribeau (dir.) dans *La recherche-action. De Kurt Lewin aux pratiques québécoises contemporaines*, numéro spécial de la *Revue de l'association pour la recherche qualitative*, VII, aut. 1992.

## La recherche-projet en action

Voyons comment nous situons notre projet de recherche « Quête interdisciplinaire des identités de lieux sur le grand territoire Gier-Ondaine, dans le cadre que nous venons de mettre en place. Par souci de cohérence avec notre positionnement, nous choisissons de présenter ici notre étude comme s'il s'agissait du projet de recherche d'un candidat au doctorat, ce qui nous permettra par la même occasion de rendre plus concrets les principes généraux de conception et de structuration d'un projet de thèse tels qu'exposés ci-dessus à la fin du paragraphe consacré à la recherche-création. On verra ainsi en quoi ces principes -formels- sont généraux (il s'agit en fait de la structure logique et rhétorique de preuve d'une démonstration scientifique) et pourquoi, par conséquent, ils sont applicables également à la recherche-projet.

### **Étape 1. Introduction : situation, problématique, cadre conceptuel, cadre(s) théorique(s), question de recherche.**

En recherche-projet, on s'applique à bien distinguer le projet de recherche (volet scientifique ou théorique) du projet de conception, en l'occurrence d'architecture (volet pratique). À chacun de ces projets correspond un volet de la problématique générale, en d'autres termes de la 'commande' qui va conduire au projet de thèse. L'objectif du volet scientifique est, comme nous l'avons vu, de contribuer au corpus d'une théorie générale du projet de conception architecturale ; il est central à la thèse et c'est sur cette contribution que celle-ci sera jugée. L'objectif du volet pratique (architectural) est bien entendu, comme c'est toujours le cas, de répondre à une commande 'réelle', provenant du monde extérieur. Sans sa présence comme support de la réflexion théorique, la thèse est impraticable. Deux cas de figure se présentent, exigeant chacun un traitement adéquat, selon que la problématique de la thèse est 'exogène' ou 'endogène'.

a) Problématisation exogène, 'bottom-up' ou 'par voie externe'. On s'aperçoit que le plus souvent, c'est la commande architecturale qui est première. Les candidats au doctorat sortent en effet de leurs études d'architecture ou, parfois, de plusieurs années de pratique professionnelle et sont porteurs de questions surgies sur le terrain de la pratique. Le premier travail du candidat et du directeur de thèse consiste alors à transformer un problème formulé en termes architecturaux en une question scientifique relevant du corpus théorique de la discipline.

C'est là l'objet de la problématisation, étape cruciale. Notons que l'on peut se contenter, pour démarrer, d'une problématique tracée à gros traits qui, par le processus très bien décrit en théorie, se précisera à mesure que progresse la recherche. La structure générale du projet de thèse n'est pas linéaire, en dépit de ce que pourrait laisser entendre son découpage en «étapes». Il s'apparente davantage à la pratique de l'ingénierie concurrente, et les cinq étapes décrites ici ne sont distinguées que pour fins analytiques. Les processus intellectuels qui leur correspondent ne s'enchaînent pas de façon linéaire, mais sont susceptibles d'être activés tout au long de la démarche de recherche; celle-ci est en effet «organisée» par le champ du projet de thèse (comme on dit «un champ magnétique») qui lui confère une cohérence analogue à celle d'un système complexe dans lequel tous les éléments (ici les étapes) sont en interrelations mutuelles: modifier l'un des éléments a des répercussions potentielles immédiates sur les autres. Ce n'est que lorsqu'on s'achemine vers la conclusion et la rédaction qu'une certaine irréversibilité du processus se met en place et que les éléments du système (question de recherche, méthodologie, matériel recueilli, interprétation, etc.) vont se trouver stabilisés.

b) Problématisation endogène, 'top-down' ou 'par voie interne'. Il peut arriver que la problématique de recherche soit issue de questions scientifiques laissées en suspens par l'état d'avancement des recherches dans la discipline. C'est le cas pour des laboratoires de recherche ayant déjà derrière eux plusieurs années d'expérience et plusieurs projets à leur actif et qui, pour cette raison, ont commencé à construire et à consolider leur propre tradition de recherche. Dans ce cas, le travail du candidat et du directeur consiste à repérer un terrain suffisamment fécond pour que la question de recherche interne à la discipline puisse faire l'objet d'une recherche-projet. Mais là encore, la formulation de la question de recherche subira des métamorphoses parfois importantes, dès que les premiers séjours sur le terrain, c'est-à-dire dans une équipe de projet architectural, seront effectués.

Laquelle des deux situations est la plus souhaitable ? La préférence des candidats va pour la première car la culture du projet d'architecture les a orientés vers des attitudes où l'affirmation individuelle et l'originalité sont privilégiées. Ils souhaitent donc fortement être eux-mêmes à l'origine de leur problématique de recherche.

La seconde est plus recommandable dans l'hypothèse d'un doctorat en trois ans (il est reconnu que la seule mise en œuvre d'une recherche-action ou d'une théorisation ancrée prend au minimum deux ans), car elle fait l'économie d'une grosse partie du travail de problématisation. Elle peut sembler priver l'apprenti-chercheur d'une expérience pédagogique essentielle et d'une réflexion épistémologique salutaire, mais à y regarder de plus près, elle ne le dispense pas pour autant de l'effort d'appropriation d'une problématique léguée par le directeur de recherche, expérience tout aussi salutaire.

Dans notre cas, c'est la commande externe qui a démarré le processus de recherche. Elle est l'initiative, dans un premier temps, de la DDE-Loire qui projette de requalifier l'autoroute A47, l'une des plus anciennes de France, reliant Firminy à l'agglomération lyonnaise par les vallées de l'Ondaine et du Gier. Un second projet, encore à l'étude et conduit par la DRE (direction régionale de l'Équipement), prévoit le doublement de cette voie par un tronçon neuf, l'A45, situé (si le projet se concrétise) plus au nord, dans les Monts du Lyonnais. Déterminé à minimiser les impacts de ces équipements sur la qualité paysagère du territoire mais aussi d'inclure le plus possible les habitants du territoire dans le projet de requalification, le maître d'ouvrage (la DDE Loire) s'engage à innover en mettant en place un projet qu'il résume par les termes «autoroute design». Peu de temps après la tenue d'un colloque-atelier destiné à construire la problématique générale de ce projet extrêmement complexe (par l'échelle du territoire concerné mais aussi par les enjeux sociaux, environnementaux, techniques, urbanistiques, paysagers, archéologiques, etc.), s'est greffée sur la commande 'externe' la commande 'interne'. Celle-ci émane de l'appel à proposition du BRAUP, publié en 2005 sur le thème «Art, architecture et paysages», qui a permis de cristalliser une initiative déjà entreprise pour former une équipe multidisciplinaire de recherche prenant appui sur le projet de la DDE. Toutes les conditions étaient ainsi réunies pour configurer le tout sous la forme d'une recherche-projet. Son ampleur et les perspectives qu'elle ouvrait ont immédiatement permis d'accueillir des acteurs supplémentaires, tant pour le projet de conception (un souci de requalification et de préservation des espaces industriels désaffectés s'est ajouté à la commande) que pour le projet scientifique (de nouvelles disciplines universitaires se sont jointes à l'équipe).



La complexité et l'envergure d'un tel projet aurait permis d'accueillir plus d'un doctorant (en réalité il n'y en a eu aucun, ce qui se fait durement sentir...). Mais supposons qu'il y en ait un, comme notre scénario le prévoit. Il incombe à ce stade-ci au doctorant, avec l'aide et la collaboration étroite du directeur, de s'appropriier le projet et d'en prendre la direction. Pour cela, il se distancie de sa propre culture professionnelle (d'architecte) et par là même de la perspective du maître d'ouvrage, dont le rôle habituel n'est pas de passer des commandes sous la forme de projets de **recherche** (nous avons souligné que le cas de la R&D, à savoir de la recherche **pour** le projet, était exclu pour un doctorat). L'apport du directeur de recherche est ici déterminant, car c'est lui qui, en principe, a accès au réservoir de problématiques de recherche potentiellement fécondes susceptibles d'être échafaudées sur le cas singulier qui se présente.

Dans le cas qui nous retient ici, les problématiques potentielles sont assez nombreuses en raison, encore une fois, de la complexité de la situation. Notre intérêt pour les questions paysagères - dont nous nous assurons qu'il est partagé par le doctorant - nous oriente vers ce domaine particulier des disciplines du projet. Parmi les questions actuelles les plus brûlantes dans ce domaine figurent celle des critères d'évaluation des qualités paysagères d'un territoire et celle de l'opposition entre jugements experts et non experts, donc de la place qu'il convient de réserver à l'avis des habitants (les «non experts») dans les projets ayant pour but ou pour effet de modifier leur paysage quotidien ou occasionnel. C'est dans cette direction que s'orientera désormais notre question de recherche. Elle nous apparaît d'autant plus légitime qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de projet **intégré** de paysage sur ce vaste territoire. Par contre, le territoire est sollicité et convoité par plusieurs porteurs de projets, publics et privés, aux intentionnalités diverses et parfois conflictuelles. Parmi ces intentionnalités, celle des habitants nous semble négligée. C'est sur elle que portera notre question de recherche. Nous partirons du point de vue que l'habitant possède sa propre expertise (celle, précisément, d'habiter), mais que celle-ci n'est pas reconnue et par conséquent guère explicitée, sinon parfois sous forme revendicative.

Elle est tacite, elle se dit 'en-action', mais n'est pas muette pour autant. Ce sera la tâche du chercheur de la faire parler, de l'articuler ensuite, en en manifestant le sens, puis de l'introduire dans le projet porté par le(s) maître(s) d'ouvrage<sup>43</sup>.

Cette façon de construire la question de recherche met en œuvre, on le voit, un cadre conceptuel et/ou théorique particulier, une perspective qu'il s'agit pour le candidat-chercheur d'explicitier ; pas nécessairement d'entrée de jeu (la tâche est ardue et il n'en possède pas toujours les moyens) mais, à mesure que progresse la recherche, par un travail parallèle de familiarisation avec les questions épistémologiques, philosophiques et théoriques qui se posent dans les milieux de la recherche scientifique concernés. Dans notre cas, nous optons pour un parti anthropologique (au sens philosophique du terme) qui considère les destinataires des projets de conception, les habitants, non pas comme des consommateurs ou même des usagers (au sens où l'entend Bernard Stiegler), mais comme des acteurs animés par un projet (le projet d'habiter le monde, leur monde et/ou un projet de vie plus global encore), susceptibles d'émettre des jugements sur la qualité paysagère de leur cadre de vie et soucieux de le voir s'améliorer. Nous privilégions donc le registre éthique du modèle général (Fig. 2) et nous intéressons aux acteurs davantage qu'au processus ou au produit, ce qui après tout est cohérent avec l'anthropologie implicite de la recherche-action. Notre cadre conceptuel emprunte par ailleurs à celui de la recherche contemporaine en paysage, ainsi que pour une bonne part à la modélisation des systèmes dynamiques complexes; il s'enrichit au passage des concepts qu'utilisent les chercheurs de l'équipe représentant les autres disciplines scientifiques sollicitées sur le projet (sociologie, géographie, histoire, communication). On comprend - mais est-il même nécessaire de le souligner ? - que la recherche dans les disciplines du projet ne saurait se passer de l'interdisciplinarité.

<sup>43</sup> Pour une perspective sociologique sur cet aspect de notre projet de recherche, voir Pichon, P., «La prise en compte des compétences des habitants et des usagers dans les projets urbains», communication au colloque du PUCA «Citoyenneté urbaine», atelier «Espaces publics, projets urbains, modes de participation citoyenne», Paris, 6 juillet 2006. Voir aussi la contribution du CRESAL (rédigée par Loïc Langlade), en annexe.

### Étapes 2 et 3. Protocole de recherche et méthode (2); mise en œuvre (3).

La question de recherche du doctorant est désormais suffisamment bien cadrée (est-elle formulée avec précision ?) et justifiée (est-ce une bonne question ?) pour qu'il puisse se demander comment il compte y répondre, c'est-à-dire quel type de dispositif méthodologique il compte mettre en œuvre. Dans ce cas, pas d'hésitation : ce sera la recherche-projet. Mais comment savoir si la méthode se prête à notre question ? Eh bien, parce que notre question de recherche est proprement architecturale et qu'elle a donc été construite en conséquence<sup>44</sup>. La question générale « Quel est le projet de paysage porté par les habitants du territoire ? », si l'on souhaite la traiter en recherche-projet, implique que le chercheur s'intègre à des groupes d'habitants porteurs d'un projet de paysage sur tout ou une portion de ce territoire. Les groupes existent déjà, parfois, dans le cadre d'associations diverses ; sinon, il s'agit de les former et de les mettre en situation de projet. C'est là que la compétence professionnelle préalablement acquise par les chercheurs (ils ont tous une expérience pratique du projet de conception, c'est une condition à l'inscription au doctorat) s'avère précieuse, car leur maîtrise des outils et de la culture du projet leur permet de mettre ces dernières au service du protocole de recherche. De véritables ateliers de conception sont mis en place dans les mairies, les écoles, les maisons de la culture et autres lieux communautaires où, sous la conduite du chercheur, les habitants produisent du projet. La perspective pragmatiste que nous adoptons montre en effet que ce que C. Argyris et D. Schön nomment la théorie proclamée («*espoused*») diffère en général de la théorie en acte («*in use*»)<sup>45</sup> ; or c'est cette dernière et non l'autre qui rend compte de nos actions dans le monde et qui finissent par le transformer (ou non). Les méthodes de recueil de données habituelles, par entrevue et questionnaires, n'accèdent qu'à la première (nous disons ce que nous croyons faire quand nous agissons) et non à la seconde (nous ne faisons pas ce que nous disons alors que nous croyons le faire)<sup>28</sup>. La « mise en projet » de nos croyances et de nos convictions a pour effet de les révéler.

<sup>44</sup> Pour J.-L. LeMoigne qui s'appuie sur J. Piaget, l'épistémologie comprend la gnoséologie (quel est mon objet de connaissance?) et la méthodologie (comment puis-je l'observer?). Ainsi est indiqué, nous semble-t-il, qu'on ne saurait dissocier la construction de la question, de la recherche des moyens pour y répondre.

<sup>45</sup> Argyris, C. et Schön, D. *Theory in practice : increasing professional effectiveness*, San Francisco, Jossey-Bass, 1974.

Ainsi, c'est bien la recherche-projet qui commande la posture méthodologique adéquate pour aborder les études de terrain, et qui consiste à 'engager' dans la pratique le questionnement théorique du chercheur. Elle ne fournit pas pour autant tout l'outillage méthodologique nécessaire, et c'est là qu'une interdisciplinarité véritable s'avère nécessaire (le 'inter-' résulte de la posture 'engagée' et est garantie par la vertu 'organisante' du projet). Selon les exigences de l'observation, elles-mêmes découlant de la question de recherche adoptée, on sollicitera l'une ou l'autre technique d'observation (ou plusieurs si l'on souhaite trianguler), par conséquent l'une ou l'autre (ou plusieurs) discipline scientifique maîtrisant la ou les techniques préconisées et se reconnaissant dans la question de recherche adoptée. Dans notre cas, ce sont la sociologie ou la psychologie sociale, la géographie (humaine et physique), les sciences de la communication, les sciences de l'ingénieur, l'architecture de paysage et l'histoire (patrimoine industriel) qui sont requises pour enrichir le projet de recherche. Il s'agit, pour notre chercheur en architecture, de savoir faire appel aux expertises pertinentes et d'apprendre à passer une commande scientifique, compétences qu'il a acquises, en principe, lors de sa première année de formation doctorale au sein des séminaires d'initiation à la recherche. Ces aspects sont importants pour éviter un effet d'éclatement disciplinaire centrifuge lors duquel chaque champ disciplinaire tendra à s'appropriier la problématique conformément à ses structures paradigmatiques internes. La tâche est analogue, sur le plan scientifique, à celui de la maîtrise d'œuvre sur le plan de la pratique professionnelle. La contribution du directeur de recherche est - doit-on le souligner? - déterminante à ce stade-ci.

Un second candidat au doctorat pourrait effectuer le même type de travail sur les projets portés par les autres acteurs et leurs maîtres d'ouvrages qui eux aussi, après tout, «habitent» et investissent le territoire. Comme précédemment, l'adoption de la recherche-projet conduirait le chercheur à s'intégrer à une équipe de projet afin de saisir de l'intérieur et dans l'action comment s'exprime le projet de paysage correspondant. Là encore, ce n'est pas un ethnologue que l'on envoie étudier, par «observation participante», un groupe culturel particulier (celui de la DDE Loire par exemple), mais, conformément aux principes de la recherche-action, un praticien compétent susceptible de contribuer au travail de l'équipe, sans pour autant oublier son objectif de recherche. Et là encore l'interdisciplinarité sera de mise.

L'expression « projet intégré de paysage » qui figure dans le titre de notre projet de recherche indique que ce projet d'aménagement paysager, s'il existe un jour, résultera de la dynamique synergique et conflictuelle des divers projets singuliers portant actuellement sur le même territoire, nous y revenons dans le chapitre suivant. Quels qu'en soient un jour, le cas échéant, le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre, on comprend que le chercheur ou l'équipe de recherche qui auront passé plusieurs années sur ce terrain sont appelés à travailler en collaboration avec eux, sous la forme désormais consacrée de « l'accompagnement scientifique ». Il se livre donc, non pas à une théorie **appliquée**, mais à une théorie **située**, une **théorisation-en-projet**.

#### **Étapes 4 et 5. Interprétation et discussion (4); conclusion (5).**

La logique propre aux deux dernières étapes de notre doctorat fictif ne seront pas détaillées comme les précédentes, parce qu'elles ne présentent pas d'originalité particulière comparativement aux autres démarches possibles. En effet, comme pour tout projet de recherche doctorale, il convient d'interpréter les observations et les matériaux recueillis dans le but d'explicitier le modèle ou la contribution théorique qui en découle; d'indiquer les limites de validité du modèle théorique en regard de ce qu'autorise le protocole adopté (validités interne et externe, fiabilité, robustesse, etc.) ; enfin de conclure à l'égard tout d'abord de la question posée (y ai-je répondu?), ensuite des conséquences qu'auront les connaissances ainsi produites tant sur le **corpus théorique** de la discipline que sur la **pratique** professionnelle et sur la **formation** des praticiens et des chercheurs. On pourra donc se reporter aux nombreux ouvrages de méthodologie de la recherche qui tous traitent de ces questions. Le projet de recherche actuel n'est pas encore suffisamment avancé, par ailleurs, pour que nous nous avançons à raisonner sur des matériaux fragmentaires et des interprétations qui n'existent pas encore. On s'attend bien entendu à des conclusions sur les deux volets de la commande qui est à l'origine de la recherche. Au plan scientifique, nous (ou le doctorant fictif) exposerons, par exemple, en quoi la mise en évidence du projet des usagers modifie la conduite d'un projet d'aménagement ; quels sont les éléments caractéristiques du projet de paysage des habitants et en quoi il se distingue du projet de paysage des experts.

Il s'agira également de regarder si un projet d'aménagement conduit en mode de co-design exige la mise en œuvre d'un processus de conduite de projet particulier, non encore repéré dans la littérature; etc. Au plan opérationnel, nous serons éventuellement appelés à «accompagner» ou à intégrer l'équipe du (des) projet(s) d'intervention sur ce territoire, si de tels projets voient le jour.

---

Nous avons posé qu'il existait une façon « architecturale » de voir, d'interpréter et de comprendre le monde et que le concept de projet y jouait un rôle central. Qu'il importait de caractériser cette façon de manière rigoureuse et de mettre en évidence quels pouvaient être l'intérêt et les limites d'un regard qui considère le monde comme un projet et non seulement comme un objet à connaître. Nous en avons conclu que le projet d'architecture pouvait faire partie intégrante de tout doctorat en architecture à condition de bien spécifier son rôle dans le projet de recherche. S'il se trouve au centre de la recherche doctorale, comme c'est le cas en recherche-crédation, on aboutit à une vision réductrice du projet architectural. Si on le considère comme un support méthodologique, comme le préconise la recherche-projet, alors l'effort de la recherche doctorale sera canalisé vers la production de connaissance sur l'objet central de la discipline d'architecture, le projet, c'est-à-dire vers une contribution à une pragmatique générale du projet.

Dans notre introduction, nous avons soulevé la question précise suivante : que devient le projet de conception au sein du projet de recherche ? Nous avons vu que la recherche-projet exigeait que soit trouvé ou créé un projet de conception pour fournir un terrain d'observation au projet de recherche. Il en résulte que le doctorant s'engage, non seulement envers la communauté de recherche de sa discipline et, s'il a du talent, envers la communauté de recherche élargie, mais aussi envers le maître d'ouvrage et/ou le maître d'œuvre du projet de conception auquel il s'intègre. À l'égard du premier engagement, il est tenu de soutenir une thèse et nous avons indiqué ici la structure argumentative, et par conséquent opératoire, de celle-ci.

Nous avons vu qu'il n'y avait pas de raison qu'elle s'écarte, par sa forme ou sa structure, de celle adoptée généralement dans les autres disciplines et que l'originalité propre et réelle des disciplines du projet devait s'exprimer dans les contenus : problématisation, cadre épistémologique, méthodologie, finalités de la recherche. Quelle est la place du projet de conception dans ce dispositif ? Si, comme on vient de le rappeler, il figure au centre d'une thèse de recherche-crédation, en recherche-projet il est renvoyé en annexe de la thèse, comme il convient pour tout support documentaire de type méthodologique. Il en est ainsi car dans la salle de soutenance, c'est à la communauté de recherche que l'on s'adresse, en adoptant le langage qui lui est propre. Mais il en va autrement à l'extérieur, sur le terrain. Là, on s'attend à ce que le projet de conception soit infléchi du cours qu'il aurait pris sans la contribution de ce nouveau type de praticiens, les praticiens-chercheurs éclairés par le travail réflexif accompli dans le cours et sur le projet de recherche. Du moins peut-on le souhaiter.

## Le grand territoire autoroutier Gier-Ondaine

La caractéristique la plus marquante pour l'histoire et la géographie de notre terrain est qu'il est traversé, à l'est de Saint-Etienne, par la ligne de partage des eaux. Avec la richesse du sous-sol houiller – autre caractéristique de notre terrain –, cette donnée va en grande partie déterminer le destin industriel du territoire que nous avons choisi d'étudier : à l'est, le bassin versant via le Gier nous emporte vers les eaux du Rhône et de la Méditerranée, à l'ouest via l'Ondaine vers la Loire et l'océan Atlantique. Pour autant, la raison majeure qui nous a conduits à choisir comme emprise territoriale les vallées du Gier et de l'Ondaine, c'est à dire un territoire d'environ 70 kms de longueur allant de Givors à Firminy, c'est en réalité la présence continue sur ce segment de l'autoroute A47.



Entre industrie et patrimoine naturel (clichés A. Coste)

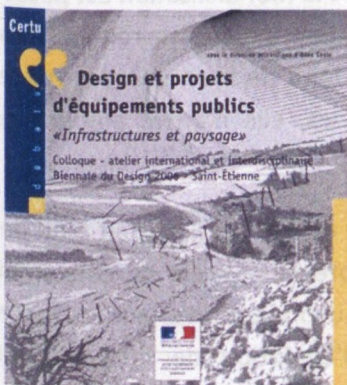
La deuxième raison de notre choix de délimitation du territoire était la coïncidence de cette emprise autoroutière avec le périmètre administratif de Saint-Etienne Métropole, du moins jusqu'à hauteur de Rive-de-Gier à l'est (ensuite on change de département pour passer dans le Rhône).

La troisième raison est, elle, historique et s'appuie sur l'histoire industrielle du bassin stéphanois dont l'expansion se fait simultanément dans le Gier et dans l'Ondaine. C'est cette troisième raison qui nous a conduits à pousser notre emprise jusqu'à Givors. Extension de notre emprise territoriale par ailleurs cohérente avec le cours du Gier qui nous conduit jusqu'au Rhône (ce qui rattache historiquement Givors à Saint-Etienne même si, aujourd'hui, cette commune est intégrée au Grand Lyon et a opéré un changement radical dans sa politique territoriale). Tous ces facteurs sont évidemment étroitement liés, comme nous le montre l'histoire industrielle du bassin<sup>46</sup>.

Du point de vue géographique notre terrain présentait un profil très général assez constant : un couloir est/ouest, avec une urbanisation de fond de vallée liée au développement industriel et aux infrastructures de transport très présentes et juxtaposées longitudinalement ; des coteaux nord et sud avec les contreforts des Monts du Lyonnais puis du Forez et le Massif du Pilat.

<sup>46</sup> Le récent ouvrage *L'héritage industriel de Saint-Etienne et de son territoire. 100 sites en enjeu* (textes de Philippe Peyre, photographies de Florian Kleineflenn), fournit un cadre historique très précis du territoire qui nous occupe.





Couvertures des actes des deux colloques-ateliers de Saint-Etienne « Design et projets d'équipements publics » (2004 et 2006), cf. note 38.

Enfin, il nous avait semblé pouvoir mettre en évidence une constante liée à la situation locale : une double essence ville/campagne et une double culture industrielle/rurale, héritée des pratiques ouvrières des siècles derniers.

En dehors des conclusions apportées par nos propres travaux, que nous exposerons en détail plus loin, nous avons soumis cette délimitation générale à divers évaluations sur la base de travaux externes. Nous confrontons ainsi notre périmètre aux études préalables de l'Agenda 21 local de Saint-Etienne Métropole ; les études liées à l'élaboration de la directive territoriale d'aménagement (DTA) de l'aire métropolitaine lyonnaise ; l'atlas industriel élaboré par le Site Couriot Musée de la Mine sous l'égide de la Ville de Saint-Etienne ; les études paysagères conduites par la DIREN Rhône Alpes sur l'ensemble de la région et par François Chomienne, à la demande d'Epures, sur le territoire de Saint-Etienne Métropole. Nous allons ici les passer en revue et en mettre en évidence les convergences et les divergences.

### Un grand territoire autoroutier ?

Ce projet a vu le jour d'abord parce qu'il s'est trouvé à la croisée des préoccupations de multiples partenaires, tant du côté des maîtres d'ouvrage que du milieu universitaire stéphanois. De ce point de vue, la première édition du colloque-atelier « Design et projets d'équipements publics » a été un facteur déclenchant. Organisée en novembre 2004 à l'initiative d'Olivier Frérot, alors directeur départemental de l'Équipement de la Loire et préoccupé par la nécessaire mais très complexe « réparation » de l'autoroute A47<sup>47</sup>, et conçue scientifiquement par Alain Findeli, cette manifestation a soulevé les questions dont nous traitons ici et a suscité la mobilisation transdisciplinaire et interprofessionnelle qui anime le projet<sup>48</sup>.

<sup>47</sup> Sur la démarche « Autoroute-Design », voir Masbougi A. et de Gravelaine F., *Construire un projet de ville. Saint-Etienne « in progress »*, Paris, le Moniteur, 2006, chapitre 3 « Une ville en débats ». Voir aussi brochure DDE pour la Biennale 2006, jointe en annexe.

<sup>48</sup> Les actes de cette manifestation sont disponibles : Findeli A. (dir.), *Design et projets d'équipements publics*, collection « Débats », Lyon, CERTU, 2006. La deuxième édition du colloque-atelier, dont le programme était cette fois centré sur le rapport « infrastructures et paysage », s'est tenu à Saint-Etienne les 20 et 21 novembre 2006 (actes publiés aux mêmes éditions avec le sous-titre « Infrastructures et paysage », sous la direction d'Anne Coste, février 2008).

Revenons un court instant sur l'histoire stéphanoise :

*Pour assurer la reconversion industrielle et affirmer la volonté polarisatrice des équipements tertiaires, c'est [...] pendant ces années [1953/1974] que l'on chercha à résoudre le problème sans cesse récurrent de l'enclavement en construisant un remarquable réseau de voies rapides avec tout d'abord l'autoroute A47 (Firminy à Givors)...<sup>49</sup>*



Figure a : Projet d'aménagement de l'OREAM, carte en annexe du Schéma d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine Lyon - Saint-Etienne - Grenoble, 1971 (publiée dans *Cartes & plans*).



Figure b : Périmètre de la Directive Territoriale d'Aménagement de l'aire métropolitaine lyonnaise (2005), document DRE Rhône-Alpes, service « Aménagement et transports ».

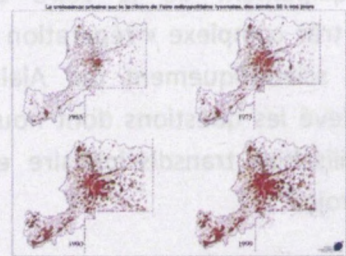


Figure c : Croissance urbaine sur le territoire de la Directive Territoriale d'Aménagement de l'aire métropolitaine lyonnaise (2005), document DRE Rhône-Alpes, service « Aménagement et transports ».

Il s'agit là du tracé que nous pouvons observer sur le Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne - Grenoble en 1971 (figure a). Le désenclavement de Saint-Etienne : voilà aujourd'hui de nouveau l'argument mis en avant par les promoteurs de l'A45. Pour un diagnostic très poussé sur ce territoire, nous renvoyons le lecteur aux études de la directive territoriale d'aménagement de l'aire métropolitaine lyonnaise (figure b). Remarquons au passage l'évolution des logiques territoriales entre 1971 (aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne - Grenoble) et 2005 - aire métropolitaine lyonnaise). Grenoble a disparu géographiquement (pour se forger un destin davantage tourné vers l'arc alpin) mais Saint-Etienne a disparu sémantiquement : la mondialisation est passée par là et l'enjeu est cette fois, comme indiqué clairement dans l'introduction de la DTA 2005, de faire de Lyon une des toutes premières mégapoles européennes, elle n'arrive aujourd'hui « qu' » en vingtième position.

Notons également que sur la carte de 1971, s'il existait bien des « zones agricoles périurbaines protégées », cela ne concernait pas notre terrain. De fait, nous pouvons observer sur les cartes de la DTA actuelle (figure c) l'évolution de l'urbanisation pendant les 35 ans qui nous séparent de ce projet.

Mais au-delà de ces cartes et du constat d'échec qu'elles matérialisent, au-delà de ces modélisations qui trop souvent sont pour les aménageurs « la » réalité du territoire, il existe d'autres réalités : celle des acteurs locaux, celle des habitants, celle des randonneurs, etc. Il demeure sur ce territoire des traces d'un passé industriel ancré dans la mémoire des uns - les « indigènes » -, vide de sens dans l'imaginaire des autres - ceux qui sont venus s'installer récemment parce que les prix sont encore abordables.

<sup>49</sup> Bonilla M., Tomas F. et Vallat D., *Cartes & Plans. Saint-Etienne du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, 200 ans de représentation d'une ville industrielle*, Saint-Etienne, école d'architecture et centre d'études foréziennes, 1989, p.122.

Ce territoire, c'est surtout potentiellement un paysage puissant et multiple : paysage agricole avec ses collines, ses forêts, ses pâturages, ses vergers ; paysage urbain et industriel ; paysage technique avec ses viaducs, ses barrages...

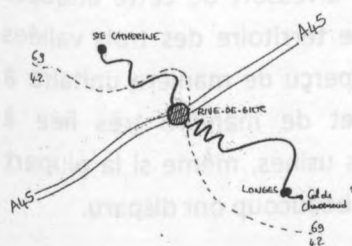
La relation à l'autoroute est évidemment centrale dans ce processus : pour approcher cette question nous avons suivi plusieurs voies que nous décrivons plus loin et nous verrons dans la partie suivante que les résultats obtenus, bien que fondés sur des approches différentes, font apparaître des convergences significatives.

A ce titre, nous pouvons d'ores et déjà relever que le fait de s'affranchir de la dimension longitudinale de l'autoroute afin de travailler le territoire dans sa profondeur et son arborescence transversales constitue une approche à la fois féconde et fédératrice qui rassemble dans une logique de projet des franges de territoire autrefois négligées et des tranches de populations parfois quelque peu sacrifiées. Ces pistes<sup>50</sup>, qui prennent le contre-pied des méthodes développées par exemple par l'Etat, notamment dans la gestion de ses projets de routes, intéressent et questionnent les responsables de la DDE<sup>51</sup>.

### L'Agenda 21 local

L'analyse socio-démographique conduite par l'université Jean Monnet et Epures, dont les résultats sont analysés et consignés dans un rapport daté de mai 2004, nous fournit quelques clés de compréhension et d'évaluation. Elle montre que notre hypothèse d'un grand territoire Gier-Ondaine se heurte à certaines limites.

*Malgré la construction de centralités multiples au sein du territoire de Saint-Etienne Métropole, la ville centre garde une position de centralité urbaine notamment en termes d'emploi.*



Tracé de la première transversale.

<sup>50</sup> Voir notamment, dans la partie suivante et dans les rapports donnés en annexe, les études « Transversales rurales », « Enquête des identités de lieux, l'expérience de La Rivière », « Expérience sensible et esthétique de l'autoroute A47 ».

<sup>51</sup> Nous l'avons constaté (et provoqué) dans les séminaires que nous avons organisés au cours de cette recherche : par exemple lors de la présentation de l'étude sur La Rivière aux responsables de la DDE. Voir aussi le témoignage d'Olivier Frérot dans les débats du colloque-atelier « Design et projets d'équipement publics » 2006.

*Au niveau culturel, le Gier se dessine comme une entité relativement autonome contrairement à la Couronne et à l'Ondaine. (p. 47)*

Ce même document comporte un chapitre intitulé « A propos des représentations du territoire : entre symboles et identités territoriales ». Les auteurs cherchent à y mettre en évidence ce qu'ils nomment les « idéologies territoriales ». Ce sont à leurs yeux des facteurs de construction des identités spatiales (nous reviendrons sur cette notion dans notre propre analyse) aussi bien individuelles que collectives. Ce travail s'appuie sur une tentative préalable de repérage des « regards que portent les habitants sur leur propre espace de vie » sur la base de questions de type : « Quitteriez-vous votre commune, l'agglomération stéphanoise ? » ; « Pourquoi ? Où iriez-vous ? » ; « Comment parlez-vous de votre ville, de l'agglomération stéphanoise à l'extérieur ? » ; « Vous sentez-vous lié, attaché à ce territoire ? ».

Le premier commentaire des auteurs porte sur la forme : les personnes interrogées ont été très intéressées par ces questions et ont répondu longuement, ce qui tend à dénoter un réel intérêt pour leur territoire. Nos propres travaux le confirment (CRESAL, réunions publiques, ...), même si des exceptions existent (CRESSON).

*L'interprétation complexe des réponses laisse toutefois entrevoir des hypothèses sur les processus d'identification territoriale qui se jouent dans l'espace local. Pour saisir au mieux ces processus, nous mobiliserons les notions de « symboles territoriaux » ou d'« idéologies territoriales » empruntées au géographe Guy Di Meo : des notions clefs qui permettent d'expliquer à des degrés divers et selon les trajectoires individuelles (les positions sociales), les représentations symboliques du territoire et le rapport d'appartenance territorial.*

*Nous avons retenu deux « symboles territoriaux » - c'est à dire ceux qui reviennent de manière récurrente dans les discours des habitants - qui se ramènent à deux registres d'identification : l'histoire locale et l'environnement. (page 48).*

Rapportés à notre problématique, il ressort de cette enquête que, dans la mémoire collective, le territoire des trois vallées (Gier, Furan, Ondaine) est encore perçu de manière unitaire à travers son caractère industriel et de manière très liée à l'activité – et l'omniprésence – des usines, même si la plupart aujourd'hui ne fonctionnent plus et beaucoup ont disparu.



Brochure éditée à l'occasion des réunions de concertation autour de l'élaboration du PLU.

Les valeurs qui y sont attachées oscillent entre le positif (glorieux passé industriel) et le négatif (paysage). Voici un témoignage qui a particulièrement retenu notre attention :

*(..) Pour moi, c'est vraiment la vallée du Gier qui évoque de manière emblématique les lieux du déclin et l'image même de la misère. Quand je prends le train de Saint-Etienne en direction de Lyon, et qu'on traverse la vallée du Gier, je trouve que ces passages de friches qui ne bougent pas, ces vieilles façades à Rive de Gier, connotent négativement le paysage. C'en est même déprimant. Alors que cette même vallée est au cœur du Pilat. Il y a encore là un paradoxe saisissant. (p. 49)*

Toujours dans l'optique d'évaluer la pertinence de notre emprise territoriale, notons encore que les auteurs de cette étude relèvent le fait que les personnes interrogées définissent le territoire par des expressions mettant en évidence les liens intercommunaux, telles que « les trois vallées » ou bien « la région – ou le bassin – industrielle stéphanoise », ce qui montre que notre hypothèse de départ correspond bien à une perception du territoire chez les habitants, l'idée d'appartenance à un grand territoire, dépassant de loin les limites communales. Là encore, nous avons pu le vérifier dans nos propres travaux de terrain (« j'habite la vallée », sous-entendu « du Gier »).

Le même type de paradoxe caractérise un autre marqueur identitaire fort qui est le travail, nous en avons parlé dans l'introduction : valorisé dans sa dimension historique par la revendication de savoir-faire locaux, la conscience du rôle joué dans l'histoire sociale à travers les mouvements ouvriers, il est également perçu négativement compte tenu des crises successives et de la montée du chômage.

L'autre grande caractéristique mise en évidence est le rapport ville-nature. Saint-Etienne, ville verte, c'est l'image de marque qui se dégage des propos habitants et dont, là encore l'esquisse d'une délimitation vient confirmer l'emprise territoriale :

*Les habitants ont fait part d'une connaissance assez précise des sites de la région – localisation des sites naturels, description des différents paysages en exprimant leur propre sensibilité paysagère (J. Levy, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, 2003) – même ceux qui avouaient ne s'y rendre que très rarement.*



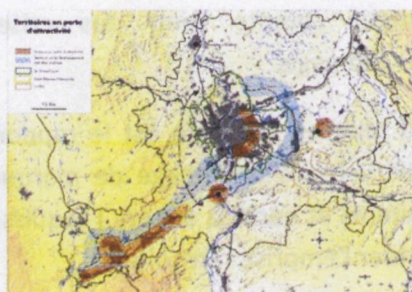
Saint-Etienne, capitale du Design : un récit de ville largement diffusé mais encore peu approprié par la population (extrait de *Aujourd'hui Saint-Etienne*).

Ainsi mobilisés, ces éléments constitutifs du paysage permettent aux personnes de délimiter le territoire de la région de Saint-Etienne en esquissant une sorte de vue d'ensemble du paysage : le parc du Pilat, les Monts du Velay, la plaine du Forez, les côtes du Jarez étant les principaux référents géographiques présentés. Vue d'ensemble qui introduit également l'idée forte d'un environnement naturel qui pénètre les territoires urbains.

Sans doute faut-il néanmoins regarder avec un peu de prudence ces données et peut-être les relativiser à l'aune de ce que Gilles Pinson nomme les récits de ville (Saint-Etienne, séminaire TEMIS du 27 mars 2007). En effet, en montrant les différentes fonctions de ces récits de ville, à savoir la rationalisation (dimension explicative), la socialisation (ils fournissent aux nouveaux arrivants des codes culturels) et la légitimation (faire apparaître comme naturels et évidents les choix de planification urbaine), les deux intervenants ont illustré cette notion par des exemples, tels que les « récits de ville » de Nantes et de Rennes. Pour ce qui concerne l'agglomération stéphanoise, il devient délicat du même coup de faire la part entre ce qui, chez les personnes interrogées, est de l'ordre du « ressenti » et ce qui est de l'ordre de l'« intégré », puisé dans le récit de ville tel que nous pouvons aisément en définir les contours, ne serait-ce qu'au travers des documents de communication : *Aujourd'hui Saint-Etienne, Métromag*....

## La DTA

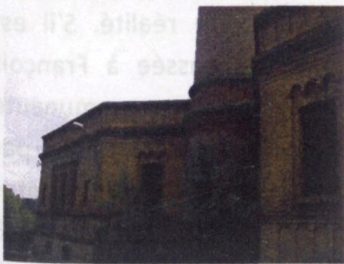
Si les contours de la Directive Territoriale d'Aménagement de l'aire métropolitaine lyonnaise vont, par définition, bien au-delà de notre périmètre, un simple coup d'œil à la carte suffit à mettre en évidence l'unité qu'elle donne à notre terrain (figure ci-contre). En effet celui-ci fait figure d'appendice qui vient chercher pour l'englober à la mégapole (future ?) notre territoire de Givors à Firminy, grossissant l'aire métropolitaine de la population et des ressources de Saint-Etienne et du Sud-Loire<sup>52</sup>.



Directive Territoriale d'Aménagement de l'aire métropolitaine lyonnaise, « Ter-ritoires en perte d'attractivité » (document DRE Rhône-Alpes, service « Aménagement et transports »).

L'analyse plus fine des critères d'évaluation de la DTA fait apparaître d'autres facteurs unifiant de notre terrain : comme le potentiel paysager mais aussi les territoires « en perte d'attractivité ».

<sup>52</sup> La récente concurrence entre les deux villes pour la course au label « capitale européenne de la culture 2013 » a montré les limites de cet affichage.



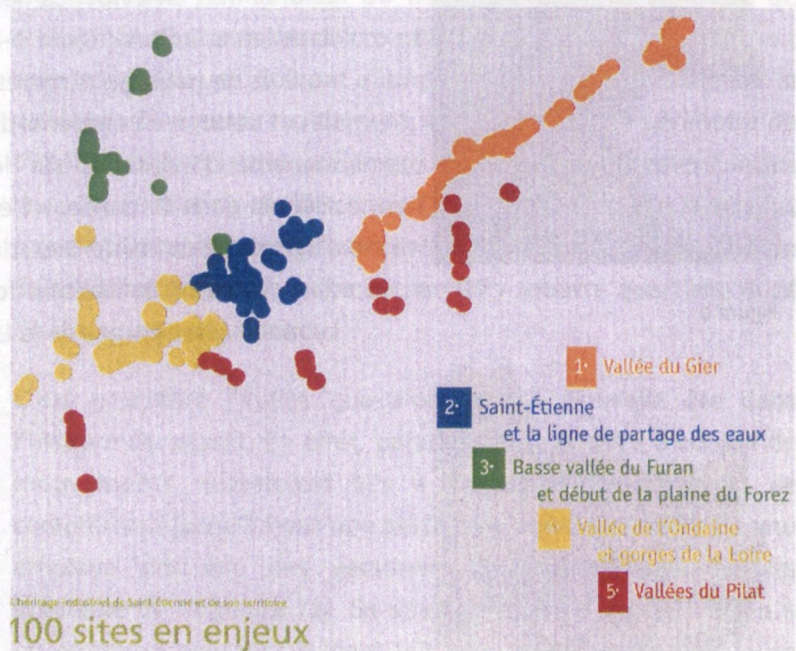
Un riche patrimoine industriel et technique (clichés A. Coste)

Ce dernier point se vérifie dans l'activité et le périmètre d'action de l'EPORA, établissement foncier d'aménagement de l'ouest Rhône-Alpes.

## L'atlas du patrimoine industriel

La carte du recensement des patrimoines industriels du Sud Loire effectué par Philippe Peyre à l'occasion de la publication du livre *100 sites* – et donc l'histoire qui les a produits – coïncide elle aussi avec notre propre cartographie (figure n°).

Là encore, l'imbrication entre les données géographiques (bassins houillers, cours d'eau servant à transporter les marchandises et/ou à produire l'énergie des usines, couloir où passent les infrastructures, sites de retenues pour l'alimentation en eau des villes, usines et canaux, ...), historiques et industrielles délimite un périmètre assez proche du nôtre.



Localisation des sites patrimoniaux de l'héritage industriel (ouvrage *100 sites en enjeux*)

On distingue en effet sur la figure ci-dessus vallées du Gier (orange) et de l'Ondaine (marron) ainsi que l'ensemble des affluents (rouge) au sud, Saint-Etienne en bleu. La seule distinction avec notre terrain est l'amorce de la plaine du Forez, au nord (en vert).



Figure a



Figure b



Figure c

DIREN « Les 7 familles du paysage en Rhône-Alpes », 2005 :

Figure a : couverture

Figure b : en grisé, notre terrain, « paysages urbains et péri-urbains »

Figure c : en hachuré, « agglomérations »

## Les études paysagères de la DIREN et de Saint-Etienne Métropole

La direction de l'environnement (DIREN) Rhône-Alpes a publié en septembre 2005 un document intitulé « Les 7 familles de paysages en Rhône-Alpes ». Il s'agit, comme son nom l'indique, d'une étude paysagère à l'échelle macroscopique. Elle identifie notre terrain Gier-Ondaine comme une même entité, classée dans la famille « Paysages urbains et périurbains ». Peu exploitable pour une analyse fine du territoire, cette classification vient conforter notre présentation unitaire des vallées Gier-Ondaine (figures ci-contre).

Le changement d'échelle opéré par l'étude du paysagiste François Chomienne<sup>53</sup> révèle une tout autre réalité. S'il est logique de retrouver pour la commande passée à François Chomienne les limites territoriales de la communauté d'agglomération, proches des nôtres, l'analyse conduite par celui-ci met en évidence des entités paysagères bien différentes dans leurs limites (figure ci-dessous). Celui-ci identifie en effet 6 « unités de paysage », correspondant à des territoires de vie qu'il décrit comme « cohérents du point de vue géographique et de la manière d'habiter », sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir dans la partie « Eléments d'analyse » de ce rapport. Il s'agit des bassins du Gier, du Furan et de l'Onzan, de l'Ondaine ; des plateaux et vallons foréziens, des monts et vallons du Lyonnais ; des gorges de la Loire.

<sup>53</sup> François Chomienne a par ailleurs collaboré avec Thierry Joliveau pour la mise au point d'un outil 3D pour les réunions publiques (on le verra plus loin). Il partage en outre avec notre équipe un intérêt pour le point de vue de l'habitant : il faut, nous dit-il, « avoir l'œil des gens qui pratiquent le paysage (...). Quand les gens décrivent le paysage, on gagne 8 jours, 15 jours de cartographie » (entretien avec F. Chomienne, ENSASE, séminaire X. Guillot, 12/03/2007).



Mais la raison majeure de cette discontinuité de territoire est exogène et elle est liée à la présence du très gros pôle urbain lyonnais, au nord-est qui, en quelque sorte, déséquilibre la métropole stéphanoise. Si l'autoroute donne une continuité, les deux vallées, Gier et Ondaine sont très différentes car la vallée du Gier joue un rôle important entre les deux pôles Lyon / Saint-Etienne. L'Ondaine est tournée vers la Haute Loire, les enjeux ne sont pas du même ordre. L'emprise administrative de Saint-Etienne Métropole ne coïncide pas avec les logiques de développement parce que Saint-Etienne n'est pas une ville centre traditionnelle : il n'existe pas de banlieues comme à Paris ou à Lyon mais un ensemble de pôles ...<sup>54</sup>

Sébastien Chambe (EPASE)<sup>55</sup>, relève quant à lui des signes tangibles donnant le signal d'une redynamisation qui se fait par la démographie : si l'on observe, les parkings proches des gares qui desservent Lyon et Saint-Etienne, comme à Saint-Chamond par exemple, on peut noter un accroissement considérable de la fréquentation depuis deux ou trois ans, il devient difficile de stationner. Ce sont des micro-observations mais qui montrent que les politiques devront s'emparer de cette question de la vallée du Gier, assez rapidement. Rappelons que le périmètre de l'EPASE, déjà exceptionnellement vaste, est entièrement inclus dans les limites de la ville centre (2/3 de la surface de la ville) et que l'ANRU a également concentré ses moyens sur la ville de Saint-Etienne, dans le cadre de son GPV (quatre quartiers, dont deux en centre ancien).

C'est peut-être l'indice que s'ouvre une nouvelle ère dans l'histoire du bassin. En effet, paradoxalement terre d'accueil de mouvements migratoires liés à l'industrie, le territoire se caractérisait jusqu'ici par une certaine « consanguinité » (terme employé par une des personnes interrogées dans l'étude préalable de l'Agenda 21). Sa situation proche de Lyon alliée à un potentiel paysager évident fait aujourd'hui de ce terrain un territoire à enjeu.

<sup>54</sup> Sur les enjeux de développement pour Saint-Etienne, on pourra se reporter à Masbougi Ariella et de Gravelaine Frédérique, *Construire un projet de ville. Saint-Etienne in progress*, Paris, éditions Le Moniteur, 2006.

<sup>55</sup> Entretien du 26 mars 2007 avec Sébastien Chambe, Etablissement public d'aménagement de Saint-Etienne (EPASE).

## Un territoire en projet(s)

Le principe du projet de recherche, selon les termes mêmes de l'appel d'offre « Art, architecture et paysages » est d'appuyer les travaux sur une situation réelle de projet. Notre première idée a été d'arrimer notre travail aux projets liés à l'autoroute A 47, travaux de requalification, à la fois « réparation » comme le dit Olivier Frérot, alors DDE de la Loire, comme nous l'avons décrit dans le chapitre « Laboratoire pour une théorie du projet intégré de paysage ». Différents paramètres nous ont conduits à prendre en considération de manière plus globale l'ensemble des projets : les questions de temporalités (la recherche va à la fois plus vite et plus lentement que les projets d'aménagement), l'idée même d'un projet de territoire qui dépasse et englobe l'ensemble des projets eux mêmes pas toujours bien coordonnés.

L'objectif de notre quête des identités de lieux est donc de mettre en évidence le potentiel paysager de ce territoire, dans un sens très large qui rejoint la notion de « capital territorial » de Stefano Maffei et Beatrice Villari (*capital of local resources*)<sup>56</sup> ou encore la « ressource territoriale » d'Hervé Gumuchian et Bernard Pecqueur<sup>57</sup>. Et parce que le paysage « c'est quelque chose qui est vécu et partagé »<sup>58</sup>, nous voulions recueillir avant tout la parole habitante<sup>59</sup> afin de constituer une connaissance plus complète du territoire tel qu'il est vécu et de tenter d'identifier les leviers potentiels pour agir tout simplement pour un environnement meilleur et un développement plus harmonieux de ce territoire en devenir.

<sup>56</sup> Maffei S. & Villari B., « Design for local development. Building a design approach for the territorial capital resources based on a situated perspective », in *Cumulus Working Papers*, Publications series G, University of Art and Design, Helsinki, colloque de Nantes, 2006, pp. 29-38.

<sup>57</sup> Gumuchian H. & Pecqueur B., *La ressource territoriale*, Paris, Economica, 2007.

<sup>58</sup> Ainsi s'exprime le maire de la petite commune rurale : CDrom « Le paysage, c'est l'affaire de tous, 20 années d'actions paysagères en Haute-Bruche », communauté des communes de la Haute-Bruche (présenté au séminaire « Gérer un espace protégé. Journées d'études comparatives France-Italie », ENSAL/Lyon III/CAUE du Rhône, 7 avril 2006).

<sup>59</sup> Sur la participation habitante, d'autres pays sont beaucoup plus avancés que nous. La culture anglo-saxonne en particulier a depuis longtemps inscrit ce principe dans ses pratiques. Une référence dans cette voie est le travail de Christopher Day qui, nous dit Rosie Parnell dans la préface qu'elle rédige pour *Consensus Design. Socially inclusive process*, croit en la valeur de la connaissance et de l'expérience locales, les considérant comme aussi importantes que celle des « experts ».

Pour expérimentale qu'elle soit, l'approche développée ici s'inscrit dans un mouvement de mutation assez général, dont on peut du moins observer l'émergence en différents lieux. Il n'est qu'à regarder, par exemple, l'édition de l'été 2006 du *Bulletin de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal*<sup>60</sup>. Dans les nombreuses activités de recherche de la Chaire, dont il est fait un état des lieux dans ce bulletin, en particulier les comptes rendus de communications et de publications, la notion de « vision civique et citoyenne du paysage » est centrale. Le rôle des acteurs sociaux y est présenté comme majeur : « De fait, ces acteurs, qu'ils s'expriment en tant que groupes d'intérêt, associations locales, résidents ou simples citoyens, agissent bien souvent en tant que levier de qualification d'enjeux de paysage et de demandes sociales quant à la qualité des cadres de vie et des territoires. ». Voilà qui vient conforter nos positions et qui nous encourage dans la voie que nous avons choisi de suivre dans notre programme de recherche. « Aujourd'hui, l'objet "paysage" est foncièrement indissociable de la dimension citoyenne des rapports entretenus envers le territoire, dans la plupart des cas, à une échelle des territoires de proximité »<sup>61</sup>.

Pour introduire cette dimension locale, retrouvons un instant notre dimension utopique et référons nous à Alberto Magnaghi et son concept d'utopie concrète : « Le scénario stratégique que j'entends proposer, en vue de l'"institution d'une société locale", promeut des modèles de planification stratégiques et interactifs par l'introduction d'éléments utopiques.

---

<sup>60</sup> *Bulletin de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal*, n°10, mai-juin 2006 ([www.paysage.umontreal.ca](http://www.paysage.umontreal.ca)). En France, cependant, une démarche telle que celle engagée en Sud Loire reste tout à fait marginale : il faut en rendre hommage à Olivier Frérot.

<sup>61</sup> Texte d'introduction au n°10 du *Bulletin de la Chaire en paysage et environnement*, cité en note 9. Nous trouvons notamment chez Anne Ardouin, dont les travaux sont cités dans cette même revue, un écho très fort à notre propre approche, puisqu'elle interroge « cette question d'échelle entre micro et macro-paysage à travers les différents rapports de proximité du territoire vécus par les jeunes adolescents » Ardouin A., Domon G. et Poullaouec-Gonidec Ph., « Espace et imaginaire des adolescents entre micro-paysages et macro-territoires : mise à jour par les images filmiques », communication au colloque « Paysage et acteurs : dimensions et enjeux politiques de la construction du paysage », 74<sup>e</sup> congrès de l'Acfas, 2006.

Le scénario stratégique esquisse un avenir possible, non parce qu'il tient compte, de façon "raisonnable", des tendances en acte ou des actions de transformation potentielles des acteurs dominants, mais parce qu'il se fonde sur la désignation des énergies, des acteurs, des utopies diffuses et des "petites utopies" qui "zèbrent" le territoire, l'enrichissent de leurs réseaux et les orientent vers de nouvelles finalités.<sup>62</sup>

Il s'agit-là d'un renversement de stratégie, par rapport aux schémas traditionnels, qui inspire très largement nos propres propositions. C'est pourquoi nous reprendrons à notre compte ce que Magnaghi résume ainsi : « La définition de ce scénario ne se fonde pas sur la vision d'un avenir qui serait *inventé* de toute pièce, ou sur la projection d'un *désir*, mais sur l'interprétation d'un *avenir ouvert* »<sup>63</sup>. C'est de fait sur cette idée de « contenus latents », développée par Alberto Magnaghi, que nous fondons la démarche de notre recherche.

Dans un registre encore plus proche de nos propres préoccupations, Eduard Kaeser nous propose également une approche du paysage par le « local » (« The "local", trying to approach the landscape »)<sup>64</sup>. Loin de mettre en danger la « bonne vieille » physionomie de nos paysages, nous dit-il, la société mondialisée et son paysage du World Wide Web, elle renforce au contraire le besoin humain de se sentir appartenir à un lieu (« somewhere in particular »). Dans ce contexte, maintenir un lien entre homme et lieu devient un enjeu sensible. Pour autant, pour Kaeser – et nous le rejoignons sur ce point aussi – préserver le « local » ne signifie pas forcément verser dans le « localisme ». Au contraire Kaeser cherche à montrer qu'on doit tendre à la redécouverte de nos pouvoirs esthétiques, en engageant tous nos sens et notre pensée et que, de cette manière, on est amené à redécouvrir du même coup une dimension éthique, au sens de « way of life ».

Nous voyons s'esquisser quelques pistes qui constitueront peut-être la base d'un renouveau dans la manière de penser l'aménagement, notamment l'aménagement autoroutier.

<sup>62</sup> Magnaghi Alberto, *Le projet local* (Turin 2000), Sprimont, Mardaga, 2003, pp. 79-80.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>64</sup> Kaeser E., « Das Lokale. Versuch einer Annäherung an die Landschaft », in Pedrolì Bas (dir.), *Landscape – Our Home*, Zeitz, Stuttgart, Indigo et Freies Geistesleben, 2000, pp. 119-128.

C'est au domaine de l'éthique, autant que du politique et de l'esthétique, que ressortissent les clés émergentes dans les premières interprétations de nos résultats. Des voies qui relèvent du développement local et du développement durable, à la fois dans son principe même – économique, social, environnemental – et dans ses méthodes – démarche citoyenne, participation.

Rappelons enfin que – là encore conformément aux attentes de l'appel d'offre de recherche – ce travail est fondé sur la multi-professionnalité. Il revêt de ce point de vue aussi un caractère exploratoire :

*En fait, seuls des échanges entre les acteurs concernés qu'ils soient aménageurs, gestionnaires des paysages, utilisateurs ou chercheurs semblent être créateurs de **légitimité** dans cette démarche [d'évaluation paysagère] (PUECH/RIVIERE-HONEGGER 2004, 14).*

Là encore, nous trouvons dans les récents travaux sur l'évaluation paysagère une communauté d'esprit tant sur la méthode que sur les objectifs :

*Ce qui est nouveau, c'est l'évaluation des paysages pour des objectifs d'aménagement du territoire. C'est sur cette procédure, sur les méthodes, sur les projets évalués, sur les valeurs attribuées au paysage que le colloque s'est penché, dans une grande diversité des conceptions et des théories. [...] Si l'on évalue le paysage, c'est bien pour **confronter son état à des valeurs que la société ou qu'un groupe social lui attribue, et en tirer des conséquences sur les actions politiques qu'il est nécessaire d'engager pour rendre conforme cet état à ces valeurs**. Ce n'est pas tant d'ailleurs l'identification de ces valeurs qui pose problème que la caractérisation du groupe social concerné et celle de l'état du paysage. Car ces deux formes de qualification du paysage ramènent à l'éternelle question de la définition du paysage. » (LUNGINBUHL 2004, 633).*

L'ambition de ce projet de recherche est donc d'expérimenter une méthode destinée à construire, à l'intention des décideurs / des aménageurs, une représentation du paysage ou plutôt du territoire à travers le paysage (« une représentation **par le paysage** du territoire », DERIOZ/LAQUES 2004, 449).

Ou peut-être pourrions-nous encore parler de la fabrication d'un « **outil de construction du « regard informé** », au sens où Raphaël Larrère le définit, le regard « informé » mobilise un **savoir** et un **savoir-voir** qui se construit progressivement. (CHASSANY/AUDURIER-CROS 2004, 509).



Pages 66 à 79  
manquantes sur le rapport

## Pratiques et représentations

« L'Éducation est une des manières de donner de sens aux deux gros enjeux », nous dit Michel Stock<sup>25</sup>. La thèse de Stock met en avant la prépondérance de la pratique des lieux sur leurs représentations, dans la fabrication des identités sociales. « Un peu étonnant, nous dit-il encore, que « l'intentionnalité », c'est-à-dire le fait que l'action ou la pratique soient dirigées vers un certain but, permette de rendre compte de la variabilité des significations des lieux ».

Ces questions des représentations et des pratiques ont été centrales dans notre travail. Un certain nombre des études engagées dans ce projet de recherche porte sur les représentations. Nous nous sommes efforcés, d'une part de recueillir dans les différents documents et articles disponibles, ce qui pouvait abonder cette quête ; mais nous avons aussi mis en œuvre nos propres dispositifs d'étude de ces représentations.

<sup>25</sup> Michel Stock, « Construire l'école par la pratique des lieux », in « École », nous le connaissons et l'identifions dans les différents contextes », Paris, Éditions de la Villette, 2005, p. 11.

## Deux années de terrain

Sur le terrain, les méthodes des ethnographes prescrites dans le document sur le livret, les ateliers qualitatifs que nous en avons fait, les dispositifs de projet, la notion d'intentionnalité, caractérisant nos conduites « prises de conscience, travail et souffrance », décrite en son stock, est peut-être essentielle puisque ce sont celles qui peuvent constituer les leviers d'un développement local durable et équilibré, à l'échelle de tous, Maffei (2003, p. 10).

Enfin, au passage, nous évoquons les neurosciences. L'interconnexion est au cœur même de notre système de perception, nous rappelle, directeur du laboratoire de physiologie de la perception et de l'action cognitive, « le cerveau, le cerveau total du cerveau sont les hypothèses. Ce n'est pas un ordinateur de travail, les réponses motrices du cerveau ». Cette activité de comparaison est toujours liée à un « projet », d'action ou de « réaction » et il n'y a pas de mécanisme de l'activité après la sélection du savoir ou connaissance « travail ».

<sup>26</sup> Voir en particulier la contribution de Stock (2005) à ce projet de recherche.

<sup>27</sup> Berthelot, Maffei, La description évalue, *Deuxième partie*, 2003, p. 10.



# Deux années de ferritin

## Pratiques et représentations

« (...) l'identité est une des manières de donner du sens aux lieux géographiques », nous dit Mathis Stock<sup>65</sup>. La théorie de Stock met en avant la prépondérance de la pratique des lieux sur leurs représentations, dans la fabrication des identités spatiales. « On peut penser, nous dit-il encore, que « l'intentionnalité », c'est-à-dire le fait que l'action ou la pratique soient dirigées vers un certain but, permet de rendre compte de la variabilité des significations des lieux ».

Les questions des représentations et des pratiques ont été centrales dans notre travail. Un certain nombre des études engagées dans ce projet de recherche porte sur les représentations. Nous nous sommes efforcés, d'une part de recueillir dans les différents documents et études disponibles, ce qui pouvait abonder cette quête ; mais nous avons aussi mis en œuvre nos propres dispositifs d'étude de ces représentations.

<sup>65</sup> Stock Mathis, « Construire l'identité par la pratique des lieux », in *Chez nous. Territoires et identités dans les mondes contemporains*, Paris, Editions de la Villette, 2006, p.148.

Quant aux pratiques, elles aussi énoncées comme centrales<sup>66</sup>, nous avons mis en œuvre plusieurs approches pour les observer sur le terrain : les méthodes des sociologues, décrites dans le document sur La Rivière ; les ateliers publics tels que mis en œuvre par les disciplines de projet. La notion d'intentionnalités, caractéristique des conduites à projet (Boutinet, Nelson et Stolterman, ...), décrite ici par Stock, est pour nous essentielle puisque ce sont celles-ci qui peuvent constituer les leviers d'un développement local durable (Magnaghi, Lajarge et Roux, Maffei et Villari, ...).

Notons au passage que, d'après les neurosciences, l'intentionnalité est au cœur même de notre système de perception. Alain Berthoz, directeur du laboratoire de physiologie de la perception et de l'action, explique : « le cerveau (...) compare l'état du monde avec ses hypothèses. Ce n'est pas un transformateur de stimuli en réponses motrices ou en sentiments. Cette activité de comparaison est toujours liée à un « projet » d'action (au sens de « projection »). Il n'y a pas de mécanismes de l'attention séparés de la sélection qu'exerce en permanence le cerveau »<sup>67</sup>.

<sup>66</sup> Voir en particulier la contribution du CRESAL à ce projet de recherche (document Loïc Langlade en annexe).

<sup>67</sup> Berthoz Alain, *La décision*, Paris, Odile Jacob, 2003, p. 10.

pratiques que des représentations du territoire dans les limites géographiques que nous lui avons assignées, délimitation qui a fait l'objet d'un retour critique dans le chapitre précédent.

Le caractère foisonnant de ce travail est un des principaux reproches que l'on pourrait adresser à ses auteurs. C'est pourquoi nous voulons rappeler en préambule : 1) la dimension exploratoire de cette recherche qui nous a conduits à « ouvrir » le plus possible le champ là où la prudence et la complexité du terrain aurait pu nous amener à le refermer ; 2) le caractère fragmenté des données le concernant et l'absence de « centre de ressources » auquel les praticiens du projet, tant maîtres d'ouvrages qu'urbanistes, architectes et paysagistes pourraient puiser les données dont ils ont besoin. C'est pourquoi, parallèlement à cette forme écrite de compte rendu, nous avons développé des embryons d'outils numériques dont pourront éventuellement s'emparer les gestionnaires du territoire Sud-Loire pour le mettre à disposition des publics, professionnels ou non. Ces outils se déclinent en éléments de Systèmes d'informations géographiques, fruits de la collaboration entre le CRENAM et David Thouzazeau (SIG campagne photographique Gier-Ondaine) ; entre le CRENAM et le CRESSON (SIG paysage sonore de l'autoroute A47)<sup>68</sup> ; entre le CRENAM et les artistes (SIG approches artistiques) ; entre le CRENAM et les architectes (SIG géo-historique et coopération « Transversale rurale »). Une analyse détaillée, par Thierry Joliveau, est intégrée dans la dernière partie de ce rapport (« Eléments d'analyse »).

Aussi ne pouvons-nous exclure aucune pratique a priori de notre catégorie. C'est la façon de prendre en compte cette intentionnalité, et de s'en servir comme facteur déclenchant dans notre quête de connaissance des identités de lieux, qui distingue ici les approches dites « fondées sur le projet », des autres, et plus généralement les « disciplines de projet » des autres disciplines.

L'objet de cette partie du rapport est de faire le récit de deux années de travail de terrain et d'investigation, en quête autant des

Parallèlement, une sorte de simulation de portail multimédia, sous forme de présentation PowerPoint, permet de montrer comment pourraient être ordonnées l'ensemble des données recueillies et/ou produites, à l'intérieur d'un récit composé à partir des différents regards portés sur le paysage des vallées autoroutières du Gier et de l'Ondaine.

<sup>68</sup> Il aurait fallu davantage de temps pour mener complètement à bien ce projet.

## Le paysage : un défi pour l'expertise

Rappelons nos hypothèses de travail. Elles sont au nombre de trois : le rôle du projet, la contribution des artistes, l'expertise des

usagers, dans la quête des identités de lieux. Nous allons les expliciter plus loin mais regardons avant cela, quels sont, en termes de méthode, les enjeux liés à l'analyse paysagère, à travers deux extraits puisés dans la production scientifique récente. Commençons avec un paragraphe d'Anne Honegger et Lucette Laurens, auquel nous avons emprunté l'expression de notre titre « le paysage : un défi pour l'expertise » :

*Les mots utilisés pour parler de la transférabilité des outils et méthodes font appel à de multiples registres évocateurs des référents actuels. La plupart sont d'ordre technique. Beaucoup appartiennent au domaine de la communication et renvoient à une approche sensible, ce qui révèle la volonté accrue d'une lecture collective du paysage. La mise en débat local des différentes représentations et aspirations sociales en matière de paysage est un champ d'investigations qui reste à approfondir pour les sciences sociales. Des difficultés méthodologiques sont apparues. La question des changements d'échelles est partagée. Enfin, le vocabulaire lié à l'aménagement, la protection et la gestion des territoires est très présent. Pour dépasser une lecture strictement visuelle du paysage et ouvrir à la construction d'un référent partagé de connaissance et de reconnaissance des paysages, il est largement fait appel à l'interdisciplinarité. Les voies exploratoires se situent entre la qualification du paysage à substituer à la détermination des valeurs paysagères et la production de matériaux pour une évaluation concertée. (HONEGGER/LAURENS 2004, 631).*

Nous avons trouvé dans l'ouvrage dont est issu cet extrait (*L'évaluation paysagère : une utopie nécessaire ?*), beaucoup d'encouragements à poursuivre nos travaux, tant les déficits mis en évidence lors du colloque de Montpellier en 2004 sont proches des éléments qui ont suscité la présente recherche. Nous nous y référerons à nouveau au début de notre partie « Éléments d'analyse ».

Pour une approche très complète des méthodes d'analyse paysagères, nous renvoyons également le lecteur à un autre document : le rapport réalisé par la Chaire en paysage et environnement (université de Montréal) pour le compte de la Commission d'Étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, en novembre 2004.

territoires : problématiques, enjeux et méthodes de prise en compte »<sup>69</sup>, ce rapport, outre un chapitre explicitant le concept de paysage, consacre une partie à la présentation des méthodes d'analyses visuelles du paysage : quantitatives (experts), qualitatives (usagers) et combinées (interaction individu/territoire), inspirées notamment des travaux d'Avocat (1983)<sup>70</sup>.

*Comme Porteous (1996) le relevait, il reste un immense travail à accomplir pour mettre au point une approche dite « intégrative » ou « interactive ». La difficulté de fusionner les résultats obtenus par le biais de différentes méthodes d'évaluation utilisées en parallèle demeure un des principaux défis. Dans le meilleur des cas, les évaluations produisent des résultats similaires (validité conjointe) et donneront une confiance accrue aux gestionnaires dans les décisions à prendre, ou permettront de nuancer le portrait global obtenu. Par contre, quand les deux évaluations produisent des résultats divergents, les manières de régler ou à tout le moins de traiter les divergences restent à définir. [CPE 2004, 22]*

Voilà bien à la fois le motif de notre recherche et l'écueil auquel nous nous exposons dans notre approche, nous reviendrons sur cette question dans l'exposé de nos travaux et dans les conclusions. Venons-en maintenant à nos hypothèses de travail puis à l'exposé du déroulement de la recherche pendant les deux années de terrain (septembre 2005-septembre 2007).

Intitulé « Le paysage  
comme composante  
incontournable de la  
gestion intégrée des  
ressources et des

<sup>69</sup> Direction scientifique et coordination : Gérald Domon, Chaire en Paysage et Environnement, Université d Monréal.

<sup>70</sup> L'annexe 1 les présente sous forme de fiches qui donnent, pour chacune des méthodes, une bibliographie, un exemple d'application et une évaluation critique (toujours, pour ce qui concerne cette étude, pour des cas spécifiques liés aux paysages de forêts).

## Le rôle du projet

Fondée sur le constat que les disciplines de projet sont peu présentes du côté de la théorie du paysage (même les paysagistes sont rares !), notre hypothèse n°1 consiste à mobiliser les disciplines de projet avec les autres disciplines liées au paysage (prenant le paysage pour objet de recherche).

Il est à noter que, depuis peu, nous pouvons voir le concept de projet faire une entrée remarquable chez les théoriciens de l'aménagement du territoire. En effet, des géographes (dans *La ressource territoriale*, 2007) montrent le rôle du projet – et l'importance plus généralement des intentionnalités – dans l'émergence et l'exploitation des ressources d'un territoire.

*Cette construction double, à la fois compétitive et singulière, passe par une figure désormais incontournable, celle du projet. Et le projet est invité à appuyer sur des ressources existantes ou latentes. Sans ressources avérées et mobilisées, point de projet et sans projet, point de territoire. Se dessinent ainsi les composantes d'un système Ressource/Projet/Territoire qui semble fonctionner dans une certaine évidence mais dont on ne contestera pas qu'il recouvre une multiplicité d'intentions et de logiques d'acteurs. (...) Il est proposé ainsi d'enrichir la réflexion sur la ressource et le territoire en y intégrant ce « tiers-construit » qu'est le projet ; permettant de rendre compte de quelques manifestations de l'intentionnalité comprise comme conscientisation et buts inscrits dans le projet (Boutinet J.P., 2005 ; Jambes J.P., 2001), dans le territoire (Raffestin C., 1986) et, comme nous y invite le présent texte, dans la ressource même. [LAJARGE et ROUX 2007, 131]*

Figure 2. : La régulation de la ressource par le projet ; l'ingénierie territoriale au service d'une pragmatique de l'action

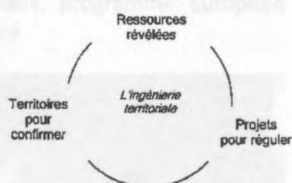
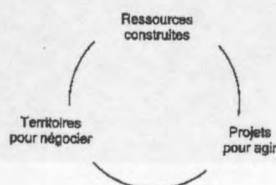


Figure 3. : La négociation de la ressource par le territoire ou l'arbitrage politique au service d'une stratégie de l'action



Les deux modèles proposés par Romain Lajarge et Emmanuel Roux, « Ressource, projet, territoire : le travail continu des intentionnalités », in Gumuchian H. et Pecqueur B., *La ressource territoriale*, 2007, pp. 137 et 139.

Les auteurs mettent en évidence un cercle vertueux « Ressources/Projet/Territoire » à partir duquel ils proposent deux modèles qui pourraient nous servir de cadre interprétatif : une figure « de « régulation de la ressource par le projet : l'ingénierie territoriale au service d'une pragmatique de l'action » et une figure de « négociation de la ressource par le territoire ou l'arbitrage politique au service d'une stratégie de l'action ». La ressource existe désormais par le projet qui en définit la nature et le devenir. C'est un point très important pour nous dans les démarches engagées : un travail comme celui développé dans le workshop « Utopiques vallées », conduit par Stéphanie David et Guéric Péré, aura cette vertu de faire émerger par le projet, déconnecté des programmes et contingences habituellement liés à la commande, des ressources qui, à leur tour, pourraient inspirer un projet de territoire.

Dans une moindre mesure mais dans le même ordre d'esprit, la présence d'une architecte, Plamena Kosseva, dans l'équipe qui a travaillé sur « La Rivière... ou l'expérience de la traversée », donnera à cette étude une dimension prospective, faisant émerger par le projet des leviers sur lesquels les aménageurs de la DDE pourraient agir. On peut également, en dehors de nos propres travaux, voir dans la démarche « Autoroute Design » initiée par Olivier Frérot, le même type d'approche (en dehors des commandes ciblées plus traditionnelles telles que les PMV).

*Les territoires existent ainsi par leurs projets, construits en mobilisant des ressources ; et le projet est le moment de la réinterprétation de ce qui fait ressource dans le territoire. [LAJARGE et ROUX 2007, 135].*



## La place de l'art

Un deuxième constat – le rôle de l'art dans l'histoire du concept de paysage est toujours mis en évidence, pourtant les pratiques artistiques ne sont (presque) jamais convoquées dans la théorie (ni dans l'analyse/l'évaluation)<sup>71</sup> – nous amène à formuler ainsi notre deuxième hypothèse de travail : mobiliser les artistes avec les autres disciplines et avec les disciplines de projet.



Dépliant « Paysages », présentant le projet des parcs naturels régionaux, programme européen Leader+



Saint-Julien-Molin-Molette, les usines reconverties en ateliers d'artistes et d'artisans (clichés A. Coste)

On observe pourtant une tendance inverse, à savoir la présence de plus en plus importante de la géographie dans l'art : « Images satellitaires, prises de vues, échantillonnage, études sociales, jamais la géographie n'a été autant présente dans l'art qu'aujourd'hui », nous dit Bourriaud (RETROUVER REFERENCE). A propos des relations entre art, paysage et développement local, signalons cette expérience originale et très intéressante engagée en 2005 par trois des parcs naturels régionaux de la région Rhône-Alpes : le PNR du Pilat, le PNR des Monts d'Ardèche et le PNR du Vercors. Sous le titre « Paysages », ces trois parcs, qui ont en commun d'avoir à faire face à la déprise agricole, à la pression foncière et aux mutations économiques, ont imaginé un programme artistique sur trois ans<sup>72</sup>. Les trois programmes s'appuient sur des lieux-relais : moins connu que celui d'Ardèche<sup>73</sup>, le relai du Pilat se situe à Saint-Julien-Molin-Molette et s'appelle « Ceci n'est pas une usine ». Au-delà de ce projet des parcs, soutenu par le programme européen Leader+, l'expérience conduite depuis plus de 20 ans maintenant à Saint-Julien-Molin-Molette offre un exemple assez remarquable de développement local fondé sur l'art et l'artisanat et s'appuyant sur les ressources territoriales que constituent le paysage et le patrimoine industriel quasiment intégralement conservé dans cette petite bourgade ruralo-industrielle<sup>74</sup>.

<sup>71</sup> On notera avec intérêt les travaux de Maria Simeone qui constituent une exception (cf. actes du colloque de Lille, *Cahiers thématiques*, n°6, pp. 116-127).

<sup>72</sup> « Partant d'une prise en compte de paysages construits et culturels, les propositions artistiques suscitent de nouvelles expériences, ouvrent la réflexion sur d'autres modes de représentation et d'interprétation de nos paysages quotidiens ». Extrait de la brochure « Paysages », présentant le projet, programme européen Leader+.

<sup>73</sup> Cf. le travail de l'association « Sur le sentier des lauzes » : [www.surlesentierdeslauzes.fr](http://www.surlesentierdeslauzes.fr). Pour une approche plus littéraire, on peut aussi se reporter à l'ouvrage de Martin Chénot : "Une journée de marche sur le sentier des lauzes" (éditions Publibook).

<sup>74</sup> I. Baas et A. Coste : « Le patrimoine industriel au centre des politiques de développement local », stage CILAC-IERP, Saint-Etienne, 2007.



## Le point de vue de l'utilisateur

Constatant enfin que le point de vue de l'utilisateur est rarement pris en compte si ce n'est dans les pratiques de concertation (souvent tardives et toujours liées à un projet, pas en amont), nous avons donc comme troisième hypothèse de travail d'intégrer parmi les points de vue experts, outre les maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages, chercheurs, etc., celui de l'utilisateur.

Là encore, il nous faut relever une exception notable à notre constat dans la démarche particulière de l'association « Petrarca »<sup>75</sup> et d'une manière générale la philosophie qui rassemble les auteurs de l'ouvrage *Landscape – Our Home. Essays on the Culture of the European Landscape as a Task*<sup>76</sup>. Dans la préface à cet ouvrage (dont le titre ne pouvait manquer d'attirer notre attention), Maguelonne Déjeans-Pons insiste sur la place nécessairement « active » du citoyen dans les décisions concernant le paysage.

*Petrarca* rassemble des personnes, expertes ou non expertes, qui se sentent « acteurs du paysage ». Sa vocation est de promouvoir une approche inspirée des méthodes goethéennes et des préceptes de Rudolph Steiner, privilégiant la perception, « d'abord regarder avant de faire ». Il s'agit d'observer le plus objectivement possible les phénomènes du paysage, de manière à intervenir en cohérence avec ces phénomènes, développer une relation individuelle au paysage dans lequel on veut intervenir, développer un lien entre soi et le paysage. Ce réseau organise des « semaines du paysage » depuis une vingtaine d'années, rejoignant aujourd'hui le concept de « droit au paysage » dont fait état la Convention paysage du Conseil de l'Europe. Leur objectif est d'orienter l'attention sur les processus se déroulant entre l'être humain et la nature.

<sup>75</sup> Pétrarque (1304-1374) est connu des amateurs de paysage pour avoir réalisé - et surtout pour en avoir fait le premier récit - l'ascension du mont Ventoux qu'il gravit, en compagnie de son frère, pour assouvir son seul désir de « voir ». La description de l'ascension elle-même et du spectacle contemplé au sommet qu'il fait dans l'une de ses *Lettres* constitue un témoignage précieux d'une époque où la pratique de la randonnée n'existait pas et où l'idée même de monter au sommet d'une montagne était considérée comme un péché, une époque où la notion de paysage était inconnue. Avec Pétrarque, ce concept inconnu va apparaître pour la première fois dans la littérature occidentale.

<sup>76</sup> Cet ouvrage est publié sous la direction de Bas Pedrolí aux éditions Indigo et Freies Geistesleben, en 2000.

L'équipe des « Quêtes interdisciplinaires... », par l'intermédiaire d'Alain Findeli, s'est associée avec Bas Pedroli, le coordinateur de l'ouvrage *Landscape – Our Home* et Petrarca, pour organiser une rencontre de travail de trois jours à Sorgues (20-22 avril 2007) sur le thème « Le paysage urbain : un défi ». L'objectif de ces rencontres était la mise en pratique, par des exercices de terrain et des temps d'échanges, des méthodes et approches de Petrarca pour une compréhension approfondie de la fonction et de la signification du paysage urbain pour les êtres humains et leur relation à la nature. Cet échange a été très précieux dans le déroulement de la recherche, avec deux éléments en particulier : l'évolution de nos réflexions par les éléments soulevés lors d'une courte présentation de notre travail en cours<sup>77</sup> ; par l'influence de cette approche sur notre manière d'envisager le travail avec les usagers.

*Alors que dans l'espace rural nous sommes largement face à la nature vivante qui est bien sûr aménagée par l'être humain mais cependant n'est pas un « produit » humain dans son contexte global, dans l'espace urbain la nature vivante passe à l'arrière-plan et nous sommes en grande partie confrontés aux produits créés par l'être humain. Nous nous trouvons ainsi beaucoup plus directement confrontés aux visions, conceptions et intentions de l'être humain. La phénoménologie goethéenne qui sert de fondement aux méthodes utilisées par Petrarca permet d'accéder à une compréhension du contexte global de la nature que la science analytique classique ne peut atteindre. Dans le paysage urbain se reflète notre pensée moderne individualisée : on observe essentiellement une juxtaposition chaotique de créations humaines – une accumulation disparate de produits « morts » issus de notre pensée. Nous ne pouvons ici entrer en dialogue direct avec le contexte vivant de la nature. Sur cet arrière-plan se pose la question : comment appliquer la méthode de Petrarca sur un environnement urbain ? Comment trouver un accès au « noyau essentiel » de la nature d'un paysage urbain malgré les multiples, voire innombrables connexions des divers mondes créés par l'homme ? Car c'est à partir de ce noyau que l'on pourra développer des impulsions pour un aménagement plus global créant des relations vivantes entre les éléments du paysage. [extrait document de présentation des journées de Sorgues]*

---

<sup>77</sup> Cette rencontre a été l'occasion de présenter succinctement le travail conduit dans le cadre du programme AAP à nos interlocuteurs venus de différents pays, Allemagne et Pays-Bas notamment, et dont certains étaient professionnellement impliqués dans des projets d'infrastructures autoroutières.

Il est à noter que Petrarca a organisé une semaine de séminaire paysage à Berlin, en août 2007, sur le thème « A la recherche de l'identité de la vallée de la Wuhle ». La proximité de la thématique avec notre « quête des identités de lieux dans les vallées du Gier et de l'Ondaine » est intéressante.



Stage paysage avec Petrarca à Sorgues, avril 2007 : expérimentation de l'approche paysagère par les sens avec un groupe d'enseignants.

*Marzahn-Hellerdorf est un arrondissement de Berlin avec 300 000 habitants sur le palteau de Barnim au nord-est de Berlin. Cette zone urbaine marquée par les constructions est longée par le cours de la Wuhle, rivière temporaire dont le paysage fluvial traverse aujourd'hui les quartiers de Marzahn et de Hellerdorf et offre de nombreux éléments paysagers aménagés pour la détente. Le paysage urbain de la vallée de la Wuhle offre avec ses constructions marquantes et les récents aménagements hydrologiques de nombreux défis pour développer une nouvelle identité qui soit l'expression de la relation des habitants à cet espace naturel. L'objectif de la semaine paysage de la vallée de la Wuhle est d'aborder de manière différente les questions écologiques, paysagères, urbanistiques, sociales et économiques qui se posent dans ce paysage. Ce processus peut permettre de créer une conscience sensible des relations, seuils et transitions entre les lieux marqués par la ville et ceux plus proches de la nature pour développer leur caractère spécifique de manière à poser les fondements pour former une nouvelle identité de la vallée de la Wuhle. [extrait document de présentation Petrarca]*

Nous voyons là une proximité de problématique et de méthode qui appelle un rapprochement ultérieur entre les deux équipes.

Comment, à partir de ces trois hypothèses, fabriquer notre outil de « construction du regard informé » ? Nous posons un peu plus haut la problématique de l'intégration des résultats des différentes méthodes qualitatives et quantitatives. Nous avançons ici quelques premières pistes. Elles reposent essentiellement sur la temporalité de la recherche, il convient en effet d'éviter de conduire les approches qualitatives et quantitatives en parallèle mais de privilégier, autant que possible, les échanges et l'hybridation.

Il nous semble tout d'abord important de ne pas se situer uniquement dans une démarche descendante, du maître d'ouvrage à l'utilisateur (modèle *top down*) mais également dans une démarche ascendante, de l'utilisateur au maître d'ouvrage (modèle *bottom up*). C'est pourquoi nous avons tenté de restituer, le plus souvent possible (pas toujours assez), le fruit de nos récoltes à l'occasion d'exposés intermédiaires que nous mentionneront dans notre présentation.



Parc paysager de Duisburg Nord, dans la vallée de l'Emscher, Ruhr (clichés A. Coste).

Il nous semble également nécessaire de ne pas développer des approches parallèles et strictement cumulatives mais d'organiser ce que nous appelons des boucles rétro-prospectives afin d'intégrer au fur et à mesure de la recherche les données acquises par les uns dans les démarches des autres. Le récit fait ci-après tente de mettre en évidence ces interactions.

Enfin, la question des outils nous semblant devoir jouer un rôle majeur dans cette problématique d'intégration, nous avons souhaité expérimenter un certain nombre de collaborations entre les plus « objectifs » des instruments et les plus « subjectives » des approches disciplinaires.

La mise en pratique de ces trois principes a trouvé ses limites dans les contingences de calendrier et aussi dans le manque de définition initial des actions. Ce flou originel, risque mesuré énoncé comme fondement même du projet de recherche – il fallait laisser la place à l'initiative et à l'émergence de matériaux non forcément programmés -, n'était pas fait pour favoriser l'anticipation nécessaire à la coordination des actions elles-mêmes et à leur présentation intermédiaire. Démarche ascendante, démarche synchronique et intégration par les outils ont toutefois pu être largement expérimentées dans le déroulé de la recherche que nous allons présenter maintenant.

Nous avons mentionné déjà l'origine exogène de la recherche (page 40). Nos commanditaires dits « externes » (le BRAUP étant ici considéré comme le déclencheur endogène du projet), à savoir la DDE 42 et l'EPORA, ont été fortement interpellés dans leurs pratiques par l'exemple de la reconversion paysagère de la vallée de l'Emscher, dans la Ruhr, et cette référence a fortement pesé sur la définition de notre projet. Une collaboration étroite avec l'Université de Karlsruhe, incarnée par la participation active de Dominik Neidlinger au présent projet, nous a conduits à réinterroger la pertinence de ce référent. Une rapide analyse a montré que, parmi les régions allemandes confrontées à des problématiques de reconversion postindustrielle, la Saar présentait beaucoup plus de similitudes avec le Sud-Loire que la Ruhr, dont la densité démographique et la configuration urbaine sont bien différentes du cas qui nous occupe. La Saar fait justement l'objet de démarches comparables dans l'esprit de celles de la Ruhr : on y retrouve notamment comme ingrédients de base le couple culture/industrie, le développement durable et la participation habitante. Sa situation transfrontalière avec la France (et le Luxembourg), rend une comparaison possible et pertinente.



Site industriel de Völklinger Hütte, dans la vallée de la Saar, patrimoine mondial UNESCO (clichés A. Coste).

En effet, on peut observer que les projets qui se concrétisent dans la partie allemande de la région ne trouvent ni prolongements ni équivalents comparables de l'autre côté de la frontière. Nous avons donc cherché à savoir quelles configurations d'acteurs étaient spécifiques à de telles démarches, en quoi elles différaient de l'organisation que l'on peut trouver dans le Sud-Loire et dans quelle mesure et quelles limites le modèle allemand – toujours en termes de configuration d'acteurs – était transférable chez nous.

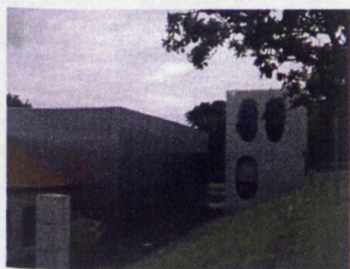
Nous débuterons cette deuxième partie par la présentation de cette étude de Dominik Neidlinger qui, écartant l'exemple spécifique du site de Völklinger Hütte, classé par l'UNESCO au patrimoine mondial, s'est portée sur quatre projets de la région Saarbrücken-Forbach. Nous poursuivrons cet exposé par le récit des multiples actions conduites dans le cadre de ce projet de recherche en les classant en quatre autres chapitres : l'approche diachronique, l'approche synchronique, la contribution des artistes et les ateliers.

## Learning from Saar

Comme prévu dans notre réponse à l'appel à projet « Art, architecture et paysages », nous nous sommes penchés sur les exemples de territoires pouvant s'approcher, par les problématiques auxquelles ils se trouvent confrontés, du cas Gier-Ondaine.

Crise de l'industrie, chômage, patrimoine industriel lourd, reconversion : autant de données que l'on retrouve dans de nombreuses régions industrielles, notamment en Allemagne. La médiatisation des projets réalisés dans la vallée de l'Emscher, dans la Ruhr, en particulier le Landschaft Park de Duisburg Nord, ont conduits plusieurs responsables locaux à faire le voyage en Allemagne. Olivier Frérot et une délégation de la DDE 42 qu'il dirigeait alors sont de ceux-là et il est indéniable que cette expérience a beaucoup pesé sur les orientations données par le directeur départemental de l'Équipement aux réflexions sur le territoire Gier-Ondaine. Les responsables de l'EPORA, de leur côté, n'ont pas hésité à faire appel à l'équipe Latz & Partner pour l'une des friches de la vallée du Gier.

Nous-mêmes, dans le cadre de la présente étude, nous sommes rendus en Allemagne pour prendre la mesure du phénomène. Or, comme nous l'avait montré Dominik Neidlinger, enseignant chercheur à l'Institut ORL, Université de Karlsruhe, le cas qui pourrait se rapprocher le plus du questionnement Sud Loire est plutôt celui de la région de la Saar. En effet l'échelle démographique est plus proche de la nôtre, de même que la caractéristique de mixité entre paysage industriel et paysage rural (bien que le paysage « naturel » saarois ne présente pas les mêmes qualités que celui des vallées Gier-Ondaine), de rapport autoroute / ville enfin. Pour autant, le patrimoine industriel conservé sur le territoire ligérien est sans commune mesure avec celui de la Saar, dont l'exemple le plus connu est celui de Völklingen et ses hauts-fourneaux classés au patrimoine mondial par l'UNESCO. Mais si l'héritage industriel de la région stéphanoise a été beaucoup trop démantelé pour envisager une démarche comparable<sup>78</sup>, la proximité de problématique et d'enjeux sur les deux territoires nous a conduits à nous interroger sur les organisations d'acteurs et les méthodes de travail des Allemands, dont on pourrait s'inspirer chez nous.



Démarche Industrie-Kultur, réalisation à Göttelborn (clichés A. Coste).

<sup>78</sup> Le foncier, plus rare dans l'étroite vallée du Gier que dans les grandes étendues allemandes, est davantage convoité sans doute, mais on a vu dans l'introduction que ce n'était pas la seule raison.



Réalisations récentes (neuf et recyclage du patrimoine industriel), Saarbrücken et alentours (clichés A. Coste)

Il s'agit donc moins d'imiter les réalisations que les leviers qui permettent de les mettre en œuvre.

Une étude sur le cas de la Saar a été conduite par Dominik Neidlinger, dans le cadre d'une coopération entre l'équipe des « Quêtes interdisciplinaires ... », dont il fait partie, et l'université de Karlsruhe, en Allemagne. Dominik Neidlinger donne ci-dessous un compte rendu de ce travail dont on peut trouver une présentation plus complète en annexe et qui fera prochainement l'objet d'une publication (revue *Lehrstuhl für Stadtquartiersplanung und Entwerfen*, université de Karlsruhe).

### Etude comparative des paysages postindustriels Région Saarbrücken-Forbach

Les bassins industriels stéphanois et de la Saar comme d'autres régions européennes industrialisées au 19<sup>e</sup> siècle vivent depuis la crise de la sidérurgie des années 70 des mutations douloureuses qui impactent l'économie, l'espace et les habitants. Les pouvoirs publics ont mis en place différents dispositifs dans les deux régions pour surmonter ces difficultés structurelles et préparer de nouvelles perspectives.

Dans ces politiques territoriales dites de reconversion et de restructuration dans un nouveau contexte de paysage post-industriel, les actions sur les friches industrielles et leurs infrastructures occupent un rôle important dans un processus de transformation. Ces espaces délaissés symbolisent d'une part le déclin d'une industrie puissante relié aujourd'hui à une image négative pour les régions mais offrent d'autre part des opportunités pour construire un développement durable et contemporain.

Dans la région de la Saar plusieurs conversions de sites industriels ont vu le jour pendant les dix dernières années permettant un regard analytique et critique sur les projets réalisés. Cette étude a comme objectif de mieux comprendre les processus engagés et les instruments mis en place par les pouvoirs publics et les acteurs locaux dans la Saar.

Les deux acteurs principaux dans la Saar sont la GIU Gesellschaft für Innovation und Unternehmensförderung mbH Co (directeur général Dieter Blase, ancien directeur de l'équipe environnement de l'IBA Emscher Park dans la Ruhr) et la IKS IndustrieKultur Saar GmbH (directeur général Karl Kleineberg), des sociétés d'économie mixtes appartenant à la région Saar et à la ville de Saarbrücken qui ont été fondées pour gérer tout le processus de transformation des anciens sites industriels.

Quatre sites de tailles et présentant des situations urbaines différentes ont été choisis pour le premier volet « Relevé et Analyse » :

- IT Park Saarland ( GIU)
- Die Saarterrassen ( GIU)
- Bahnausbesserungswerk Burbach in Saarbrücken (GIU)
- Cité der Industriekultur Saar (IKS)

### IT Park Saarland

Le IT Park Saarland se trouve sur l'ancien site de l'usine Heckel (métallurgie) à Burbach, un quartier industriel de Saarbrücken. Après la fermeture du site en 1983 la GIU a développé le « SITZ » (Saarbrücker Innovations- und Technologiezentrum) le premier pôle technologique de la Saar. A la fin des années 90, une extension transforme le « SITZ » en IT Park Saarland. L'idée est de créer un centre et un pôle de recherche avec des bureaux et des services adaptés à une demande des entreprises dans le domaine des nouvelles technologies dans la région.

Les objectifs du projet sont les suivants :

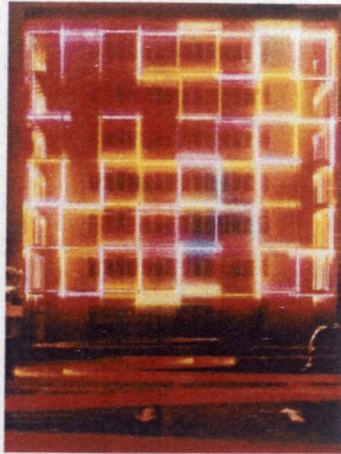
- mettre à disposition une infrastructure performante pour les entreprises
- créer un environnement de travail unique « Arbeiten im Park » (travailler dans un parc paysagé)
- revaloriser une partie du patrimoine industriel comme « landmark » (repère dans le grand paysage) et créer un parc urbain de 20000 m<sup>2</sup> au centre du quartier
- proposer des équipements collectifs : crèche « KIT », cantine, centre de communication « BCC »



IT Park Saarland, vue d'ensemble du projet et aménagement du parc urbain (documents D. Neidlinger)



- développer un marketing (géré par la GIU) mettant en valeur l'image innovante et moderne du site pour les entreprises
- donner une nouvelle identité au site en mariant des bâtiments anciens industriels avec des bâtiments contemporains.



Expomedia, bâtiment phare, expression d'une nouvelle identité du lieu (documents D. Neidlinger et clicgé A. Coste)

### Saarterrassen

Die Saarterrassen (les terrasses de la Saar) se trouvent à l'ouest du centre ville de Saarbücken entre la ligne de chemin de fer, la route nationale B 51 et la rivière Saar.

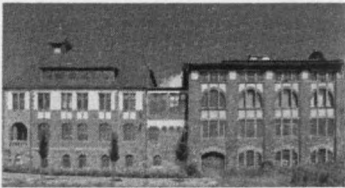
Son emplacement est le plus stratégique des quatre sites analysés et l'enjeu du renouvellement urbain le plus important pour l'agglomération de Saarbrücken. Cet ancien site de l'industrie lourde « Burbacher Hütte », dont une partie est

encore exploitée par l'entreprise Saarstahl représente aujourd'hui un quartier mixte d'une superficie totale de 60 ha. La GIU et d'autres acteurs (privés) ont investi entre 1994 et 2004 environ 328 millions d'euros pour créer ce nouveau quartier urbain avec 2500 emplois (commerce et service). Dans la partie basse se trouvent un centre commercial « WestPark Saarterrassen » avec 21 000m<sup>2</sup> de surfaces de vente et le centre culturel « E-Werk » dans un ancien bâtiment industriel avec une capacité de 3500 places. La cohabitation d'un site de production d'acier à côté fait partie de la philosophie de ce renouvellement urbain, qui garde en partie l'industrie lourde. Sur le niveau des terrasses orientées sur la vallée de la Saar, le plan d'aménagement se traduit par l'implantation des bureaux et des petites entités de production, notamment dans le secteur télécommunications et médias. Un axe central qui représente l'épine dorsale du quartier relie la gare de Burbach (tram-train) avec le bâtiment phare Expomedia, le nouveau « landmark » des Saarterrassen. La création d'un quartier d'habitation dense (maisons en bande) complète le site à

l'ouest et permet la transition vers des structures urbaines anciennes (Burbach).

L'idée de créer un quartier urbain mixte avec des bureaux, des logements, des commerces et des bâtiments de service adaptés à une agglomération post-industrielle correspond à une forte volonté de changer l'image négative d'une région et de s'inscrire dans un développement durable. La stratégie de reconversion du site poursuit plusieurs objectifs :

- création d'un quartier urbain mixte bien desservi par les transports publics avec des éléments structurants forts (terrasses, boulevards, espaces verts et bâtiments phares)
- un développement urbain et une gestion de projet, basé sur le dialogue entre acteurs, utilisateurs et habitants
- phasage et programmation souple pour mieux répondre au marché



Bâtiment existant, réaménagé en bureaux (documents D.Neidlinger)

industriel comme « signe et identité du lieu»

- mettre en valeur une grande partie des anciens bâtiments reliés à la culture industrielle et les adapter à des nouvelles fonctions
- création d'un quartier d'habitation dense pour des jeunes familles avec un environnement adapté (infrastructures et équipements pour les enfants)
- implantation d'un équipement culturel « E-Werk » à l'échelle régionale
- cohabitation d'une zone commerciale « WestPark Saarterrassen » avec un site industriel lourd en fonctionnement (Saarstahl)
- utilisation des énergies renouvelables (solaires)

#### AW Saarbrücken Burbach

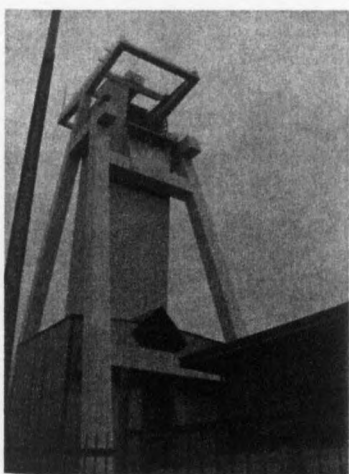
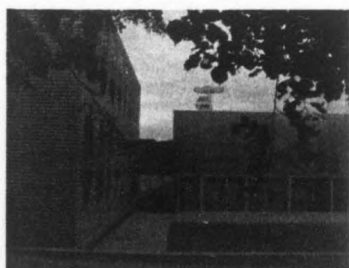
Le projet AW Saarbrücken Burbach se trouve dans l'agglomération nord de Saarbrücken sur un ancien site de maintenance des chemins de fer allemands avec une surface totale de 30 ha. La fermeture du site en 1997 et la déconnexion définitive du réseau ferré en 2002 a permis de développer différemment le site vis-à-vis d'autres reconversions de friches industrielles de la GIU.

Le choix d'aménagement en zone artisanale en collaboration étroite avec la chambre de métiers locale oriente le projet vers une logique de restructuration des halles existantes en petites entités locatives dont les surfaces varient entre 50m<sup>2</sup> et 1000m<sup>2</sup>. La partie non construite des anciens rails est aménagée et divisée en parcelles constructibles pour accueillir des nouvelles PME.

Le concept de garder la structure existante préserve la majorité des halles existantes et met en valeur le patrimoine industriel tout en transformant le lieu dans une architecture contemporaine et fonctionnelle adaptée à la nouvelle occupation des bâtiments. L'investissement dans l'aménagement du site et le prix des loyers sont concurrentiels à d'autres zones artisanales dans la région et démontre bien que cette démarche sensible est même possible dans un contexte économique difficile.

- réalisations d'architectures innovantes durables et
- revaloriser le patrimoine

Les objectifs du projet correspondent aux points suivants :



Göttelborn : les nouveaux bâtiments de la Cité der Industriekultur, le chevalement récent, la petite cité jardin (clichés A. Coste)

- création d'une zone artisanale mixte (production et service)
- mise en valeur du patrimoine industriel pour créer une adresse et une identité spécifique du lieu
- conservations des halles existantes transformées en ateliers de production de tailles variables
- maîtrise des coûts de construction pour obtenir des loyers concurrentiels
- programmation (surfaces) et phasage (tranches de chantier) souples, adaptés à une situation économique instable
- gestion basée sur le dialogue entre acteurs et utilisateurs pour mieux répondre à la demande.

#### Cité der Industriekultur Saar

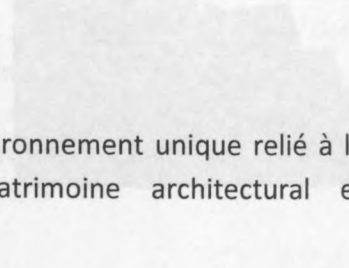
La **Cité der Industriekultur Saar** se trouve à Göttelborn (à 15 km au nord de Saarbrücken) sur un ancien site minier et présente une surface totale de 100 ha. Avant sa fermeture définitive en 2000, le site a été encore récemment modernisé avec des moyens considérables, notamment la construction d'une nouvelle tour de chevalement (la plus haute d'Europe), qui est devenue un signe emblématique dans le paysage industriel.

La fondation de la Société d'économie mixte **Industriekultur Saar GmbH** (en possession du Land et de la ville de Saarbrücken) a comme objectif de développer des sites industriels miniers et de mettre en valeur la culture industrielle (Industriekultur) par un réseau culturel dans la région de la Saar. Le nouveau siège de la société se trouve dans un bâtiment réhabilité et aménagé comme projet pilote sur le site de la **Cité der Industriekultur Saar**.

L'idée de créer une structure urbaine et un pôle culturel avec des bureaux, des logements et des services adaptés à une nouvelle demande de la société post-industrielle correspond

à une démarche de développement durable pour la région. La stratégie d'aménagement du site poursuit plusieurs objectifs :

- création d'un lieu urbain avec un axe structurant « Boulevard der Industriekultur » et cinq quartiers thématiques



- mise en valeur d'un environnement unique relié à la culture industrielle (patrimoine architectural et culture ouvrière)

- Revalorisation d'une partie du patrimoine industriel comme nouveau signe d'identité et aménager la tour de chevalement en futur hôtel avec bar panoramique « Salut »
- création de nouvelles formes d'habitation : « Zeit-Wohnen, BahnWohnen, LoftWohnen, Atelier-Wohnen » (habitation temporaire, habitation mobile, habitation en loft, habitation en atelier)
- réalisation des équipements sportifs et créatifs au service des futurs habitants et employés du quartier, « KreativInseln » (des folies dans un parc urbain)
- utilisation des énergies renouvelables (plus grand parc d'éléments photovoltaïques d'Europe)

- programmation culturelle et artistique (gérée par la IKS) mettant en valeur l'image positive du site pour confirmer son rôle innovant dans la région
- « Medienkunst-Labor » (laboratoire d'art et média)
- une gestion durable, basée sur le dialogue entre acteurs, utilisateurs et habitants.

Le premier volet « Relevé et Analyse » des sites choisis a permis de mieux comprendre les contextes et les paramètres différents de chaque projet. Les instruments mis en place par les pouvoirs publics sont clairement identifiables et montrent une volonté politique forte de changer l'image d'une région en crise, en créant des sociétés d'économie mixtes largement munies de compétences et de moyens financiers pour mener de telles opérations. Les enjeux et les stratégies pour chaque site de reconversion sont définis selon leur situation urbaine et la valeur de leur patrimoine industriel. La différence de démarche entre la GIU et la IKS est évidente : le développement de la « Cité der Industriekultur Saar » se considère comme un projet culturel avec la mise en réseau des sites et la notion d'*Industriekultur* comme moteur de recherche.

Le deuxième volet concerne l'évaluation des projets par un regard critique des acteurs impliqués, avec quelques difficultés pour obtenir les informations nécessaires.

régionale, une mise en valeur pragmatique d'un patrimoine industriel, une programmation souple et des concepts de développement durable intelligents qui essaient de prendre en compte une situation économique instable.

Les hypothèses formulées sur le processus et la notion de la participation et de l'interaction entre acteurs institutionnels et habitants/utilisateurs ne sont pas toujours vérifiables par la mise en valeur des résultats.

Le troisième volet « Learning from the Saar » se désigne par quelques éléments clés communs dans tous les projets : une nouvelle identité

## Une approche cumulative diachronique et synchronique

### L'approche cumulative diachronique

Nous avons rappelé que notre terrain d'étude est intégralement inclus dans le périmètre de la DTA de l'aire métropolitaine lyonnaise. La phase de concertation organisée par la Préfet de la Loire en 2002 a permis à de nombreux acteurs de faire valoir leur point de vue<sup>79</sup>. Il y a là un corpus d'une grande richesse qui constitue un tableau assez récent de la situation du terrain étudié.

Une dizaine d'années auparavant, c'est à dire en 1983, le CIEREC<sup>80</sup> organisait un colloque dont les actes, parus sous le titre « Lire le paysage, lire les paysages », ont été publiés l'année suivante. Il y est également rendu hommage au géographe Charles Avocat, décédé brutalement en avril 1984. De ce proche, Jacques Béthemont écrivait alors :

*[Sa] pensée était ferme et [...] se nourrissait de l'action. Une pensée et une action également tournée vers la recherche d'un équilibre entre l'homme et la nature, un équilibre qui se lirait et peut-être se construirait à travers les paysages. (BETHEMONT 1984, 9).*

Il y a là à la fois un principe – celui d'une pensée ancrée dans l'action – et une dimension éthique – un équilibre homme/nature qui « se construirait à travers le paysage – sur lesquels nous avons construit notre projet de recherche. Nous avons d'ailleurs déjà noté l'influence de l'héritage de Charles Avocat sur les méthodes dites intégrées (page 68 de ce rapport). Cette méthode, Charles Avocat la présente lors du colloque « Lire le paysage, lire les paysages », elle constitue le premier article des actes, sous le titre « Essai de mise au point d'une méthode d'étude des paysages ». Notons en premier lieu que l'auteur dissocie la « lecture » d'un paysage (en amont) de son « explication » (à l'aval).

<sup>79</sup> Anne Coste y avait alors été associée en tant que directrice de l'EASE.

<sup>80</sup> Centre interdisciplinaire d'étude et de recherches sur l'expression contemporaine, Université de Saint-Etienne.



Le paysage, dit-il, est « ce que l'on voit » mais également, ajoute-t-il entre parenthèses, « accessoirement que l'on entend ou sent ». Cette dernière dimension est également présente dans l'approche conduite par O. Balaÿ sur le paysage sonore<sup>81</sup>.

*Nous avons donc volontairement privilégié les aspects esthétiques et qualitatifs dans l'appréhension du paysage, « résultante apparente et perçue d'un ensemble de fonctions et de rapports liant entre eux éléments physiques, biologiques, anthropiques qui constituent le milieu de vie ».* (AVOCAT 1984, 11).

Nous devons, en outre, à Charles Avocat la notion de paysages ordinaires et l'intégration au corpus « paysage » de territoires urbains et industriels. En effet, à propos d'une recherche sur la région Rhône-Alpes, il précise :

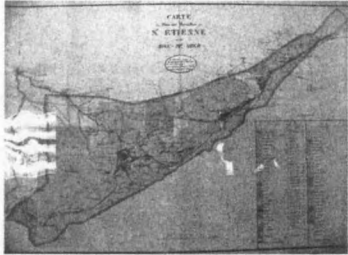
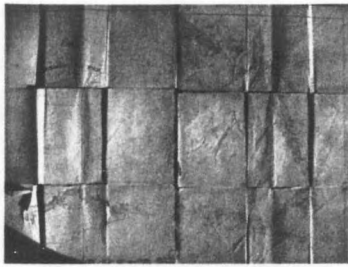
*(...) Il nous a semblé, partant de notre définition du mot, que tout était paysage, aussi bien les friches industrielles de la vallée du Gier que les rives du lac d'Annecy, aussi bien la suburbanisation de l'est lyonnais que les hauts plateaux du Vercors : le paysage n'est pas seulement « naturel » (en existe-t-il d'ailleurs dans la France d'aujourd'hui, à part le sommet des hautes montagnes ?) mais aussi et surtout « culturel » et « social »* (AVOCAT 1984, 12).

Voilà plus d'un quart de siècle que ce terrain est questionné à travers la notion de paysage. De fait, pour le département de la Loire, c'est la vallée du Gier qui fut choisie. Cette étude, datant de la fin des années soixante-dix, portant sur une partie de notre terrain, on en notera l'antériorité<sup>82</sup>, à la fois en termes d'arrière plan théorique et d'objet.

*[...] le paysage appelle une lecture plurielle et de ce fait perd, tout en le gardant, son statut d'entité singulière ; il appelle une évaluation multiple qui nous force, dans la saisie des traces, à redéfinir les rapports entre nature et culture, être et histoire, permanence et devenir. Même si l'on en parle, et précisément tant qu'on en parlera, les paysages ne sauraient mourir ; du moins ceux qui sont mesurés à l'échelle humaine. A une autre échelle, c'est une autre histoire.* (ROUX 1984, 5-6).

<sup>81</sup> Outre les travaux de Petrarca, déjà cités, on peut renvoyer sur ce sujet à : Augoyard J.-F., « Cinq sens pour s'approprier l'espace », in *Projet urbain et grands ensembles*, DAU, Ministère de l'Équipement, n°5-6, nov.-déc. 1993, pp. 6-7.

<sup>82</sup> Nous avons nous-mêmes déjà pris ce terrain comme objet d'étude : Davallon J., Coste A. et Jacquemin H. (dir.), « Pour une méthodologie des projets de développement culturel. L'exemple de la valorisation du patrimoine industriel de la région stéphanoise », ARASSH, UJM/EASE/Ecole des mines, 1998.



Cartes anciennes faisant partie de l'inventaire du laboratoire des 2 vallées (ENSASE).

Parmi les études portant sur les vallées du Gier et de l'Ondaine, sur le registre de ce que nous appellerons la géographie historique, nous mentionnerons comme majeurs les travaux de Georges Gay<sup>83</sup> et ceux de René Commère<sup>84</sup>.

Dans cette approche cumulative, rappelons également le travail du laboratoire des deux vallées, activé à l'occasion de cette recherche<sup>85</sup> et qui, au cours de la première année de la recherche, a dressé l'inventaire de l'ensemble des cartes et documents conservés dans les différentes archives locales (cf. rapport intermédiaire, décembre 2006). Outre ce travail archivistique, le I2V a également produit une partie des supports cartographiques nécessaires à la présente recherche.

---

<sup>83</sup> Nous ne donnerons pas une bibliographie exhaustive sur le territoire Gier-Ondaine, ce serait beaucoup trop volumineux. Pour ce qui concerne G. Gay, outre sa thèse, nous mentionnerons l'article : « La ville industrielle, de l'exception à la banalisation : la fin des grandes usines métallurgiques de l'Ondaine et de Saint-Chamond », in *Revue de géographie de Lyon*, vol 71/3, 1996, pp. 197-207.

Signalons également la sortie très récente de l'ouvrage dirigé par Xavier Guillot : *Firminy, Le Corbusier en héritage*, Saint-Etienne, PUSE, 2008, qui témoigne d'une autre recherche de l'équipe MPA-ENSASE pluridisciplinaire et engagée dans un projet, celui de l'achèvement de l'église Saint-Pierre.

<sup>84</sup> Commère R., *Mémoires d'acier en Ondaine*, Saint-Etienne, PUSE, 2000.

<sup>85</sup> Romain Montet, qui en fut le moteur initial, est l'auteur de la présentation PowerPoint de simulation de portail multimédia, joint en annexe.

## L'approche cumulative synchronique

Si la première approche décrite a une vocation « compilatoire » et mobilise peu l'interdisciplinarité, celle-ci peut au contraire contribuer à la construire. Nous rendons compte ici des différentes actions de terrain engagées simultanément, de la manière dont elles se rencontrent, s'enrichissent et se complètent.

Une partie de ce travail était déjà présenté dans notre rapport intermédiaire (décembre 2006). La rédaction de ce chapitre s'appuie en outre sur un article à paraître :

Coste Anne, « Uto-route A47 ? », à paraître dans *Cahier de la Compagnie du Paysage*, n°5, « Paysage visible, paysage invisible : la construction poétique du lieu », automne 2008.

La première étude, « La Rivière... ou l'expérience de la traversée », a été conduite par Loïc Langlade et Pascale Pichon avec un groupe d'étudiants du Master « Espace publics : architecture, design, pratiques » (UJM-ENSASE-ERBASE). Le rapport complet est donné en annexe :

Langlade L. et Pichon P., « Enquête des identités de lieux... l'expérience de la Rivière », UJM, MODYS-CNRS UMR 5264, septembre 2007, 100 pages.

La deuxième étude, « Expérience sensible et esthétique de l'autoroute A47 », a été conduite par Olivier Balaÿ, Martine Leroux et Jean-Luc Bardyn. Le rapport complet est donné en annexe :

Balaÿ O., Leroux M. et Bardyn J.-L., « Expérience sensible et esthétique de l'autoroute A47 », CRESSON-UMR CNRS 1563, mai 2007, 143 pages.

La troisième présentation, « Utopiques vallées », workshop conçu et encadré par Stéphanie David et Gueric Péré, a fait l'objet de l'édition d'une brochure dans la collection « école d'architecture » des Publications de l'Université de Saint-Etienne, elle est jointe en annexe :

Ouvrage collectif, *Utopiques vallées*, collection école nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, septembre 2007, 80 pages [ISBN 978 2 86272 462 1].

Le quatrième chapitre est consacré aux deux « Transversales rurales » étudiées par Stéphanie David au sein de son studio de 4<sup>e</sup> année à l'école d'architecture de Saint-Etienne. Cette présentation est une contribution rédigée par Stéphanie David.

La cinquième présentation est le fruit d'une coopération entre le séminaire conduit par Anne Coste à l'école d'architecture de Saint-Etienne en 2006-2007 et le Master SIG dirigé par Thierry Joliveau. L'objet en était une réflexion et une expérimentation pour la conception d'un atlas géo-historique.

Une dernière présentation expose l'action conduite par Xavier Guillot auprès des aménageurs pour recueillir leurs témoignages.

Pour les études 1, 2, 3 et 4, nous renvoyons également aux articles publiés dans les actes du colloque-atelier 2006 :

David S. et Langlade L. : « En quête de paysage(s), acteurs en projets. La vallée autoroutière Gier-Ondaine », in *Design et projets d'équipements publics. Infrastructures et paysages*, actes du colloque-atelier de Saint-Etienne, Lyon, éditions du CERTU, 2008.

Balaÿ O. et Leroux M. : « L'approche esthétique de l'autoroute A47 au regard de l'expérience sensible ordinaire des usagers », in *Design et projets d'équipements publics. Infrastructures et paysages*, actes du colloque-atelier de Saint-Etienne, Lyon, éditions du CERTU, 2008.

Dans cette approche synchronique, devraient apparaître les divers travaux conduits par le CRENAM, notamment son approche objectivante du paysage visible des deux vallées (« calcul de visibilité »). Une partie de ces travaux sont mentionnés, indirectement, dans les présentations des autres études, avec lesquelles ils ont expérimenté de nouvelles approches. Pour éviter les redites, mais aussi pour des questions de cohérence et d'organisation, ces diverses contributions sont présentées ensemble par Thierry Joliveau, dans la dernière partie de ce rapport (« Eléments d'analyse »).

## La Rivière... ou l'expérience de la traversée

Il s'agit d'un territoire très singulier, caractérisé par la rencontre insolite entre l'urbain dense – les avenues qui en partent nous conduisent dans le centre-ville en quelques minutes – et la campagne – le chemin de grande randonnée (GR) permettant d'accéder au parc naturel régional du Pilat prend son départ entre les maisons du quartier, on se retrouve en moins de 5 minutes sur un sentier rural. Son autre trait marquant est la proximité très grande à cet endroit précis entre ce qui conserve les caractéristiques visuelles d'une autoroute (en fait, l'A47 a pris ici le statut de voie rapide urbaine, RN88) et le bâti, principalement du logement. Le quartier de la Rivière nous offre ainsi un terrain d'exploration particulièrement intéressant.

Cette porosité et cette proximité s'incarnent symboliquement dans une antique passerelle en béton armé, franchissant les doubles voies de circulation de la RN88, dont la vétusté et la maigreur génèrent un sentiment d'insécurité accrue. C'est à proximité de ce petit ouvrage que la plupart des enquêtes ont été menées par l'équipe : entretiens, recueil des impressions des passants yeux bandés, ... D'autres enquêtes, embarquées sur l'autoroute, ou menées sur les hauteurs des coteaux ont mis à jour la complexité et la multiplicité des rapports à l'infrastructure selon le degré de nuisance sonore mais aussi en fonction des pratiques de chacun.



Le quartier de La Rivière, à Saint-Etienne (cliché P. Kosseva)



Figure extraite du rapport des étudiants du master « Espaces publics » : Béal C., Delat D., Hu H. et Kosseva P., « La Rivière ou l'expérience de la traversée ».

Dans cette contribution à la « quête des identités de lieux », pour laquelle nous renvoyons le lecteur au rapport complet dont nous ne pouvons rendre compte ici que très partiellement, une phase a consisté à croiser les quatre disciplines ici associées pour tracer des limites de ce morceau de territoire, limites qui, discipline par discipline, étaient toutes différentes mais qui, tracées ensemble, devaient conduire à définir un espace pertinent d'intervention. Le travail a en effet été poursuivi par l'énoncé de scénarios dont un d'entre eux, celui privilégié et poussé le plus loin par l'équipe, se propose de créer du lien par le paysage (figure ci-contre).

Fondé sur une lecture interdisciplinaire du site et des pratiques qui le traversent, le projet s'attache à mettre en relation route, colline et quartier, en prenant en compte chaque catégorie d'usagers.



Secteur de la Rivière (document P.Kosseva)

S'appuyant sur les éléments forts du paysage, y compris ceux qui ne se lisent plus – comme la rivière du Furet qui a motivé à l'origine l'appellation du quartier – et mobilisant le vocabulaire paysager propre au massif du Pilat, la proposition renoue avec l'identité du territoire et en recoud les composantes les plus contradictoires. Intégrant fortement la prise en compte des pratiques mises au jour par l'analyse, ce scénario privilégie une évolution vers un paysage durable : co-voiturage, émergence d'un marché bio, transports doux, etc.

Affranchi, à ce stade, des contraintes techniques et normatives, ce scénario a pour grande vertu d'inverser à son tour le processus : plutôt que de partir des seules contraintes techniques de la route, il renverse la question pour s'inspirer des usages et des aspirations des habitants du quartier. Présenté aux maîtres d'ouvrage lors d'une réunion avec les chefs de service et les techniciens de la DDE 42, ce travail a suscité des prises de positions très tranchées et un débat dont il ressort que chacun ne situe pas la « réalité » au même endroit : faisabilité technique pour les uns, univoque (80 000 véhicules / jours) ; complexité urbaine de la ville contemporaine pour les autres, multiples dans ses pratiques et ses usages pour laquelle le projet de paysage offre une approche privilégiée<sup>86</sup>.

Dans des conditions analogues (Master « Espaces publics »), une deuxième étude a porté sur Rive-de-Gier. Elle a été conduite par deux jeunes étudiants, Fanny Herbert et Stéphane Stribick, de janvier à mars 2007. Là encore la proximité entre les flux autoroutiers et l'habitat fait du site un lieu tout à fait exceptionnel. Les étudiants ont notamment porté leur intérêt sur les alentours d'infrastructures lourdes de l'autoroute A47 : le tunnel et le viaduc de Rive-de-Gier. Cette étude a fait appel à un média nouveau, le blog, sans que l'expérience ne donne les résultats escomptés, du fait sans doute – pour ce qui concerne l'équipe de recherche – d'un manque d'acculturation à ce support mais aussi d'un manque de coordination entre ce travail (en dépit de la présence à certains séminaires des deux auteurs) et les autres acteurs de la recherche (le calendrier tardif ne s'y est pas prêté).

Un certain nombre d'entretiens et le rapport sont consultables sur ce blog, toujours opérationnel : <http://en-quetedel-a47.hautetfort.com>.

---

<sup>86</sup> Nous renvoyons également au commentaire, à ce sujet, d'Olivier Frérot, directeur départemental de l'Équipement de la Loire, à l'occasion du colloque-atelier 2006 (actes joints en annexe).



L'A47, qui dans les premiers temps de son existence produisait une pollution sonore sinon acceptable, du moins acceptée par des habitants qui se sont « habitués peu à peu » et pour qui le bilan ressource/nuisance a longtemps été, et reste encore parfois, positif, connaît aujourd'hui une saturation maximale : tant pour la densité de circulation (en particulier celle des camions) que pour l'étendue de la plage journalière (désormais 24h/24h). Ce constat renvoie à une nécessaire interrogation sur la surenchère en matière d'infrastructures routières – on pense évidemment au projet de l'A45 – et la fuite en avant évoquée plus haut à propos de l'histoire de l'A47 et du « fatal » enclavement de l'agglomération stéphanoise.

Dans cette étude, l'un des « facilitateurs » de récit a été la « mise en écoute » des riverains, par l'audition des fragments sonores recueillis in situ, méthode d'autant plus efficace que les personnes interrogées présentaient souvent la particularité d'avoir développé une acuité et une mémoire sonore hors du commun. En effet, la diffusion de fragments sonores, toujours reconnus par les personnes interviewées, constitue un facteur déclencheur de paroles qui permet de recueillir des témoignages très féconds pour notre étude. Ce principe de mise en écoute rejoint, dans ses attendus, celui de « mise en projet ».

Parmi les conclusions de cette étude « Expérience sensible et esthétique de l'autoroute A47 », nous mentionnerons la recommandation particulière de travailler de manière approfondie sur la dimension du territoire transversale à l'autoroute, dégagant des pistes en matière de typologie et de topographie que nous ne pouvons développer ici ; d'autres de l'ordre de la hiérarchisation des bruits, notamment par la production d'un arrière-plan sonore ; mais aussi une orientation prenant fortement en compte les temporalités, avec notamment le concept original de « droit à l'intervalle de silence », demandant cette fois-ci un travail sur le rapport de l'autoroute à l'urbanité qu'elle traverse et la possibilité d'en accentuer les liens. Egalement de l'ordre de l'utopie – convois de camions, café routiers établis en bordure de l'autoroute et créant une perméabilité urbaine en même temps qu'un temps même bref de quasi disparition des flux –, les pistes soulevées dans ce travail ont également éveillé la curiosité des maîtres d'ouvrage<sup>89</sup> et semé les fondements d'un possible changement de paradigme.

---

<sup>89</sup> Comme la précédente, cette étude a fait l'objet d'une présentation-débat avec les responsables de la DDE 42.



## Workshop « Utopiques vallées »



Carte blanche P. Pichon, La Rivière



Carte blanche En rue libre, Halle Mavilor, Lorette



Carte blanche B Murigneux, à Terrenoire



Carte blanche R. Commère, vallée de l'Ondaine



Travail en atelier à l'école d'architecture

(clichés A. Coste)

Nous avons évoqué plus haut l'atelier intensif conduit par Stéphanie David et Gueric Péré. « Les projets ouvrant des possibles, nous dit Stéphanie David dans la brochure qui rend compte de cette expérience, ont orienté les regards vers des questions touchant à l'avenir du paysage des vallées du Gier et de l'Ondaine. Ils ont révélé l'énergie de ce paysage, vecteur de pratiques, de déplacements, d'ancrages, des situations identitaires autant que génériques. »

Le workshop s'est déroulé sur cinq jours consécutifs et a rassemblé des étudiants de l'école du paysage de Versailles, des étudiants de l'école d'architecture de Saint-Etienne et de l'université de Karlsruhe, accompagnés de Dominik Neidlinger. Les deux premiers jours ont été consacrés à une immersion dans le terrain (certains le connaissaient bien, d'autres le découvraient), avec des accompagnateurs « experts » auxquels avaient été données des « cartes blanches » : Pascale Pichon et Loïc Langlade, dont on vient de voir le travail sur La Rivière ; des membres de l'association En rue libre pour le secteur Lorette ; Bernard Murigneux, dont nous présenterons plus loin le travail d'artiste sur l'échangeur de Terrenoire ; René Commère, géographe, pour la vallée de l'Ondaine. Les trois jours suivants se sont déroulés en atelier intensif à l'école d'architecture, achevé par une présentation-débat avec les acteurs locaux de l'aménagement : DDE, Epures, EPORA.

Expérience très ouverte et affranchie des contraintes habituelles, cette immersion a été particulièrement fructueuse. Les résultats mettent en évidence la richesse et la multiplicité du terrain : « La force des lieux tient à la confrontation des extrêmes : vitesse et lenteur, autoroute et sentiers, masse construite et massif naturel... ». Son autre grand intérêt est de soulever mille (bonnes) questions. « Sans ne prétendre rien régler, nous dit à son tour Gueric Péré, ces évocations, images à l'appui, remplissent leur rôle : par l'observation brute et sensible et le croisement volontaire des technicités convenues, la capacité d'évoquer et de réfléchir au cadre de vie de demain ».

Cette contribution se matérialise par des documents graphiques de qualité qui, aux côtés de la cartographie historique élaborée par le laboratoire des deux vallées et les outils plus sophistiqués auxquels a travaillé également le CRENAM, servent de supports aux rencontres avec les usagers dont nous donnons plus loin le compte rendu.



Présentation finale avec les aménageurs (clichés A. Coste)

Comme les deux précédentes, cette étude a fait l'objet d'une présentation-débat avec les aménageurs : étaient présents des représentants de la DDE, d'Epures agence d'urbanisme, de l'EPORA.



Exemple de documents produits dans le cadre du workshop « Utopiques vallées »

## Transversale rurale



« Conversation au fil des champs », entre O. Marcel, C. Eveno et R. Ambroise, débat conduit par Stéphanie David, ENSASE, 31 janvier 2006 (cliché A. Coste)

Cette contribution ainsi que la suivante rendent compte d'un travail entièrement réalisé dans le cadre pédagogique. A ce titre, il ne saurait être considéré comme démarche de recherche, encore moins comme résultat de recherche. Il entretient néanmoins des liens très forts avec les « Quêtes des identités de lieux » et ce, sur de multiples registres.

Tout d'abord, les deux exercices de « transversale rurale », premier semestre 2005-2006 et premier semestre 2006-2007, ont été entièrement pensés à partir du projet de recherche qui a fortement mobilisé au sein de l'école d'architecture de Saint-Etienne (relativement à l'implication habituelle), notamment les enseignants de projet. Parmi ceux-là, Stéphanie David a été la plus motrice, à la fois sur la définition du questionnement – elle a été une des premières à mettre en évidence le déficit de savoirs spécifiques sur les territoires ruraux (que Xavier Guillot de son côté traduit par l'expression « regard urbano-centré » des écoles d'architecture) et les enjeux locaux en la matière – et sur la dimension expérimentale du projet – notion de mise en projet, rencontres avec les usagers, ...

Ensuite, ce travail s'est enrichi du regard des plasticiens, notamment Marie-Claire Mitout et Marc Chopy, regard construit dans le cadre du projet de recherche, avec les approches que nous présenterons dans le prochain chapitre. Cette collaboration avec les artistes, approche privilégiée dans le département « Art, design, paysage » de l'ENSASE, a fortement aidé les jeunes étudiants à remettre en question leur manière d'aborder les échelles nouvelles et la spécificité des territoires qui leur étaient proposés.

Enfin, les travaux sur les « transversales rurales », présentés ici, ont été le lieu d'exploration d'une coopération pluridisciplinaire entre architectes et géomaticiens (voir à ce sujet le retour critique de Thierry Joliveau, dans la partie « Eléments d'analyse » du présent rapport). Ce fut en effet l'occasion pour ces deux disciplines ayant en commun les objets « espaces » et « territoire » d'aller à la rencontre des pratiques et des outils de l'autre mais aussi de mesurer les différences culturelles qui les séparent.

En retour ces travaux ont contribué à l'élaboration du matériel mobilisé dans les phases d'ateliers publics de la recherche. Ils constituent en outre un regard spécifique qui figurera, avec son statut propre de travail pédagogique et aux côtés de nombreux autres travaux de l'ENSASE et de ses partenaires, dans la banque de données constituée à l'occasion de ce projet de recherche.

Les éléments qui suivent sont une contribution de Stéphanie David qui, à l'issue des deux années d'expérimentation sur les « transversales rurales » au sein de son studio et avec l'équipe des « Quêtes interdisciplinaires des identités de lieux », a souhaité porter un regard réflexif sur ce travail.

### **Le site : un profil géographique**

Est donnée aux étudiants, comme site de projet, une ligne géographique liée à un déplacement possible (la route), au sein d'un territoire relevant d'une proximité, d'un mixage, voire parfois d'une fusion, entre un paysage urbain et industriel et un paysage rural.

Cette ligne géographique correspond à un profil géographique fort, puisqu'elle constitue une coupe sur une vallée, la vallée du Gier, déterminant une trajectoire transversale par rapport à cette vallée. Représentant une vingtaine de kilomètres, reliant deux points extrêmes constitués par des communes, elle met en jeu les contreforts (coteaux, parc naturel, massifs aux caractéristiques marquées et contrastées) autant que le fond de vallée urbain et industriel marqué par les infrastructures lourdes.

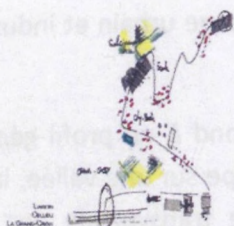
Ce principe de travail a été mené deux années consécutives, permettant de dessiner deux transversales différentes sur la même vallée. Cette répétition a permis de comprendre et d'identifier les récurrences dans le fonctionnement du territoire et les singularités liées aux spécificités des entités paysagères évoluant au fil de la vallée.

L'enjeu pour les étudiants qui abordent ici le cycle Master, est d'être capables de mobiliser leurs connaissances, de les remettre en question et en perspective dans un territoire dont l'échelle et les représentations se démarquent de l'approche spécifique au premier cycle (approche parcellaire, urbaine, découpage cadastral...).



Repérage des deux transversales : la transversale n°1 à l'est, la n°2 plus à l'ouest (document S.David).

## LIAISON, ENCHAÎNEMENT



Cartes mentales, parcourir le territoire, puis en faire le récit en se souvenant (document F. Molly).

Ainsi ce n'est pas un site, au sens d'une parcelle, d'un terrain particulier, qui est donné comme point de départ, mais une ligne de déplacement, une trajectoire possible dans le paysage, mettant en avant les pratiques des espaces.

La compréhension de cette entité (finie, infinie?) lors de la lecture de paysage, ainsi que l'ancrage de l'étudiant au fil de cette ligne lors du projet, sollicite sa capacité à projeter des espaces, des formes, des transformations, mais aussi à induire des attitudes, des comportements, des appropriations, des liens sociaux, des engagements citoyens.

Du paysage naît le projet, par un processus de conception où l'acte créatif commence dès la première prise de contact avec les lieux : protocole d'expérimentation, moyens et outils pour capter, enregistrer et analyser le réel, mise au point d'un programme comme validité d'action... L'émergence d'une logique du territoire forme le geste, décide du projet.

L'autre intérêt de cette approche du lieu sous la forme d'une trajectoire, en même temps que d'un profil géographique, est que l'on y croise la ville, mais aussi des « tiers-paysages », puis des espaces marqués par l'agriculture, la faible densité. Ce qui amène l'étudiant à sortir du milieu urbain pour en comprendre un autre versant, celui qu'il produit hors de lui-même. Comment démarquer pratiques citadines et pratiques ancrées dans le territoire selon sa propre logique, comment démarquer paysage « d'origine » et paysage rural contemporain... C'est cette complexité du territoire où fusionnent ville et campagne, et qu'incarne la métropolisation de l'espace, englobant toutes les nuances et différences du territoire particulièrement sur le plan des pratiques, qui est au cœur de cette approche par les transversales.

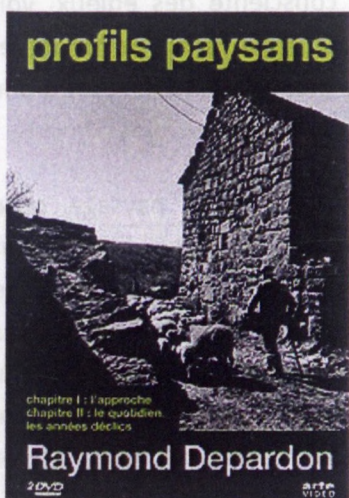
### L'approche du projet par le paysage, l'apprentissage de la pluridisciplinarité

L'apport récurrent et structurant, au cours de tout le processus de projet, d'autres disciplines est un fondement de l'enseignement du semestre :

- pour manifester l'ouverture nécessaire et attendue chez les étudiants en inauguration du Master
- pour décloisonner ce qui dans le premier cycle pouvait se lire comme des enseignements parallèles, et mobiliser les qualités de synthèse et de curiosité indispensables pour le futur architecte



Densité 1, population (document H.-M. Rodriguez)



Depardon filme un monde en disparition, qui questionne la validité de l'idée de paysage... Y a-t-il du paysage dans la paysannerie ? Le paysage existe sous condition d'un régime de visibilité.

- pour mettre en « crise » les certitudes, remettre en perspective les acquis du 1er cycle, afin que chaque étudiant soit auteur de son propre processus

- pour illustrer la complexité des données contemporaines du projet, les interactions entre les savoirs, la nécessité d'alimenter sa sensibilité, de la confronter à d'autres cultures.

Parce qu'enfin et surtout l'approche du projet par le paysage est nécessairement une approche pluridisciplinaire. Le paysage ne se pense et se voit qu'au croisement de l'art, de la philosophie, de la sociologie... et de l'architecture.

Ainsi, la plupart des séances d'atelier commencent par un temps où l'éclairage est apporté par un philosophe, un artiste, un sociologue, un géographe, sur une notion liée au travail de projet. Les problématiques investies affrontent, tangeantent, recourent, contredisent, éclairent la réflexion de l'étudiant sur son propre processus. Des lectures, des projections vidéos, des travaux d'artistes dont le travail se déroule en parallèle sur la même transversale sont présentés dans l'atelier et créent échanges, discussions, émulation, stimulation :

- « L'échappée belle », présentation d'une oeuvre en cours sur la Transversale par Marie-Claire Mitout, artiste.
- Repérages philosophiques : le texte de la conférence de Gilles Deleuze « Qu'est-ce que l'acte de création » (Femis 1987) par Alain Renaud, philosophe
- « Tracer, archiver le territoire : ce qu'est la trace immatérielle... » par Sylvaine Bulle, sociologue.
- Projection du film « profils paysans » de Raymond Depardon...

### Expérimentation, expériences

Ou comment apprendre à être inventif et pertinent sur le choix des modes de captation et de représentation du réel.

Sur ce point, l'apport des artistes agissant en simultanément sur le même site, et présentant aux étudiants l'avancement de leur travail, a permis de libérer leur approche du projet.

Ce temps d'expérimentation, de vécu, fait peser sur le geste ou choix de projet (en tant que forme et programme) qui sera réalisé à sa suite, le poids d'une conscience et d'une volonté qui ne laisse pas place aux formules toutes faites.



Flux et mouvements (document H.-M. Rodriguez)

Ce processus d'appropriation des données du réel sensibles autant que matérielles se rapproche du processus de création artistique, qui n'est pas conditionné par le fait de devoir répondre à une question. On cherche autant la question que la réponse. Dans ce temps, l'étudiant est mis en situation de prendre parti, de prendre part au monde qu'il s'apprête à transformer, mettant en jeu sa sensibilité, son engagement citoyen, son projet politique. Il se trouve dans un principe d'interpellation, ou comment sa représentation, sa lecture d'un territoire, d'un paysage peut interpellier, interroger la société contemporaine.

### De la lecture du lieu et de ses enjeux naît le projet

Ou comment la logique d'analyse conduit à une hypothèse programmatique et formelle, travaillée dans la continuité du processus de conception.

La logique d'analyse forme le geste, décide du statut de l'édifier. L'architecte, quelle que soit son ambition, transforme le monde. Il a de ce fait une responsabilité éthique et doit s'engager dans une compréhension qui ne relève pas d'un mode scientifique, mais de l'appropriation personnelle d'une multitude de données. Cette lecture informée, consciente des enjeux, voit l'émergence d'une logique d'analyse qui conduit au projet et statut sur ce qu'il doit être : simple mur adossant le relief à une route, ou tour de logements...

L'approche du projet par le territoire et le paysage pose immédiatement, comme un préalable, la question de l'habiter. Comment habite-t-on un lieu, quand on le traverse, quand on le rêve, quand on y installe ses racines, quand on y projette ses aspirations et ses référents ? On habite l'autoroute qui quotidiennement fait défiler un paysage, on habite une maison, un immeuble, un quartier. Le projet alors sera toujours un projet d'habiter, un projet pour que la vie soit possible et heureuse.

Concevoir un projet ne relève pas d'une progressivité, ni en termes thématiques (espaces publics, projet urbain, projet édifié, détail constructif), ni en terme d'échelles. Il faut les manipuler librement, pour construire du sens. Il n'y a pas de légitimité à procéder par un emboîtement des échelles qui viserait à partir de la plus large pour resserrer sur le détail. La pertinence du propos architectural tient à la capacité, à tout stade du processus, et à toutes les échelles de conception, de remettre en question les principes du projet.

LIMITES COMMUNALES



VILLAGES



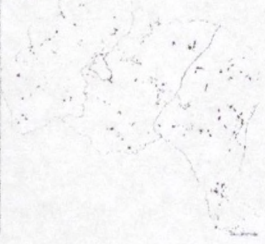
ROUTES PRINCIPALES



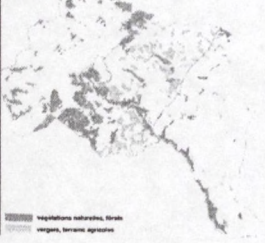
ROUTES PRINCIPALES ET SECONDAIRES



HAMEAUX



VEGETATIONS



Extrait d'analyse de la Trans-  
versale rurale

### Liens avec la recherche « Quêtes interdisciplinaires des identités de lieux »

Le choix du site s'est fait en relation avec le projet de recherche-action « Art-Architecture-Paysages ». Ce projet pose la question du paysage associé, « généré », accompagné par l'autoroute A47 occupant le fond de la vallée du Gier, puis de l'Ondaine.

La proposition de travailler sur une séquence transversale de cet ensemble de vallées permet la mise en tension d'éléments forts du territoire que sont les monts, et villages - belvédères jalonnant les vallées et mettant en jeu l'épaisseur du paysage.

L'innervation des prolongements ruraux, ou autres « tiers-paysages » adjacents à la vallée (selon leur définition par Gilles Clément), par l'autoroute A47, tout ce que sa présence implique en termes de « globalisation » du territoire autour de Lyon, la double identité rurale - citadine encore très prégnante sur la vie des habitants de ce site, en font un territoire passionnant et riche susceptible d'apporter l'éclairage complémentaire à la compréhension identitaire du paysage de fond de vallée.

L'inscription d'une pédagogie du projet en rapport avec certains points contenu dans le programme de recherche revêt plusieurs atouts :

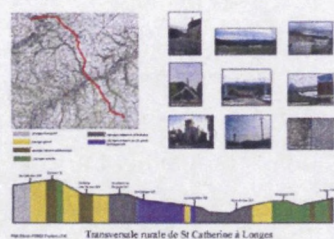
- La mise en réseau avec des partenaires universitaires apportant un autre éclairage et des outils différents susceptibles de questionner et de modifier le processus de projet (Master SIG Université Jean Monnet Saint-Etienne, artistes partenaires du projet de recherche,...)
- La prise en compte des questions des acteurs et décideurs locaux sur les identités de lieux de projet
- La prise en compte des points de vue des usagers, au coeur du dispositif de construction d'un regard informé et d'un savoir-voir, à l'œuvre dans l'apprentissage du projet.

Ajoutons à ce bilan que la première « transversale rurale » à donner lieu à une conférence – débat (« conversation au fil des champs ») entre Odile Marcel, Claude Eveno et Régis Ambroise (cf. rapport intermédiaire, décembre 2006), qui a également enrichi la réflexion au sein du groupe de recherche.



## Patrimoine transversal et atlas géo-historique

Deux programmes de séminaires encadrés par Anne Coste, encore une fois donc dans le cadre pédagogique, se sont déroulés parallèlement avec ces travaux de studio. Une première « campagne » (premier semestre 2005-2006) a été consacrée à un inventaire des patrimoines naturels et culturels de la première « transversale rurale ». Une deuxième campagne (au premier semestre 2006-2007) a été consacrée à un travail d'atlas géo-historique, abordé sous trois angles différents, dont un en collaboration avec les étudiants géomaticiens du Master SIG (voir là aussi le rapport critique de Thierry Joliveau dans la partie suivante de ce rapport).



Exemples de coupes paysagères.

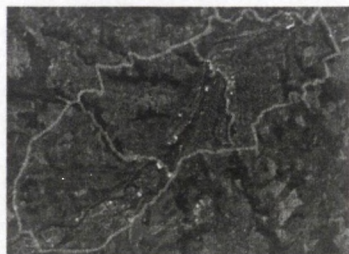
### Patrimoines de la transversale rurale

En se fixant sur la même emprise géographique que le travail de studio présenté juste avant, la méthode a consisté à construire une coupe paysagère en se référant aux « 7 familles de paysage de la région Rhône-Alpes » élaborées par la DIREN. L'objet était à la fois de révéler la très grande mixité paysagère du territoire pris dans sa dimension transversale (nous avons vu précédemment que, pris dans sa dimension longitudinale, le territoire était classé dans une seule « famille ») et d'éprouver l'opérationnalité de l'outil et ses limites (nous avons également dit plus haut qu'il fonctionnait à une macro-échelle, l'idée était de tester jusqu'à quelle échelle il était efficient).

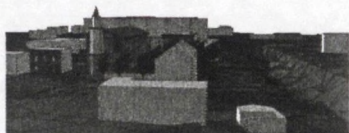
Dans ce deuxième temps, étaient repérés sur ces coupes différents objets relevant du patrimoine rural, du patrimoine industriel, du patrimoine technique, etc., puis des fiches ont été conçues collectivement, renseignées et rédigées individuellement pour chacun de ces objets.

Ces travaux, qui demanderaient à être validés et complétés, constituent une documentation inédite sur ces portions de territoire.

## Atlas géo-historique



Les limites du territoire étudié



4 vues du travail architectes-géomaticiens

Ici trois approches (correspondant aux trois domaines qui structurent le programme d'enseignement de l'ENSASE) ont été conjuguées sur un territoire industriel englobant les trois communes limitrophes de L'Horme, Lorette et Grand Croix, dans la vallée du Gier.

### Approche par le territoire et le paysage

La première approche s'est faite en coopération avec le Master SIG de Saint-Etienne. Il s'agissait de réfléchir à la conception d'un support permettant d'allier les connaissances des géographes et celles des architectes à l'intérieur d'un outil interactif mettant en évidence l'évolution d'une portion de territoire à différents moments de l'histoire.

Une première phase a consisté à définir collectivement les dates clés au regard de cette problématique, en prenant en compte l'exploitation minière, le développement industriel et l'aménagement des infrastructures de transport. Ensuite l'avancement s'est fait séparément, les géographes s'occupant à la fois de l'acquisition des données cartographiques et de l'architecture de l'outil ; les architectes de la modélisation à l'échelle architecturale des bâtiments jugés les plus intéressants, à la fois à partir de documents d'archives et de relevés sommaires.

Ce travail a trouvé ses limites dans le phasage des actions (il aurait fallu décaler les travaux des deux groupes pour que les seconds puissent disposer plus tôt des résultats des premiers), dans le manque de données (une collaboration avec des étudiants historiens aurait été précieuse pour les documents d'archives) et dans la compatibilité des outils. Il a toutefois permis d'esquisser des pistes qu'il serait intéressant de poursuivre avec davantage de moyens et plus d'anticipation. Comme toujours dans de telles collaborations, il a permis à un groupe disciplinaire de découvrir une autre culture et du même coup de réinterroger ses propres pratiques.

### Une approche par l'habitat

Il s'agissait ici de retracer l'histoire des politiques en matière d'habitat sur le territoire du bassin Sud-Loire et d'en repérer les incarnations les plus significatives sur le site L'Horme-Lorette-Grand Croix.

Une intervention théorique de Georges Gay (CRENAM-UJM) ayant permis aux étudiants de bien comprendre les liens entre développement industriel et politiques d'aménagement, ils ont recensé les grandes tendances et périodes en matière d'habitat puis ont réalisé sur le terrain un travail poussé sur le repérage et l'exemplification de ces catégories (cités jardin, immeubles de rapport, grands ensembles, ...).

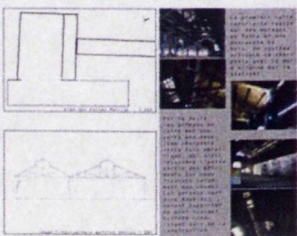
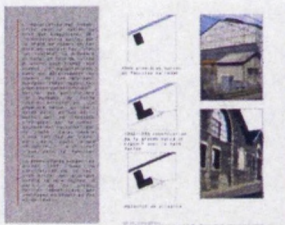
Ils ont de la sorte mis en évidence des morphologies urbaines constituant un patrimoine spécifique à notre terrain, notamment la typologie des bâtiments construisant la ville-rue, repérée par ailleurs dans les entretiens avec les élus comme fortement représentative de l'identité des deux vallées (voir plus loin la présentation de la « Stratégie paysage » mise en œuvre par Epures et le chapitre « Identité de lieu vs identité avec le lieu », dans la partie « Eléments d'analyse »).

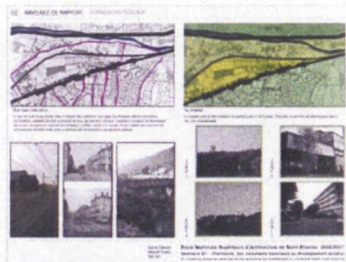
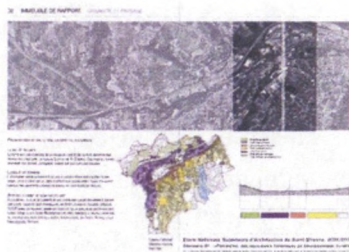
#### Une approche par la technique

Cette troisième approche d'un même objet s'est portée plus spécifiquement sur les bâtiments industriels et leur inscription dans le territoire. Pour des raisons évidentes, cette inscription est très fortement liée aux tracés des infrastructures de transport. Il nous a donc paru pertinent de ne pas déconnecter les typologies de bâtiments (dictées généralement par des contraintes dues d'une part à la taille et à la configuration des machines, d'autre part aux process industriels<sup>90</sup>) des logiques de dessertes territoriales (rapport au canal, aux voies ferrées, à l'autoroute...) correspondant à l'acheminement des matières premières vers les usines et à l'exportation des produits transformés vers leurs diverses destinations.

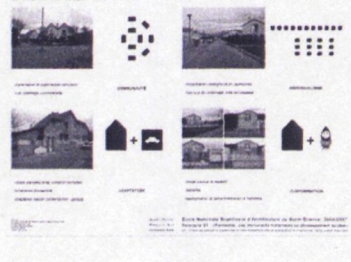
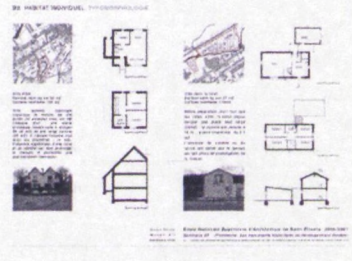
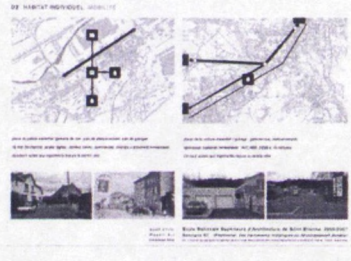
Un entretien avec Philippe Peyre, conservateur du Site Couriot – Musée de la mine, a servi de point de départ aux étudiants pour un travail qui s'est matérialisé par une série de fiches alliant de manière systématique repérage géographique, implantation par rapport aux infrastructures de transport et typologie des bâtiments.

<sup>90</sup> De ce point de vue on ne peut que regretter qu'outre la destruction massive du patrimoine industriel bâti sur notre terrain, les quelques bâtiments restant ont été vidés de leur contenu. A Völklinger Hütte, le bâtiment qui accueille l'exposition scientifique dans le cadre de l'opération transfrontalière capitale européenne de la culture 2007, constitue un exemple tout à fait remarquable d'un ensemble bâtiment-machines parfaitement conservé et donc le contenu, ainsi que les explications données sur les processus de production, sont très riches et très didactiques.





Ces éléments, qui là encore ne constituent pas un produit fini, compte tenu de leur cadre de production et des moyens en temps assez limités, constituent un embryon de réflexion méthodologique et de production d'éléments d'inventaires qui gagneraient à être systématisés. Ces différentes approches pourraient par ailleurs faire l'objet d'une synthèse grâce aux systèmes d'informations géographiques qui permettraient d'allier au sein d'une même banque de données éléments cartographiques, couches historiques, relevés, etc. et d'en interroger les liens.



Inventaire et analyse : habitat individuel (à droite), immeubles de rapport (en haut) et grands ensembles (ci-dessus).

## Entretiens et séminaires avec les acteurs locaux du paysage et de l'urbanisme

Ce volet a été pris en charge par Xavier Guillot et conduit en partie dans le cadre de son séminaire de 5<sup>e</sup> année à l'école nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne.

Après la crise industrielle profonde qui a touché la ville et tout le bassin stéphanois (fermeture de la mine, de Manufrance, crise de l'industrie textile, de la métallurgie, etc.) et face au déclin démographique constant depuis les années soixante-dix, Saint-Etienne a fortement orienté ses efforts de reconversion sur le développement et le soutien à son tissu économique de PME-PMI, avec un réel succès. Mais depuis quelques années, c'est sur un projet urbain que la politique de la ville prend fortement appui, à la fois dans une dimension événementielle (*Biennale internationale, Transurbaines*, événements sportifs tels que la *Coupe du monde* de foot puis de rugby, etc.) et structurelle misant sur la requalification des espaces publics, l'amélioration de l'habitat et la refondation du plan de déplacements. Cet infléchissement coïncide également avec la création de la communauté d'agglomération, Saint-Etienne Métropole, au début des années 2000.

Concrètement, sur le terrain, on peut ainsi citer une coexistence (parfois superposition) de projets et de dispositifs exceptionnels qui font actuellement de Saint-Etienne et son agglomération un terrain tout à fait riche et original du point de vue de l'aménagement territorial, ce que nous appelons le laboratoire urbain stéphanois :

- intervention de l'ANRU à travers le GPV qui cible 3 quartiers dont deux en centre ancien, convention ANRU signée en 2005
- création d'un établissement public d'aménagement, EPASE préfiguration 2006, création 2007 (le sixième EPA créé en France)
- action de l'établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes, EPORA créé en 1998 (il n'en existe que 5 en France)
- mise en place d'une directive territoriale d'aménagement (DTA) de l'aire métropolitaine lyonnaise, englobant le sud Loire jusqu'à Saint-Etienne et Firminy (début des études 2001).

Ont été sollicités pour présenter les démarches d'acteurs sur le terrain de notre étude différents représentants des institutions ayant la charge de ce territoire :

- Sébastien Chambe, établissement public d'aménagement Saint-Etienne 2015 (5 mars 2007)
- François Chomienne, étude paysage conduite pour le compte de Saint-Etienne métropole (12 mars 2007)
- Sylvain Liaume, Saint-Etienne Métropole (19 mars 2007)
- Alain Avitabile, Epures – agence d'urbanisme de la région stéphanoise (avril 2007).

Toutes ces interventions et les débats auxquels elles ont donné lieu ont été enregistrés (vidéo), les supports de présentation ont été recueillis et archivés par l'équipe des quêtes interdisciplinaires. Pour certains des interlocuteurs, ces rencontres ont été poursuivies dans le cadre d'entretiens particuliers (Sébastien Chambe, François Chomienne, Alain Avitabile).

## **La contribution des artistes**

Les travaux des artistes qui ont contribué à ces quêtes des identités de lieux présentent ici leurs travaux. Nous avons vu en partie l'interaction qui s'est mise en œuvre entre ces partenaires et les autres acteurs de la recherche.

Les textes qui suivent ont été rédigés par Marie-Claire Mitout, peintre ; Marc Chopy, peintre ; Bernard Murigneux, sculpteur et David Thoumazeau, photographe. Au-delà des quelques illustrations jointes à cette présentation, nous renvoyons le lecteur aux DVD joints qui constituent soit l'œuvre en elle-même (M.-C. Mitout, M. Chopy), soit sa mémoire photographique lorsque l'œuvre est physique et éphémère (B. Murigneux), soit encore son intégration à un SIG (D. Thoumazeau).

### **L'échappée belle, par Marie-Claire Mitout**

Suite d'images animées - moment de vie et portrait de site de la « transversale rurale » entre Cellieu et la Terrasse-sur-Dorlay.

### **Principes généraux du travail**

Art et Existence - Réflexion sur le bonheur humain.

Travaux antérieurs et en cours :

Les Plus Belles Heures est une série d'images peintes fixant chaque matin le meilleur moment de la veille. Le travail recouvre les 365 jours de l'année comprenant un jour de pause par semaine –

Première série : 1990- 1991- deuxième série : 1996 -1997 - troisième série : en cours

Soit au total environ 750 gouaches de 18x25 cm/ papier. Le travail est exposé très régulièrement dans des lieux publics et est en cours d'installation sur un site Internet au nom de son auteur.

Travail représentant le passage des jours, sous l'aspect du meilleur d'une vie et de ce que l'on peut en raconter. Interroge la nature de l'existence humaine.

## Exercice de reconstitution et de mémoire uniquement.

Le travail de peinture reconstitue généralement des temps d'accord avec le monde, des temps d'harmonie, de liberté, de plaisirs, des micro temps qui sont le temps des secondes, qui font qu'une vie est représentée dans et par des temps de consentement et de contentement avec le monde, ne retient que le flux temporel d'un instant de bonheur, aussi banal soit-il. Cette technique narrative reposant sur la nature psychique du plaisir, assimile souvent le meilleur au moment le plus simple.

Par nature et par réflexe, est choisi principalement les temps où il ne se passe rien ou très peu. Des temps protégés, des temps libres.

Il existe une figure, un personnage, dans l'aventure de sa vie. Comme Gepetto porte son espoir en Pinocchio, qui est au devant de son auteur, la figure des plus belles heures recherche une conscience, à être auteur de sa vie, à la fabriquer, la regarder.

Cette peinture cherche à répondre à une interrogation fondamentale sur la finalité de la vie, sa durée sur l'échelle du temps et la place de l'être dans l'univers. Le style ne retient aucune virtuosité sur le traitement de la forme.

### Extensions et Développements des Plus Belles Heures :

Des Cartes – « Je suis ici » : Des cartes géographiques des "tableaux" en soi - production de cartes peintes - La géographie comme représentation exacte et scientifique du monde. Connaître et vivre le monde « scientifiquement » en le peignant.

### Ensemble de travaux - Gouache sur papier 145x115

« Recherche pour un emploi du temps idéal » : Un travail recherchant un contenu idéal de vie. Des temps d'étude et de fabrications qui interrogent et construisent une relation d'équilibre par un emploi du temps qui crée conscience et embellissement du temps.

Les grands principes du bonheur : Production de films vidéo, d'affiches grand format, à partir d'une pratique d'écriture et de journaux de lecture reposant sur des mesures d'appropriation et de compréhension d'auteurs (Michel de Montaigne, Fernando Pessoa, Marcel Proust, Henri Laborit ...)





Documents M.-C. Mitout, extraits d'un rendu intermédiaire. Pour le document intégral, se reporter au DVD en annexe ou au site de l'artiste ([www.mcmitout.com](http://www.mcmitout.com))

## L'échappée belle

**Paysage et ravissement** - des belles heures en développement, en mouvement. Le paysage est sujet et décor.

- Support technique : Document (DVD) comprenant des films d'animation et une partie interactive sur photographie panoramique, 21 peintures 40x60 photographiées et numérisées. Soutien technique : B.Murigneux

- Site d'étude : Paysage transversal à l'autoroute A47, niveau La Terrasse sur Dorlay, Grand Croix, St Romain en Jarez (sur le site d'étude AAP "Une transversale paysagère")-

- Récit plastique : Questionner la difficulté à inscrire sa place dans un lieu. Installer une vie quelque part., dans ce site, dans ce paysage,

Accepter de passer du temps sans savoir. Y chercher un toit.

Construire des répétitions, des habitudes pour habiter et faire domicile. Lenteur, désœuvrement, refus de productivité, d'utilité immédiate.

Faire des tours, des promenades en mobylette, faire des photographies, faire des peintures, parler avec mon hôte Louis. Etre là, sans pensée préalable qui nuirait à l'occupation de vivre. Etre dedans sans être dérangée, sans autre occupation.

- Retracer, reconstituer. Plus Belles Heures / Echappée Belle

Limites stylistiques, un genre narratif : le cadre de ce qui a eu lieu fait lieu, ce qui décide d'une forme est ce que l'on en a retenu. Par l'image d'une vie mêlée à son environnement, on obtient un renouvellement des sujets picturaux, la narration reste à la mesure du quotidien par la banalité des sujets mais avec des notions de fuite et d'oubli

Le fragment : Dans un endroit et dans un temps, seulement des parties des séquences, des bouts, des formes qui font échos à ce que l'on croit penser et reconnaître. N'est que partie du monde sans la logique du lien exhaustif. On peut prélever et produire sans fin. Le réel est ici sujet et le fragment subjectivité

Le contrat Mobylette: un hôtel fermé pour travaux, une rencontre.... Le narrateur fait récit du plaisir d'une amitié hospitalière et généreuse, d'une transaction de l'objet de sa

mobilité : une mobylette.  
Échange et transaction,  
viabiliser une sédentarité.  
Objet acheté en commun  
qui fait le lien à un tout.

Difficulté à dire, à témoigner de l'amitié qui prend une place importante.

La Mobylette associée à la découverte du Paysage raconte des curiosités communes de la vallée.

La mobylette dans sa lenteur et sa désuétude était pratiquée comme une machine à voir et à vivre le paysage. J'avais mes espaces familiers que je photographiais et parfois photographiais plusieurs fois. Je ne quittais pas la route, c'était mon sujet, une route contemporaine sous toutes ses formes qui nous parle de comment se fait le monde aujourd'hui.

Permet de produire des images. C'est la figure en mobylette qui voit et qui montre. Auteur et narrateur sont là sur les images, ils rassurent l'ensemble d'une même présence.

- Autobiographie : pour s'approcher d'une matière qui a existé mais surtout utilisée comme technique élémentaire de narration. La figure de l'auteur y est centrale mais quasiment anonyme. Etre l'acteur et le réalisateur en même temps. Permet de construire une matière de vécu, de monde ressenti. Etre le plus proche d'une réalité existante.

- Solitude, ne pas être séparé de son projet oblige à la solitude. Le récit solitaire est une méthode, une condition pour ne pas être distrait de sa "question". Le bonheur de l'échappée belle est un temps de faible socialisation, un temps à part.

Une solitude citée comme un plaisir : le plaisir du paysage.

- C'est une belle route

La route est paysage, une machine à créer du paysage.

En allant sur la route, la pratique du paysage se fait automatiquement.

Mise en ordre du regard. Paysage unifié et classé Impression filmique d'un paysage vu par la séquence, le deux roue arrive et repart dans ses arrières plans paysagés.

La matière photographique transformée en séquence espace-temps, la figure en mobylette est implantée artificiellement

(logiciel d'animation) et mise en déplacement dans le décor photographique.

La route principale comme espace public utilisé par tous (départementale des deux vallées).

Tout cela devient des lieux par le fait de leur traversée par le deux-roues

Traverser, tourner en rond, aller et venir, nous sommes dirigés dans le paysage. Le paysage est le même pour tout le monde. La route nous montre le monde qu'elle traverse. Elle nous relie (entre nous) et le paysage. Nous passons tous par elle et voyons presque tous la même chose. En sélectionnant (ce que je remarque) le paysage devient un autre paysage, un paysage orienté, rétréci, réduit. L'art crée une réduction du réel, une simplification. Les peintres paysagistes rétrécissent le paysage en le cadrant, en en faisant une forme fixe et unique. Le paysage est orienté, possédé, représenté. Elle est contemporaine: Pont - Rond-point - Maisons en construction - Aménagement de bord de route - Talus de chantier - Tombes abandonnées - Barrage - La maison de Lucie..

-Une peinture sans qualité-

Un paysage/galerie de peinture.

Arrêt sur image, pause, paysage panoramique et peintures : un paysage surplombant les deux vallées. Il fait l'objet d'une pause, un espace avec lequel la cohabitation dans le temps est possible pour une approche du « Beau ».

Le deux-roues achève ses déambulations au sommet du paysage et pénètre dans la virtualité de la peinture. La figure est peinte (autoportrait) et installée à l'ombre d'un arbre. L'arbre est l'espace de l'atelier, le temps se change en peinture. La figure ou personnage se fait peindre. Peintures neutres, sans détail, traitent du paysage plus que du champ pictural. Saisie de plans proches et lointains, représentent l'acuité que génère une présence à même un espace réel. La pratique apparaît sans fin tant le paysage est large et profond, devient un artifice. Images longues, décalées, difficiles à réaliser, demandant patience et modestie

Le style est un projet. Ces peintures n'iront nulle part. Elles resteront au paysage. Elles ont toujours été pensées dans l'idée

qu'elles seraient  
inséparables dans leur  
nombre et indissociables de  
leur site.

Leur espace  
« d'exposition » serait donc  
photographié (que) et elles  
le rejoindraient  
virtuellement, pour figurer  
ensemble et à leur place  
dans leur paysage commun.

Les lois de la perspective ne peuvent plus y loger. Le point de  
vue unique (visuel et intellectuel) n'y tient plus. Elles parlent de  
l'œil qui parcourt l'espace par le détail et se déplace.

-Un atelier : Recherche du lieu idéal.

Il me fallait un atelier. J'ai cherché un arbre. Une vue large était  
nécessaire pour ne pas ennuyer le regard et une ombre pour  
répondre à la chaleur annoncée. Une route pour ne pas être trop  
seule. Un pré, en pente donnant sur une petite route et un  
panoramique immense sur les deux vallées, en commençant par  
celle du Dorlay. Il faut toujours faire attention quand on choisit  
un endroit pour longtemps car au début, c'est nous qui le faisons  
mais à la fin, c'est lui qui nous a fait. Je pensais au " jardin  
d'Épicure" qui est l'image de ce qu'il y a de meilleur chez  
l'homme, en y résidant, il devient semblable à ce qui  
l'enveloppe. Le calme, l'abondance, la fraîcheur, le bien suprême  
du loisir de méditer.

Notre regard sur la nature a changé. J'ai l'impression de faire  
une peinture documentaire, pour une nature éphémère, d'un  
lieu qui ne sera plus dans très peu de temps.

## Filets de paysage, par Marc Chopy

Contribution de Marc Chopy (artiste plasticien) à la recherche AAP (Art, architecture, Paysages), sous forme de projets dans le paysage et sur le parcours de la transversale rurale déterminée entre Saint-Romain-en-Jarez et La Terrasse-sur-Dorlay.

Cette contribution pourrait être définie par une auto-commande à l'intérieur de la commande (implicite) passée par Anne Coste qui m'a demandé de participer en tant qu'artiste à la recherche, dans une pluridisciplinarité des contributions et au sein d'une discipline dont la vocation est de produire des œuvres.

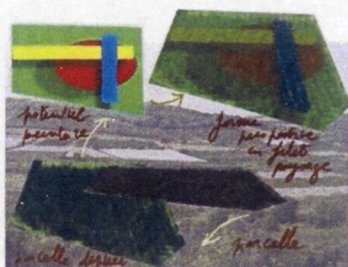
Le travail de l'artiste peut être considéré comme une recherche en soi, la véritable question réside dès lors dans la manière de croiser d'autres champs disciplinaires qui eux visent à produire une ou des connaissances.

Mon travail en particulier depuis quelques années s'établit autour de projets d'œuvres en situation (entre peinture et sculpture : œuvres nommées d'une manière générique : « le basculeur universel »), dont le cadre est soit l'architecture, soit la ville ou le paysage.

Dans ce que je présente, j'ai appelé ces éléments originels Sources. Car il me semblait aller de soi que, face à cette demande, ce que j'ai pu entreprendre dans ce rapport de l'œuvre d'art au paysage, voire à l'histoire, allait être le fil conducteur de cette recherche, à savoir : définir des projets d'œuvres en situation dans l'espace de cette transversale.

J'ai donc agi comme dans une situation réelle de création, en me projetant dans différents lieux de la transversale rurale entre Saint-Romain et la terrasse. Je fais cette découverte du terrain en laissant ouvertes des rencontres potentielles entre des espaces porteurs (c'est-à-dire qui pourraient ajuster leur morphologie, à ce que j'ai déjà connu dans d'autres réalisations) et des œuvres existantes ou des proximités d'œuvres susceptibles de faire rebonds, propositions, inventions au sein de mon travail.

En allant sur le terrain un carnet de notes et un appareil photo à la main, je constitue une mémoire de mon rapport (de mes trouvailles) aux sites rencontrés en notant et choisissant des lieux que je pourrais habiter ou conquérir par ma création.



Documents Marc Chopy, extraits de la première phase de son travail. L'œuvre est jointe en annexe (CD) et également consultable sur [www.marc-chopy.fr](http://www.marc-chopy.fr)

Ce sont les différentes situations rencontrées dans la manière dont j'ai abordé cette connaissance du pays(age), en premier lieu en voiture puis à pied sur de nombreux chemins, qui ont suscité une approche de projets liés à ma pratique et à ma conception du croisement des œuvres et des lieux qui forment le sens de toute intervention que j'entrepris en tant qu'artiste.

Etre étonné par cette rencontre avec les lieux et des œuvres possibles, voilà ce qui me semble fondamental dans ma vocation d'artiste. En retour, cette même nécessité doit transparaître dans la manière dont la proposition que je ferai ou l'œuvre réelle que je produirai créeront un « décalage », ou un questionnement, une « émotion » sur le réel mis en jeu.

Cette suite de projets est reliée à un désir de faire œuvres de certaines rencontres avec des éléments découverts dans ce paysage : les vergers de Cellieu, une construction dans une cerisaie à Saint-Romain, le chemin de l'aqueduc vers Chagnon, la vallée du Dorlay et ses anciennes usines, le barrage de la Terrasse vers le Breuil...

Ça sera les quatre propositions que je montre dans le film qui conclut ce travail.

Contrairement à des situations concrètes où l'œuvre à produire est tributaire de sa fabrication donc de sa mise en forme et de son coût, je me trouve ici plutôt dans une attitude « d'étude » où la forme générique des propositions compte plus que leur affinement. C'est dans leurs potentialités qu'il faut les lire et les comprendre.

De ce travail, j'ai souhaité conserver plusieurs directions de projets (même si ces projets sont d'intérêt inégal), comme le développement logique d'une recherche, où certains aspects déterminent de nouvelles voies.

Ainsi la proposition « de basculeurs en promenade » qui se situeraient sur les chemins m'est apparue riche en promesses de créer des promenades « en forme de basculeur », puis de les voir ou de les imaginer conçus à l'échelle du territoire, et partant, visibles du ciel, le paysage réduit à sa mise à plat dans l'image par satellite. De la sorte, une relation pluridisciplinaire a pu être établie avec le SIG en intégrant ces projets dans les couches de lecture de la carte concernant la géographie de cette région.

Un film DVD de 16 minutes d'animation d'images fixes constitue la forme finale de ces propositions. Une visualisation 3D des « filets de paysage » ainsi que des chemins dessinés avec le logiciel « Sky Eyes » est réalisée en collaboration avec le laboratoire CRENAM<sup>91</sup>.

<sup>91</sup> Le DVD est joint en annexe. Ce travail est également visible sur le site de l'artiste : [www.marc-chopy.fr](http://www.marc-chopy.fr).

## **Intervention sculpturale sur une des piles en béton supportant le viaduc autoroutier, par Bernard Murigneux**

**Localisation :** Saint-Etienne sur le viaduc de Terrenoire à la jonction de deux tronçons d'autoroute. L'intervention est visible lorsque l'on quitte Saint-Etienne en direction de Lyon en provenance soit de Saint-Etienne sud / Firminy soit de Saint-Etienne nord.

**Matériaux :** emballages alimentaires pour boissons laitières ou fruitières de type "brique". Les emballages sont collés pour former des volumes assemblés progressivement autour de la pile en béton.

**Processus :** la construction des premiers volumes a débuté au printemps 2006 et l'installation sur le site a débuté le 27 septembre. La dernière étape de développement a eu lieu le 11 novembre. Destruction de la sculpture en mai 2007.

**Dimensions:** environ 4.50 m. / 2.50m. /3.50m.

Mon choix d'intervenir à Terrenoire et plus précisément sur le viaduc ne répond pas à un positionnement critique sur la situation et sur ce type de lieu. Je suis à la fois intéressé esthétiquement par ces infrastructures de béton et impressionné, parfois, par les situations qu'elles créent. Ce sentiment paradoxal engendre de multiples interrogations sur la notion de lieu et la sculpture est une tentative d'activer ces questions.

Ces constructions qui ont une forte connotation architecturale (cabane, habitat, abri animal...) posent la question du lieu et de « l'habitabilité ». Le fait que la sculpture soit greffée sur l'architecture accentue l'idée "d'installation", le choix "d'être ici" qui en ce lieu de mobilité, de vitesse, de bruit, évidemment pose problème.

Le matériau apporte le caractère éphémère : il donne à la fois une tonalité « pop » et une connotation récupération, recyclage, brut. Les emballages sont légers et leurs propriétés constructives et spatiales sont idéales pour élaborer, vite et de façon éphémère des architectures certes fragiles mais insistantes visuellement.



L'absence de statut de ces interventions due à cette situation impromptue, « illogique », décalée, dans le réel est garante de cette vertu de questionnement. Le regard incrédule des automobilistes témoigne en ce sens. En n'indiquant pas le caractère artistique de la « chose », le jugement se fait beaucoup plus ouvert semble-t-il. De plus ce public est assurément très nombreux et très diversifié.

L'art est opérant quand il est problématique, quand il soulève des questions, quand il crée de la réflexion sur le monde, sur le réel, sur l'existence. En ce sens, sans qu'il y ait de réponse apportée, il me semble que cette intervention peut contribuer à questionner les lieux et l'usage de l'autoroute. **La sculpture, à l'heure du virtuel tout azimuth et du règne de l'image, peut particulièrement, avoir cette capacité à éveiller la conscience de notre présence physique au monde, de notre impact physique sur celui-ci.** Oui, nous sommes bien toujours quelque part ici et maintenant dans un monde réel que nous subissons, que nous occupons, et sur lequel nous influons.

#### Récit de travail – du sens du dérisoire

De la collecte des boîtes qui m'a certainement pris le plus de temps, au transport en voiture jusqu'à la construction dans l'enfer sonore de l'autoroute, je me placerai volontiers sous la tutelle de « DON QUICHOTTE ».

Ramasser des emballages dans les poubelles de 22 heures à 2 heures du matin, pendant plusieurs mois, ou solliciter des gens pour le faire, laisse longuement le temps de s'interroger sur le bienfondé de l'opération. Traverser 60 kilomètres de villages et de campagne avec un véhicule pour le moins customisé n'est pas de tout repos non plus. Quant au regard des automobilistes apercevant un olibrius juché sur son échelle au-dessus des voies s'évertuant, à la limite de l'équilibre, à maintenir quelques briques solidaires sous un tablier d'autoroute, il met un terme définitif à tout sentiment de raison.

Voilà pour DON QUICHOTTE.

L'énergie engagée dans la conduite du travail charge le sens que celui-ci peut renvoyer. Ce qui est visible et perceptible reflète le processus d'élaboration et de réalisation.





Clichés extraits du PowerPoint de Bernard Murigneux (joint en annexe, s'y reporter pour une présentation complète)

Pour rivaliser visuellement, en termes de présence, avec le monstre autoroutier il faut a priori des moyens techniques importants : des engins mécaniques, des collaborateurs, des mètres cubes et linéaires de matériaux... J'aime au contraire travailler seul et m'affronter physiquement au lieu, en prendre la mesure par le corps. Cela crée fréquemment une mise en danger. Je n'ai pris conscience que récemment de l'importance de cet aspect. Cette débauche d'énergie et ces situations limites parce qu'elles sont récurrentes dans mon travail, sont intégrées à celui-ci. La dimension « performance » peut être revendiquée puisqu'elle s'offre au regard de celui qui passe. Je pense que l'automobiliste spectateur perçoit cet aspect prouesse et engagement physique dans la fabrication et ceci est fondamental dans l'appréhension de ces constructions.

Par ailleurs, la sculpture, notamment dans son vieil héritage de figuration, s'adresse au corps et interroge notre présence physique au monde. La sculpture aujourd'hui, qu'elle soit abstraite, qu'elle figure l'objet ou qu'elle soit installation, création d'espace, n'échappe pas pour autant à cette problématique du corps, de sa fragilité de son caractère « éphémère ».

Dans mes interventions, comme je le dis plus haut, la connotation « habitable » questionne immédiatement l'identité du constructeur et, par effet de miroir, celle du regardeur comme pour toute sculpture. La cabane, la présence possible de quelqu'un, ici, soulèvent justement le problème de cet « ici » là qui n'en est plus vraiment un. Sommets de l'inhabitable, du non-lieu, ces abords d'autoroute se trouvent alors mis en visibilité.

Mais je n'ai pas pour objectif de partir en croisade contre les autoroutes qui, comme je l'ai déjà dit, me fascinent tout autant qu'elles m'effraient. Les autoroutes ne sont pas mes moulins.

Mes sculptures se voudraient peut être juste un petit grain de sable dans la grande machinerie du monde.

**Restez quelques heures seul au bord d'une autoroute (tout proche pour mieux en appréhender certains aspects) à observer avec attention ce fragment du réel dans une volonté de saisie objective, et dites-moi si le monde vous semble encore raisonnable...**

## Regard de David Thoumazeau, photographe



Images David Thoumazeau,  
Lorette

Dans le cadre du projet « Art, Architecture et Paysages » (Vallées du Giers et de l'Ondaine) initié par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne, mon intervention en tant que designer a consisté en une étude des cultures et identités qui participent à la fabrique du paysage dans les communes visitées. Ces 11 communes, jouxtant les grands axes de déplacement routier de l'A47 et la N88, m'ont été présentées par deux jeunes diplômés en architecture<sup>92</sup> qui ont travaillé sur divers lieux des deux vallées. Cette précieuse connaissance a été accompagnée de plusieurs parcours qui m'ont permis de découvrir le terrain.

Suivant le texte qui énonce mes intentions de travail et les modalités de ma démarche<sup>93</sup>, la première année d'étude s'est conclue par la livraison de clichés photographiques (plus de 800), classés par communes. De ce classement, j'ai extrait les images les plus significatives concernant des lieux et des pratiques associées pour réaliser un géo-référencement sur carte. Cette présentation comporte 12 plans qui mettent en relation images et parcours effectués sur un même document graphique.

Ajoutons à cette présentation de David Thoumazeau que, sur la base de son travail photographique, une expérimentation de SIG a été réalisée au CRENAM (document joint, voir aussi le commentaire de Thierry Joliveau dans la partie « Eléments d'analyse »). Par ailleurs, les documents réalisés par David Thoumazeau, comme l'ensemble des contributions d'artistes, ont servi de documents support pour les ateliers publics, notamment celui de Mavilor à Lorette (voir présentation plus loin).

<sup>92</sup> Dans le cadre du laboratoire de deux vallées (L2v)

<sup>93</sup> Cf. rapport intermédiaire, décembre 2006.

## Les ateliers

De la méthode d'approche « trans-scalaire et incertaine » mise en œuvre à l'intérieur du workshop « Utopiques vallées », Gueric Péré a proposé qu'elle soit nommée la « paysage attitude ». Nous sommes absolument d'accord avec lui sur le fait que ce qui ressemble à une boutade contient sans doute une des clés de la mutation de ce territoire à court terme.

C'est pourquoi notre cueillette passe par la « mise en projet » des acteurs, experts et usagers. Cette étape de notre travail, si elle n'a pas été aussi poussée que nous l'aurions souhaité, constitue une phase majeure du projet de recherche, elle remobilise une grande partie des matériaux recueillis dans l'approche synchronique que nous venons de décrire. Nous avons vu, dans la partie présentant les fondements théoriques de notre recherche, la place du projet dans la démarche de recherche-projet. Nous avons expliqué que l'ancrage dans le projet pouvait se faire soit sur des projets réels – ceux de nos partenaires aménageurs en l'occurrence (DDE, EPORA, EPURES) ; soit dans des projets virtuels. La première approche, à l'origine de ce projet de recherche, a trouvé des limites sur lesquelles nous reviendrons en conclusion, essentiellement pour des questions de temporalités différentes. Elle a pu toutefois être expérimentée partiellement : immersion dans les projets de la DDE (Gouffre d'Enfer, Autoroute Design, ...), lien avec les projets de l'EPORA (Mavilor) et ceux d'Epures (Stratégie Paysage)<sup>94</sup>. La deuxième dimension, celle du recours au projet virtuel prend donc une importance accrue.

D'un point de vue méthodologique, là où les études plutôt orientées « sociologie » ont recours à un support de type « carte mentale » pour amorcer la parole habitante, là où le CRESSON a recours à l'écoute d'enregistrements sonores pour susciter les discours d'usager, nous avons choisi d'avoir recours à des projets utopiques. Ce type de démarche permet à la fois de dépasser les distinctions entre art, architecture et paysage, peu fécondes lorsqu'il s'agit de penser l'acte de projetation, et la dualité théorie/pratique.

---

<sup>94</sup> Nous avons vu dans la partie introductive que la présence d'un (ou de plusieurs) doctorant(s) nous a gravement fait défaut, seul un doctorant ou un chercheur à plein temps pouvant s'adapter au temps du projet.

De fait, les deux dimensions sont convoquées simultanément : « penser pour agir » et « agir pour penser » ou, dit autrement « penser en action ». Il s'agit de penser le monde, c'est à dire notre territoire, ou encore le paysage, comme « projet » et non comme « objet ». Ainsi, notre hypothèse de travail est, dans le but de recueillir de la connaissance sur notre territoire, de mettre les gens qui le pratiquent en situation de projet. Cette idée, qui vaut autant pour les acteurs institutionnels que pour les habitants, nous la mettons en œuvre à l'intérieur de petites séances de travail, que nous organisons avec différentes catégories de public.

Toutes organisées sur le même principe, avec cependant quelques variantes en fonction des publics, les séances avec les différents publics s'appuient entre autre sur les images utopiques produites à l'occasion de l'atelier « utopiques vallées » afin d'encourager et d'amorcer une parole habitante mais aussi de susciter une projection personnelle ou collective des publics dans leur territoire. Ces séances sont filmées et enregistrées, elles donnent parfois lieu à une production graphique, voire écrite (Fourneyron) soigneusement recueillie et classée.

Nous donnons ici de très sommaires comptes rendus de ces rencontres avec différents publics. Du côté des « experts », nous relatons les échanges avec les maîtres d'ouvrages / aménageurs et avec les élus des vallées du Gier et de l'Ondaine ; du côté des usagers, les ateliers avec une association militante, avec les enfants d'une classe d'école primaire à Rive-de-Gier, avec les adolescents d'une classe du lycée Fourneyron à Saint-Etienne, et avec les habitants (logement et/ou travail) de Lorette.

En dernier lieu, nous évoquerons un autre moment important de cette recherche : le colloque-atelier « Design et projets d'équipements publics. Infrastructures et paysage ».

Les six présentations (plus le colloque-atelier) qui suivent sont un descriptif des séances, l'interprétation des résultats est faite plus loin. Nous achevons ainsi la partie « acquisition de données » et « constitution du matériel de recherche ». Nous verrons dans la partie suivante le décryptage des données recueillies et leur analyse qualitative confiée à des chercheurs de différentes disciplines de projet qui nous permettra de faire émerger une image du territoire que nous pensons plus fidèle à la réalité du terrain (« Eléments d'analyse »).

## Les aménageurs

Pour ce qui concerne cette première catégorie d'interlocuteurs, il ne s'agit pas à proprement parler d'ateliers, dans la mesure où aucun document n'a été produit par les acteurs dans ce cadre<sup>95</sup>. Nous en faisons néanmoins figurer le compte rendu dans cette partie car ces moments de débat ont été déterminants en termes de démarche ascendante. Ils ont en effet été l'occasion de faire remonter vers les « décideurs », les aménageurs, les données recueillies sur le terrain.

Nous avons déjà évoqué certaines de ces rencontres :

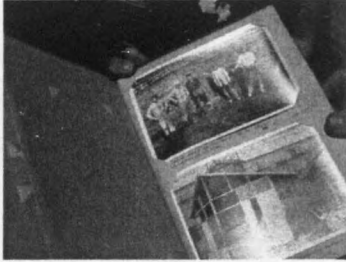
- Présentation des productions du workshop « Utopiques vallées » aux partenaires de la recherche (ENSASE, 13 juin 2006)
- Présentation des travaux du Master Espaces publics aux partenaires de la recherche (ENSASE, 21 juin 2006)
- Présentation de l'étude sur la Rivière aux techniciens de la DDE (ENSASE, 10 juillet 2006)
- Présentation de l'étude du CRESSON aux partenaires de la recherche (ENSASE, 18 septembre 2006)

Toutes ces séances, présentations et débats, ont été filmées, la plupart transcrites. Elles font partie du matériel analysé par la suite par les chercheurs.

Il faut ajouter à ces présentations publiques toutes les réunions de coordination avec les projets de la DDE (Autoroute Design et Projet paysager pour le Gouffre d'Enfer), auxquelles Anne Coste et Olivier Balaÿ – pour la partie « Expérience sensible et esthétique de l'A47 – ont participé et dans lesquelles ils ont régulièrement témoigné de l'avancement des « Quêtes interdisciplinaires des identités de lieux ». Ces réunions étaient autant d'occasion de faire état auprès des maîtres d'ouvrage des observations faites sur le terrain ou des éléments recueillis auprès des habitants.

---

<sup>95</sup> A l'exception de questionnaires distribués à cette occasion et remplis par les participants, concernant leur perception de l'autoroute : nous en parlons plus loin.



Archives photographiques d'un membre de l'association « En rue libre ».

### L'association « En rue libre »

Première – et sans doute la moins fructueuse – de nos séances de mise en projet, cette rencontre s'est déroulée dans le petit local que l'association En rue libre occupait avant que la halle Mavilor ne soit mise à sa disposition par l'EPORA.

A cette séance étaient présents Stéphanie David (architecte), Loïc Langlade (sociologue) et Anne Coste. Hervé Durand (plasticien) filmait la séance. Elle nous a permis de tester une première fois nos supports visuels avant d'aborder la séance avec les enfants de CE2.

Trois seulement des membres de l'association étaient présents. Les images ont pleinement joué leur rôle pour amorcer le discours des personnes interrogées mais, en dépit du caractère prospectif de celles-ci (ce sont les images issues du workshop « Utopiques vallées »), les propos recueillis sont restés sur un registre assez nostalgique, très centrés sur le patrimoine industriel. Cette tendance a été démentie plus tard, lors de l'atelier public de Mavilor, où les mêmes personnes étaient présentes.

Aucun dessin n'a été produit lors de cette séance, si ce n'est un pointage et un repérage sur les cartes de parcours à vélo, à la découverte de la mémoire de la vallée. Des récits portant sur la connaissance de pratiques spontanées liées au co-voiturage (telle friche à proximité d'une bretelle de l'A47 sert de point de ralliement aux « co-voitureurs »), sur la mémoire du paysage (la présence de cèdres témoins d'une relation passée forte avec le Liban). Cet entretien a apporté de précieuses informations sur les pratiques spontanées, notamment de loisir et de transport, dans la vallée du Gier. Les supports utilisés ont généré une activation et la recherche d'un ancrage historique dans le territoire, mais quotidien, proche des usages.

Comme indiqué plus haut, cette séance a fait l'objet d'un enregistrement video.



Débat, dessin, commentaires des dessins.



Les camions défilent au-dessus des classes.

(clichés A.Coste)

## Les enfants de l'École primaire

Réalisée dans les locaux de l'école primaire Prugnat à Rive-de-Gier<sup>96</sup>, cette séance avait auparavant été préparée avec l'institutrice.

Etaient présents : Stéphanie David (architecte), Loïc Langlade (sociologue) et Anne Coste, Hervé Durand (plasticien) à la caméra, ainsi que l'institutrice des enfants et madame Boiron, ancienne institutrice.

La séance s'est déroulée en deux temps : exposé-débat avec les enfants, atelier de dessin suivi d'un commentaire par les enfants de certains dessins choisis.

Ces éléments ont été intégralement filmés, les dessins scannés et archivés.

Informations recueillies : des propos au travers du débat sur l'avantage des pratiques automobiles, la dangerosité de l'autoroute, les repères que constituent les usines, l'importance dans le quotidien des centres commerciaux et cette référence idéalisée à la nature (« la nature c'est bien ! » pouvait-on conclure). Nous avons également recueilli des cartes réalisées en temps restreint, puis des images de paysages de la vallée en noir et blanc pâli transformées par leur dessin, sur le thème du paysage-cadre de vie idéal pour chacun d'entre eux.

Il y eut un intérêt manifeste à la fois des élèves et des enseignants pour notre démarche (participation en classe) et son objet (la question du paysage en lien avec des préoccupations quotidiennes de cadre de vie). Les élèves et leur maîtresse ont déjà travaillé cette question du paysage : ils ont, à ce propos, réalisé des dessins. Un sur site, devant un paysage en direct ; un autre en classe, à partir d'une photo. L'objectif consistait à repérer des zones et à les articuler par le dessin. Exemple de zones : prairies, cultures, habitations, routes... Du coup, on pouvait esquisser deux types de définition du paysage pour eux :

- parmi les élèves : « c'est l'horizon ! »
- sur les dessins évoqués précédemment : c'est aussi l'organisation d'éléments pour certains récurrents (on représente, par exemple, tous les champs, de la même couleur).

<sup>96</sup> Dont la proximité immédiate avec l'autoroute A47 et son flux continu est saisissante, notamment dans la cour de récréation où le niveau sonore est très élevé.





Dessins des enfants sur des photos prises à proximité de leur école.

A propos des dessins, le potentiel idéal de la vallée est nié (« oh non pas ici, mon lieu de vie idéal ! »), et à la fois mobilisable (les enfants ont porté un intérêt particulier à la présentation de nos propres images utopiques : ils y ont réagi).

La maîtresse nous confie en fin d'exercice : « Avec les enfants, on a affaire à des paysages ». A Chacun son paysage nous sommes nous demandés ? Pas si sûr, tant des éléments récurrents apparaissent d'un dessin à l'autre : on rajoute des objets (des panneaux, des drapeaux), des couleurs, des prés, des oiseaux, des postes de police, des usines, des antennes, des châteaux... on dessine un cocon, un intérieur parfois (de maison), des enclos...

## Les adolescents du Lycée B. Fourneyron

Cet atelier a été préparé avec les enseignants de français et d'art plastique de la classe. Il s'est déroulé un matin de 10h à 12h, dans le créneau horaire habituel du cours de français, ce qui limitait les possibilités de travailler réellement en atelier. Aussi la séance s'est-elle déroulée en deux temps : le débat en classe, en présence de Stéphanie David (architecte), Xavier Guillot (architecte urbaniste), Hervé Durand (plasticien) et Anne Coste, puis une production écrite et dessinée, encadrée par les enseignants.

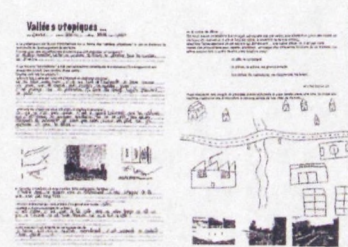
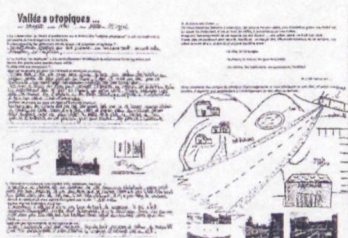
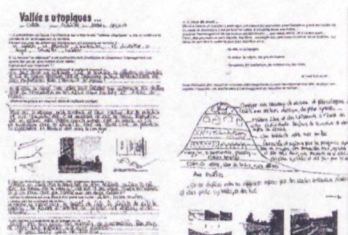
Il s'agit d'une classe de seconde du lycée Benoît Fourneyron, lycée technique situé à la Métare à Saint-Etienne, c'est-à-dire à proximité immédiate de la RN88 (A47 en milieu urbain), avec des jeunes entre 15 et 18 ans.

Il est apparu dans les échanges que la plupart de ces élèves avaient une pratique multiple, en termes de mobilité et d'habitat, de notre terrain : beaucoup habitaient dans la vallée du Gier et faisaient chaque jour le trajet en train, bus, autostop,... Ils avaient tous globalement une bonne connaissance du territoire.

La présentation, réalisée sur la base des mêmes supports que les précédentes, a suscité de nombreux commentaires de la part des élèves, avec des prises de paroles très hétérogènes : la classe était très largement partagée entre une minorité de « leaders », à l'aise à l'oral, et une majorité plus silencieuse. Cette partition correspondait à l'évidence à des origines sociales très marquées. L'exercice écrit et dessiné a été conçu en partie pour permettre à l'ensemble de la classe de s'exprimer.

Les traits majeurs qui sont ressortis du débat sont :

- pour certains, un déni du droit au paysage pour tous (le paysage est un luxe pour ceux qui ont les moyens... ; inutile d'investir là où la cause est perdue : abords de l'autoroute, ...)
- une quasi absence totale de sensibilité aux questions de développement durable
- un goût prononcé pour la campagne (surprenant chez des adolescents)

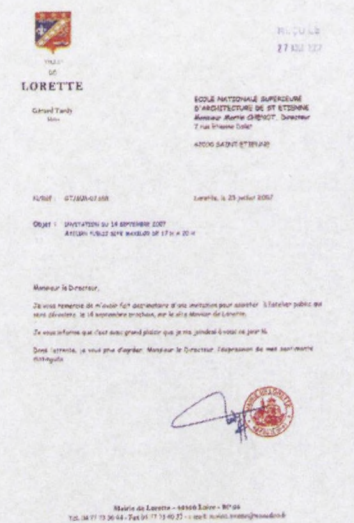


La présentation au lycée, quelques exemples de la production écrite et dessinée des élèves.

Comme les précédentes, cette séance a été entièrement filmée et les documents réalisés par les élèves ont été scannés et archivés.



L'atelier public dans la halle de Mavilor : accueil et débats



Le maire de Lorette annonce sa participation à l'atelier public (mais ne viendra pas...)

### Les habitants de Lorette à Mavilor

Organisée sur le site de la halle Mavilor grâce à une coopération avec l'EPORA, en charge de la reconversion de la friche, et l'association En rue libre qui en occupe les locaux, cet atelier public s'est déroulé le vendredi 14 septembre 2007, de 17 heures à 20 heures.

Le choix du site a été arrêté lors d'une réunion avec Nicole Garnier dans les locaux de l'EPORA au mois de mai précédent<sup>97</sup>. Il a été guidé par les considérations suivantes. Désireux de tester notre approche sur un site industriel pris en charge par l'un des commanditaires de notre étude – l'établissement public foncier de l'ouest Rhône-Alpes – et soucieux d'ancrer ainsi notre démarche dans l'un de leurs projets, nous avons discuté avec eux, dans une précédente réunion<sup>98</sup>, des différents sites possibles : GIAT Saint-Chamond, site Pasteur, site Fraisse-Unieux -Firminy, Mavilor, etc. Les autres sites ont été écartés pour différentes raisons : GIAT parce qu'il avait fait l'objet d'un projet déjà trop avancé (étude Latz & Partners), Firminy-Unieux parce que les enjeux fonciers étaient trop forts, ...

Notre souhait cette fois-ci était de rassembler des publics très divers dans une situation de mise en projet sur le site même (nous nous étions toutefois gardés de définir nous-mêmes les limites de l'emprise de ce site, ce point étant l'un des objectifs que nous avons fixés à l'opération). Nous avons donc adressé une invitation de manière très large, avec notamment pour relais l'association En rue libre.

Il s'agissait de mobiliser les ressources déjà produites dans le cadre du programme, ainsi que l'équipe des quêtes des identités de lieux, de manière complète et transdisciplinaire, en un temps partagé et collectif, dans le cadre de cet atelier public. Le but de l'atelier était de questionner et de récolter sous la forme d'un récit personnel d'images, les représentations, aspirations, projets des participants sur le territoire en tant que paysage, lieu de vie, nœud de mobilité, ressort économique, héritage... (premier temps de l'atelier).

<sup>97</sup> 9 mai 2007, réunion entre Nicole Garnier (EPORA), Stéphanie David et Anne Coste (Quêtes interdisciplinaires)

<sup>98</sup> Réunion du 3 avril 2007 dans les locaux de l'EPORA, entre Nicole Garnier, Michel de Blois et Anne Coste.

Cette première partie était fondée sur une approche de type « entretien collectif ».

L'atelier, tel que nous l'avions conçu, visait également à mettre en place une dynamique d'échanges et de rencontres de ces identités ainsi représentées par la présentation orale et collective des récits de chacun (deuxième temps de l'atelier).

### **Participants**

Les participants pressentis pour participer à cet atelier étaient de trois ordres :

#### **Usagers :**

commerçants, associations de jardinage, habitants, CERPI, instituteurs, réseau patrimoine,...

#### **Institutionnels :**

SEM, EPURES, Maire de Lorette, EPASE, DDE, DDA, PNR du Pilat, Région, DIREN, DRAC, EPORA, Agence d'urbanisme de Lyon,...

#### **Professionnels :**

Architectes, paysagistes,...

Malgré une communication très large, la participation a été assez limitée : des chefs d'entreprises locales, une dizaine d'habitants, un paysagiste (François Chomienne qui vit et travaille sur le secteur). Le Maire de Lorette, qui avait annoncé sa participation, n'est finalement pas venu (il semble que l'occupation de la halle par l'association En rue libre soit assez polémique, les débats lors de l'atelier ont montré que le manque de foncier disponible fait du site un enjeu important).

### **Contenu**

La séance a eu lieu dans la halle Mavilor à Lorette, actuellement mise à la disposition de l'association En Rue Libre, site qui constituait le point de départ géographique du territoire mis en question dans le cadre de l'atelier.

Elle a mobilisé une grande partie de l'équipe de recherche, architectes, géographes, paysagistes, artistes : Alain Findeli, Anne Coste, Xavier Guillot, Thierry Joliveau (avec Florence

Jacquilot, spécialiste de la visualisation 3D), Romain Montet, Sonia Keravel et Marc Chopy étaient présents.



Les documents à disposition. Romain Montet à la caméra (clichés A. Coste)

Nous avons prévu plusieurs types de supports pour ces échanges programmés sur 3 heures : la base de données issue des travaux produits par les chercheurs et praticiens (artistes, architectes, ...), constituant le fonds iconographique (projection et tirages papier), mais aussi support 3D manipulé en direct<sup>99</sup>. En réalité la réunion s'est presque entièrement déroulée sans support, ce qui était intéressant du point de vue du discours mais très frustrant par rapport aux objectifs que nous étions fixés en termes de test de nos supports.

Il a néanmoins été demandé aux participants, en fin de séance, de choisir, dans la base de données iconographiques (une centaine d'images au total), les éléments leur semblant le mieux incarner leur paysage (ils avaient également à disposition papier et feutres pour compléter à leur convenance). Nous donnons pages suivantes les éléments choisis, pour lesquels on peut globalement faire le commentaire suivant : les images contemporaines, voire utopiques et prospectives, ont été très majoritairement choisies par rapport aux images anciennes ; les paysages plutôt « ruraux » (forte présence de végétation, jardins ouvriers) ont été plus choisis que les paysages strictement urbains ; les vues larges ont également été sélectionnées (vision large de « la vallée » plutôt que micro-détail). Si les éléments emblématiques du déclin (maison à l'abandon, délaissés en friches), beaucoup d'images ludiques ou de loisir (notamment les références mises à disposition : Royal Deluxe à Nantes, guinguette dans la Ruhr, orchestre dans la Saar) ont été choisis. L'autoroute est très peu présente dans les choix.

### Conduite des débats

Les débats ont été animés par Alain Findeli, sur la base d'une question initiale formulée ainsi : « un ami ou un membre de votre famille ne connaissant pas la région vous rend visite : où

<sup>99</sup> L'expérience des réunions avec les élus dans le cadre de la démarche « Stratégie paysage » (présentée plus loin) ayant montré les limites de la version « film », nous voulions mettre à profit cette occasion pour tester l'outil complet mis au point par le CRENAM, c'est-à-dire avec possibilité de se déplacer et de zoomer sur l'ensemble du terrain Gier-Ondaine.

l'emmenez-vous ? Que lui montrez-vous ? Qu'évitez-vous de lui montrer ? ». L'atelier a permis de mettre au jour des points de vue très tranchés sur le paysage et des populations aux intérêts très divergents.

En effet, si pour certains le paysage est essentiellement assimilable à la nature (« le paysage c'est le parc du Pilat... »), pour d'autres les friches industrielles constituent un potentiel paysager et de loisir important (« je fais visiter les usines, les gens sont surpris mais très intéressés »).

Globalement, les entrepreneurs souhaitent voir démolir les bâtiments abandonnés, à la fois à cause de ce qu'ils considèrent comme une image négative pour leur propre entreprise (déclin) et pour des questions de revendications foncières (l'offre est rare et ils souhaitent pouvoir se développer). Les habitants, au contraire, ont souvent une grande connaissance des friches, des bords du Gier, des multiples façons de franchir la barrière de l'autoroute, etc.

Les transcriptions des débats révèlent ici des « identités de lieux » multiples et contradictoires.

La séance a bien sûr été filmée, les documents récoltés et les notes retranscrites afin de pouvoir faire l'objet d'une interprétation croisée des membres du groupe de recherche.



L'atelier public dans la halle  
Mavilor à Lorette : échange entre  
Alain Findeli et François  
Chomienne.

Les images choisies par le public, parmi une centaine proposée :



Panorama général de la vallée : 2 fois



Vue de Lorette industrielle : 2 fois



Lorette à la belle époque : 1 fois



halle dans verdure : 1 fois



Délaissé bord du Gier : 2 fois



maison à l'abandon : 2 fois



Passage piéton : 2 fois



portail : une fois



Portail Mavilor : une fois



rond-point Lorette : une fois





Le Gier : une fois



autoroute : une fois



Le Gier devant église : une fois



jardins ouvriers : une fois



Guinguette Duisburg : 3 fois



musique à Völklinger Hütte : 2 fois



Via Ferrata à Duisburg : une fois



Nantes Royal Deluxe : 2 fois



ateliers d'artisans St Julien : 1 fois

### Les élus de la « Stratégie paysage » (Epures)

Il s'agit ici d'une démarche engagée par l'une des institutions partenaires de notre projet de recherche : Epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise. Nous avons évoqué, dans le chapitre sur les attendus de la recherche, l'étude conduite par François Chomienne pour le compte de Saint-Etienne Métropole sur l'analyse paysagère du territoire SEM. Cette étude a conduit notre collègue paysagiste à définir un certain nombre de bassins de vie que nous avons déjà décrits pour les comparer à notre propre entité territoriale (chapitre « Attendus de la recherche »).

A partir de cette étude, François Chomienne et Alain Avitabile (Epures) ont dégagé une liste de thématiques sur lesquelles ils ont souhaité orienter un travail de concertation dans le cadre d'ateliers par bassins, dans une démarche « Stratégie de paysage et projet urbain d'agglomération ».

*L'agence a engagé dans le cadre de son programme partenarial une démarche sur le paysage. C'est dans ce cadre qu'un diagnostic préalable a été élaboré et présenté fin 2005. Il s'agit de présent de travailler à la définition de principes de prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme et dans les actions opérationnelles.*

*Pour ce faire, des séances de travail collectives sont organisées pour chaque bassin<sup>100</sup> comprenant les maires des communes, un représentant élu de Saint-Etienne Métropole, un technicien et l'agence Epures avec ses intervenants. Une deuxième séance donnera lieu à la restitution des travaux réalisés à l'automne 2007.*

*Compte tenu de l'importance stratégique de cette démarche pour l'avenir, nous comptons sur votre participation active à cette séance puisque celle-ci consistera à partager ce qui fait valeur dans le paysage et élaborer ensuite ces principes de prise en compte du paysage.*

Ce sont là les termes de la lettre d'invitation envoyée par Epures aux élus de chacun des bassins. Anne Coste, en tant que coordinatrice du projet de recherche sur les identités de lieux, a été admise à participer à ces réunions.

<sup>100</sup>

Secteur 1 : centre (Saint-Etienne, Villars, St Priest-en-Jarez)  
Secteur 2 : couronne nord est  
Secteur 3 : Gier amont  
Secteur 4 : Gier aval  
Secteur 5 : Ondaine-ouest (dont Saint Victor)

Chaque réunion s'est déroulée selon le même scénario, à savoir présentation de l'étude préalable, exposé des enjeux et des objectifs, puis débat à partir des six thématiques suivantes :

1. Cours d'eau et abords (ripisylve, continuité, discontinuité...)
2. Espaces ouverts (jardins familiaux, boisements, coupures vertes...)
3. Premiers plans le long des voies (RN + A47, voies secondaires, voies ferrées)
4. Vallons, croupes, lignes de crêtes et coteaux (construits, non construits)
5. Paysages urbains, villes rues, centres anciens, entrées de ville, zones commerciales (contraste minéral/végétal)
6. Ensembles de qualité architecturale, patrimoniale et paysagère (tracés, sites industriels, terriils...)



**DDE 42 la 3D comme outil de concertation**

Le DDE 42 a initié un projet de concertation publique pour la mise à jour de son Plan de Développement Intercommunal (PDI) 2007-2012. Ce projet a été financé par le Département de la Loire et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Rural (SIAR) de la région de Saint-Etienne. Le DDE 42 a travaillé avec le SIAR et les communes membres pour élaborer un PDI qui tienne compte des enjeux de développement durable et de concertation publique. Le DDE 42 a utilisé la 3D comme outil de concertation pour présenter les projets de développement et recueillir les avis des citoyens. Cette méthode a permis de rendre plus concrètes les propositions et de faciliter le dialogue entre les différents acteurs du territoire.

Présentation du support 3D dans *Autodesk magazine*, HS, novembre 2006



Carte d'invitation pour une journée de débat sur le SIG au service de la concertation

Les ateliers se sont déroulés avec un double support visuel : d'une part une série de photos et croquis réalisés par François Chomienne, éléments concrets plutôt à l'échelle du micro-paysage ; d'autre part un film d'animation 3D réalisé en partenariat avec le CRENAM et Thierry Joliveau, document assez « neutre » du fait de la modélisation et plutôt à l'échelle du macro-paysage.

Nous avons suivi les trois ateliers concernant le plus directement notre terrain : Gier amont, Gier aval et Ondaine.

Nous avons pu mesurer, à l'occasion de ces séances dont nous avons intégralement transcrit les débats, l'influence du support visuel utilisé sur le registre de la discussion : les photos, par définition assez proches et à hauteur d'homme, induisent un discours centré sur l'échelle micro et fortement engagé affectivement, le support 3D induit une prise de distance (au sens propre comme au figuré) qui permet de situer le discours à une macro-échelle et sur un registre beaucoup plus collectif.

## **Le colloque-atelier « Design et projets d'équipements publics. Infrastructures et paysage »**

Nous avons vu, au début de ce rapport, le rôle qu'a joué le premier colloque-atelier « Design et projet d'équipements publics », organisé par Alain Findeli sollicité par Olivier Frérot, en 2004.

Au cours de la présente recherche, nous avons préparé et animé la deuxième édition du colloque-atelier « Design et projets d'équipements publics » et choisi de consacrer ces rencontres aux relations complexes entre infrastructures et paysage. Ce fut l'occasion de confronter et de comparer la situation locale, à l'origine des « Quêtes interdisciplinaires des identités de lieux », à d'autres expériences présentées par des intervenants de différents pays européens.

Il est assez significatif, en effet, de voir surgir simultanément aussi bien dans d'autres pays européens qu'au Québec des problématiques similaires à celle qui, depuis plusieurs années, mobilise les énergies des acteurs du Sud Loire. Il est intéressant de voir, presque au même moment en différents lieux, se réformer les pratiques, se transformer les démarches d'acteurs et les relations entre disciplines, sur les questions paysagères. Ainsi voit-on, ici et là, s'instituer une place pour la voix de l'habitant, du riverain, de l'utilisateur et se développer les pratiques de concertation, de co-design. Ainsi voit-on également se constituer des équipes interprofessionnelles, des praticiens et des chercheurs, des hommes de l'art et des scientifiques, des maîtres d'ouvrages dits « éclairés ». Eclairés par quoi ? C'était un des objectifs du colloque-atelier que de tenter de le cerner.

Conçu et organisé par une partie des membres du projet de recherche, coordonné par Yan Olivarès et Anne Coste, ce deuxième rendez-vous a poursuivi les réflexions engagées en 2004 en se donnant pour objet de faire le point sur le chemin parcouru, localement et dans divers pays européens, à travers la présentation de multiples expériences engagées aussi bien par des chercheurs que par les hommes et les femmes de terrain. C'est pourquoi, dans l'esprit de la recherche engagée, nous avons rassemblé et fait dialoguer à cette occasion chercheurs et praticiens, et de multiples disciplines.

Le propos général, lancé lors de l'édition inaugurale de 2004, était de s'intéresser à des objets se déployant dans l'espace public et dans des emprises d'échelle territoriale, concernant une grande diversité d'acteurs (usagers, riverains, promoteurs, pouvoirs publics, collectivités territoriales, concepteurs, etc.) et qui comportent des enjeux dépassant largement leur complexité technique, fonctionnelle et économique, pourtant déjà considérable.

De l'échelle de l'objet (« autoroute-design ») aux questions paysagères (dans leurs dimensions physiques, culturelles, mémorielle et sensible), cette rencontre interrogeait de nouveau la notion d'esthétique publique. Expériences de projet, parcours sensibles et témoignages de situations de recherche ont été mobilisés dans ce sens. Deux ans après les premières rencontres, il s'agissait donc de faire le point, avec de nouveaux témoignages, sur la manière d'interroger, d'apprécier et d'aménager ces territoires : à travers quelles méthodes de recherche, par quels dispositifs de projets ? Pour ce faire, cette rencontre a eu une nouvelle fois recours à la formule du colloque atelier : colloque dans la mesure où les participants échangent leurs savoir-faire et expertises respectifs en la matière, mais également atelier car, encore une fois, l'accent a été mis moins sur la communication de résultats déjà acquis que sur la présentation de cas exemplifiant l'extrême complexité des problématiques qui encadrent ces projets. En multipliant les points de vue et en invitant nos intervenants à présenter leurs questions et leurs hésitations plutôt que des réponses, tous les participants étaient conviés à explorer ensemble et de manière comparative les voies possibles vers des propositions satisfaisantes pour tous les acteurs concernés.

Au cours de ces deux journées, 8 interventions ont développé des approches projectuelle, plastique, scientifique, historique, sociologiques sur une même problématique. Elles ont été présentées et commentées dans des séances de travail de 90 minutes chacune, dans le souci de réserver une large place à la discussion et aux difficultés de conception (design). Très différentes dans leur forme et leur contenu, elles abordent avec des angles de vue singulier ou très délibérément transdisciplinaire la problématique « infrastructures et paysage ».

Les actes de ce colloque-atelier font partie intégrante du présent rapport final de recherche.

Outre l'ensemble des données que nous venons de présenter, notons que nous avons distribué en différentes occasions des questionnaires interrogeant les différents publics sur le nom qui conviendrait le mieux à l'autoroute (9 propositions + une ligne pour proposer un autre nom) ainsi qu'à une future piste cyclable (idem). Ce questionnaire qui demandait également de mentionner le lieu de naissance, de résidence, l'âge, le mode transport pratiqué et la fréquence à laquelle l'autoroute est empruntée. Ces différents paramètres permettent de mettre en relation le nom donné à l'autoroute (indirectement la perception) et la connaissance du site.

Nos neuf propositions pour qualifier l'autoroute, puis la piste cyclable, de Firminy à Givors étaient :

- Autoroute du design
- Autoroute Lyon / Saint-Etienne
- Autoroute des deux parcs (Pilat, Monts du Lyonnais)
- Autoroute de l'Industrie
- Autoroute de la vallée du Gier
- Autoroute des deux vallées
- Autoroute Saint-Etienne / Lyon
- Autoroute du Jarez
- Autoroute A47

Assez peu de public a accepté de remplir le questionnaire ou a pris le temps de nous le retourner (une trentaine nous ont été restitués remplis), c'est assez peu pour établir une analyse statistique mais cela donne quelques éléments de perception intéressants.

La proposition « autoroute des deux vallées » a recueilli beaucoup d'adhésions, ainsi que « autoroute de l'industrie » ; arrive ensuite « autoroute des deux parcs ». « Autoroute du design » n'est mentionné qu'une seule fois. Parmi les propositions de noms, mentionnons : « Autoroute Loire-Rhône » ; « autoroute de proximité » ; « autoroute du canal » ; « la Gier-Ondaine » ; « autoroute du commerce ou des grandes surfaces » (en réaction à « design ») ; et pour le vélo, la « piste recyclable ».



Xavier Guillot et Alain Findeli, réunion de travail en marchant. Séminaire AAP à Paris, octobre 2007 (clichés A.Coste)

Toutes les données recueillies à travers ces différents ateliers et ces rencontres ont été transcrites et confiées à l'analyse de chercheurs de différentes disciplines : paysagiste, architecte-urbaniste, designer, architecte, ...

Des séminaires, réunions, week-ends de travail entre eux, ainsi que les séminaires de suivi scientifique du programme « Art, architecture et paysages », à Paris, ont permis d'élaborer des interprétations de ces données. Ces éléments d'analyse sont présentés dans la partie suivante, elle-même suivie de la conclusion générale de l'étude, rédigée par Alain Findeli.

## Éléments d'analyse

En ce qui concerne le territoire, il est important de noter que le pouvoir humain a en fait exercé une influence décisive sur l'évolution des formes de pouvoir qui ont émergé au cours de l'histoire.

En ce qui concerne le territoire, il est important de noter que le pouvoir humain a en fait exercé une influence décisive sur l'évolution des formes de pouvoir qui ont émergé au cours de l'histoire.

Comme on le verra plus loin, le pouvoir et le territoire sont depuis toujours deux éléments fortement complémentaires de l'organisation humaine. L'un d'ordre conceptuel, l'autre d'ordre matériel. L'un est le produit de plusieurs êtres vivants, l'autre est le produit de l'activité humaine. Le pouvoir humain a en fait exercé une influence décisive sur l'évolution des formes de pouvoir qui ont émergé au cours de l'histoire.

Si le pouvoir humain est davantage influencé dans ses rapports avec le territoire, le pouvoir humain a en revanche exercé une influence décisive sur l'évolution des formes de pouvoir qui ont émergé au cours de l'histoire.

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les formes de pouvoir qui ont émergé au cours de l'histoire ont exercé une influence décisive sur l'évolution des formes de pouvoir qui ont émergé au cours de l'histoire.

<sup>10</sup> Par cette contribution, l'auteur Guillot, architecte et urbaniste, relie les analyses qui suivent à la fois dans une perspective d'analyse de l'aménagement du territoire et dans les enjeux actuels qui y sont liés.



Pages 161 à 177  
manquantes sur le rapport

## Eléments d'analyse

Toutes les données recueillies à travers les différents séminaires et les rencontres ont été analysées et synthétisées par les chercheurs de différents secteurs : sociologie, géographie, urbanisme, design, architecture.

Des séminaires réguliers ont été organisés à l'occasion desquels les données ont été analysées et synthétisées par les chercheurs de différents secteurs : sociologie, géographie, urbanisme, design, architecture. Les données analysées sont présentées dans la partie suivante, ainsi que les conclusions générales de l'étude, rédigées par Alain Frenay.



Image 1 : Vue de la ville de Paris  
Image 2 : Vue de la ville de Paris  
Image 3 : Vue de la ville de Paris

## Entre « territoire référent » et « territoire pertinent », les quêtes interdisciplinaires des identités de lieux dans le prisme de l'évolution des politiques d'aménagement<sup>101</sup>

Penser le devenir d'un territoire de la vallée du Gier, tel que le programme « Art, architecture et paysages » à l'ENSASE nous engage à le faire, ne constitue pas un acte fortuit par rapport aux pratiques actuelles en aménagement. En effet, bon nombre de questions abordées dans cette recherche, se posent également dans l'exercice de ces métiers s'agissant notamment des formes de pouvoirs que l'homme exerce sur un territoire en vue de maîtriser son développement.

Comme nous le rappelle Jean Girardon (2006), pouvoir et territoire sont depuis toujours deux éléments fortement complémentaires des politiques d'aménagement : l'un d'ordre conceptuel, manifestation de la volonté d'un ou de plusieurs êtres vivants (homme ou animal), l'autre d'ordre matériel, partie de l'espace habité par les êtres vivants, aboutissant à l'écoumène par l'activité des hommes. Le pouvoir n'existe qu'au travers du territoire sur lequel il s'exerce. Sans cette assise il disparaît, car il tire sa force du territoire. Le territoire ne vit que par le pouvoir qui l'ordonne, sinon il n'est qu'un espace abandonné aux seules règles de la nature.

Si le pouvoir animal est davantage instinctif dans ses rapports avec le territoire, le pouvoir humain a en revanche davantage intellectualisé les siens avec le temps. A la différence du pouvoir animal qui s'éteint avec celui qui le détient, le pouvoir des hommes capitalise les savoirs accumulés au fil du temps, s'institutionnalise avec l'État et entretient des rapports de plus en plus élaborés et complexes avec le territoire. Dans les deux cas, une constante demeure : le pouvoir, animal ou humain, cherche à matérialiser son territoire, à le délimiter, à faire corps avec lui.

Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les formes de pouvoir que l'homme entretient avec le territoire sont entrées dans une phase de transformation majeure, comme en témoigne l'évolution des

<sup>101</sup> Par cette contribution Xavier Guillot, architecte et urbaniste, replace les analyses qui suivent à la fois dans une perspective historique de l'aménagement du territoire et dans les enjeux actuels qui y sont liés.

dispositifs réglementaires associées à la définition des politiques d'aménagement en France.

## Éléments d'analyse

La mise en place de la loi du 4 février 1995 a constitué un moment clef de cette évolution. Pour la première fois, le législateur donne un cadre à l'aménagement comme il l'a fait trente ans plus tôt pour l'urbanisme. Désormais, l'Etat n'est plus seul : il doit également compter avec les collectivités locales qui, dix ans après les lois de décentralisation, ont pris conscience de leurs territoires sur lesquels leurs élus, plus gestionnaires que notables, entendent être aux premières loges du développement local. La loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale du 12 juillet 1999 (loi Chevènement), et la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain du 13 décembre 2000 (loi SRU) qui donnera naissance aux nouveaux outils de l'urbanisme et de l'aménagement que sont les PLU et les SCOT, sont aussi le reflet de cette évolution.

Plus récemment, la récente tenue du « Grenelle de l'environnement » et l'ensemble des mesures annoncées dans le domaine des transports notamment, comme le gel de la construction de nouvelles autoroutes en France, sont également le signe qu'un tournant historique majeur est en train de se dessiner dans les pratiques d'aménagement et dans les formes de pouvoir que l'on doit associer entre l'homme et le territoire.

Cette contribution a pour objet d'investiguer, le sens qu'il convient de donner aujourd'hui à ces évolutions par rapport aux formes de pouvoir humain qui ont marqué l'évolution de la vallée du Gier. Comprendre en quoi ces évolutions impliquent aujourd'hui l'élaboration de nouveaux outils de représentation et de planification de l'espace, évolution à laquelle la réflexion conduite dans le cadre du programme de recherche AAP participe, tel est l'objectif de la réflexion qui suit.

L'hypothèse qui sous tend notre réflexion est que nous sommes entrés dans un tournant d'une évolution séculaire où l'homme, par le biais du progrès de la technique, a été engagé dans un processus de domination et d'affranchissement des réalités territoriales. A la volonté de bâtir puis d'harmoniser un territoire unique, bien identifié, assise d'un pouvoir souverain, animé par la recherche de l'expansion et de l'équité territoriale, succède aujourd'hui de nouveaux enjeux renvoyant à de nouvelles formes de pouvoirs et de représentations territoriales en phase avec la société contemporaine.



Figure 1: Les grandes divisions reli-gieuses et administratives de la France de l'Ancien Régime. Source Des-portes, Marc et Picon, Antoine, 1997, *De l'espace au territoire. L'aménagement en France XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Presses de l'École des ponts et chaussés

## La révolution industrielle et le pouvoir des ingénieurs sur la transformation des territoires

Historiquement, conquêtes militaires et mariages dynastiques vont constituer la première forme de relation que le pouvoir humain entretiendra avec le territoire. Ainsi, jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'espace français ressemble davantage à une mosaïque de pays qu'à un territoire clairement identifiable.

Si l'autorité royale s'affermir progressivement sur une aire géographique dont les limites annoncent celles de la France contemporaine, l'intérieur du royaume demeure morcelé. Comme nous le rappellent Marc Desportes et Antoine Picon :

*Aux anciennes divisions féodales se surimposent toute une série de lignes de partage culturelles et économiques. A côté de la distinction entre pays de langue d'oc et pays de langue d'oïl, il faut faire la part des divisions coutumières. Tandis que le droit romain s'applique avec quelques variantes à l'ensemble des provinces méridionales du royaume, la moitié nord reste soumise à des us et coutumes parfois fort différents d'une ville à l'autre. L'enchevêtrement des circonscriptions religieuses et administratives ajoute encore à la confusion. A la fin de l'Ancien Régime on se trouve encore en présence de provinces ecclésiastiques, de ressorts de parlements, de gouvernements et de généralités dont les tracés coïncident rarement. [DESportes et PICON 1997] (voir illustration 1).*

L'esprit de clocher se trouve accentué par la difficulté des transports. Les différents régimes politiques qui se succèdent à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, monarchie absolue ou limitée, républiques ou empires vont ainsi aménager le territoire français comme jadis M. Jourdain faisait de la prose: sans le savoir. Entre l'administration royale et les différents pouvoirs locaux naît progressivement un ensemble de tensions qui, d'une certaine manière, préfigure l'opposition qui se fera jour par la suite entre politique nationale et intérêt locaux.

L'avènement de la révolution industrielle et son cortège d'innovations techniques vont entraîner une rupture dans cette histoire qui se traduira par la mise en place d'une autre forme de dialectique entre le pouvoir humain et le territoire. En effet, après la conquête du territoire, il convient de l'exploiter et de le mettre en valeur.

L'équipement du territoire et l'accumulation du capital public accompagnent le développement du capitalisme privé, d'abord commercial et financier à partir du XV<sup>e</sup> siècle, puis industriel au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>102</sup>. C'est le moment où le savoir faire des ingénieurs entre en action. Ce nouveau pouvoir que les hommes exercent sur le territoire par le biais de la technique se traduira par la construction d'infrastructures de transport qui, associées au développement de l'industrie, transformeront le visage de la France. Débute alors ce que l'on appellera la technicisation du territoire et sa « mise en espace ».

Dans la vallée du Gier, l'ancienne route royale Lyon au Languedoc va donner place à un vaste bassin d'emploi qui donnera accès à la première ville industrielle de France : Saint-Etienne. Après le projet (partiellement réalisé) de canal de Rive-de-Gier au Rhône par le Lyonnais Zaccharie (1780), la voie ferrée va finalement s'imposer comme le principal mode de transport de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La vallée du Gier sera le terrain d'expérimentation de cette révolution technique avec la construction de la ligne de chemin de fer Saint-Etienne Lyon conçue en 1832 par les Frères Seguin. L'introduction du système ferroviaire constitue une rupture majeure par rapport aux systèmes de communications antérieurs, induisant un bouleversement des rapports entre le temps et la distance. Là où l'on transportait une tonne, on en transporte des dizaines voire des centaines ; là où l'on comptait en jours, on compte désormais en heures. A l'instar ce ce qui s'opère à l'échelle de la France et de l'Europe, la mise en espace du territoire dans l'optique d'optimiser son rendement débute (voir illustration 2).



Figure 2 : Carte figurative du mouvement de voyageurs sur les principaux chemins de fer d'Europe en 1862. Source Desportes, Marc et Picon, Antoine, 1997, *De l'espace au territoire. L'aménagement en France XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Presses de l'École des ponts et chaussées

Si cette première période d'équipement du territoire de la vallée du Gier laisse des traces visibles en terme d'infrastructures, il n'en demeure pas moins vrai qu'en terme de planification et de penser de son devenir, il n'est d'autre projet que celui de la croissance et de la survie du pouvoir. Il faudra attendre le tournant du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle

<sup>102</sup> Pour transmettre et développer les savoirs et les savoir-faire des ingénieurs, le pouvoir va créer les corps d'ingénieurs formés dans des écoles spéciales, les grandes écoles, qui encore de nos jours forment l'élite technique et scientifique de la nation. Le premier corps des ingénieurs du Roy constitué en 1691 a une vocation militaire puisqu'il doit construire les fortifications. Le grand corps des ponts et chaussées est organisé en 1716 et l'École des ponts et chaussées voit progressivement le jour entre 1747 et 1775.

avec la naissance de l'urbanisme moderne pour voir poindre les premières tentatives de rationaliser l'emprise de l'homme et de ses activités sur le territoire.

A l'articulation du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, le projet de « Cité industrielle » de Tony Garnier constitue une illustration très significative de ce tournant : il propose un dispositif global visant à rationaliser l'emprise spatiale du pouvoir de l'industrie sur le territoire. Mais cette tentative ne pouvait se concrétiser et dépasser son statut d'utopie sans compter sur la présence d'un autre pouvoir, tout aussi déterminant que les précédents, celui relevant de la capacité des hommes à maîtriser et à aménager le territoire national dans son ensemble. Désormais pacifié par les militaires et équipé par les ingénieurs, le territoire doit être maîtrisé pour que les hommes puissent y vivre au quotidien : ce sera l'œuvre des administrateurs de l'Etat qui assurent la présence et la cohérence du pouvoir sur le terrain. Ils agissent en édictant des règles qui s'appliquent sur l'ensemble du territoire et organisent les services d'intérêt commun. L'avènement de ce troisième pouvoir, signera l'acte de naissance des politiques modernes d'aménagement du territoire.

### **Le pouvoir des administrateurs et la naissance de l'aménagement moderne dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle**

C'est à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, que l'État va prendre conscience de son action sur le territoire et va ainsi pouvoir donner du sens à sa volonté. Avant, le pouvoir se déplaçait sur le territoire. Les rois, souvent en campagne militaire, vont de ville en ville et de château en château<sup>103</sup>. Aujourd'hui, l'État moderne opère à la fois à distance tout en étant présent sur le terrain à l'échelle locale. Son fonctionnement repose sur la division du territoire, c'est à dire l'exercice dual du pouvoir au centre et à la périphérie en s'appuyant sur les autorités locales.

<sup>103</sup> Comme le rappelle J Girardon, « ce n'est qu'au XII<sup>e</sup> siècle que l'on assiste à la sédentarisation du pouvoir avec Louis VI puis Philippe Auguste qui font de Paris, la plus grande ville du royaume, la Capitale. C'est à partir du XV<sup>e</sup> siècle que l'État va s'organiser sur des bases modernes. Cette œuvre est celle de souverains tels Louis XI, François I<sup>er</sup>, Henri IV, Louis XIV ou Napoléon Bonaparte ».

À l'origine de cette évolution se trouvent les progrès de la géographie, de l'économie et de la statistique permettant une meilleure connaissance du territoire. C'est un géographe, Jean-François Gravier qui en publiant en 1947 son *Paris et le désert français* pose pour la première fois cette question de l'aménagement du territoire au sens où on l'entend aujourd'hui.

A cette époque, la France accuse un retard dans son processus de modernisation par rapport à bon nombre de ses voisins européens. Ce retard se perçoit notamment au niveau de ses infrastructures autoroutières<sup>104</sup>. La croissance économique des Trente Glorieuses apportera une nouvelle dynamique dans le processus d'industrialisation et d'urbanisation. En 1950, le constat de Gravier est relayé par un politique, Eugène Claudius-Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, qui se déclare pour un plan national d'aménagement du territoire.

Cette prise de conscience dans le contexte de la reconstruction de l'après Seconde Guerre mondiale sera le point de départ d'une nouvelle pensée du devenir des territoires et de sa mise en espace. Dans la période d'essor économique et de construction d'infrastructure à l'échelle du territoire national, l'objectif est de trouver une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et des activités économiques. Ainsi, dans son premier demi siècle d'existence (1945-1995), la politique d'aménagement du territoire se caractérise essentiellement par une triple unité : unité d'acteur (l'État), de territoire (celui de la France pensée comme un tout), de projet (recherche d'une répartition harmonieuse des hommes et des activités). L'objectif du pouvoir est de faire du territoire un espace où les hommes vivent en harmonie avec le milieu, où les activités se développent et prospèrent. En outre, cette implication de l'Etat dans ce projet d'aménagement va se traduire par l'invention de nouveaux

---

<sup>104</sup> Aussi dès 1961 il est décidé de programmer 110 km de travaux annuellement, objectif porté à 175 Km deux ans plus tard et l'ardente obligation du V<sup>e</sup> Plan se monte à 200 km par an. La liaison entre Paris et Lille est achevée en 1967, celle de Lyon à Marseille en 1969, celle de Paris à Lyon en 1970.



dispositifs réglementaires qui vont asseoir définitivement le rôle des administrateurs dans la mise en espace du territoire.

Cet objectif implique d'abord une bonne connaissance du territoire, la capacité d'établir un état des lieux pour élaborer un projet permettant d'atteindre cette harmonie et d'agir en conséquence en intégrant la dynamique propre du territoire au niveau institutionnel. La loi d'orientation foncière (LOF) de 1967 - qui précède de près de 30 ans la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire de 1995 mentionnée plus haut - constituera une étape décisive de ce processus.



Figure 4 : Esquisse du SDAU de l'agglomération stéphanoise. Source : *Saint-Etienne. Vers l'avenir. Le livre blanc de la région stéphanoise*, EPURES, janvier 1971



Figure 3 : Aire du SDAU de l'agglomération stéphanoise. Source : *Saint-Etienne. Vers l'avenir. Le livre blanc de la région stéphanoise*, EPURES, janvier 1971

Effectivement, cette loi instaure une nette distinction entre les deux niveaux du pouvoir, le pouvoir central et le pouvoir local. Au niveau central, le législateur (Parlement pour les lois, Gouvernement pour les décrets) fixe le cadre de référence dans lequel le pouvoir local, déconcentré au niveau des représentants locaux de l'État (préfet) ou décentralisé au profit des collectivités locales (communes ou inter communalités), plus proche du terrain, qui le connaissent mieux.

Cette loi a été le point de départ de toute une série de règles, rassemblées depuis dans le code de l'urbanisme. Ces règles sont l'expression de la volonté du pouvoir central et fournissent un cadre et des instruments identiques aux différents pouvoirs locaux, qui sur le terrain œuvrent à l'harmonie de l'espace urbain. Sur l'ensemble du territoire national, la planification urbaine s'opère à deux niveaux : celui, plus général et plus large des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) et celui plus

détaillé, plus impératif des plans d'occupation des sols (POS). L'élaboration, la composition et la portée de ces documents sont identiques sur l'ensemble de la France. Seul leur contenu, directement lié au terrain à « harmoniser », diffère car ce dernier a sa propre histoire et sa propre géographie<sup>105</sup>.

La transformation de la vallée du Gier dans les années 1960 et 1970 constituera le terrain d'expérimentation de ces nouveaux dispositifs d'aménagement territoriaux. En janvier 1977, l'association pour l'étude de plans d'urbanisme de la région stéphanoise (EPURES) publie le livre blanc de la région stéphanoise intitulé « Saint Etienne, vers l'avenir » qui recommande la mise en place d'un SDAU

dont il est proposé un périmètre.

Trente ans plus tard, une relecture de ce document montre à quel point la pensée de l'établissement des hommes sur le territoire relevait essentiellement d'une approche quantitative et fonctionnaliste du rapport entre le pouvoir des hommes et le territoire (voir illustrations 3 & 4).

---

<sup>105</sup> En l'absence de planification urbaine, le règlement national d'urbanisme (RNU) apporte son cadre plus lâche et plus simple mais non moins contraignant. Partout les instruments de l'urbanisme — certificat d'urbanisme ; permis de construire, de démolir, de lotir ; zone à urbaniser en priorité (ZUP), d'aménagement concerté (ZAC) ou différé (ZAD) ; secteur sauvegardé ; zone de protection du patrimoine architectural et urbain (et paysager ensuite) ZPPAU (P), etc. — sont les mêmes, seule leur mise en œuvre par les autorités locales peut différer.

cours, comme l'essor des logiques de réseau et l'affirmation des multi-centralités. Néanmoins, à côté de cette reconnaissance, les modes de représentation de l'espace géographique restent ceux de l'affirmation de la ville, désormais pluri-communale, s'affirmant en tant qu'entité discrète, délimitée, séparée d'un entour, l'espace rural - lui aussi mythifié.

D'une certaine manière, les SDAU témoignaient de la croyance en la capacité du pouvoir de l'homme sur le territoire de maintenir une figure de totalisation qui soit efficace à la fois en tant que diagnostic d'un état urbain et instrument du projet. Une des tâches essentielles du planificateur consistait en la « découpe » d'unités spatiales pertinentes : d'abord, celle de la totalité qu'on entend organiser par le geste figuratif, geste tout à la fois prélude et urbanistique. Ensuite, celle des sous-ensembles fonctionnels pour lesquels on assigne des opérations spécifiques.

Comme le note Michel Lussault (2007), on peut voir dans les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme de cette époque, la volonté d'« arraisonner l'urbain » c'est à dire, la volonté de stabiliser son évolution à la fois par le biais du mirage d'une figure totalisante et par la mise en exergue des zones d'intervention. Certes, ces schémas n'omettaient pas de signaler les profondes évolutions en

Rétrospectivement, l'écueil de cette manière de penser l'emprise de l'homme sur le territoire est qu'elle n'a pas pris en compte la réalité du processus de péri urbanisation qui se dessinait au même moment lié à l'évolution des modes de vie fondée sur la mobilité. Car, déjà, dans les années 1970, on est entré dans l'ère de « l'après-ville » (Guillot, 2008), une ère selon laquelle l'espace continu et borné a donné place à une urbanisation réticulaire défiant tout mode de représentation territoriale basée sur le zonage et entraînant simultanément la subversion des cadres fonctionnels établis.

#### **Le déclin des territoires institutionnels et l'élaboration de nouveaux référentiels de l'aménagement**

Le nouvel aménagement est à la fois continuité et rupture. Continuité, car il s'inscrit dans le prolongement du passé en capitalisant ses acquis et ses pratiques, rupture dans la mesure où le cadre national, unique référence de la politique d'aménagement, doit faire place à d'autres, locaux, européens et même planétaire, sur lesquels se construisent les politiques actuelles d'aménagement du territoire.

lesquels les pouvoirs s'étaient efforcés de maintenir une relative stabilité générant un processus de composition et recomposition permanent. Simultanément, les diversités géographiques et historiques qui étaient hier relativisées dans le cadre de la politique nationale ont été l'objet d'un processus de valorisation. La dynamique territoriale est un caractère essentiel du nouvel aménagement : ce processus se traduit par le déclin des territoires institutionnels, conséquence de la perte d'influence du politique sur l'économie, et de leur rigidité face aux mobilités de toute nature qu'enregistrait la société contemporaine. A l'unicité du territoire national, se substitue aujourd'hui la diversité des territoires de l'aménagement. Aux territoires institutionnels sièges des pouvoirs, s'ajoutent les territoires opérationnels souvent précédés par des territoires expérimentaux.

Certes, le territoire de l'État existe encore mais il n'est plus tout, il est pris dans un ensemble de relations et de réseaux qui affectent sa réactivité aux impulsions que le pouvoir peut lui donner. Désormais le volontarisme politique, à l'origine de la planification à la française et de la politique nationale d'aménagement du territoire doit composer avec les forces économiques venues d'ailleurs. C'est ainsi que la volonté de bâtir puis d'harmoniser un territoire unique, bien identifié, assise d'un pouvoir souverain, animé d'abord par la recherche de l'expansion puis de l'équité territoriale, se profile d'autres types de relations entre le pouvoir et le territoire, ainsi que de nouveaux « référentiels de l'action publique ».

L'élaboration de nouveaux périmètres cohérents de l'aménagement visant à identifier de nouveaux « territoire référents » est une première illustration de cette évolution. L'un de ces nouveaux périmètres référents clef de l'aménagement est celui résultant de l'élaboration des schémas cohérents d'organisation territorial (SCOT). Etabli à partir de l'intercommunalité de projet, ces schémas sont le support des orientations et des choix d'aménagement sur lequel les documents d'urbanisme vont déterminer les conditions de l'évolution et de l'occupation de l'espace des communes qu'il rassemble.

En effet, jusque dans les années 1960, on peut dire que le pouvoir politique a pu contenir et maîtriser l'économique sur son territoire bien gardé aux frontières (droits de douanes, contrôle des mouvements de capitaux ou de l'immigration), et bien organisé à l'intérieur (par sa monnaie et ses lois).

Depuis, le vent de la mondialisation a bousculé l'ordre des territoires sur



Figure 5 : SCOT Sud Loire. Source : Site Internet SCOT Sud Loire



Figure 6 : SCOT du département de la Loire. Source : Site Internet SCOT Sud Loire



Figure 7 : inter-SCOT de l'aire métropolitaine lyonnaise. Source : Site Internet de l'agence d'urbanisme de Lyon

permettent d'orienter l'évolution d'un territoire dans la perspective de développement durable et dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement.

L'élaboration des SCOT s'inscrit dans la continuité des SDAU, dans le sens où l'on retrouve cette volonté de reconstituer des agrégats d'activités humaine, mais au travers d'entités plus discrètes. Ainsi, à la place d'un seul schéma pour une organisation urbaine, on peut en avoir plusieurs. Mais le principe de base reste le même : tenter de produire du territoire continu, cohérent, délimité et découpé en unités élémentaires (les zones), le tout imagé par les cartes en une longue chaîne de raison visuelle. Ce travail de découpage territorial a été largement mis en œuvre dans le site qui nous concerne. La vallée du Gier est presque entièrement couverte par le SCOT Sud Loire ; sa partie ouest est à cheval sur les SCOT Rives du Rhône, Ouest lyonnais et de l'agglomération lyonnaise (illustrations 5 & 6).

Deux autres types de dispositifs institutionnels visant à renforcer cette logique d'aménagement et d'emboîtement des dispositifs d'aménagement accompagne le SCOT. Il y a d'abord le dispositif de l'inter-SCOT. Il s'agit d'une démarche de coordination, d'études et d'animation entre les SCOT. Dans le cas qui nous intéresse, l'inter-SCOT de l'aire métropolitaine lyonnaise a été créé en 2003. Ce travail de coordination est assuré par l'agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise sous maîtrise d'ouvrage de 10 syndicats mixtes de SCOT (Illustration 7).

Finalement, il y a en haut de l'échelle la directive territoriale d'aménagement (DTA) de l'aire lyonnaise. Outil juridique de l'Etat, la DTA s'impose aux documents d'urbanisme et ne traite que des orientations et objectifs fondamentaux de l'Etat pour lesquels l'arsenal juridique traditionnel est insuffisant. Elle a été élaborée à partir de 2000. Son objectif principal est d'assurer le rayonnement de l'aire métropolitaine face à l'émergence de métropoles puissantes à l'échelle européenne et mondiale.

La brève analyse que l'on vient d'effectuer de ces nouveaux dispositifs, montre au fond que la méthode de base présidant à la définition de périmètre de référence de l'aménagement diffère guère de celle qui sous tendait la définition des SDAU et des POS. Comme l'analyse Michel Lussault, le nom même de SCOT confirme cette continuité de pensée :

Créé et élaboré par les communes et le EPCI, ils

*Il s'agit de planifier hiérarchiquement l'espace lisse du territoire et non de réguler pragmatiquement l'espace strié, concaténé et fractal de l'urbain contemporain. Il s'agit de redresser, au premier chef par le visuel, une fois encore omniprésent dans la procédure, des agencements spatiaux insensés - dans le cadre référentiel classique de l'analyse de la ville.*

La présence des dispositifs DTA et inter-SCOT confirme en outre la persistance d'une logique d'emboîtement spatial qui revient à penser le développement urbain selon la figure générique de Christaller, dans laquelle Lyon constitue le pôle central.

### **L'essor des « territoires pertinents » dans les politiques d'aménagement et la « revanche des territoires »**

Face à l'écueil du zonage et de l'emboîtement hiérarchique lié à la formule du SCOT et de l'inter-SCOT, d'autres types de représentations territoriales existent, on peut les regrouper sous le vocable de « territoire pertinent » (J. Girardon, 2006). Le qualificatif de pertinent ayant ici pour objet de marquer la différence de perception des relations homme-territoire établies par les SCOT. Points d'appui des actions d'aménagement des différents acteurs publics, les territoires pertinents se dessinent selon deux modalités différentes : le territoire est à la fois défini à partir d'éléments et de critères globaux sur la base d'un zonage, mais il est aussi le support d'activités ou d'ensemble d'activités qui s'organisent en système ou en pôles.

Par rapport aux territoires référents, les territoires pertinents offrent l'avantage qu'ils ne sont pas définis seulement sur la base d'un zonage mais également sur le principe de la polarisation – systématisation. Ce principe de représentation de l'espace met en jeu des mécanismes plus complexes mieux adaptés à la compétition des territoires que la mondialisation a amplifiée : en aidant directement les points les plus forts d'un territoire, en soutenant leurs caractères d'excellence, on aide aussi, indirectement, les plus faibles entraînés dans leur sillage.

Une traduction concrète de la notion de territoire pertinent est la notion de pays<sup>106</sup>.

### Maison du Pays du Gier



Figure 8 : présentation du pays du Gier. Source : Site Internet de la Maison du pays du Gier

Cette notion a été introduite en 1995 par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT, dite loi Pasqua); c'est toutefois en 1999 que la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT, dite loi Voynet) qui a institué les pays comme espaces de fédération des acteurs publics et privés autour d'un projet et d'un contrat. Avec plus de 250 pays reconnus, les pays sont au cœur des démarches de développement territorial, et constitue à ce titre un contre-pouvoir au dispositif d'aménagement traditionnel. Généralement, Il est utilisé pour nommer un petit territoire, à l'échelle d'un canton ou d'une intercommunalité, en se référant le plus souvent au nom de la commune principale : le pays dans ce cas est synonyme de proximité géographique. Il peut aussi désigner des territoires plus vastes et plus identitaires, marqués par une histoire et une culture communes (le pays Basque, le pays Bigouden, le pays d'Auge...). Le syndicat intercommunal du Pays du Gier en fait partie (illustration 8).

Pour Emmanuelle Bonérandi (2005), le pays s'inscrit dans la montée en puissance de nouveaux acteurs, de nouvelles attentes et de nouvelles revendications de la société civile. Ce mouvement général se traduit par le développement de la démocratie représentative qui donne la parole et ouvre le débat public aux acteurs du territoire au sens large, qu'ils relèvent de la sphère associative, économique, sociale, ou qu'ils soient simples habitants. Cette volonté de participation élargie trouve sa réalité locale dans la mise en place du conseil de développement du pays et dans la participation de ces « nouveaux » acteurs à la définition de la Charte de pays.

<sup>106</sup> La DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) définit le pays comme "un territoire regroupant plusieurs intercommunalités, le plus souvent à l'échelle d'un bassin d'emploi, rassemblant un pôle urbain et son hinterland rural ou bien constitué d'un réseau de petites villes et de centres bourgs, auquel la géographie, l'histoire, ou la vie économique donnent sa cohérence. Bref, un territoire qui correspond à l'espace de vie de ses habitants pour leur résidence, leur travail, l'accès aux services et leurs pratiques de loisirs. Le pays tire sa légitimité du projet de développement durable, élaboré de manière collective par ses élus en association avec la société civile, et formalisé dans une "Charte de pays" (DATAR, site Internet dossier pays).

Le recours à la notion de pays apparaît ainsi comme une manière de changer de paradigme et de référentiel de l'action publique. On peut voir d'abord dans l'usage du terme de pays la volonté d'avoir recours à un « mythe mobilisateur qui retrouve des réalités enracinées : un vieux concept pour une nouvelle politique » - comme le suggère Jean-Louis Guigou<sup>107</sup>. En effet, le terme de pays n'est pas nouveau, en géographie comme en aménagement du territoire. Il permet de remonter aux prémisses de l'aménagement et du rapport pouvoir et territoire que nous avons précédemment décrit avec la distinction entre pays d'État et pays d'élection de l'Ancien Régime.

D'une certaine manière, le recours à ce dispositif met au jour l'essoufflement d'une pensée l'aménagement de l'espace basée sur la notion de territoires référents, c'est à dire reposant sur un principe de découpage du monde en fonctions. L'empreinte de l'être humain est ainsi découpée dans l'espace par ses activités principales (se loger, se déplacer, travailler, s'amuser, etc.). Il est sectorisé dans son territoire de vie (secteur résidentiel, zone d'activités, de loisirs, etc.), comme en témoigne le recours à des données quantitatives pour appréhender des catégories d'habitants selon des classifications normalisées. Cette idéologie de la rationalité qui s'est traduite par la spécialisation des compétences et le zonage de l'espace nous imprègne depuis près de 50 ans. Elle sous tend encore la définition de la majorité des dispositifs d'aménagement que nous avons passé en revue ici. Hier, elle a trouvé son couronnement avec l'invention des SDAU. Aujourd'hui, avec, quelques nuances, elle perdure avec la mise en place des SCOT.

L'approche suggérée par les territoires pertinents telle que la notion de pays nous invite à suivre propose un changement de paradigme par rapport aux approches précédentes. Elle met en évidence l'idée que les territoires habités ne sont pas seulement des formes de regroupement humain qui seraient organisées par le logement, les déplacements, les activités économiques, les espaces naturels, mais que ces territoires vivent parce qu'il existe des interrelations entre ces dimensions sectorielles de l'habiter. Reconnaître l'habitant non pas seulement comme un résident, un actif, ou un consommateur, mais - si l'on s'inspire du sens philosophique et étymologique du terme habiter - comme quelqu'un de présent au monde et à autrui, suppose de s'affranchir de nombreux outils et raisonnements issu d'une pensée traditionnelle de l'aménagement.

<sup>107</sup> Citation tirée de l'article d'Emmanuelle Bonerandi.



C'est au fond la démarche qui a présidé aux travaux conduits dans le cadre de cette recherche qui a mis en exergue la dimension instrumentale de la notion de paysage pour penser autrement cette question. De la notion de pays à la notion de paysage, le lien étymologique existe. Dans l'usage de ces deux notions, il s'agit de poser un autre regard sur le territoire dans l'optique d'identifier et de formaliser de nouveaux référentiels de l'action public, dans lesquels la dimension anthropologique des lieux retrouvent tout leur sens.

Au fond, après plus de cinquante ans de politique d'aménagement, il semble bien que l'on assiste a un tournant, une sorte de « revanche des territoires », comme le suggère Pierre Calame (1997), dans le sens où le mouvement séculaire de disparition des territoires au profit de l'espace, symbolisé par les précédentes approches de la planification, serait en train de s'inverser.

## Le mesurable, l'objectivable et l'incommensurable

« Le paysage, à la charnière du matériel et du sensible, se prête mal à l'objectivation et à la quantification » (BERTRAND 2004, 20). En termes de méthode, tous ceux qui travaillent sur le paysage s'accordent sur le fait que, du fait de sa double nature (dans son intervention au colloque-atelier « Infrastructures et paysage », Massimo Crotti parle du paysage comme d'un « mot chauve souris »<sup>108</sup>), les méthodes adaptées **restent à inventer**.

*Au final, nous ne partageons pas les mêmes outils conceptuels, ni la même approche épistémologique du paysage (matérialiste ou constructiviste). (...) Pour le dire autrement, nous n'avons pas œuvré à la constitution d'une « science intégratrice » du paysage.* (AZNAR et al. 2004, 430).

Ainsi s'expriment les auteurs de : « Intérêts et limites d'une pratique de l'interdisciplinarité » lors du colloque « L'analyse paysagère, une utopie nécessaire ? ». Il s'agit donc d'allier aux approches dites « objectives », les approches « subjectives » ou « sensibles », nous l'avons vu déjà : les cumuler d'une part, mais surtout tenter de créer entre les deux une fusion, du moins un minimum de percolation<sup>109</sup>. S'agit-il de construire une « science intégratrice » ? Nous reviendrons sur cette question.

Nous distinguerons pour notre part trois niveaux d'analyse du paysage : celui du « mesurable », celui de l'« objectivable » et celui de l'« incommensurable ». Dans les travaux présentés ici nous retrouvons trois catégories, coïncidant avec ces trois registres de l'analyse paysagère. Dans le « mesurable », nous trouvons par exemple les travaux des géomaticiens tels que les calculs de visibilité en tout point de la vallée ; dans les « objectivables », nous rangeons par exemple le travail réalisé par Michel de Blois sur l'analyse des discours ; la dernière catégorie, l'« incommensurable », est celle que nous tentons d'approcher avec les artistes et les mises en projet. Il faut toutefois garder à l'esprit que, si le curseur se déplace selon les études, ces trois dimensions cohabitent en permanence dans l'ensemble des approches. C'est ce que nous allons tenter de voir dans les présentations qui suivent.

<sup>108</sup> Massimo Crotti emprunte ce terme au géographe italien Farinelli.

<sup>109</sup> Peut-être ce que Jacques Bethemont, se référant à Augustin Berque, appelle « la liaison essentielle de complémentarité, la trajection, qui relie les composantes objectives de l'espace aux valeurs subjectives du paysage » (BETHEMONT 1994, 276).

Après le bilan dressé par l'architecte-urbaniste, Xavier Guillot, nous livrons ici les interprétations formulées par quatre autres chercheurs issus de différentes disciplines (design, architecture, urbanisme, paysage, géographie), à partir des matériaux – tout ou partie, selon les chercheurs concernés – recueillis et décrits dans la partie précédente.

Sonia Kéavel, paysagiste dplg et bientôt titulaire d'un doctorat de l'EHESS<sup>110</sup>, tire de précieux enseignements des regards portés par les usagers à partir de propos qu'elle interprète à l'aune des concepts de la théorie du paysage. A partir de l'analyse de cette matière, elle élabore trois registres de voix chantant le paysage : c'est le chapitre « Polyphonie du paysage dans les vallées du Gier et de l'Ondaine ».

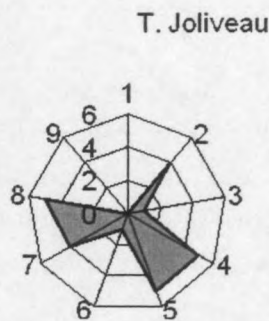
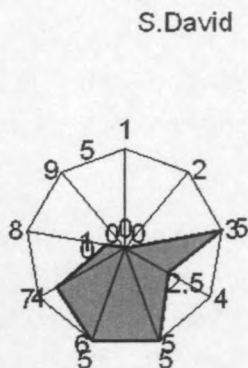
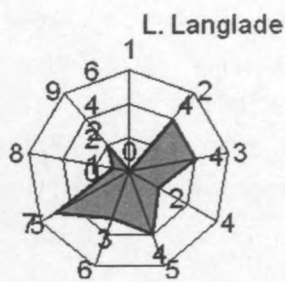
Après l'analyse de Sonia Kéavel, Anne Coste (architecte) rend compte, en les comparant avec d'autres, des éléments puisés dans les propos des élus et techniciens des communes concernées, en distinguant les éléments intégrateurs des éléments séparateurs. C'est le chapitre « Identité de lieu vs identité avec le lieu ».

En contrepoint de ces analyses, nous montrerons les conclusions d'un travail d'objectivation, fondé sur les méthodes automatisées d'analyse qualitative, conduit par Michel de Blois, designer. Ce dernier a été accueilli pendant deux mois – de fin février à fin avril 2007 – au sein de l'équipe, à l'école d'architecture de Saint-Etienne, dans le cadre de son stage de Master « Design & Complexité » de l'université de Montréal<sup>111</sup>.

Cette présentation de l'utilisation est faite ici davantage pour montrer les outils d'objectivation qui existent et que nous avons testés dans notre recherche que pour donner des résultats d'analyse, en réalité très peu convaincants. Les travaux de Michel de Blois s'inscrivent plus dans l'étude des processus de projet que dans l'utilisation de celui-ci dans la production de connaissance, comme le montre son rapport de stage.

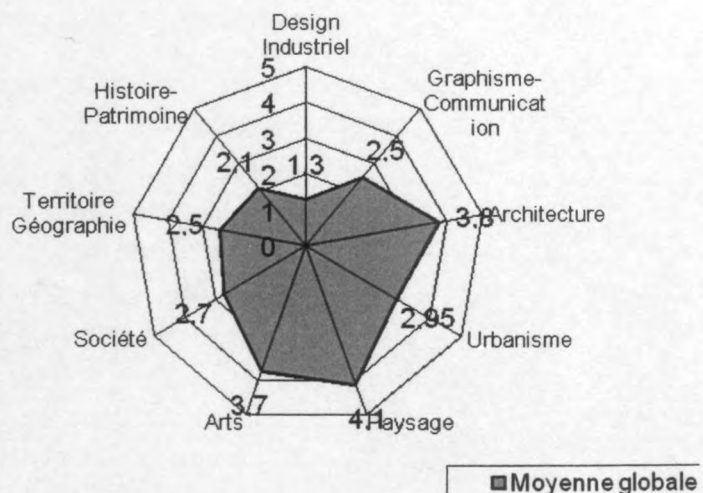
<sup>110</sup> « Passeurs de paysages. Une réflexion sur la transmission de l'expérience paysagère », thèse de géographie sous la direction d'Augustin Berque, à l'EHESS, mars 2008.

<sup>111</sup> M. de Blois est un professionnel qui, après une quinzaine d'années d'expérience comme chef d'entreprise dans le domaine de la construction métallique, a souhaité revenir vers la théorie et mettre ses connaissances à jour. Afin de se familiariser avec notre projet de recherche, il avait fait une première fois le voyage de Québec à l'occasion du colloque-atelier « Design et projets d'équipements publics », en novembre 2006. Il est aujourd'hui doctorant.



Lors de son immersion dans la recherche « Quêtes interdisciplinaires des identités de lieux », il a joué un double rôle : grâce au recul que lui conférait sa position particulière, il a d'une part porté un regard critique sur le déroulement de la recherche, modélisant l'ensemble du projet (acteurs, disciplines, compétences) ; il a par ailleurs conduit une expérimentation sur les outils numériques d'analyse qualitative, à partir des données que nous avons alors déjà recueillies, mission pour laquelle il avait été mandaté à l'origine. Sans doute son séjour est-il venu un peu trop tôt ou un peu trop tard. Un peu trop tôt dans la mesure où nous n'avions pas encore acquis toutes les données, un peu tard au sens où la phase d'acquisition avait commencé sans que M. de Blois ne puisse participer de manière significative à l'établissement du protocole<sup>112</sup>. Sa mission s'est avérée plus féconde quant au test des outils – et de leurs limites – qu'en termes d'analyses de nos propres données. Cet aspect faisant partie de la dimension exploratoire du projet de recherche, nous l'intégrons à cette phase d'interprétation des résultats<sup>113</sup>.

Enfin, Thierry Joliveau, géographe et géomaticien, conclura cette dernière partie par un bilan sur la mobilisation des outils de la géomatique dans cette recherche, à la fois dans une dimension « instrumentation » et dans une dimension « facteur d'interdisciplinarité ».



<sup>112</sup> Michel de Blois est typiquement ce doctorant dont nous regrettons l'absence tout au long du projet (cf. « Fondements théoriques... »).

<sup>113</sup> Il s'agit d'extraits de son rapport de stage. Cette contribution a donc un statut un peu différent des quatre autres, spécifiquement rédigées pour ce rapport final.

## Polyphonie du paysage dans les vallées du Gier et de l'Ondaine<sup>114</sup>

Le travail effectué par l'équipe « Quête interdisciplinaire des identités de lieux » consiste à mobiliser et activer les compétences et les savoirs d'un ensemble hétérogène d'acteurs pour créer des connaissances qui servent un projet collectif. Usagers, habitants chercheurs, enquêteurs, aménageurs, décideurs... de multiples acteurs ont été incités à exprimer une vision de leur cadre de vie et à partager leurs représentations individuelles et collectives d'un même territoire : les vallées du Gier et de l'Ondaine. Une grande quantité de témoignages et d'avis de tous horizons ont ainsi été recueillis. Ils constituent une base de données importante sur laquelle il est maintenant nécessaire d'avoir une analyse réflexive. Quels regards portent les habitants (entendu au sens large) sur le paysage de ces vallées ? En quels termes le paysage est-il exprimé par les différents acteurs ? En quoi ces termes sont-ils porteurs de divers projets et révélateurs des écarts entre les différents publics ?

Le mot « paysage » peut être entendu suivant des sens divergents. Ces vingt dernières années, de nombreux travaux ont montré que ce terme ne signifie pas la même chose suivant les interlocuteurs. De plus, le mot « paysage » est ambigu en lui-même. L'usage veut qu'on l'emploie pour désigner à la fois la chose, l'environnement physique, et sa représentation, l'image de ce même environnement. Le sens du mot n'est d'ailleurs pas le même dans les langues latines, où il vient de la peinture (le paysage comme représentation), et dans les langues germaniques, où il vient de l'administration territoriale et est donc davantage lié à la chose représentée. « Le mot paysage désigne deux types de réalités », explique Jean Cabanel<sup>115</sup>, « Des réalités matérielles d'abord, constituées par les éléments géographiques, qu'ils soient naturels ou créés par l'homme. Des réalités immatérielles ensuite, qui relèvent de la perception, c'est-à-dire de l'esthétique et du mental.

<sup>114</sup> Nous empruntons ici l'expression « polyphonie du paysage » au titre de l'ouvrage de Yvan Droz et Valérie Miéville-Ott, *La polyphonie du paysage*, Presses polytechniques et universitaire romandes, Lausanne, 2005.

<sup>115</sup> Jean Cabanel, *Paysage paysages*, Jean-Pierre de Monza, Hérissé Evreux, 1995.

Ces réalités sont très importantes, car elles conditionnent l'idée que se forgent la plupart des gens sur la qualité de l'espace qui se présente à leurs yeux. Un site sera apprécié différemment selon la culture, l'humeur, et le rythme de déplacement de l'observateur. »

Cette double réalité du paysage se traduit directement dans les discours opposés qui peuvent être tenus sur un même territoire. Les avis recueillis sur les vallées du Gier et de l'Ondaine témoignent parfaitement de ces divergences. A la fois urbains et ruraux, industriels et agricoles, les territoires de ces vallées sont porteurs d'une « polyphonie de paysages ». Les principales voix qui composent cette « polyphonie » sont les suivantes : une première voix, très partagée par les habitants, chante le paysage naturel de la vallée ; une seconde voix chante le paysage culturel de la vallée ; tandis qu'une troisième voix chante un paysage hybride tissé à la fois de nature et de culture. Afin de bien saisir le sens de cette polyphonie, décrivons plus précisément chacune de ces voix : qui chante quelle voix ? Pourquoi ? Pour quelle raison chaque voix est-elle en réalité indissociable des autres ?

#### **Première voix : le paysage naturel de la vallée**

Un premier regard porté sur les vallées du Gier et de l'Ondaine oppose le fond de vallée industriel aux beaux coteaux « naturels » associés à l'idée de loisirs et de détente. Ce regard est, sans conteste, le plus partagé par l'ensemble des habitants interrogés. Les élèves du lycée Fourneyron<sup>116</sup>, par exemple, interrogés sur le fond de vallée perçu depuis le train durant leurs trajets quotidiens, le décrivent en ces termes : « c'est moche les vallées. », « ce n'est pas terrible. », « je n'aime pas. », « les immeubles sont noirs. Les couleurs marron, gris. », « c'est triste, gris, délabré. », « c'est un endroit de passage. Il n'y a plus personne la nuit. », « le fond de vallée est un lieu de travail, d'activité de jour, mais où on ne vient pas par plaisir ». L'autoroute, selon eux, ne semble rien arranger : « l'autoroute en plein milieu gâche le paysage. », « le problème de l'autoroute c'est le bruit. », « l'autoroute abîme la nature, à cause de la pollution, du bruit. ». Au contraire, les coteaux sont idéalisés par l'ensemble de la classe : « sur les hauteurs, c'est plus beau, c'est retiré, plus calme, plus propre. », « c'est là qu'on va dans la nature, respirer, se relaxer ».

<sup>116</sup> Janvier 2007, lycée technique Benoît Fourneyron à Saint-Etienne.

Cette dichotomie très forte entre le fond de vallée urbain et industriel et les coteaux agricoles et « naturels » revient sans arrêt dans la conversation avec les lycéens. Ce point de vue associant le beau paysage à ce qui est « naturel », est partagé par les jeunes élèves de la classe de CE2 que nous avons interrogés<sup>117</sup>. Pour ces enfants, en effet, « le paysage c'est la nature, l'eau, les couleurs, les animaux, les nuages, le soleil... ». Mais les enfants et les jeunes adultes ne sont pas les seuls à associer « paysage » et « belle nature ». A l'exception d'habitants militants, sensibles à la valeur culturelle et patrimoniale de leur territoire sur lesquels nous revenons plus loin, les témoignages des habitants vont tout à fait dans le même sens. Lors d'une réunion publique<sup>118</sup>, nous avons pu remarquer, en effet, que ceux qui travaillent dans la vallée tiennent ce même discours opposant fond de vallée et coteaux. Pour eux, les « endroits remarquables » de la vallée du Gier sont situés « sur le massif du Pilat », dans « les villages en haut », dans « la campagne », la « nature ». Tandis qu'au contraire, la vallée « étroite », « encaissée », « noire », « industrielle », « pas entretenue, en friche », et « traversée par l'autoroute » leur semble être une « image négative ». Nous remarquons, au passage, que ces habitants parlent plus du paysage en termes d'images que de lieu de vie. Le beau paysage est assimilé à « ce qui est présentable », « propre », « relooké », « modernisé », « entretenu », « designé ».

Ce regard sur les vallées du Gier et de l'Ondaine est révélateur d'une certaine vision du paysage assimilant le paysage à « la belle nature ». L'assimilation entre nature et paysage est aujourd'hui très répandue. Elle est profondément ancrée dans notre culture européenne. Elle relève d'une représentation qui découle d'une longue histoire, que l'on renvoie communément en Occident au mythe Arcadien. Le mythe de l'Arcadie raconte l'histoire d'une région isolée, montagneuse et pastorale du Péloponnèse, où un peuple de bergers et de paysans vit dans un bonheur paisible. Ce mythe d'un établissement humain durable au sein d'une nature parfaite trouve ses premières sources européennes dans la littérature gréco-latine puis dans le Paradis biblique. Il naît sous la plume d'Hésiode (-700 av J.C) dans *l'âge d'or*, puis est repris par Théocrite (310-250) dans ses *Idylles*, puis par Virgile (70-19 av JC) dans ses *Bucoliques*.

<sup>117</sup> 26 septembre 2006, classe de CE2, école primaire Prugnat à Rive de Gier.

<sup>118</sup> 14 septembre 2007, 17h à 20h, réunion publique dans la halle Mavilor à Lorette.

Il est ensuite redécouvert à la Renaissance, puis illustré par les peintures de Claude Gellée dit Le Lorrain, jusqu'à ce qu'il devienne aujourd'hui un modèle imprégnant tout l'imaginaire populaire<sup>119</sup>. Il est important de noter que dans ce mythe, la « belle nature » est en réalité une campagne cultivée et construite par l'homme. L'équivalence qu'établit ce mythe entre campagne et nature élimine et rend invisible le travail effectué par le paysan, comme si la terre cultivée était produite d'elle-même. Dans l'œuvre d'Hésiode par exemple, *l'âge d'or* est précisément « l'âge où la terre donne d'elle-même des nourritures faciles ». Ce refus de voir le travail paysan est en fait le résultat d'une longue construction créée, à travers les siècles, par les représentations et les pratiques des lettrés urbains qui associaient la ville au travail et la campagne au loisir<sup>120</sup>. Ce mythe s'est aujourd'hui propagé pour devenir un modèle imprégnant très fortement les représentations populaires. Dans le cas des vallées du Gier et de l'Ondaine, il est très clair, par exemple, que le beau paysage est lié à une activité de loisir et de détente (promenade dans le Pilat), tandis que le fond de vallée associé au travail, n'a aucune valeur paysagère.

L'assimilation entre nature et paysage peut cependant trouver d'autres explications que celle du mythe Arcadien. L'équivalence entre paysage et nature est aujourd'hui très répandue car elle trouve ses fondements dans la pensée cartésienne. Descartes, en effet, défend une pensée dualiste séparant la nature de la culture et le sujet de l'objet. Or, toutes les sciences (y compris les sciences sociales) nous ont aujourd'hui habitués à cette opposition entre nature et culture et ont participé ainsi à réduire le paysage à un environnement objectivé.

<sup>119</sup> Philippe Bonin retrace les grandes lignes de la diffusion du mythe Arcadien de la période hellénistique jusqu'aujourd'hui dans son article « Quelques matériaux pour suivre la filiation du mythe de la ville-campagne dans le bassin sémantique européen », in *La ville insoutenable*, dir.A.Berque, Ph.Bonin, C.Ghorra-Gobin, Belin, 2006, pp. 19 à 34.

<sup>120</sup> Brice Gruet montre par exemple qu'à l'époque romaine, la ville était l'espace du travail (*negotium*), tandis que la campagne était l'espace du loisir (*otium*). Voir Brice Gruet « A contre-ville : les représentations et pratiques du rapport ville/campagne à l'époque romaine », in *La ville insoutenable*, op. cit., pp. 35-43.



Le paysage, jusqu'à un certain point, est étudié par les disciplines scientifiques comme une réalité naturelle, indépendante de l'homme, de sa pensée et de son action, une réalité qui se développe selon des lois qui lui sont propres et que la science tente de décrire, d'expliquer, voire de reproduire. Or, de récents travaux ont montré que l'opposition entre nature et culture ne va pas de soi. Les notions de nature et de culture sont très relatives, et dépendent de l'histoire et de la culture de chaque société. A cet égard, on peut affirmer, en suivant Philippe Descola<sup>121</sup>, que l'opposition entre nature et culture ne tient pas. La nature est toujours celle que nous nous représentons, elle est toujours médiatisée et socialisée. Elle est toujours empreinte de culture. Pris dans notre propre culture, et croyant faire simplement usage de nos sens, nous considérons souvent le paysage comme un objet qui existe en soi et non pas dans sa relation avec un sujet. Mais cette position naturaliste n'est pas tenable car le paysage, comme nous le disions en introduction, a une double réalité : il est matériel, tangible, mais il a aussi un versant immatériel, culturel. Le paysage n'existe pas en soi comme une réalité objective, il dépend toujours d'une subjectivité.

Cette première vision du paysage des vallées comme « belle nature » trouve donc plusieurs explications. Or, ces explications révèlent les limites de ce point de vue en montrant qu'il ne tient compte que d'un versant du paysage (le versant physique et naturel), oubliant sa part culturelle (l'habitant n'ayant la plupart du temps pas conscience que sa propre appréhension du paysage découle de représentations culturelles très anciennes). A l'inverse, une autre catégorie de personnes interrogées semble s'intéresser précisément à l'aspect culturel du paysage des vallées du Gier et de l'Ondaine.

### Deuxième voix : le paysage culturel de la vallée

Cette voix exaltant le paysage culturel des vallées est celle chantée par les artistes. Pour eux, le paysage n'est pas seulement la nature, il est aussi constitué de points de vue construits, et leurs démarches artistiques visent précisément à questionner la construction du paysage. Comment se fabrique le paysage ? En quoi le paysage est-il plus large que simplement le site physique en lui-même ?

<sup>121</sup> Philippe Descola, *Par delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

Par différents dispositifs, les artistes participant à la recherche montrent, chacun à leur manière, que le paysage est autant lié à l'identité du lieu qu'à l'identité de celui qui le regarde. Marie-Claire Mitout, par exemple, pose la question de la construction du paysage par la peinture. En racontant son parcours en mobylette dans la vallée du Gier à travers plusieurs tableaux de petit format, elle utilise la peinture comme instrument de représentation et de questionnement. Elle raconte « sa rencontre avec ce paysage », et « son regard qui s'est attardé dans le paysage, qui l'a aimé, apprécié ». Elle raconte comment « elle a pris le temps de nouer une amitié avec ce lieu, de le rencontrer ». Pour elle, le paysage est un « lieu intime, intérieur », « lié à la solitude et au vécu, au ressenti, et à l'émotion ». Dans son travail Marie-Claire questionne la subjectivité du paysage et l'importance du cadrage et des points de vue. Elle représente plusieurs points de vue pour montrer que le paysage nous échappe et que nous n'en n'avons toujours qu'une vision partielle et subjective. De la même façon, Hervé Durand, dans son travail intitulé « Biographie d'un territoire en devenir » interroge les notions de paysage et de point de vue à travers la photographie. Par un travail de collecte de points de vue, de repérages et de reconductions photographiques, il questionne le paysage et son rapport à la mémoire et à l'histoire. En recherchant des cadrages et des points de vue d'où on a pu se positionner pour regarder un territoire, il montre à quel point le paysage est une fabrication culturelle, une construction. Quant à Marc Chopy, en créant des installations *in situ* qu'il appelle des « basculeurs universels », il questionne et transforme notre perception des lieux. Il montre que le point de vue, cet endroit d'où on voit le territoire et d'où on fait « venir le monde à soi », est fondamental dans notre perception du paysage.

Même si les lieux d'intervention et la façon d'aborder les choses n'est pas la même pour chacun de ces artistes, il est clair que tous abordent, à leur manière, la question de la fabrication du paysage. Pour eux, le paysage est avant tout une représentation culturelle. En ce sens, ils adoptent une position relativement récente, née en réaction à la confusion commune entre paysage et environnement que nous évoquions plus haut. Plusieurs voix se sont élevées, ces vingt dernières années, pour affirmer davantage l'aspect culturel du paysage<sup>122</sup>.

<sup>122</sup> Voir Roger A. (sous la direction de), *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ Vallon, 1995.

Ainsi, Anne Cauquelin<sup>123</sup> a montré que le paysage est une construction rhétorique. Pour elle, nous ne percevons de paysage qu'à travers le filtre de notre culture artistique. « Le paysage et sa réalité perçue sont bien une invention, un objet culturel déposé<sup>124</sup>. » L'art, la littérature et la peinture notamment, jouent un rôle déterminant dans notre perception paysagère. Cette même idée est soutenue par Alain Roger<sup>125</sup>. Selon lui, c'est avec un regard habité par des modèles que nous observons la nature. « La nature est indéterminée et ne reçoit ses déterminations que de l'art<sup>126</sup> » Pour lui, le paysage se distingue donc de l'environnement : « à strictement parler, le paysage ne fait pas « partie » de l'environnement. Ce dernier est un concept récent, d'origine écologique, et justiciable, à ce titre, d'un traitement scientifique. Le paysage, quant à lui, est une notion plus ancienne, d'origine artistique, et relevant, comme telle, d'une analyse essentiellement esthétique<sup>127</sup>. » Alain Roger opère ainsi une distinction entre ce qu'il appelle le « pays » et le « paysage ». Le « pays » désigne « une portion de territoire, esthétiquement neutre, avant son artialisation en paysage ». [...] Un pays n'est pas, d'emblée, un paysage, il y a de l'un à l'autre, toute l'élaboration de l'art. [...] Le pays est en quelque sorte, le degré zéro du paysage<sup>128</sup>. » Il est le lieu du travail et de l'usage, il est l'espace du paysan. Tandis que le paysage serait l'espace du citadin et de l'élite cultivée capable d'une prise de distance par rapport au pays, en voyant le paysage comme les artistes nous ont appris à le faire. L'élaboration de l'art par laquelle un pays devient un paysage est ce que Roger appelle « l'artialisation », c'est-à-dire un « processus artistique qui transforme et embellit la nature, soit directement (in situ), soit indirectement (in visu), au moyen de modèles. Ou bien l'art intervient directement sur le socle naturel, in situ : c'est l'art millénaire des jardiniers et, depuis le XVIIIe siècle celui des paysagistes. Ou bien il opère indirectement, in visu, par la production de modèles, picturaux littéraires, etc.

<sup>123</sup> A. Cauquelin, *L'invention du paysage*, Plon, Paris, 1992.

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>125</sup> A. Roger, *Court traité du paysage*, Gallimard, 1997.

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>127</sup> *Ibid.*

<sup>128</sup> Définition de « pays- paysage » par A. Roger dans *La Mouvance, cinquante mots pour le paysage*, op. cit., p. 78-79.

C'est ainsi que la montagne, qui, auparavant, du moins en Occident, ne suscitait que l'indifférence, sinon la répulsion, est devenue un véritable paysage au siècle des Lumières, grâce aux poètes, aux romanciers, aux peintres, aux graveurs, etc. L'artialisation est donc la condition de possibilité de toute pratique et de toute perception paysagère<sup>129</sup> ».

La théorie de l'artialisation va dans le sens des préoccupations des artistes qui ont travaillé sur les vallées du Gier et de l'Ondaine. Alain Roger insiste en particulier sur la question de la prise de distance comme élément nécessaire à l'existence du paysage. Or n'est-ce pas là une des principales questions que se pose nos artistes : où se situer par rapport à ce que l'on veut représenter ? Quel point de vue choisir ? Comment trouver la bonne distance, la bonne échelle, le bon cadrage, pour que les spectateurs voient un paysage dans leur espace quotidien ?

La vision du paysage des vallées du Gier et de l'Ondaine comme représentation culturelle peut donc trouver d'autres défenseurs que les artistes interrogés. De nombreux chercheurs, philosophes, historiens de l'art adoptent cette conception culturaliste du paysage. Cependant le paysage ne réside pas seulement dans la perception ou la représentation. S'il contient à l'évidence une valeur subjective, il possède également une réalité et une épaisseur intrinsèque que la perception n'épuise pas. Le paysage a une double réalité, il est certes immatériel, mais aussi matériel.

### Troisième voix : un paysage hybride tissé à la fois de nature et de culture

Or, une troisième voix chante précisément cette double réalité du paysage. Cette voix est celle des membres de l'association « En Rue Libre<sup>130</sup> », de plusieurs architectes et paysagistes participant à l'étude, d'une partie de la maîtrise d'ouvrage, mais également de quelques enfants. De leur point de vue, le paysage dans les vallées du Gier et de l'Ondaine réside à la fois dans sa réalité matérielle et dans sa représentation culturelle.

<sup>129</sup> Définition de « artialisation » par A. Roger dans dans *La Mouvance, cinquante mots pour le paysage*, op. cit., p. 44.45.

<sup>130</sup> Cette association tente de faire revivre le patrimoine industriel de la vallée du Gier à travers des actions culturelles et sportives.

Le paysage est ce qui relie, ce qui fait lien entre différents éléments, ce qui rassemble la ville et la campagne, le fond de vallée et les coteaux, la nature et la culture, le passé et le présent. Le paysage, nous dit par exemple Sébastien Chambe de l'Etablissement public d'aménagement (EPASE), est « ce qui est constitutif de l'identité du lieu ». Or, cette identité est faite à la fois de réalités matérielles et de représentations culturelles. « Ce qui fait l'identité de Saint-Etienne et de ses environs », poursuit-il, « c'est précisément le rapport de la ville à la campagne et la façon dont la campagne est toujours visible depuis la ville.<sup>131</sup> » En suivant cette idée, on peut dire que le paysage des vallées du Gier et de l'Ondaine se caractérise également par ce mélange si particulier de la ville et de la campagne. Les membres du collectif « En Rue Libre » vont tout à fait dans ce sens. Pour eux, « ce qui caractérise le territoire de ces vallées, c'est l'imbrication ville-nature qui a toujours existé<sup>132</sup> », et qui se traduit autant à travers des formes matérielles qu'à travers des représentations culturelles. La vallée du Gier par exemple se caractérise par « sa double culture urbaine et campagnarde ». « Ce territoire a été marqué par le va et vient des paysans vers l'usine et inversement des ouvriers vers les champs ». « Aujourd'hui encore, des champs de cerisiers ou des vignes sur les coteaux appartiennent aux ouvriers de Rive de Gier, tandis que dans Rive de Gier les jardins et les chemins dérobés des vieux quartiers ont encore un côté villageois ». C'est l'esprit de cette mixité entre ville industrielle et nature qui constitue le paysage de cette vallée, disent les membres de l'association « En Rue Libre ». Pour eux, donc, le paysage est ce qui relie, ce qui rassemble ville et campagne et nature et culture. Les enfants de l'école primaire de Rive de Gier partagent d'une certaine manière cette idée, ou du moins la pressentent. En effet, lorsqu'on leur demande ce qu'est pour eux le paysage, certains répondent : « c'est l'horizon ». Certes, l'institutrice, qui a déjà travaillé avec eux sur le paysage, leur a peut-être appris à l'avance cette définition, mais les enfants l'ont retenue. Pour eux, le paysage est ce qui relie les chemins, les prés, les maisons, les champs, les arbres et les rivières entre eux.

<sup>131</sup> Sébastien Chambe appuie en réalité son point de vue sur l'idée de « ville-paysage » qu'avait exposée Michel Corajoud en 2005 à propos de Saint-Etienne.

<sup>132</sup> Premier atelier, avec l'association « En rue libre »

Cette définition du paysage comme « horizon » nous semble particulièrement intéressante venant de la part des enfants, car elle dépasse l'opposition entre paysage naturel et paysage culturel que nous avons évoquée précédemment. L'horizon, en effet est incarné dans une matérialité (la ligne d'horizon) et à la fois renvoie à un imaginaire (l'inatteignable). Par ailleurs cette définition fait écho à la fameuse phrase de Michel Corajoud : « Le paysage c'est là où le ciel et la terre se touchent <sup>133</sup> ».

Cette définition du paysage des vallées du Gier et de l'Ondaine nous semble au final, la plus pertinente, car elle dépasse l'opposition entre un paysage comme donnée naturelle et un paysage comme représentation culturelle. Elle conçoit le paysage comme une articulation et une intégration entre nature et société, entre données naturelles et projets humains. Cette troisième voix conçoit le paysage comme une entité relationnelle. Elle réussit à faire cohabiter la première et la deuxième voix en bonne harmonie.

### Conclusion

L'analyse réflexive de l'ensemble des témoignages recueillis dans cette recherche montre que les regards portés par les habitants sur le paysage de ces vallées sont très divergents. Elle montre qu'il n'y a pas un paysage des vallées du Gier et de l'Ondaine, mais des paysages. Ces paysages sont autant de voix que le projeteur-décideur doit savoir entendre et écouter, pour s'en faire le médiateur, et réussir à les amplifier, les faire résonner afin de trouver un juste accord et d'éviter une cacophonie. Pour créer une mélodie harmonieuse, une polyphonie, le projeteur -décideur doit composer avec toutes ces voix.

<sup>133</sup> Michel Corajoud dans Roger. A (dir.), *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ Vallon, 1995.

## « Identités de lieux » vs « identités avec les lieux »

Mathis Stock, dans sa contribution à l'ouvrage *Chez nous*<sup>134</sup>, nous rappelle la distinction, introduite par le géographe Edward Relph, entre *Identity of Place* et *Identity with Place*<sup>135</sup>. Dans le premier cas, on fait l'hypothèse d'une « détermination des symbolisations humaines par les lieux »<sup>136</sup>, dans l'autre cas, le territoire constitue le « référent géographique de l'identité des individus ».

C'est par le biais de cette distinction théorique que nous allons tenter d'analyser le matériau présenté dans la partie précédente, en commençant par les propos des élus et techniciens des communes des deux vallées, Gier et Ondaine. Les données dont nous disposons pour cela sont celles recueillies à l'occasion d'une série de réunions organisées par l'agence d'urbanisme Epures dans le cadre de la démarche « Stratégie paysage » qu'elle a initiée voici quelques mois. L'agence Epures a accepté qu'un observateur de l'équipe du programme « Quêtes interdisciplinaires... », Anne Coste, participe à ces réunions débats. Ce fut l'occasion de recueillir de précieuses données pour notre recherche. Les éléments d'analyse mis en évidence dans ces propos d'élus seront rapprochés d'autres matériaux, recueillis dans les autres configurations de la recherche, notamment l'atelier Mavilor.

Le concept d'identité spatiale, dit encore Mathis Stock, se référant toujours à Relph, « fonctionne donc comme un pivot intégrant les relations des hommes aux lieux (*function of intersubjective intentions and experiences*) et l'aspect paysager (*appareances of buildings and scenery*). Il rassemble donc les relations des hommes à d'autres hommes et les relations des hommes à l'environnement, au monde physique qui les entoure »<sup>137</sup>.

<sup>134</sup> Stock Mathis, « Construire l'identité par la pratique des lieux », in *Chez nous. Territoires et identités dans les mondes contemporains*, Paris, Editions de la Villette, 2006, p.144.

<sup>135</sup> Relph Edward, *Place and Placelessness* (1976), Londres, Pion, 1986.

<sup>136</sup> Dans cette veine, on peut se référer à Margaret Colquhoun pour qui la réalité sociale d'un lieu est une image du *Genius loci* (« We are influenced by the place and go on creating unconsciously in the same style of Pishwanton's *Genius loci* »). Colquhoun Margaret, « Listening to the mood, to the atmosphere of a place », in Pedrolì B., *Landscape – Our Home*, op. cit., p. 61.

<sup>137</sup> Stock Mathis, p. 145.

Les deux concepts « identité d'un espace » et « référent géographique de l'identité » permettent l'un et l'autre de donner du sens aux lieux, soit par identification, soit par reconnaissance.

Sur cette base, nous allons pouvoir mettre en évidence ce qui, dans les discours analysés, constitue des facteurs intégrant et ce qui, au contraire, constitue des facteurs discriminants. En effet, si nous poursuivons notre lecture de Mathis Stock, le concept d'« identité spatiale comme identité d'un espace » correspond à une logique de distinction et de séparation. Car, poursuit Mathis Stock, se référant cette fois à Michel Lussault (2003), « L'identité spatiale exprime une logique de séparation, de classification, de discrimination d'entités signifiantes au sein du monde des phénomènes »<sup>138</sup>.

L'identité spatiale « comme référent géographique de l'identité » désigne au contraire « un type de rapport entre les individus et/ou les groupes et les lieux géographiques ». Cette notion, qui met en évidence le « lien identitaire entre résidents et lieux » trouve ses limites avec la part prise par la mobilité dans les pratiques et les modes d'habiter contemporains de « l'homme géographiquement pluriel ». Stock montre d'une part que le lien identitaire n'est qu'un type de rapport au lieu parmi d'autres (familiarité, fonctionnalité...), d'autre part que celui-ci est rarement univoque : « de ce fait, a priori, tous les lieux d'ancrage peuvent être, pour un individu, des lieux d'identification (...) ». D'où la prédominance de la pratique des lieux sur le sentiment d'appartenance unique.

*(...) l'identité spatiale a certes une dimension politique car elle est construite par les acteurs de la sphère politique ainsi que des revendications de gestion plus autonome d'un territoire quelconque. Néanmoins, le point décisif réside dans le fait que l'identité spatiale fait partie de l'habiter, au même titre que d'autres relations symboliques des individus aux lieux.*<sup>139</sup>

Reprenons, à partir de cette distinction entre « identité de lieux » et « identité avec les lieux », les discours analysés.

<sup>138</sup> Stock Mathis, p. 144.

<sup>139</sup> Mathis Stock développe ensuite une approche phénoménologique de la théorie de l'habiter : la voie heideggerienne qui avait été discutée lors du colloque-atelier « Infrastructures et paysage », dont les actes font partie de ce rapport de recherche.



## Identité de lieux

Il est assez saisissant de constater que la quasi intégralité des propos d'élus recueillis dans le cadre de « Stratégie paysage » sont à ranger dans cette première catégorie. Notons d'abord que si le découpage des secteurs en vue de l'organisation des séances a d'abord été fait pour des raisons pratiques (limiter le nombre de participants par séance), il s'est avéré correspondre à un certain vécu.

En effet, nous avons pu voir au cours de ces réunions les élus et les techniciens définir leur territoire de vie non seulement au regard de leur propre symbolique mais très souvent en mettant en évidence ce qui les distingue des autres secteurs, reprenant à leur compte ce découpage non pas aléatoire mais un peu intuitif :

*Dans l'Ondaine les communes sont toutes urbaines, dans le Gier il y a de l'urbain, du rural et du péri-urbain (élu Gier amont, séance du 14/06/2007)*

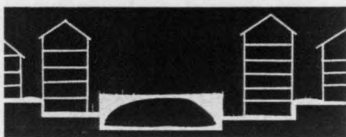
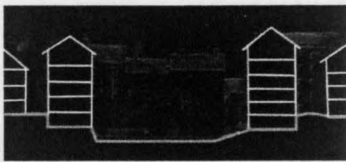
Ou encore, dans le rapport à l'autoroute A47 :

*Il y a eu rapprochement entre A. Pinay et le maire de Givors pour que l'A47 passe dans les vallées, sinon on aurait le tracé de l'A45 ! (...) 40 ans après on essaie de régler les problèmes qu'on a créés à cette époque (...) Sur le secteur Gier amont l'urbanisation est proche, Gier aval : c'est moins le cas (réunion Gier aval, 29/06/2007)*

et encore pour le bassin de vie « Ondaine » :

*Oui, c'est l'ouest stéphanois (...) pas les Monts du Forez quand même ! (réunion Ondaine, 29/06/2007)*

On peut toutefois aisément mettre en évidence une série d'éléments significatifs et partagés, à commencer par l'influence des exploitations houillères et de l'activité industrielle sur le paysage. En effet, sur l'ensemble du territoire concerné, l'implantation urbaine n'obéit pas à une logique géographique (topologique) mais industrielle (houillère) : il y a chez tous les élus sans exception une grande conscience de l'histoire industrielle et de la mémoire ... Ici, c'est un facteur plutôt de reconnaissance identitaire partagé par les trois secteurs analysés : il est en revanche discriminant au regard des territoires au-delà des limites du périmètre étudié.



A Rive-de-Gier, le cours d'eau qui traversait la ville à ciel ouvert, a été couvert pour aménager une rue (documents studio C. Tautel, ENSASE)

Il est à noter que cette connaissance du passé donne du sens au territoire, y compris à des lieux considérés comme « choquants » du point de vue paysager par des non-avertis. C'est le cas d'une « carrière » à ciel ouvert :

*Par exemple : à la Ricamarie, les déchets miniers sont aujourd'hui exploités comme matériaux de construction (remblais). On est dans une logique de développement durable, c'est une priorité (réunion Ondaine, 29/06/2007).*

Deuxième élément de patrimoine paysager partagé : l'eau. C'est une constante dans les discours des uns et des autres : les cours d'eau ont tous servi d'exutoires pour l'industrie, aujourd'hui les communes sont dans des logiques de reconquête paysagère, aussi bien côté Gier qu'Ondaine et Furan. Tous les élus ont tenu, dans leurs propos, à justifier l'action de leurs prédécesseurs : l'identité du territoire est industrielle et les cours d'eau ont été avant tout une source d'énergie et une ressource pour les usines qui y déversaient leurs eaux polluées, leur « sacrifice » paysager était une évidence<sup>140</sup>. Le coût aujourd'hui est important mais chacun s'accorde à en reconnaître l'intérêt (le fait de pouvoir maintenant pêcher du poisson comestible est souvent mis en avant).

*Qualité des eaux : oui, au niveau paysager c'est autre chose (Gier amont 14/06/2007). C'est le même processus pour le Gier, le Furan et l'Ondaine. Mais l'Ondaine sera redécouverte partout (réunion Ondaine, 29/06/2007).*

Troisième élément de patrimoine partagé : la forêt. On peut dire qu'il y existe chez les élus des deux vallées une conscience du capital paysager commun que constitue la forêt, et d'une manière générale l'agriculture :

*Aujourd'hui on a gagné en paysage : plus de bois, plus de terres cultivées. Les paysages ont peu évolué en zone de coteaux (Gier amont 14/06/2007).*

*Les 30 dernières années ont plus transformé le paysage que les 150 d'avant (...) autrefois (avant mécanisation) les vignes étaient cultivées sur des terrains très difficiles (...) chaliers (du mot escaliers), trace de murs en pierres sèches (...). Richesse de la toponymie (réunion Gier).*

<sup>140</sup> Dans son roman *Travail*, Zola raconte une péripétie liée à l'assèchement de la rivière qui traverse Beauclair. Utilisé comme exutoire, charriant immondices et maladies, ce cours d'eau devient un motif de réaction contre Luc, le nouveau maître des lieux, lorsqu'il s'assèche. Non seulement Luc ramènera l'eau dans le lit de la rivière mais il fera de son assainissement un enjeu majeur du progrès en marche.

*On a des forêts de qualité (...) achetées par la commune pour préserver le front de la RN 88 (réunion Ondaine).*

Il ressort des propos des élus que ce qui distingue les différents secteurs, ce n'est pas la nature même des lieux, mais dans la mixité qui les caractérise tous, c'est en fait la dominante, rurale ou urbaine, selon les endroits. D'une manière générale ces élus, dont on peut dire que tous ont une conscience de l'enjeu que représente le paysage, refusent d'en faire l'entrée privilégiée du projet de territoire. Ainsi, on a pu entendre à propos de l'agriculture :

*C'est un thème important en termes paysagers mais aussi en termes d'économie, d'activité (...), il ne pas aborder seulement en termes de paysage : on se plante. (...) Le secteur Gier aval, ce n'est pas que des vergers, c'est très diversifié. (...) L'atelier de transformation adossé à exploitation participe au territoire mais aussi à la vie locale, distribution de proximité (...). Il faut lutter contre le développement urbain. (...) Si on veut avoir une dimension paysage, il faut être rigoureux dans le SCOT et le PLU, on a des outils pour ça. (réunion Gier aval, 29/09/2007)*

*Autre espace qui se fermerait : côté Pilat enrésiné, il y a un risque, la réforme de la PAC peut changer la donne. (...) Avec la mondialisation : le prix mondial du lait augmente, les agriculteurs avaient anticipé le contraire, production en baisse, donc on importe !*

Le problème du foncier se pose, pour les agriculteurs côté Gier aval, pour les entreprises côté Ondaine<sup>141</sup> :

*La ressource en eau potable est aussi un problème : le périmètre réglementaire empêche les implantations agricoles (réunion Gier aval)*

*Les opportunités foncières sur l'Ondaine c'est la reconquête de friches. (...) Mais la difficulté : ce sont des petites poches, pas des grandes zones. (...) Là où il y avait de grandes zones, elles ont été remplacées par nouvelles zones industrielles. (...) Il faut du temps pour acquérir le foncier. (...) En attendant, paysagèrement, ça décourage les populations (Ondaine, 29/06/2007).*

Toujours dans cette conscience d'appartenance à un lieu (identité de lieu), on notera la connaissance, chez les élus, de ce qui fait patrimoine, notamment la morphologie urbaine de la fameuse « rue Sans joie » que l'on trouve aussi bien côté Gier qu'Ondaine :

<sup>141</sup> Nous avons vu dans l'atelier public Mavilor que la rareté du foncier pose également problème sur le secteur Gier amont.

*La ville-rue : c'est le patrimoine urbain du secteur, structuré linéairement. (...) Si on y touche on perd cette identité. (...) Autant rendre les axes lisibles et structurants. (...) Il ne faut pas changer la logique. (...) C'est l'histoire urbaine du coin, il ne faut pas l'ignorer. (Ondaine, 29/06/2007)*

*La linéarité n'est pas perçue de manière négative s'il y a une activité en rez-de-chaussée, par exemple à Firminy il n'y a aucun problème dans l'hyper-centre, mais au Chambon, les rez-de-chaussée sont dégradés, c'est une catastrophe (Ondaine, 29/06/2007)*

Nous retrouvons là ce qui a été mis en évidence par les élèves architectes qui ont travaillé sur les politiques de logements dans la vallée du Gier (cf. partie précédente). Nous pouvons observer très clairement, dans les propos des élus, cette double culture – rurale et industrielle – que nous avons mise en évidence dans la présentation de notre terrain. Elle est très affirmée et constitue le fondement même de cette « identité de lieux ». Elle est corroborée par certains témoignages recueillis dans l'étude socio-démographique conduite pour l'agenda 21.

### **Identité avec les lieux**

Il apparaît donc que l'identité spatiale, chez les élus sans doute très majoritairement issus de familles ancrées, est construite sur des représentations (identité de lieu), alors qu'elle se fonde au contraire sur les pratiques pour d'autres types de publics (identité avec les lieux). C'est chez les habitants, public mixte, que nous pouvons discerner un type de rapport au territoire très différent (*Nous habitons la vallée...*).

Cette idée de se sentir en quelques sortes « citoyen des vallées », relié au groupe non par une condition sociale (elles sont très diverses par exemple au sein d'En rue libre, où ce sentiment est le plus fort), ni par le passé industriel et laborieux commun : on jouit des qualités des friches, on s'intéresse au passé, notamment à travers les photographies anciennes, mais de manière distanciée alors que dans le premier groupe on semble construit par ce passé. Notons que dans d'autres publics, parmi les adolescents du lycée Benoît Fourneyron par exemple, on ressent au contraire un fort sentiment de ségrégation sociale coïncidant avec les étagements géographiques mis en évidence par le workshop « Utopiques vallées » et les « Transversales rurales » (les gens aisés sur les coteaux, les pauvres en fond de vallée et les vaches seront bien gardées !).

Le jugement esthétique si tranché chez les adolescents, comme d'ailleurs chez certains habitants comme les entrepreneurs de Lorette (le fond de vallée est moche, les coteaux sont beaux et agréables à vivre), est plus nuancé pour une autre catégorie de public, habitants adultes et que l'on retrouve aussi bien dans l'étude du CRESSON que dans l'atelier public de Mavilor : la vallée « n'a jamais été très belle » mais « cette vallée on l'aime, on y est attaché ». D'ailleurs : « on peut s'échapper »... Plusieurs des entretiens, menés dans des cadres différents, corroborent cette notion d'esthétique de compensation. On ne s'identifie pas au lieu mais on se reconnaît en lui et on le reconnaît (symboliquement, l'étude CRESSON a montré que plusieurs interviewés reconnaissent le paysage sonore qui leur est présenté).

Le choix des images réalisé par les participants de l'atelier public Mavilor nous semble confirmer ce sentiment d'appartenance à un territoire et à une culture large plutôt qu'à un territoire industriel réducteur, encore moins à un site autoroutier : sur 28 images, seulement 3 photographies anciennes, une seule vue de l'autoroute mais une grande majorité de paysages ruraux, de panoramas larges, de clichés festifs (l'Eléphant du Royal Deluxe à Nantes, les guinguettes et parcours sportifs à Duisburg, un groupe de musique à Völklinger Hütte, ...).

La mobilité, évoquée comme limite par Stock au concept d'identité avec le lieu, semble ici parfaitement compatible et renforce même le sentiment d'appartenance à un groupe lié au lieu : aussi bien pour le chef d'entreprise qui parcourt le monde (atelier public Mavilor) que pour le jeune, parti faire ses études à Lyon ou ailleurs, mais qui se sent géographiquement (« contrairement à ce qu'il croyait... ») attaché à la vallée (En rue libre).

*J'ai grandi à Rive de Gier, Saint-Joseph, j'ai fait mes études à Lyon. Quand on part, on laisse une image négative, pas lookée. En revenant, on mesure que c'est plus le symptôme de crise : symboliquement, une usine qui tourne est belle, une usine fermée pas belle. Ce qui fait identité de notre région c'est ça. On est ici et pas ailleurs. C'est précieux pour le paysage et le cadre de vie. Après, il faut rénover.* (atelier public Mavilor, 14/09/2007)

On voit également clairement les pratiques actuelles, dans une société mondialisée, récuser l'identité construite par le lieu :

*Les clients étrangers qui viennent chez nous ne comprennent pas pourquoi ces bâtiments ne sont pas démolis... Cela nous dessert, nous donne image négative* (atelier public Mavilor, 14/09/2007).

Dans ce groupe de public, l'identité n'est clairement pas construite par les dimensions fortes du lieu (couple industrie-agriculture) mais le sentiment d'attachement, de rattachement à un lieu comme facteur commun d'une identité est bel et bien présent.

Pour reprendre une distinction chère au CRESSON (thèse Ricardo Atienza), pour ceux-là sans doute s'agit-il davantage d'identifier le lieu comme lien entre eux (reconnaissance), que se s'identifier à ce même lieu (appartenance).

### Conclusion

« L'identité est une des manières de donner du sens aux lieux géographiques », dit Mathis Stock : après ces expériences auprès des différents publics, nous pensons que c'est vrai pour les deux catégories énoncées. Il est clair que pour le premier groupe le sens est donné par l'identité du lieu en laquelle ils se reconnaissent ; pour le second groupe, le sens est donné aux lieux par les pratiques.

Si nos deux groupes de publics « Elus » et « Habitants de Lorette » semblent homogènes en dépit de différences d'âge importantes, nous observons en revanche une césure marquée entre le groupe d'enfants et les autres groupes. En effet, si les adultes mettent en œuvre un processus de projétation d'un « ici autrement » et les adolescents plutôt un « futur probable », les enfants rêvent d'un « ailleurs » fondé sur un imaginaire dont les référents sont le monde des contes et l'univers de la télévision.

*L'utopie est, par conséquent, un moment occidental – et principalement masculin – de la pensée politique, qui a débuté au XVI<sup>e</sup> siècle et qui s'évertue à proposer un « ailleurs présent » et non pas un « futur probable », qui corrige les imperfections du système dominant et y oppose une alternative. Cette contre-société ne s'impose pas par une révolution violente mais par l'exemple, l'adhésion volontaire, la contagion douce. Les « utopistes » sont généralement pacifistes et réformateurs, ils n'attendent pas le Grand Soir, l'écroulement du système gangréné de l'intérieur. Les « utopistes » sont persuadés que l'Histoire résulte de l'action d'individus déterminés, regroupés en une communauté, et non d'une lutte de classe. Au contraire, ils pensent que toutes les classes sociales ont à gagner dans l'expérimentation utopique [PAQUOT 2004, 40].*

Ne pourrait-on déceler dans le territoire qui nous occupe les germes d'un nouveau cycle de cette utopie qui l'a traversé autrefois ? Allons même plus loin : n'est-ce pas précisément ces germes-là qu'il faudrait mettre en culture pour régénérer l'ensemble du tissu ? Nombreuses sont les contributions à cette recherche qui évoquent cette dimension utopique : l'expérience esthétique de l'autoroute, l'échappée belle, utopiques vallées, ...

*For several years now, design research has focused its attention on highly relevant new topics such as pollution, the congested cities, the aging of the population in the industrialised countries as well as the paradox of increasing the global economic growth rate, while at the same time preserving the remaining natural resources on this planet. The topics suggested for this conference highlight these concerns.* (LE BOEUF 2006, 8).

L'expérience concrète du terrain pendant deux ans nous conduit à partager le point de vue de Chris Younès sur l' « âge deux de l'utopie » : ce dont a besoin le grand territoire Gier-Ondaine est certainement moins d'un grand « relookage », pour reprendre une expression souvent employée par nos publics, que d'un projet partagé de renouvellement territorial durable, fondé sur de petites initiatives locales de vivre ensemble – dans et avec les lieux.

En effet, si la dimension esthétique mise en évidence depuis le début de notre étude se confirme dans les enquêtes (Balaÿ, David, Langlade, ...), émerge aussi une dimension éthique<sup>142</sup>. Cela transparait dans nos séances publiques comme une des vertus de la « mise en projet » par rapport à d'autres méthodes. Le principe de mise en projet fait émerger cette dimension éthique dans l'expression des acteurs : c'est sensible par exemple dans la séance au lycée B. Fourneyron : hors image, le discours reste sur le registre de l'esthétique ; lorsqu'arrivent les images de projets, on glisse très perceptiblement sur celui de l'éthique. D'une manière générale, dans tous les entretiens, l'esthétique vient d'emblée (et souvent liée à patrimonialisation du paysage), la dimension éthique vient par la mise en projet.

---

<sup>142</sup> Of what nature will be the link between an ethics defined "as a way to conduct ones life well in order to reach happiness" and the ethical commitment of the professionals ? To which value system do we refer to ? Are individual or collective values addressed ? In what way do technical objects participate in the elaboration of such a value system ? (LE BOEUF 2006, 7).

## Atlas.ti : Procédures de traitement et d'analyse des documents et des objets

Voici un aperçu de la procédure utilisée lors du travail d'analyse effectué à l'aide du logiciel Atlas.ti pour le projet « Quêtes interdisciplinaires des identités de lieux ». La description est chronologique et présente le cheminement suivi étape par étape. Cette description sert de support à la compréhension du travail tel qu'il a été conduit et pour guider les utilisateurs potentiels s'ils désirent poursuivre le travail ou simplement consulter des documents et les analyses. La présente description n'est pas complète et il est toujours possible de se référer au manuel pour plus de détails sur les différentes fonctionnalités du logiciel<sup>143</sup>. Cet outil a aussi été utilisé pour l'observation, l'étude et l'amélioration des protocoles de mise en projet.

### Travail d'analyse effectué du 26 février au 23 avril 2007

#### Collecte des documents disponibles

- Tri selon la nature, la provenance et la hiérarchie:
  - o Format informatique : texte, photos, vidéos, pdf., etc.
  - o Le projet, les acteurs, le groupe de recherche
  - o Documents de terrain, de support à la recherche, de la matière à projet, des résultats, et tous autres documents pouvant nourrir la compréhension de la dynamique et du contenu du projet de recherche.
- Recherche de documents supplémentaires manquants
  - o Montage d'une fiche de classement de la documentation
  - o Entrevues avec des acteurs
  - o Recherches diverses et mises en contexte.

#### Préparation des documents en vue de l'import dans le logiciel d'analyse

<sup>143</sup> Le manuel est disponible en ligne : <http://www.atlasti.com/manual.html>.



- Réduction des tailles
- Conversion de certains formats
- Extraction des images de présentation
- Nomenclature et description sommaire des différents documents selon les séquences prévues d'analyse

#### *Import des documents primaires*

- Nomenclature et description, second tri.
- Première mise en scène, et mises en relations

#### *Montage des listes de catégories et de codage*

- Entrevues avec les acteurs
- Synthèse
- Entrée des données
- Classement en famille (classement subjectif)

#### *Visionnement et analyse des documents*

- L'opération de montage des documents pour le codage s'effectue en plusieurs étapes
  - o Chargement des documents
  - o Classement et identification

Le tout s'amorce avec le chargement des documents primaires (PD dans Atlas.ti) de toutes les provenances. Les vidéos, les textes, les présentations ppt., les photos, et tous les autres documents jugés pertinents. En fait, il est aussi souhaitable de rassembler l'ensemble des documents générés lors de la recherche AAP dans son ensemble. Il sera ainsi possible de retracer l'évolution des multiples projets et surtout de tracer les liens qui s'établissent et se développent entre les différents

projets et de potentiellement suivre l'évolution de ces liens dans le temps. Le déplacement des centres d'intérêts dans/sur les objets à l'étude, l'évolution même des projets et des rôles des acteurs mis en cause génèrent aussi des questionnements et nourrissent la réflexion sur la nature de la démarche et la constitution du protocole.

L'analyse comporte-t-elle aussi plusieurs étapes et il y a plusieurs scénarios et séquences d'analyse possibles. Une des avenues empruntées consiste à visionner d'abord les vidéos et d'en sélectionner des extraits dont les commentaires sont jugés pertinents.

Nous avons choisi de séparer les extraits de mises en situations exposées (principalement Stéphanie David et Anne Coste) à l'aide des diaporamas, de celles des commentaires exprimés par les étudiants. Cette distinction a deux objectifs, mis à part la question des longueurs des séquences. Il est possible de se concentrer d'abord sur la mise en situation et les enjeux du débat qui s'en suivra.

Le tout s'amorce avec le chargement des documents primaires (PD dans Atlas.ti) de toutes les provenances. Les vidéos, les

textes, les présentations ppt., les photos, et tous les autres documents jugés pertinents. En fait, il est aussi souhaitable de rassembler l'ensemble des documents générés lors de la recherche dans son ensemble. Il sera ainsi possible de retracer l'évolution des multiples projets et surtout de tracer les liens qui s'établissent et se développent entre les différents projets et de potentiellement suivre l'évolution de ces liens dans le temps. Le déplacement des centres d'intérêts dans/sur les objets à l'étude, l'évolution même des projets et des rôles des acteurs mis en cause génèrent aussi des questionnements sur la nature de la démarche et la constitution du protocole.

#### *Préparation pour l'analyse*

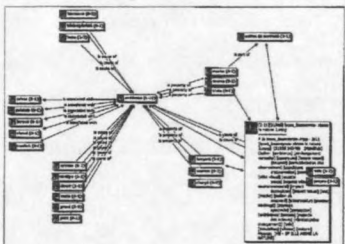
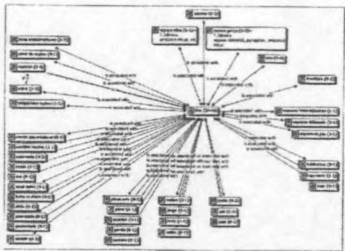
##### - Documents vidéos

Avant même de procéder à l'analyse, il faut s'assurer de pouvoir manipuler le matériel de base à notre guise, d'avoir tout en main, au bon endroit, sous le bon format. Chaque document doit être proprement identifié et référencé en vue des étapes subséquentes qui feront toujours référence à

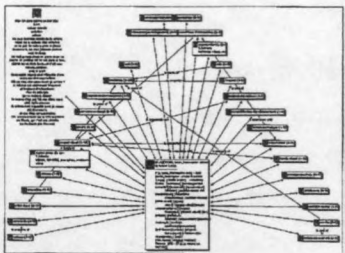
cette première nomenclature. (Nous évitons ici d'entrer dans les détails techniques).

Une des avenues empruntées consiste à visionner d'abord les vidéos et d'en sélectionner des extraits dont les commentaires sont jugés pertinents. Il s'agit d'un travail d'édition qui s'effectue à même le logiciel d'analyse. Ces extraits sont traités comme des références ou des citations. Chaque petit segment génère un autre document (une citation) auquel nous pourrons nous référer. Cette citation constitue l'élément, ou l'unité la plus utilisée pour l'analyse. Le travail de mise en relations utilise comme point de départ ces citations : le codage, les transcriptions, les mémos, les réseaux et l'exercice de théorisation qui s'en suit.

Autre élément déterminant, nous avons choisi de séparer les extraits de mises en situations (exposées principalement Stéphanie David et Anne Coste à l'aide des diaporamas) de celles des commentaires exprimés par les étudiants. Cette distinction a deux objectifs, mis à part la question des longueurs des séquences. Il est possible de se concentrer d'abord sur la mise en situation et les enjeux du débat qui s'en suivra, et aussi d'analyser nous-mêmes le matériel présenté dans une optique purement objective.



2112 Abime la nature



Exemples de mise en lien  
(documents M. de Blois)

Il serait donc possible, suivant ce scénario, de procéder à d'autres mises en situation avec des acteurs différents sans refaire de nouvelles présentations. Chaque acteur au projet pourrait théoriquement reprendre les extraits et générer d'autres commentaires.

### *Documents photo des diaporamas*

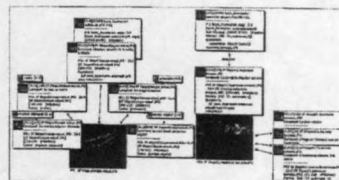
Les diaporamas, tels que nous l'avons mentionné dans la démarche d'analyse (que nous reprenons ci-après), permettent de bien

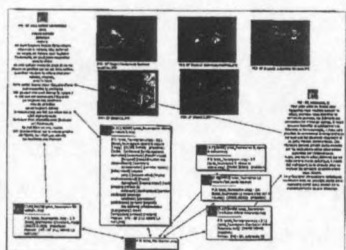
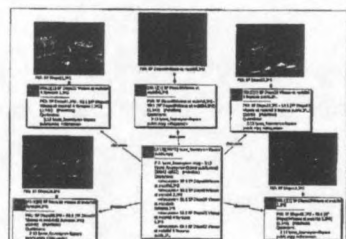
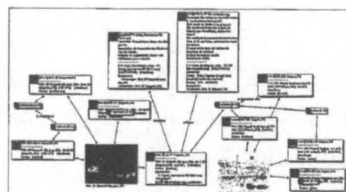
comprendre les mises en situation et sont absolument essentiels au travail d'analyse :

Les diaporamas, disponibles sous un format Power Point, ne sont pas adaptés pour le traitement immédiat dans le logiciel. On doit séparer le texte et la mise en page et en extraire les éléments graphiques : photos, dessins, cartes, etc., et les exporter dans un format compatible vers le logiciel d'analyse. Chaque diaporama a été soigneusement démantelé puis reformaté et exporté. Chaque document graphique a ainsi été traité puis renommé. Cet exercice fastidieux a dû être effectué en ayant comme objectif principal la synchronisation avec les séquences vidéos, celles-ci n'ayant préalablement pas été conçues à cet effet. Chaque document est donc référencé et lié à une citation vidéo et ses commentaires. Pour les Entretiens Fourneyron, il n'est pas toujours évident d'apparier les bonnes diapos avec la bonne séquence et on ne peut pas toujours garantir que le commentaire s'effectue sur le bon document, conséquemment la bonne mise en contexte. Nous avons toutefois réussi à palier à cette difficulté en regroupant plusieurs diapos pour un commentaire, ou en faisant une synthèse des commentaires sous forme écrite en lien avec les diapos.

Une fois les documents graphiques sélectionnés, nous pouvons procéder à un premier exercice d'analyse, ou en fait on procède à une première description et à un codage primaire. En sélectionnant des éléments spécifiques de l'image, on crée des citations graphiques que l'on peut : coder en fonction du contenu; relier à d'autres citations (dont les citations vidéo et textes); décrire et commenter dans des mémos ; regrouper par familles, le tout pour pouvoir ensuite les manipuler conceptuellement et faire ressortir les éléments de connaissance la matière à projet recherchée.

PDF 17 Diagramme action 2002





Rapports images / textes  
(documents M. de Blois)

en citations, soient des éléments jugés d'intérêts, pour les commenter et préparer l'analyse qui suivra la description des commentaires des étudiants.

Cette opération se fait en deux temps, une analyse pour la mise en contexte, et une autre analyse pour les commentaires des participants. C est ici qu'il serait intéressant de faire circuler ces diapos pour recueillir les points de vue respectifs des autres acteurs au projet. L'analyse de la codification permettrait de créer des liens multidimensionnels et de procurer ce regard multiple tant recherché.

Il y a d autres possibilités d analyse des diapos, mais nous en ferons la démonstration lors de la présentation des « Vues en réseaux ».

#### *Documents textes*

Peuvent être codés directement sur le texte, avec une visualisation en marge, qui permet aussi de rajouter des liens avec d autres objets. Cette procédure est similaire avec la plupart des logiciels d'analyse. Plusieurs fonctions sont disponibles pour codifier en effectuant des recherches complexes (GREG search : General Regular Expression Parser).

#### *Composantes et outils de l'analyse*

##### - Mémos et commentaires

Les mémos sont des notes prises à la volée (comme sur un bloc note), des commentaires sur les citations et les codes, des transcription de vidéos, des listes, des remarques et des réflexions (qui parfois sont longues). Ils constituent un espace, pour ranger et classer des éléments de pensée, des idées qui ne sont pas directement liés (ou que l'on ne souhaite pas relier immédiatement) à un document qui fait l'objet d'une analyse. Ils permettent de ne pas surcharger ou polluer la structure de pensée et les documents originaux. Il est toutefois possible de relier les mémos à d autres éléments-objets qui composent la structure même de l'analyse, qui eux sont de nature plus synthétique et explicite. Au besoin, les mémos peuvent être transformés en documents primaires (PD).

Spécifiquement, nous avons sélectionné des diapos de la présentation qui se rapportent directement aux segments vidéo. Nous les avons ensuite subdivisées

la nature même des procédés et méthodes de l'analyse qualitative d'une part. D'autre part, l'absence de paradigme commun à notre projet de recherche exige, ou à tout le moins suggère, que l'on bâtit un vocabulaire commun sur lequel s'appuyer pour argumenter et communiquer les résultats de notre analyse. J'explore ailleurs ce postulat d'une amorce par l'approche disciplinaire afin justement d'en arriver à en faire abstraction dans nos échanges. La mise en commun d'une terminologie dont les significations diffèrent de par leur discipline devrait nous aider à développer et formuler une sémantique commune. Celle-ci étant un des objectifs de notre recherche.

- Recherche et génération des codes

Sur les catégories et les listes de codes il serait nécessaire d'inclure dans un second temps les définitions s'y rattachant. Pour l'instant, seuls les termes sont énumérés, à quelques exceptions près. Je suggère donc de choisir quelques termes et concepts tout au plus, de bien les définir par la voie des disciplines et de les mettre en commun pour les comparer et les confronter. Il faut je crois procéder à cet exercice qui nous mènera rapidement à réaliser qu'il faudra dupliquer certains codes en fonction du regard disciplinaire, et à spécifier en quoi ils diffèrent des autres définitions données pour le même terme ou concept. Une fois ces distinctions effectuées, il sera possible de débattre, idéalement, s'il y a lieu, d'une conception commune du terme ou du concept, ou à tout le moins nuancer les différentes définitions. Cet exercice permettra aussi de tester et de valider l'exactitude de la compréhension que nous avons de la terminologie employée et de la recentrer au besoin, avant de la confronter. La méthode à employer pour cet exercice reste à développer. Suggestions.

- Organisation en famille

Les définitions agissant à différents niveaux, il est nécessaire de les regrouper.

L'outil à notre disposition appelle à l'organisation en « familles » et « superfamilles ». Celles-ci peuvent être appliquées aux documents, aux citations, aux codes, aux mémos et aux réseaux. Cette classification par regroupement facilite la composition et l'organisation des concepts et l'analyse des occurrences.

*Codes et catégories*

La nécessité d'élaborer des listes de codes provient de

## - Réseaux

- L'approche conceptuelle fait appel à l'outil de la mise en réseaux. Cet outil puissant permet de mettre en relation n'importe quel élément-objets inclus dans un projet (HU) : les documents primaires, les citations, les codes, les mémos et les notes. Cet exercice permet donc de créer des liens entre les objets dans des buts de faire dégager des concepts clés.

Il ne faut pas oublier que le travail d'analyse effectué à date a déjà créé une multitude de liens entre les codes, les documents, les citations, les mémos, etc. Ces liens sont effectués à même l'analyse et la codification. Le travail conceptuel avec les vues en réseaux permet :

- de visualiser les liens existants entre tous les objets qui ont des relations entre eux. De créer de nouveaux liens entre les objets à l'aide d'un menu de mises en relations (qui comprends plusieurs types de relation à la base (de type : a discute de b ; a supporte l'argument c ; c contredit b ; etc). Il est aussi possible de redéfinir ou de rajouter des liens ;
- de modifier des liens existants.

La force de l'outil est que l'on peut travailler sur plusieurs niveaux. Par exemple, je peux rassembler un groupe de documents sous une rubrique et la catégoriser avec un code. Cet ensemble, composé d'objets de toutes sortes (citations, codes, documents) comprend en arrière plan toute la série de lien, que je peux visualiser au besoin ou réduire afin de créer des liens entre ce concept et un autre concept qui aussi comprend tout un tableau. Cette visualisation permet de « découvrir » des liens qui ne sont à l'origine pas présents dans le tableau et de créer des réseaux complexes de relation aidant la théorisation.

- Mises en relations  
et synthèse des  
codes : voir réseaux

## Information paysagère et territoire. Réflexions dans un contexte de projet interdisciplinaire<sup>144</sup>

### Problématiques

#### *Problématique générale*

Rappelons en introduction la problématique générale du projet AAP, celle qui nous avait attiré et qui a servi de ressort à notre participation au projet :

*Comment l'association de disciplines et le croisement de compétences multiples peuvent-ils conduire à inventer des outils nouveaux pour une approche inédite d'un territoire industriel historiquement de première importance, traversé par une grande infrastructure autoroutière ? En s'appuyant sur le laboratoire des deux vallées et de manière fortement ancrée dans le territoire, en utilisant les ressorts de la recherche-projet (projet artistique, projet paysager, projet architectural, design, ...) et en mobilisant les techniques de visualisation 3D, nous plaçons l'interdisciplinarité au cœur d'un dispositif qui se donne pour objectif d'associer approches sensibles, techniques et artistiques et d'intégrer les multiples points de vue, y compris ceux des habitants dont l'implication dans le devenir de leurs lieux de vie nous apparaît fondamentale pour l'évolution de ce paysage. Nous entendons ainsi recueillir les fruits de ce travail tant au niveau théorique que méthodologique (Anne Coste. Note d'étape, 15 mars 2006).*

#### *Ancrage personnel dans le projet*

Notre ancrage originel dans le projet tournait autour d'une configuration de mots-clés : *Paysage, Outil, Projet, Points de vue*, qui faisaient écho à des travaux et des préoccupations anciens. A partir de nos recherches, il nous semblait en effet possible de contribuer à la proposition de cet « éclairage nouveau » sur « comment rendre visible pour et par les usagers un territoire en processus puissant de transformation. Comment, à travers la question du paysage, aider à formuler une commande ? ».

<sup>144</sup> Contribution de Thierry Joliveau au rapport du projet AAP, rédigée avec la participation de Bernard Dupuis à partir des contributions de Mathieu Puginier et Mathilde Bouchet étudiants en Master 1 Territoire Environnement et Patrimoine, Amine Mellah et Maud Tholly étudiants en licence de Géographie de l'Université Jean Monnet et d'étudiants du master 2 SIG et Gestion de l'Espace 2006-2007.



## Contributions

La réponse qui s'est improvisée au fur et à mesure du projet a combiné deux contributions différentes. La première est fondée sur l'approfondissement d'une approche objectivante du paysage visible des deux vallées, fondé sur un nouveau type de calcul de visibilité. Cette proposition a finalement peu interféré directement avec le projet, pour des raisons en partie conjoncturelles et d'organisation, et d'autres plus conceptuelles qu'on donnera plus loin. Les résultats doivent être versés au projet car d'une part il a accompagné toute notre participation à la démarche, d'autre part il est partie intégrante des perspectives proposées dans la seconde contribution.

La seconde contribution porte sur la question des outils de gestion de l'information géographique et de leur aptitude à soutenir une approche de projet interdisciplinaire intégrant des approches sensibles, architecturales, sociales et artistiques sur le territoire et les paysages des deux vallées. Il avait été décidé en particulier d'explorer les questions liées à la constitution d'un système d'information paysager de nature à soutenir le projet et d'analyser la manière dont différents types de logiciel pouvaient être mobilisés au cours du projet par les spécialistes des autres disciplines..

Nous avons organisé cette partie du rapport autour de ces deux axes.

## Calcul de visibilité

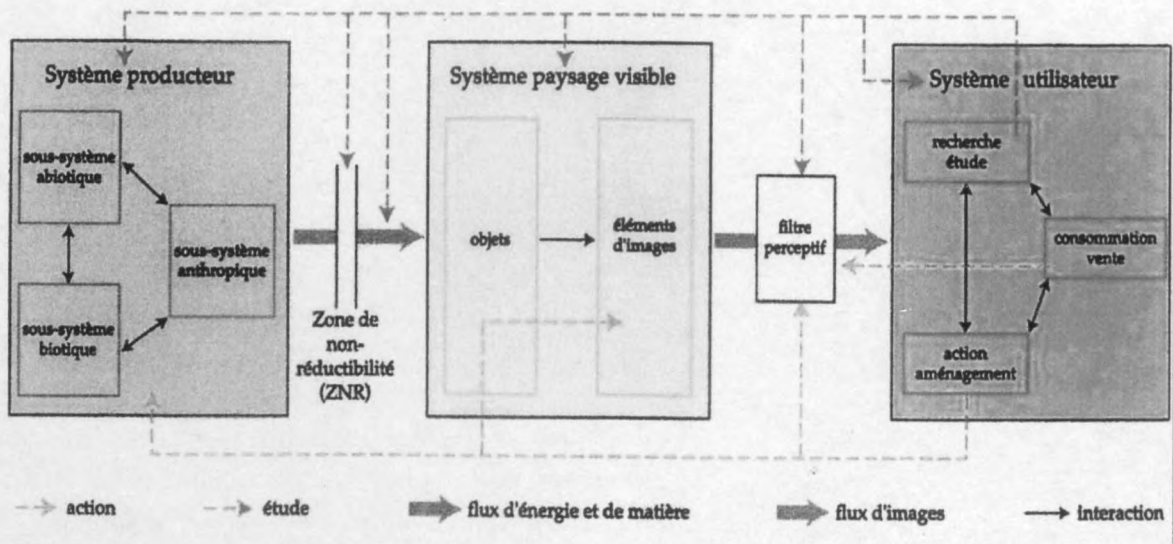
Il s'agit de la démarche méthodologique la moins partagée du projet. Elle a été en effet menée dans le cadre d'une approche spécifique, parallèle aux travaux collectifs, car les interactions avec les autres volets du projet n'étaient pas *a priori* les plus évidentes. On verra qu'elle peut ouvrir des perspectives collectives pour répondre à la problématique d'ensemble. Notre objectif était de revisiter les approches existantes de calcul du paysage visible, en proposant des évolutions méthodologiques et techniques. Le paysage des deux vallées avait été choisi pour expérimenter ces outils. Elle a mobilisé deux étudiants de Master 1 Territoire, Patrimoine, Environnement : Mathilde Bouchet et Mathieu Puginier.

## Cadre théorique

La démarche s'intègre dans le cadre théorique appelé souvent le modèle systémique de l'École de Besançon. Le système paysage est décomposable en 3 sous-systèmes correspondant respectivement au paysage produit, visible et utilisé (figure 1) :

- Le système « producteur » du paysage, constitué d'éléments abiotiques, biotiques et anthropiques : c'est la dimension objective du paysage. Il est le résultat d'activités humaines, d'un système territorial et de processus naturels.
- Le système paysage « espace-visible » : c'est le système « paysage visible », constitué par la transformation des éléments du système « producteur » en « objets » qui se transforment eux-mêmes en « éléments d'images ». C'est la dimension sensible, fondée sur la particularité du point de vue choisi.
- Le système utilisateur qui à partir des images filtrées par la perception sont intégrées dans le système « utilisateurs » qui les interprètent différemment selon la culture, l'âge, l'itinéraire, etc. des acteurs et le contexte d'action dans lequel ils se trouvent.

Figure 1 : Le système paysage : boîtes et flux. (Ormaux 1999, d'après Brossard Th et Wieber J-C., op. cit.)



L'approche proposée se focalise sur le compartiment de l'espace visible, avec l'hypothèse *a priori* qu'il est possible et nécessaire d'objectiver le mieux possible cet espace visible avant de pouvoir analyser ou mettre en œuvre le système utilisateur.

D'après Ormaux, l'analyse de cet espace visible et de ses caractéristiques peut se faire de deux manières : selon une approche qu'il appelle digitale, et qui consiste à reconstituer au moyen de calculs informatiques cet espace visible ; et selon une approche qu'il appelle analogique, par la prise de vues photographiques selon un échantillonnage systématiques, aléatoire et raisonnée, qui une fois analysées visuellement, permettent elles-aussi de rendre compte du paysage visible. Une de nos intuitions est que ces deux méthodes, loin d'être opposées, sont complémentaires et même convergentes.

Il existe de nombreux outils permettant de faire du calcul de visibilité (Nageleisen 2007). Certains ont été développés spécifiquement dans cet objectif (Epi, P-Image), d'autres sont des fonctions intégrées dans les logiciels SIG de type raster. La plupart de ces outils procédaient à un calcul de visibilité brut et exprimaient les zones visibles en surfaces théoriques. Un de nos objectifs dans ce projet était de nous inspirer des travaux de Chételat (Chételat 2005) pour proposer un calcul de surfaces corrigées, plus en rapport avec l'impact visuel du paysage. Nous avons donc développé un programme, appelé DeVisu, susceptible de procéder à ce type de calcul que nous avons testé sur le territoire des deux vallées.

### **Principe général**

Le paysage visible peut être envisagé comme un volume compris dans une enveloppe dont une partie a un support terrestre. Les caractéristiques de ce paysage visible peuvent alors être décrites au moyen d'indices quantifiés et l'on peut représenter l'extension de sa projection au sol en deux dimensions sur une carte. Cela ne peut se faire que dans une démarche de modélisation du paysage visible, c'est à dire en s'appuyant sur une simplification raisonnée du paysage visible observable.

### Le calcul des lignes de vue

L'objectif est de proposer un outil permettant de calculer automatiquement différents paramètres décrivant le paysage visible à partir d'une série de points. Le programme s'appuie sur les algorithmes de calcul de ligne de vue implémentés dans les logiciels de type raster. Le principe général de ces algorithmes est de calculer les lignes de vue (Sight Line) entre deux points placés sur une surface et de mesurer si elles sont ou non interrompues par un obstacle. Le calcul s'effectue par comparaison de la valeur de l'angle que forme le point cible avec tous les angles formés par les points situés sur la ligne entre le point de vue et le point cible (Chételat 2005). S'il est plus grand, le point cible et le point de vue sont connectés visuellement. On peut donc calculer automatiquement tous les points visibles depuis un point donné et voyant ce point, que l'on appelle bassin de vue ou bassin de visibilité ou de vue (*viewshed*). Il existe plusieurs opérateurs élémentaires (Chételat, *op. cit.*). Des fonctions élémentaires d'analyse de visibilité ont été implémentées rapidement dans les logiciels SIG sous le nom de *viewshed analysis*.

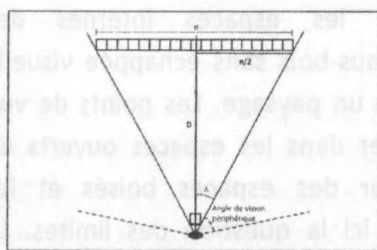
Les variations dans les résultats peuvent être liées à deux facteurs : les caractéristiques de l'algorithme de calcul utilisé et la manière dont le MNT est produit. Cheng et Shih (Cheng et Shih 1998) ont appliqué au même MNT les algorithmes utilisés par les logiciels Arc/Info et Grass et par le programme développé à partir de l'algorithme de dessin de ligne de Bresenham. Ils montrent que les limites des zones visibles calculées selon ces trois modes ne coïncident pas exactement, mais qu'il existe une forte corrélation entre elles et que les variations les plus importantes semblent se produire quand la pente varie localement de manière importante. Pour ce qui est des MNT, stockés sous forme de grille raster, ils dépendent des sources de données et des algorithmes de calcul utilisés pour produire ceux-ci. Fisher (1993) remarque que ces derniers ne sont souvent pas mentionnés dans les logiciels.

Ce type de calcul de visibilité ne s'appuie pas sur des modèles de données réellement 3D mais sur des variations de surface altimétrique. Il n'est possible de décrire les objets au-dessus du sol qu'en procédant à une extrusion de la cellule de base. Qu'il s'agisse d'un bâtiment ou d'une parcelle forestière, tous ces objets sont donc traduits sous forme d'un bloc ou d'un ensemble cubique dont la face supérieure sera vue ou non vue des pixels alentour.

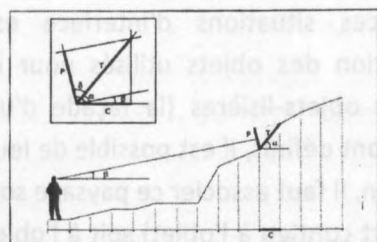
Ce type de calcul est donc mal adapté à l'analyse de la visibilité à l'intérieur de volumes complexes, tels que les espaces urbains ou même les zones densément bâties. En revanche, on fait l'hypothèse qu'ils permettent une bonne approche globale et générale de l'espace visible et perçu.

### Espace visible, espace perceptible

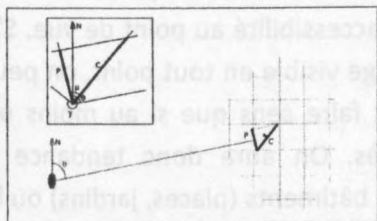
Il est possible de dire pour chaque cellule de la grille, si elle est « géométriquement » visible ou non et donc de déterminer l'espace en connexion visuelle théorique avec un autre point. Mais cet espace potentiellement visible, n'est pas perceptible de manière homogène par un œil humain. En effet, un objet lointain sera moins perçu qu'un objet proche de même taille. Un objet très brillant mais éloigné sera plus vu qu'un objet mat, etc.. On peut donc tenter de moduler cette connexion visuelle pour décrire les caractéristiques de la scène vue depuis un point à partir de l'espace visible. En effet, la surface apparente de chaque cellule de l'espace dans l'espace n'est pas la même dans la vue que dans l'espace. Elle dépend de différents paramètres (Brossard, Wieber et al. (1998), Chételat, *op.cit.*) :



Caractérisation de la visibilité en fonction de la distance.



Caractérisation de la visibilité en fonction de la pente.



Caractérisation de la visibilité en fonction de l'orientation.

- La distance au point de vue : en toute rigueur que la taille vue d'un objet diminue de manière inverse à la distance au point de vue (corrigée de la tangente de l'angle de vue). Chételat considère que d'une manière pragmatique, l'inverse du carré de la distance est une meilleure évaluation.
- L'angle de la pente de la cellule par rapport à l'axe vertical du regard. Si l'axe du regard est parallèle à la pente de la surface, la cellule n'est pas vue.
- L'orientation azimutale du sol par rapport à la direction de la vue. La surface vue sera d'autant plus grande que la cellule fera face au regard.

Ces paramètres géométriques de description de la vue sont généraux et absolus. Ils peuvent être considérés comme constants. D'autres paramètres sont plus relatifs ou variables. Lagacherie, Blachère et al. (2000) considèrent que l'opacité atmosphérique et le contraste de l'objet avec son environnement influent sur la netteté de la perception. Un bâtiment sombre sera plus visible s'il se détache sur le ciel que sur un arrière-fond de champs et de bois. Mais ce paramètre est

Source : Chételat 2005

plus difficile à étalonner. La taille des objets joue certainement aussi un rôle.

Le fait qu'une cellule appartienne à un bloc important comme une parcelle boisée massive la rend plus visible, à distance égale, qu'une cellule isolée. D'une manière générale, la présence dans la scène d'éléments « attrape-l'œil » (Antrop 1985) devrait aussi être prise en compte.

L'objectif est donc de dépasser la cartographie de l'espace visible pour atteindre à une cartographie de l'espace perceptible, c'est-à-dire intégrant les facteurs physiologiques de la vision humaine et prenant en compte l'impact visuel de la scène vue. Cet espace perceptible, a priori commun sera ensuite soumis à un travail de perception et de représentation, au sens d'une opération par laquelle l'esprit se représente l'objet.

#### Les points de vue

Comme l'indique la définition courante des dictionnaires, le paysage suppose un observateur. Il suppose aussi une certaine extension de l'espace soumis à la vue. On parle rarement de paysage pour caractériser les espaces internes des appartements. De même, un sous-bois sans échappée visuelle est rarement considéré comme un paysage. Les points de vue potentiels sont donc à chercher dans les espaces ouverts du territoire et excluent le cœur des espaces boisés et les bâtiments. Cependant s'ouvre ici la question des limites. La lisière de la forêt ouvre un paysage tout comme la fenêtre du bâtiment. La définition de ces situations d'interface est complètement liée à la définition des objets utilisés pour la modélisation paysagère. Si ces objets-lisières (la façade d'un bâtiment, la limite de la forêt) sont définis, il est possible de leur associer un paysage visible. Sinon, il faut associer ce paysage soit à l'objet externe (l'espace ouvert contigu à l'objet) soit à l'objet interne (la forêt, le bâtiment). Par ailleurs, la présence d'un observateur suppose aussi une accessibilité au point de vue. S'il est possible de calculer le paysage visible en tout point, on peut considérer que celui-ci ne peut faire sens que si au moins un observateur peut y avoir accès. On aura donc tendance à privilégier les points de près des bâtiments (places, jardins) ou le long des voies de communication (sentiers, routes, autoroutes, voies de chemin de fer, ...). On peut aussi s'intéresser à des

paysages potentiellement accessibles (nouvelles zones d'urbanisation, nouvelles infrastructures).

### Les calculs

#### Les données

Il faut disposer de quatre grilles raster :

- un modèle numérique d'altitude (MNA) présentant l'altitude du sol nu
- une grille présentant les données d'élévation, c'est-à-dire la hauteur que prendra la cellule au-dessus du sol. Ces données sont ajoutées au MNA
- une grille d'occupation du sol selon un nombre indifférent de catégories. Ces catégories doivent être numérotées consécutivement et sans lacune à partir de 1.
- une grille de points de vue numérotés de 1 à n.

Le regard se fait à 360° latéralement et à 180° verticalement autour du point.

L'utilisateur peut paramétrer :

- la hauteur du point de vue, qui s'ajoute à l'altitude du sol + l'élévation
- la distance maximale à laquelle porte la vue
- les distances de découpage en 3 plans utilisées pour calculer les indicateurs.

#### Les calculs de correction

Pour chaque point de vue, le logiciel calcule l'espace visible (le bassin de vue) sous forme d'une image booléenne (vu/pas vu). Une cellule portant la valeur de 1 est considérée comme vue. Comme on l'a noté plus haut, il s'agit d'une simplification trop forte. En effet, en fonction de sa pente, de son orientation et de son éloignement on ne peut pas considérer que la surface entière de la cellule est visible. Nous reprenons le procédé proposé par Chételat (op. cit.) et nous considérons que sera

affectée d'une valeur de 1 toute cellule orientée en direction du regard, dont la pente est orthogonale à celui-ci et située à proximité de celle-ci.

$$C_d = \frac{1}{\sqrt{d}}$$

$$C_h = \cos(180 - \gamma - \theta)$$

$$C_v = \frac{\cos(90 - \alpha + \beta)}{\cos(\alpha)}$$

Toutes les autres seront affectée d'un coefficient de correction inférieur ou supérieur à 1, égal au produit de 3 coefficients :  $C = C_d C_h C_v$  :

avec :

$d$  = distance au point de vue

$\theta$  = azimut de l'orientation de la cellule

$\gamma$  = azimut de l'axe de la vue

$\beta$  : angle de l'axe de la vue par rapport à l'horizontale

$\alpha$  : angle de la pente de la cellule

Ce coefficient est utilisé pour pondérer tous les calculs de surface ou de volume. Tous les paramètres de surface sont exprimés en nombre de cellules. Il existe deux types de surface : la surface visible et la surface vue. Cette dernière est la surface visible corrigée des paramètres de vision. Chaque indicateur de surface (ou de volume) qui suit est calculé à la fois pour tout l'espace, pour l'espace visible et l'espace vu. Cela permet de calculer ensuite des valeurs relatives. La proportion de la surface visible par rapport à la surface totale située dans l'étendue du plan est obligatoire pour pondérer les valeurs des points qui se trouvent en limite de la zone et dont l'espace visible et vu est tronqué par les données manquantes en-dehors de l'espace d'étude. Elle permet aussi de calculer l'ampleur de la vue. Le rapport surface vue/surface visible permet de mesurer la déformation liée aux paramètres de la vision. La décomposition de la surface vue totale en fonction de différentes sous-composantes est absolument nécessaire pour caractériser le paysage.



Le calcul de la « déformation » de l'espace visible en espace vu a des conséquences sur le descriptif des données. Comme il mobilise la combinaison des angles de l'axe de vue et celui des pentes et des orientations, il convient de réfléchir au cas spécifique de ces derniers dans le cas de la prise en compte de l'élévation des bâtiments. En effet, si l'on peut estimer que la pente de la canopée d'une forêt sur un versant ne diffère pas sensiblement de la pente du sol, il est évident que la pente du toit d'un bâtiment construit sur un versant n'a pas de lien avec la pente de celui-ci. Le programme affecte donc une valeur de pente de 0 (= toit plat) à toutes les catégories du sol étant déclarées comme bâtiments. De la même manière un bâtiment étant supposé à toit plat sera, comme une surface plane de terrain, réputée être visible de partout sans correction.

### Les paramètres extraits

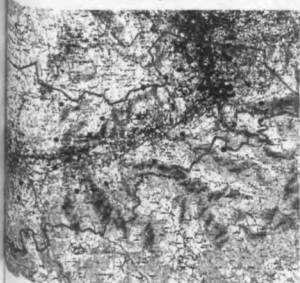
Le programme calcule des paramètres de :

- Profondeur de la vue
  - minimale (distance à la cellule visible la plus proche)

- moyenne (moyenne des distances à toutes les cellules visibles)
    - maximale (distance à la cellule visible la plus lointaine)
  - Ampleur de vue
    - surface non visible
    - surface visible
    - surface perceptible
  - Commandement
    - surface visible situé respectivement au-dessus et au-dessous de l'observateur
    - surface perceptible située respectivement au-dessus et au-dessous de l'observateur
  - Plans visuels
    - surface totale de chaque plan visuel
    - surface totale visible dans chaque plan visuel
    - surface totale vue dans chaque plan visuel.
    - Ces 3 surfaces décomposées pour chacune des catégories d'occupation du sol.
- Angle de visée verticale parfois appelé indice de relief (Baldwin, Fisher et al.). Les deux valeurs extrêmes et leur différence sont calculées.
  - angle minimum que forme la ligne entre la cellule du point de vue et la cellule de vue avec l'horizontale
  - angle maximum.
  - Différence entre angle mini et maxi
- Angle de vue horizontal (en azimuts) qui donne une idée de l'ouverture latérale de la vue entre 0° et 360°. Là encore les deux valeurs extrêmes sont calculées
  - Azimut minimum
  - Azimut maximum
- Volume d'air (Baldwin et al., *op. cit.*)
  - Le volume de l'enveloppe la plus large de la vue en cumulant les différences entre l'altitude de la cellule visible la plus haute et l'altitude de chaque cellule visible multipliée par le nombre de cellules visibles pour obtenir un volume.
- Le volume théorique total de la zone qui représente la différence entre l'altitude de la cellule la plus haute et l'altitude de toutes les cellules de la zone considérée.

Figure 3 : Localisation des points de vue choisis (source : M. Puginier, 2006).

Le calcul de tous ces paramètres nécessite des temps de traitement très



importants, qui empêchent de fournir des résultats pour toutes les cellules de la grille raster. En revanche, ils permettent de les calculer pour un échantillonnage de points et donc en particulier ceux pour lesquels des photographies auraient été prises. Il devient donc possible de rendre complémentaire les méthodes « digitale » et « analogique » d'Ormaux.

### **Validation des calculs**

### **Les surfaces brutes de visibilité**

Dans le cadre du projet, un premier objectif était de vérifier le caractère pertinent des calculs réalisés avec DeVisu au moyen de photographies de référence prises dans les vallées de l'Ondaine, du Furan et du Gier. Pour cela on a comparé les surfaces visibles brutes et corrigée, ainsi que les indices paysagers, avec les photographies panoramiques à 360° prises des mêmes points de vue. M. Puginier a sélectionné 31 points de vue de référence dans l'Ondaine (Fig. 3) et M. Bouchet 33 points de vue dans la vallée du Gier en privilégiant les points de vue avec une visibilité assez lointaine.

Les résultats donnés par le calcul de visibilité du logiciel Idrisi concordent pratiquement pour tous les points avec les observations de terrain. Il n'est pas toujours aisé de valider dans le détail, mais d'une manière générale, les zones marquées comme visible par Idrisi correspondent bien à celles repérées sur les photographies. Si l'évaluation des paysages très étendus semble correcte, les capacités de visibilité du modèle sont très souvent supérieures à celles de l'observation de terrain.

Les principales divergences entre l'impact visuel constaté et la photographie s'expliquent par les discordances entre la réalité et sa traduction dans la base de données, relevant de quatre grandes causes: la précision de la localisation, la résolution de la grille, les classes des hauteurs d'habillage, les discordances entre la prise de vue et le descriptif de l'occupation du sol :

- Il existe une marge d'erreur dans la localisation des points de vue. Aucun GPS n'avait été mobilisé, et dans une partie des cas, la photographie ne correspond pas exactement au pixel d'où est calculée la visibilité.

compris. Le calcul de visibilité correspond à une moyenne, alors que la photographie est une mesure ponctuelle.

- Hormis celles du bâti tirées de la BD Topo de l'IGN, les hauteurs en sursol, comme par exemple des forêts, ont été estimées et surtout standardisées en une hauteur moyenne. Or l'élévation de ces formations est très fluctuante en fonction des essences, de leur nature ou de l'exposition, ce qui fait que certaines zones se retrouvent masquées ou, au contraire, ouvertes à la vue alors que ce n'est pas le cas dans la réalité.

- L'occupation du sol utilisée est celle de SPOT Théma. Bien que plus précise que d'autres, par exemple Corine LandCover, elle correspond cependant à une simplification. Seules les formations forestières d'une relative importance sont prises en considération et les arbres isolés ou certaines formations arbustives ne le sont pas. Les limites des formations forestières diffèrent parfois assez sensiblement de la réalité. Par ailleurs, ces données sont par définition plus anciennes que les prises de vue et des bâtiments ont pu être construits ou des arbres plantés qui sont visibles sur la photo mais ne sont pas pris en compte dans le calcul de visibilité.

#### Vers l'espace perceptible : impact visuel

Pour valider le calcul de l'impact visuel en utilisant les corrections proposées par Chételat, Mathieu Puginier a choisi de comparer les valeurs de visibilité brutes et corrigées en différents points. Il a fait varier les paramètres de correction de distance et d'angle pour voir leur effet sur le paysage visible et contrôler le résultat avec la photographie et évaluer l'espace perçu. Nous ne présenterons ici dans le détail que l'analyse du point de vue 14, situé à La croix du Bessy sur la commune du Chambon-Feugerolles (Figure 4).



Figure 4 : Le panorama visible depuis La croix du Bessy (source : M. Puginier, 2006)

- La prise de vue photographique se fait en un point précis tandis que le calcul de visibilité se fait à partir d'un pixel qui couvre une surface de 100 m<sup>2</sup> (10 m x 10 m), dans laquelle le point de vue visuel est

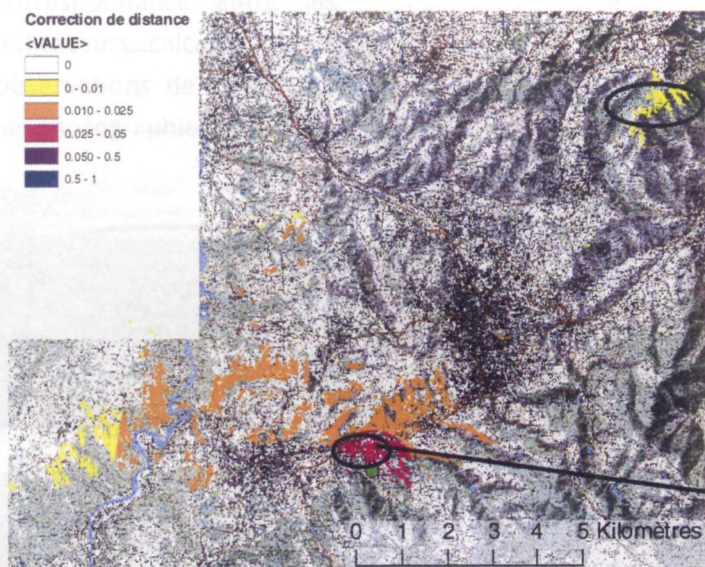


Figure 5 : correction de la visibilité en fonction de la distance (source : M. Puginier, 2006)

Le modèle semble parfaitement traduire les effets de distance ; plus on s'éloigne du point de vue (petit point vert), plus l'impact visuel est réduit (Figure 5). Il apparaît clairement que l'espace réellement visible est concentré à proximité du point de vue (car les espaces situés au-delà d'une certaine distance couvrent des surfaces restreintes dans la vue).

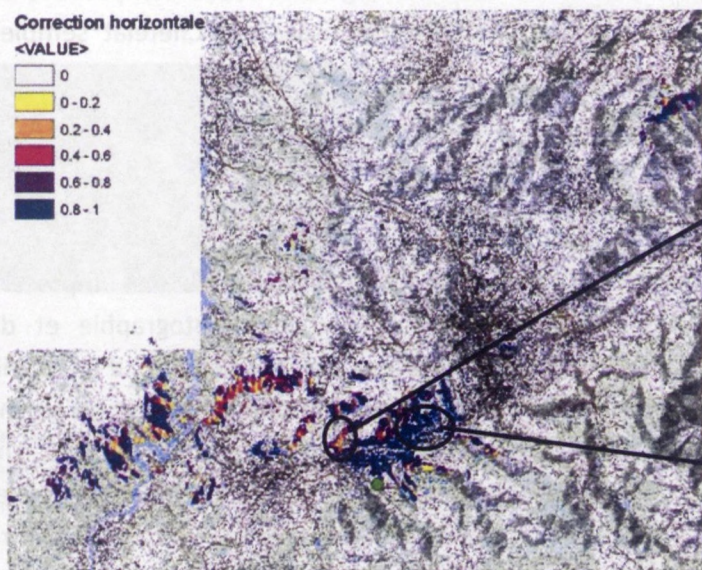


Figure 6 : correction horizontale de la visibilité (source : M. Puginier, 2006)

La correction horizontale (Figure 6) prend en compte la combinaison de l'orientation de la pente verticale et de celle du regard. Quand les axes sont parallèles, l'impact visuel est

atténué, quand ils sont orthogonaux, l'impact visuel est maximal.

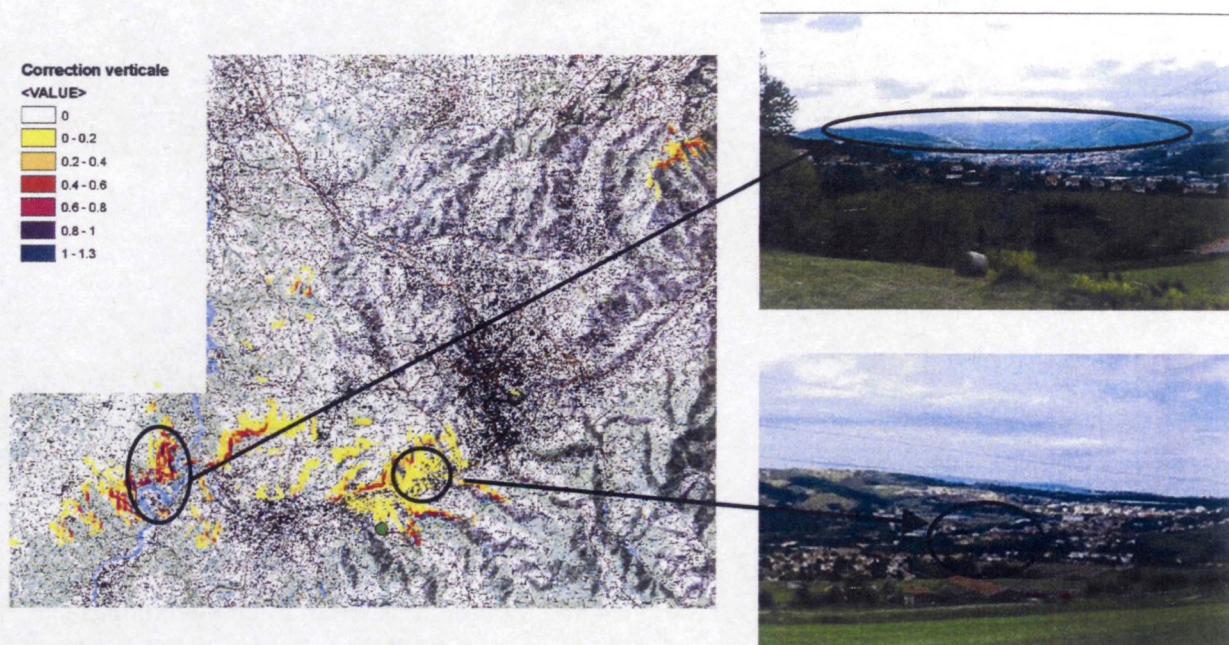


Figure 7 : Correction verticale de la visibilité (source : M. Puginier, 2006)

La correction verticale apporte de nouvelles modifications (Figure 7). Les espaces situés sur le versant opposé ont un impact visuel plus fort et sont donc moins corrigés que ceux situés sur le même versant en contrebas dont l'angle de pente est plus proche de celui du regard. L'étude comparative est concluante. Les corrections proposées par Chételat semblent valides.

#### Validation des paramètres

Il y a nécessairement des divergences entre une impression visuelle sur le terrain, à partir d'une photographie et des paramètres quantitatifs. Même le truchement d'une grille d'analyse formalisée comme celle de Charles Avocat ne permet pas de valider rigoureusement les paramètres calculés. Une valeur d'aire ou de volume paysager est difficilement évaluable à l'œil. Il n'est donc pas aisé de comparer les indicateurs chiffrés produits par le programme DeVisu et une impression visuelle qui reste fortement teintée de subjectivité. Caractériser le dernier plan comme urbanisé ou non relève par exemple d'un jugement et non d'une mesure. Il est donc difficile de comparer des indicateurs calculés et un jugement visuel. Ce qu'il est possible de dire c'est que d'une manière générale, il y a une bonne

correspondance entre les indicateurs calculés et les observations de terrain ou les photographies.

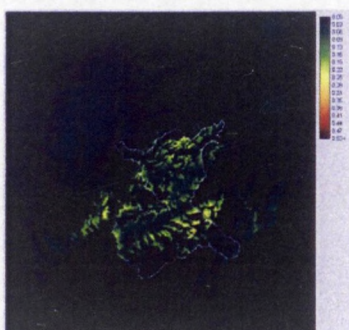


Figure 8 : Bassin de vue de l'Ondaine et du Furan (20 km) - reclassé (0 minimum ; 0.5 maximum)

Figure 9 : Ampleur de la vue dans la vallée de l'Ondaine. (Reclassé : 0 minimum - 0.15 maximum) (source : M. Puginier, 2006)

### Améliorations possibles de la méthode

Il est possible de corriger certaines imprécisions en localisant mieux les photographies, en disposant d'un modèle d'élévation plus précis et en mettant à jour l'occupation du sol et la description du bâti. Mais pour se rapprocher du paysage objectif ou de celui saisi par une photographie, il faut pouvoir intégrer les effets de contraste et d'opacité atmosphérique qui se caractérisent par un assombrissement et un brouillage des plans lointains (Lagachérie, Blachère et al, 1998). Les contrastes optiques (contrastes de couleurs entre les différents éléments de l'espace) distordent l'impact visuel d'une scène paysagère.

### Résultats

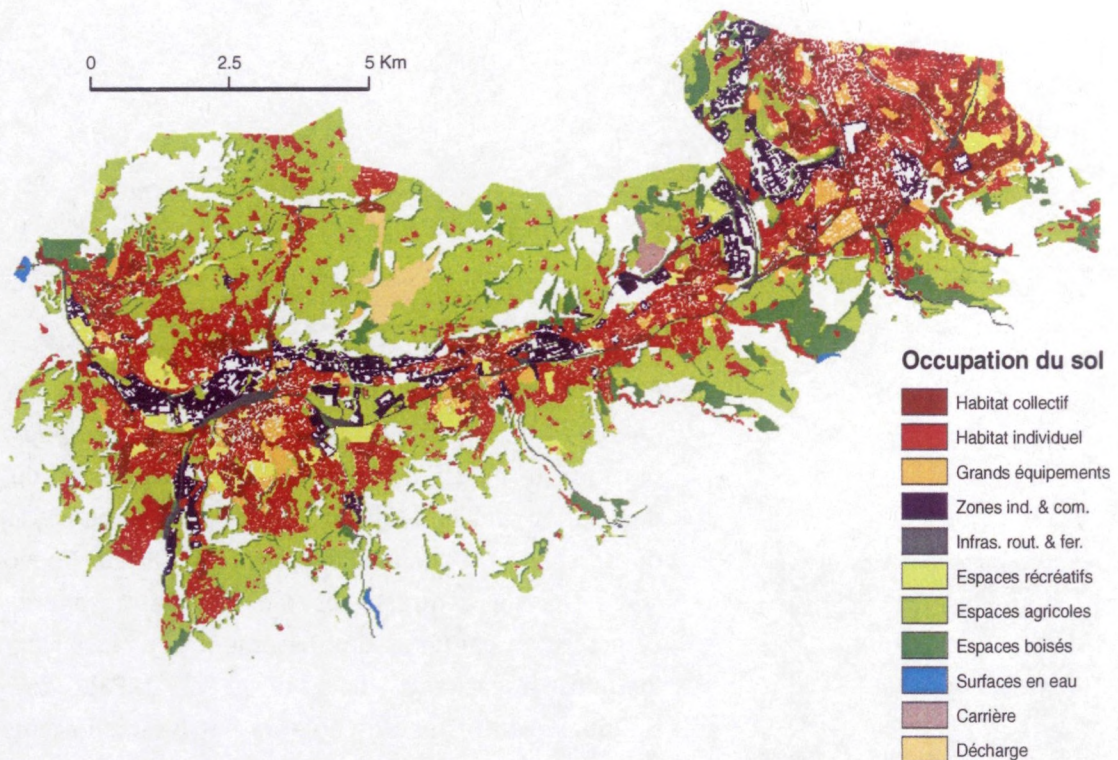
Au-delà de la validation des calculs, l'objectif était aussi de caractériser d'une manière générale les paysages visibles des deux vallées.

### L'espace visible de la vallée de l'Ondaine et du Furan

L'espace théoriquement visible s déborde le bassin lui-même. La vallée voit largement au-delà de ses limites topographiques, comme le montre la figure.

Les calculs bruts de visibilité réalisés par M. Puginier, depuis les bassins de l'Ondaine et du Furan font apparaître les oppositions entre certaine zones très localisées mais très en vue (par plus de la moitié des points d'un bassin) et des zones beaucoup plus cachées. On voit que les endroits les plus visibles sont par 15 % des points de la vallée correspondant aux espaces ouverts, seuls considérés comme voyants (Figure 9).

En comparant avec le descriptif de l'occupation du sol fourni par Spot Théma (Figure 10), il est possible de décrire assez finement la nature des espaces les plus vus. Ce sont les espaces agricoles et semi-naturels, situés sur les versants qui dominent le paysage visible. Les zones urbanisées situées en fond de vallée sont assez peu visibles. Cependant, on peut remarquer que l'habitat pavillonnaire gagnant de plus en plus les versants, leur impact paysager en est accru. Les zones à fort potentiel paysager sont



d'ailleurs progressivement conquises par l'urbanisation. Seuls les versants élevés situés aux limites de la zone d'étude restent plutôt épargnés pour l'instant.

Figure 10 : Occupation du sol dans la vallée de l'Ondaine (Source SPOT Théma)

(document : M. Puginier, 2006)

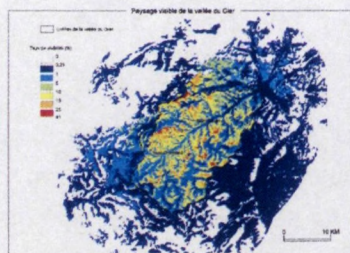


Figure 11 : Paysage visible de la vallée du Gier (source : M. Bouchet 2006)

Il faut d'ailleurs souligner un effet en cascade. La construction d'un quartier pavillonnaire sur un site à fort potentiel paysager, le remplacement d'une étendue rase par un ensemble de constructions multiplie les écrans visuels et réduit la visibilité depuis ses endroits.

Mathilde Bouchet a procédé aussi à une analyse des différences d'espace visible dans la vallée du Gier (Figure 11). Elle a aussi différencié les visibilités selon le type d'axe routier emprunté. Elle montre que les paysages visibles sont d'autant plus vastes que la fréquentation de la route est faible.

### **Conclusion de la partie calcul de visibilité**



D'autres calculs plus complexes et plus complets pourraient être faits à propos du paysage visible des deux vallées. L'objectif dans le projet était essentiellement d'explorer les moyens de caractériser l'espace visible des deux vallées au moyen du calcul et de valider l'outil DeVisu construit à cet effet. Le fait que l'outil n'ait pu être validé qu'en fin de projet a rendu son utilisation par d'autres partenaires impossibles. Par ailleurs, il s'agit d'un outil relativement technique, qui demande des compétences en SIG spécialisées et il ne pouvait pas être facilement mis à la disposition des architectes et des artistes. Il prend tout son intérêt cependant si on l'intègre dans une panoplie d'outil d'un Système d'Information paysager.

## **Information paysagère, interdisciplinarité et projet**

### ***Les outils géonumériques mobilisés dans le cadre d'AAP***

Si l'outil de calcul présenté plus haut n'a pas fait l'objet d'une mutualisation avec les autres équipes mais permettra de nourrir la réflexion théorique menée plus loin, d'autres outils ont été proposés dans différents cadres.

### **Un outil interactif simple de visualisation 3D de l'espace des deux vallées.**

Il s'agit du visualiseur *Space Eyes*, de la société du même nom qui permet de naviguer et de consulter, en temps réel, une maquette 3D. Celle-ci a été construite au Crenam à partir des données obtenues par le partenariat avec la Direction Départementale de l'Équipement. Cette maquette présente une

photographie aérienne drapée sur un modèle numérique de terrain, à laquelle a été ajoutée une couche de bâtiments extrudés, traités en deux couleurs. Il s'agit donc d'un outil relativement basique et dont la prise en main n'est pas complexe. Il permet d'avoir un aperçu dynamique par déplacement en temps réel dans l'espace des deux vallées. Il correspond à peu près à ce que Google Earth offre comme fonctionnalités mais avec une modélisation plus précise du terrain et une représentation du volume des bâtiments, qui est apparue plus tard dans Google Earth. Il permet d'extraire de la maquette des vues fixes ou des films.

Une démonstration de l'outil a été faite lors d'une réunion du groupe projet. Les architectes ont montré leur intérêt mais ne l'ont finalement pas mis en œuvre eux-mêmes pour des raisons diverses. D'abord, il s'agit d'un logiciel fonctionnant sur ordinateur de type PC alors que la culture graphique des architectes est plutôt Apple. Cette raison prosaïque nous semble en fait la plus explicative, même s'il faut certainement aussi considérer l'hypothèse que la visualisation en trois

dimensions de l'espace d'étude ne constitue pas un moyen de connaissance habituel des spécialistes non géographes. Son utilisation avait été prévue lors de l'Atelier public à Mavilors en septembre 2007. La manière dont la réunion s'est déroulée n'a pas permis de le tester.

Lorsque l'artiste Marie-Claire Mitout a commencé à présenter leurs projets à l'équipe, il nous est apparu qu'elle pouvait tirer parti d'un outil de ce type.

Dans son œuvre *L'échappée belle*, Marie-Claire Mitout avait besoin que les tableaux qu'elle avait peints se fondent dans la photographie du panorama qu'elle avait eu sous les yeux (voir : <http://www.mcmitout.com/spip.php?article16#contenu>). Elle a donc travaillé avec Bernard Dupuis, géomaticien, qui a utilisé Space Eyes pour intégrer dans une vision interactive 3D les tableaux peints par l'artiste à partir d'un seul point de vue. Techniquement cela impliquait de retrouver ce point de vue de l'artiste et de replacer chaque tableau dans le paysage en tenant compte des effets de perspective, profondeur de champ et autre. Il n'était pas possible d'envisager un géoréférencement précis. Le positionnement dépendait de la capacité du géomaticien à lire le tableau et à le replacer correctement. Ce détournement d'un outil technique, qui vise à localiser des objets du monde réel pour les voir en

situation a eu à notre sens des répercussions à la fois sur le géomaticien et sur l'artiste. Il semble que la maquette interactive corresponde plus à la sensation de continuité entre le paysage photographié et le morceau de peinture que la technique multimédia originellement utilisée. Pour le géomaticien, cela a conduit à chercher dans l'outil de visualisation 3D des points de vue et des positions inusités. Est aussi apparu l'intérêt de modes de navigation que le logiciel ne permettait pas.

Le travail que Marc Chopy a conduit dans AAP se prêtait aussi très bien à l'utilisation de Space Eyes. Le principe de son travail sur les filets de paysage est en effet d'utiliser la surface même de la terre pour y inscrire des formes géométriques qu'il appelle des *basculeurs universels*. Il peut utiliser à cette fin les filets de protection des vergers ou directement de nouveaux tracés de chemin. Les formes géométriques peuvent donc être vues soit du ciel soit de points de vue élevés. Même si Marc Chopy est très attaché à ce que ses projets soient techniquement réalisables, il en constitue des maquettes en modifiant graphiquement des photographies aériennes. Bernard Dupuis a donc recalé les photographies aériennes retouchées de Marc Chopy pour les intégrer comme une nouvelle couverture image dans Space Eyes et visualiser dans un déplacement temps réel les filets paysagers créés par l'artiste. Il a produit avec celui-ci un film suivant un cheminement spécifique. Dans ce cas là, il s'agit d'une utilisation classique du logiciel, mais sur des données détournées. Le positionnement géographique a été sans problème, les polygones ayant été dessinés à partir de la photo aérienne 2D géoréférencée.

Dans le projet, les logiciels SIG ont été mobilisés à plusieurs occasions dans un contexte interdisciplinaire notamment lors des projets Transversale et du projet Atlas Géohistorique. Dans tous les cas, il s'est agi de travaux collectifs mêlant étudiants géographes/géomaticiens du Master SIG et Gestion de l'Espace et élèves architectes à différents niveaux de leur cursus. La coopération entre les premiers, tournés vers les outils de gestion et d'analyse des données et les seconds, habitués à une expression graphique plus directe et libre, a bien fait apparaître les différences de culture et la nécessité de métissage. Il est apparu assez rapidement que les outils SIG ne sont pas adaptés à la manière qu'ont les architectes de construire des projets, qui nécessite plus de liberté et de créativité. Les SIG ne sont pas des outils de conception de projet architectural. Ils nécessitent des compétences techniques dans le domaine de l'inventaire, du tri, de l'archivage et du stockage des données, du contrôle de la qualité de l'information, de leur mise à disposition pour les partenaires du projet, de la réalisation de la cartographie finale et de l'analyse. La technique de dessin des architectes à la main et sans référentiel géographique comme la carte topographique IGN, le scan 25 ou autre... ont posé des problèmes d'intégration dans les SIG. Les dimensions des objets dessinés ne correspondent pas à celles des fonds de référence et le géoréférencement de ces dessins est par conséquent resté approximatif. Les architectes, élèves et enseignants compris, ont ainsi pris conscience que la reprise de fonds de plan pour le travail de projet (dessin de la trame viaire, des structures du bâti ou des grandes masses d'occupation du sol) étaient extrêmement accélérés par la mobilisation d'une base de données bien organisée, même si le but était simplement d'en extraire des objets graphiques.

Ces polygones ont été mis en élévation au dessus du MNT pour donner une impression de volume. L'idée était également d'implanter des arbres 3D sous les filets pour conforter l'impression de volume. Mais le logiciel Spaceyes ne permettait pas de donner un rendu satisfaisant.

#### Les logiciels SIG

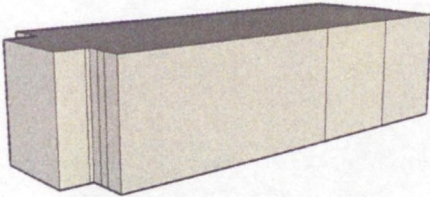
#### La modélisation tridimensionnelle

Une expérience de collaboration a été menée sur la dimension géohistorique et patrimoniale du paysage sous la direction d'Anne Coste.

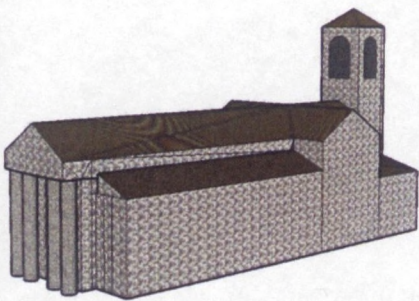
après exportation ArcScene

après retouche Sketch Up

Figure 12 : Modélisation du bâti



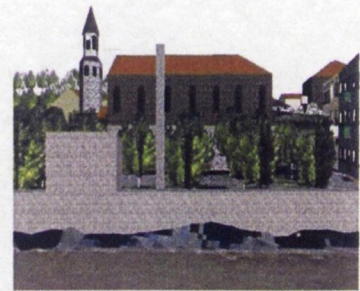
sous SketchUp (source : Master SIG et Gestion de l'Espace. Projet Gestion de l'espace. Février 2007)



L'analyse des rendus séparés des architectes et des géographes/géomaticiens illustre bien ce qui était souligné plus haut quant aux différences de culture graphique et de culture des données entre les deux formations. Nous nous focaliserons ici sur l'usage des outils utilisés pour la reconstruction en 3D du paysage industriel du site. Les géomaticiens ont pris en charge les aspects techniques liés au traitement des données : l'intégration des données historiques, par exemple le cadastre au format .dwg et la saisie des contours des bâtiments dans ArcGis. La réalisation de la reconstitution 3D du paysage s'est faite en commun avec les architectes en suivant les étapes suivantes (Figures N°12 à 14) :

- Création d'un Modèle Numérique de Terrain TIN dans ArcGis et localisation des arbres pour obtenir une visualisation 3D grossière avec l'orthophotographie en surface du sol, le bâti et les arbres.
- Reconstitution des bâtiments en utilisant le logiciel SketchUp avec un travail de traitement des façades par les étudiants de quatrième année de l'école d'architecture pour obtenir un rendu plus réaliste des bâtiments.
- Intégration du résultat final dans Arcscene pour visualiser sous forme de maquette interactive par les géomaticiens et au moyen d'outils infographiques par les architectes.

Les deux groupes d'étudiants ont travaillé sur la question d'un Atlas géohistorique de l'espace industriel et ont tenté de reconstituer l'évolution du paysage industriel des communes de l'Horme, Lorette et Grand-Croix.



Vue sur l'église de Lorette

Figure 13, ci-contre et page précédente : Comparaison entre les photos et les reproductions tridimensionnelles. A gauche, la photographie du site et à droite,

la modélisation virtuelle de cet espace (source : Master SIG et Gestion de l'Espace. Projet Gestion de l'espace. Février 2007)



*Vue des bords du Gier*



*sur autoroute*



*Vue*



*sur la rue menant à l'écluse*



*Vue*

La comparaison des rendus de manière met en évidence une autre différence entre les deux groupes, dans la sensibilité esthétique cette fois, même si les deux démarches répondent à des finalités différentes. Les architectes sont mus par un objectif de communication de projet finalisée et ponctuelle. Les géographes/géomaticiens placent leur démarche dans la constitution d'un système d'information pérenne. Alors que le produit envisagé par les architectes est un Atlas géohistorique multimédia, les géomaticiens le conçoivent comme un système d'information géographique interactif, dont une maquette a d'ailleurs été développée sur le logiciel Mapinfo.

Par ailleurs, on mesure bien à partir de cet exemple les choix qui sont à faire plus généralement pour les rendus réalistes 3D par rapport à la précision et au vérisme. Les vues 3D issues des SIG ou de la CAO/DAO sont topographiquement correctes. Les bâtiments, arbres et mobilier urbain sont à leur place. Mais les outils rigoureux pour gérer la géométrie produisent des vues 3D un peu frustrés et simplistes. Les approches infographiques construites dans un but de communication sont plus léchées et harmonieuses.



Figure 14: Différentes vues produites par les étudiants de l'école d'architecture (source : Patrimoine, des monuments historiques au développement durable. Anne Coste, Hervé Durand et Romain Montet avec les élèves de l'EASE. 2007)

Mais les outils utilisés ne garantissent pas l'exactitude de localisation des objets, qui peuvent être facilement déplacés pour améliorer le rendu. Par ailleurs, les outils de rendu véristes sont peu adaptés à des logiques de projet, qui demandent une rapidité dans modélisation adaptée à une logique de conception. Un des enjeux importants de l'utilisation des visualisations 3D dans un aménagement participatif est lié à la possibilité de combiner une certaine véracité de la modélisation avec une souplesse d'exécution rendant possible l'élaboration de plusieurs solutions. Comme le signale Thébaud (2001), la rigueur géotopographique de la modélisation est garante de l'exactitude de la localisation des éléments à modéliser et elle constitue un des éléments du contrat que le modélisateur passe avec l'utilisateur. Mais le niveau de véricité participe aussi de ce contrat de véricité et il lui est relativement incompatible avec la souplesse de la modélisation nécessaire au projet. Des solutions de modélisation expédiées intégrées à une approche SIG, comme celle proposée un logiciel comme SketchUp, tel qu'il a été utilisé ici par les géomaticiens et les architectes, constitue une des pistes techniques possibles, mais une solution méthodologique complète reste à inventer.

### Un Système d'Information paysager pour le projet

La constitution du SIG n'avait pas vocation à soutenir le travail collectif et il a été d'ailleurs assez vite acté que le SIG ne serait pas un livrable du projet, ni même un moyen de communication de ses résultats, envisagé plutôt sous une forme multimédia. Il s'agissait donc plus de s'intéresser aux problèmes méthodologiques et à l'intérêt de constituer un Système d'information paysager dans un tel contexte interdisciplinaire.

Le principe était de tenter d'intégrer dans un système d'information géographique commun l'ensemble des données collectées dans le cadre du projet qui se prêtait à cette forme d'organisation. Il n'était pas question de concevoir la collecte d'information de manière à l'organiser dans ce SI, ce qui aurait été trop contraignant pour les autres partenaires. On se limiterait à voir ce qui était intégrable dans le matériau récolté. Ont donc été pris en compte, en plus des tableaux de Marie-Claire Mitout et des filets de Marc Chopy, la collection de photographies de David Thoumazeau et les interviews et vidéos embarqués collectées dans l'étude des ambiances sonores par l'équipe du Cresson.

D. Thoumazeau avaient précisément localisé ses photos sur des plans de ville et les avait présentées sur des planches retraçant les itinéraires parcourus. Maud Tholly, étudiante en Master 1 Territoire, Environnement et paysage à l'UJM a géolocalisé les photographies en utilisant les fonds de cartes routiers de la société Cartosphère et en leur associant un hyperlien entre le symbole cartographique ponctuel et la photographie. Ce travail simple permet de proposer d'autres itinéraires ou de visualiser les photographies à travers des interfaces de visualisation 3D comme Space Eyes. Il devient possible de les rapprocher spatialement d'autres informations du projet : les photographies de contrôle de DeVisu, les lieux d'enquête des sociologues ou les photographies prises par le groupe d'étudiant du M2 Espace Public à Rive-de-Gier. Il serait possible de construire avec Daniel Thoumazeau une typologie des photographies que l'on pourrait spatialiser.

Les données collectées par Olivier Balaÿ et Martine Leroux dans le cadre de leur analyse sur l'expérience esthétique de l'Autoroute A 47 ont fait aussi l'objet d'une étude visant à les intégrer dans le SIG (Balaÿ et Leroux 2006). Plusieurs types d'unités d'information ont été collectés et localisés par les chercheurs. Les prises de vue (fichiers vidéo) et les prises de sons (fichiers audio) collectées pour analyser les séquences paysagères sont localisées très précisément. Chacune de ses séquences son et image fait l'objet d'une analyse/questionnement par les experts, qui constitue un attribut qu'on peut lui rattacher. Les entretiens sur les perceptions constituent un deuxième type d'information, qui prend deux formes : l'entretien embarqué lors d'un trajet dans une voiture et l'entretien au domicile. Les entretiens sont retranscrits et donnent donc forme à des textes auxquels sont liés des vidéos pour les entretiens embarqués et des photographies pour les autres. Enfin, l'équipe a effectué des mesures acoustiques.

Amine Mellah, dans le cadre d'un Projet personnel autonome de licence, a réalisé une maquette de SIG qui intègre sur la commune de Lorette les informations recueillies auprès des experts et des habitants à propos des ambiances sonores avec des données réglementaires et officielles sur le bruit<sup>145</sup>.

---

<sup>145</sup> L'intégration complète du corpus complet des données, pourvu qu'il soit préparé *a priori* avec cet objectif ne pose pas de problème technique en soi.



Il est possible là encore de relier chaque unité d'information localisée aux documents numériques qui lui sont associés : un fichier vidéo, un fichier audio, un fichier texte, une page html ou une photographie. Une typologie associée, qui existe déjà dans l'étude en question, permettrait d'interroger la base de données ainsi constituée et de naviguer spatialement dans les informations qui sont organisées thématiquement dans le rapport, de mettre en correspondance des avis, remarques ou mesures différentes et spatialement proches ou analogues mais éloignées. Il est ainsi possible de confronter les documents de cette étude avec les documents bruts ou les résultats d'autres volets, par exemple les photographies ayant servi à tester DeVisu ou les résultats de l'analyse de visibilité.

### ***Un atelier numérique pour aider à comprendre les relations sensibles au territoire***

#### **Retour sur les objectifs du projet**

Le projet AAP a fonctionné sous la forme d'un laboratoire du paysage qui devait être le « lieu d'élaboration des rendus » mais également et surtout celui de « l'échange des idées ». Le texte de présentation du projet accordait un rôle essentiel aux « outils de représentation 3D ». Ils étaient pressentis comme outil de représentation, comme opérateur d'interdisciplinarité et comme support de concertation. Une vertu fédératrice leur était prêtée *a priori*. Autour des outils SIG différentes compétences complémentaires devaient se retrouver : historiens et géographes, géographes et architectes, ingénieurs et paysagistes pour discuter des choix et des techniques de représentations, de la constitution des bases de données et les artistes étaient susceptibles d'y trouver un matériau.

Dans la pratique les outils de traitement de l'information n'ont pas complètement joué ce rôle fédérateur. Ils ont été beaucoup utilisés, comme on l'a vu plus haut, mais dans des contextes de coopérations bilatérales plus que dans un collectif d'ensemble. Les outils ne sont donc pas devenus un instrument fédérateur, et n'ont pas mobilisé les chercheurs de toutes les disciplines. Une explication peut être trouvée dans les conditions concrètes de déploiement. Il était inenvisageable d'ajouter des contraintes *a priori* à certaines actions, comme celle de O. Balaÿs et M. Leroux. Il était ainsi plus aisé de mettre en œuvre ces outils dans des expériences intégrant des groupes d'étudiants dans les projets Transversale ou Approche géohistorique.

Un premier constat est que les outils proposés, maquette interactive 3D et SIG, ont essentiellement mobilisé géographes, architectes et artistes, les sociologues restant plutôt indifférents. Il n'est pas surprenant de constater que l'emploi de ces outils est associé à une culture graphique, à une habitude de la manipulation du plan, de la carte, du croquis ou de la photo. A cet égard, est intéressant qu'un échange ait eu lieu à propos du blog de recherche En quête de l'A47 que deux étudiants du Master 2 Espaces publics ont tenu en 2007 (En-quête de l'A47. Recherche sociologique et esthétique <http://en-quetedel-a47.hautetfort.com/>). Ce blog comportait à la fois des récits, des entretiens et des photographies et la question de la géolocalisation de ce matériau s'est posée. Mais la prise en main des outils de localisation de photographie sur un blog nécessitait un apprentissage et n'a pas pu être résolue dans le temps imparti au travail des étudiants. Une connexion aurait pu se faire à ce moment là, qui aurait conduit à une discussion de l'intérêt de cette géolocalisation dans une approche sociologique et esthétique.

Une culture graphique commune n'est toutefois pas suffisante pour partager des outils. Si géographes et architectes partagent un intérêt pour les questions de représentation de l'espace, leurs instruments, échelles et objectifs diffèrent complètement comme on l'a vu. Les prosaïques difficultés liées aux différences de matériel informatique (Mac ou PC), d'apprentissage de logiciels (CAO-DAO/ Infographie/SIG) ne sont que la cristallisation dans des instruments spécifiques des cultures et habitudes techniques des différentes disciplines. La confrontation des élèves architectes et des étudiants géographes/géomaticiens sur les outils logiciels SIG met en évidence des cultures différentes du projet et des données. Pour les élèves architectes, l'information était essentiellement un matériau à mettre en forme pour servir au projet d'intervention. Cette information était déterminée par la forme même de la communication du projet. Pour les géomaticiens, l'information était une expression de la réalité du territoire. Dans le SIG, se trouve intégrée une certaine raideur topographique, une contrainte de distance euclidienne et des relations formelles inscrites formellement dans des bases de données. Est-il possible d'intégrer dans la conception du projet des architectes la pesanteur des données sans plomber l'inventivité et brider la création? Comment mettre au cœur d'une discussion interdisciplinaire la question technique de la constitution d'une base de données commune?

La démarche classique qui voit le géomaticien procéder à une analyse des besoins par l'écoute du thématique, puis à un exercice solitaire de conceptualisation de la base de données adaptée validé au final par le thématique, n'est pas adaptée à la nature interdisciplinaire d'un tel projet, qui doit non représenter la réalité d'un spécialiste mais faire émerger des besoins spécifiques d'information au niveau du collectif. Il est évident que la présence continue d'un géomaticien tout au long du projet est indispensable si l'on veut qu'il puisse nourrir la réflexion commune en produisant un système d'information adapté. Mais elle ne résout pas automatiquement le problème du partage et du travailler ensemble.

Le projet prévoyait d'évaluer dans quelle mesure ces outils pouvaient également jouer un rôle dans la concertation avec les usagers. Il nous semble, comme nous l'avons déjà expérimenté que l'utilisation de SIG dans le cadre de forums avec le grand public ou les élus, n'est pas une tâche facile (Joliveau et Michelin 2001; Joliveau et Michelin 2003), comme l'a montré la réunion de Mavilors en septembre 2007. En revanche, dans un projet parallèle mené avec l'Agence EPURE auprès des élus de Saint-Etienne Métropole, nous avons expérimenté et validé l'intérêt que présente la maquette interactive pour exprimer et discuter des enjeux paysagers globaux d'un territoire. Comme on l'a dit plus haut, sa mise en œuvre dans le cadre du projet a été tentée mais n'a pas abouti pour des raisons connexes. Le principe est qu'un opérateur illustre par des visualisations 3D les discours des différents intervenants, qu'il s'agisse d'un paysagiste présentant son analyse ou d'un habitant voulant donner un avis. Dans le cas du projet avec Epures, une série de survols 3D de la zone avait été préparées à l'avance sous forme de films, de manière à limiter les manipulations improvisées. Cela avait donné des résultats intéressants en terme d'interaction, de précision des discours particuliers et de construction collective. Mais les utilisateurs s'étaient plaints de ne pouvoir se déplacer en tout point du territoire. L'idée était de tester ce dispositif en interactif avec un opérateur dédié à l'illustration en paysages numériques. Cela demande que l'opérateur connaisse non seulement bien le logiciel mais aussi le territoire. Il est aussi nécessaire de disposer dans le système d'un grand nombre de toponymes et lieux-dits de manière à pouvoir se localiser au plus près des demandes du public. Malheureusement, le test n'a pu avoir lieu dans le cadre du projet et son efficacité dans des réunions controversées doit être éprouvée.

Les expérimentations avec les artistes ont eu lieu en fin de projet et n'ont pas fait l'objet d'une complète réflexion collective. Il nous semble qu'elles offrent des potentialités intéressantes dans un projet du type d'AAP. On peut penser qu'en intégrant dans une maquette les objets artistiques, on propose une autre expérience paysagère. Les extraits peints de Marie-Claire Mitout qui flottent dans le paysage, ou s'en détachent selon les angles de vue qu'on choisit dans la maquette, conduisent à regarder un paysage banal avec un autre œil. Les filets arboricoles constituent un (petit) enjeu paysager des versants du Jarez. Certains habitants les trouvent disgracieux. Au contraire dans le travail de Marc Chopy, le survol de la maquette numérique permet d'approcher les effets paysagers que pourraient ressentir le promeneur si ces filets peints étaient implantés réellement. Les habillages graphiques de l'artiste constituent une proposition de solution qui, même si elle apparaît utopique, peut aider à réfléchir sur ces objets, leur fonction et leur impact paysager.

Par ailleurs, ce type de démarche contribue à changer le statut et l'image des outils 3D. En utilisant ceux-ci, la plupart des utilisateurs cherchent à retrouver un univers familier (la piscine du voisin, ma voiture sur le parking !). Avec ces dispositifs artistiques une perturbation s'installe. L'utilisateur est conduit à naviguer dans une autre réalité ou les éléments qui lui sont familiers (les arbres fruitiers du Jarez, les fermes du versant du Pilat) prennent une autre dimension. On n'a plus besoin d'être au ras du sol, on revisite la région. La réalité vue est confrontée à une interprétation nouvelle, celle de l'artiste, et la navigation 3D devient un moyen de se l'approprier, de tenter de la comprendre. Dans la ballade 3D de M-C Mitout, on folâtre dans le paysage ; on s'avance vers un tableau jusqu'à ce qu'il soit déconnecté de son environnement réaliste. Une crête ou une maison, un poteau électrique même, prennent une dimension émotionnelle. On traverse le tableau pour voir ce qu'il y a derrière, et l'on découvre un autre paysage avec d'autres tableaux.... Alors que les outils 3D relèvent soit du descriptif froid soit du gadget à la mode, ils deviennent, envisagés comme un média artistique, à la fois plus ludiques et plus sujets à critique. Si l'on peut faire flotter dans l'air des tableaux et peindre de figures géométriques sur les filets arboricoles, doit-on croire ce que l'on voit ? Est-ce la réalité que l'on contemple ? Un prolongement de ces travaux pourrait d'ailleurs se faire directement sur Google.

A l'heure où Google Earth devient le moyen habituel de visite virtuel des lieux, ce type de détournement peut être utile. Nombreux sont d'ailleurs les artistes à s'être emparés des technologies géographiques numériques qu'il s'agisse de Google Maps ou du GPS, pour les détourner (voir par exemple ici : [http://www.ciren.org/ciren/laboratoires/Paysage Technologique/index.html](http://www.ciren.org/ciren/laboratoires/Paysage_Technologique/index.html) ). Une originalité d'AAP est d'avoir interrogé le fait de replacer l'action artistique dans un contexte plus général d'analyse, de gestion et d'intervention paysagère.

Si les outils géonumériques n'ont pas été le creuset de cette « alchimie attendue pour ce projet interdisciplinaire » qu'appelait peut être imprudemment de ces vœux le texte initial du projet, celui-ci s'est avéré un excellent lieu de d'observation et de réflexion sur le rôle de l'outillage numérique dans un projet interdisciplinaire visant à une approche de l'esthétique ordinaire d'un territoire. Mais il faut prendre conscience que pendant les deux ans qu'a duré ce projet, la boîte à outils numériques pour traiter de l'information paysagère, ou plus généralement sensible, a évolué de manière très rapide, et qu'il est nécessaire d'en tenir compte.

#### **Les nouveaux dispositifs de captation sensible**

L'utilisation d'outils informatiques pour décrire et analyser le paysage a débuté à la fin des années 60 et les technologies géonumériques se sont régulièrement développées depuis. La diffusion des ordinateurs et des données et aux logiciels en font un outil plus aisément accessible (Joliveau 2008). Dans les deux parties précédentes, nous avons illustré différents volets d'application possible de ces techniques. Les SIG et bases de données permettent de stocker les éléments constitutif du paysage « objectivé » : surface du terrain, bâtiments, végétation, infrastructures, mobilier urbain... Les outils de visualisation peuvent, à partir de ces données, reconstruire synthétiquement des paysages réels et simuler un survol ou des déplacements dans ces paysages « numériques », voire une immersion si on utilise des techniques de réalité virtuelle.

Il est aussi possible d'effectuer des traitements pour produire une information qui dépasse ce qu'un utilisateur humain serait capable d'engranger. La caractérisation de l'espace visible présenté plus haut en est un exemple. On peut procéder d'une manière analogue dans le domaine de l'environnement sonore (Balaÿ, Servigne et al. 1999).

On peut utiliser les données stockées dans un SIG pour cartographier le bruit routier, ferroviaire, industriel au niveau du bâti et dans les espaces publics, en journée ou pendant la nuit. Des normes ont été établies au niveau européen ou national pour établir des cartes des nuisances sonores. Elles sont même devenues obligatoires en France dans le cadre de l'élaboration des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) qui sont requis pour les grandes infrastructures et les grandes agglomérations (Thomas 2007). Il existe aussi des techniques pour simuler la diffusion des odeurs à partir de lieux d'émission<sup>146</sup>. Toutes les informations nécessaires sont stockées dans des SIG.

Dans le cas de la visibilité comme du bruit, les calculs sont liés à différents modèles en fonction des phénomènes : suivi du regard, diffusion de l'onde sonore, dispersion atmosphérique. Pour chaque phénomène, il existe plusieurs modèles mathématiques utilisables, plusieurs modèles d'implantation informatique appuyés sur des algorithmes différents et enfin plusieurs modèles de données possibles. Pour le visible, le sonore comme l'olfactif, il faut décrire la configuration du relief. Il faut en plus une description des écrans pour le visible et l'acoustique, une modélisation des courants atmosphérique et des sources d'émission pour l'acoustique et l'olfactif. Selon la précision dans la représentation numérique des bâtiments par exemple, les effets d'écrans visuels ou de réverbération sonore pourront être pris en compte de manière plus ou moins fidèle et précise. On peut donc reconstituer, avec un niveau variable de simplification, l'environnement théorique visuel, sonore et olfactif de tout point du territoire. Cette reconstitution peut être utile dans des buts de gestion pour améliorer les situations très dégradées ou bien proposer des précautions d'aménagement en préservant des ouvertures visuelles, des protections vis-à-vis du bruit et en appliquant des contraintes d'émissions d'odeur.

Pour l'instant, ces méthodes ont été utilisées séparément et pour des objectifs spécifiques, le plus souvent dans un contexte d'intervention : soumission à la vue d'un aménagement, planification d'un mur antibruit, mesure de la zone d'impact d'une nuisance olfactive.

---

1. Voir par exemple les études de cette société : <http://www.ged.fr/eog.html>

On peut faire l'hypothèse que ces outils peuvent supporter l'émergence d'une démarche d'analyse plus globale visant à caractériser de manière systématique des ambiances ou des contextualités sensibles pour reprendre le mot de Balaÿ et Leroux (2006), combinant les trois grands canaux de réception sensible : l'œil, l'ouïe et l'odorat. Un tel programme ouvre des questions complexes, liées à la manière dont se combinent les informations portées par les trois sens. S'il a toujours été considéré comme réducteur de délaisser les sons et les odeurs pour ne s'occuper que de la dimension visuelle, il n'en reste pas moins vrai que le rôle de la vue est fondamental. Comme le remarque à juste titre Lussaut (2007), la vue est l'outil spatial par excellence, celui qui permet d'évaluer les distances et les formes<sup>147</sup>. Le fait est que les travaux sur la spatialisation calculatoire et théorique sont beaucoup plus avancés pour la vue que pour les autres sens (voir les travaux cités dans la première partie de ce travail). On peut donc faire l'hypothèse que certains des constats élaborés dans les travaux de recherche sur le calcul du paysage visible peuvent être généralisés au calcul de la captation sensible, pour reprendre les mots de Balaÿ et Roux (2006).

Il faut d'abord noter que pour nombre de spécialistes, la majorité des paysagistes de métier par exemple, les traitements informatiques et quantitatifs sont considérés par nature comme inadéquats à l'analyse paysagère. Ils laisseraient en effet échapper la part la plus importante du paysage, sa dimension qualitative, esthétique, sensible et même sensuelle, l'expression nuancée d'un rapport culturel liant les gens et les choses. Cette position de principe nous semble assez faible car elle méconnaît la nature et la diversité des opérations réalisables par des moyens informatiques (que l'on vient de rappeler). Par ailleurs, elle écarte sans examen la question de l'intégration de certaines de ces techniques numériques, à côté d'autres techniques manuelles et traditionnelles, qui nous semble être le futur le plus plausible. Enfin elle ne prend pas en compte le fait que les outils numériques sont déjà utilisés par les usagers eux-mêmes pour visiter virtuellement les lieux, avec Google Earth par exemple, et les professionnels à travers les SIG 3D.

<sup>147</sup> Cette question de l'importance du regard est à approfondir. Une des hypothèses du projet AAP était que le regard était surévalué par les concepteurs et aménagistes par rapport aux autres sens alors que dans le vécu quotidien tous les sens sont convoqués et la vue ne peut donc rester souveraine. La question fondamentale nous semble être en fait celle de l'articulation des différentes perceptions.

Les pratiques sont donc déjà là et il n'est pas possible de l'ignorer. Il est sûr que ces calculs de contextualité sensible n'ont pas vocation à remplacer l'œil, le cerveau et la main des spécialistes du paysage. Ils participent d'un autre registre de connaissance qu'il est justement nécessaire d'explorer et d'évaluer.

Cette exploration a déjà été menée par les chercheurs du laboratoire Thema de Besançon. En effet en réponse à l'approche quantitative de Wieber et Brossard, proche de celle proposée dans la première partie, et qu'il appelle *approche digitale*, S. Ormaux propose une approche complémentaire, qu'il nomme *analogique* (Ormaux 2005). Selon cette approche, le chercheur procède à un échantillonnage systématique de photographies prises *in situ* selon un protocole très précis. Ils se livre ensuite à une analyse visuelle du contenu de l'image en fonction d'une grille adaptée à son questionnement afin d'établir des statistiques et des typologies caractérisant le paysage. Cette démarche est donc moins calculatoire et plus artisanale. La photographie y joue le rôle d'un enregistrement de la réalité visible que le chercheur peut détacher et emporter avec lui. C'est une captation qui garde trace d'un regard. Pour Ormaux, les images paysagères assument le lien avec la réalité vécue, ce que font mal les productions des méthodes digitales, abstraites, théoriques et désincarnées. La méthode analogique d'Ormaux est la systématisation dans un contexte scientifique d'une utilisation classique de la photographie par l'urbaniste, le paysagiste ou le touriste : emporter avec soi la trace d'un lien à un lieu.

Alors que l'approche de S. Ormaux est une approche de type expert, qui vise à objectiver sans l'abstraire la relation paysagère, d'autres démarchent poursuivent le même objectif d'expression concrète mais avec un objectif que l'on pourrait qualifier de vernaculaire : retracer la relation au paysage des non-experts, des non-savants (Collignon 2002). Les protocoles sont bien entendu différents. Par exemple on distribue des appareils photos jetables à des habitants et on leur demande de prendre des photographies de leur pays en fonction d'un cahier des charges précis (Michelin 1998; Joliveau et Michelin 2001). Dans un projet de gestion paysagère mené dans le Limousin, nous avons ainsi combiné les deux démarches, *digitale* et *analogique*, dans une perspective participative. Une exposition publique des photographies prises par des habitants a été organisée dans le cadre du projet.



Les calculs de visibilité et les photographies ont servi de base aux réunions mobilisant des acteurs. (Michelin, Joliveau et al. 2002). Laurent Lelli a généralisé et systématisé cette approche du paysage par les photographies. (Lelli 2000).

Il est d'ailleurs discutable de qualifier d'*analogique* une méthode dans laquelle les prises de vue sont numériques, les corpus d'image gérés au moyen d'outil de gestion électronique de documents, localisés au moyen de GPS et de SIG et analysés par des outils traitement d'images. Je propose de qualifier cette méthode d'*empirique*, car l'information est captée directement sur le terrain, alors que les méthodes de calculs décrites précédemment pourraient être dites *synthétiques*, c'est-à-dire obtenues à partir des seules directives du concepteur, sans référence à une image réelle, pour reprendre la définition classique de l'image de synthèse. A côté de l'information produite par le calcul, on a donc une deuxième source d'information sensible fournie par ce qu'on pourrait appeler des capteurs. La prise de vue photographique a en effet un caractère machinique, car il doit être le plus neutre et le plus standardisé possible. Dans l'approche empirique, on pourrait imaginer que les appareils photographiques soient remplacés par des dispositifs automatiques. On peut considérer que les photographies ont la même fonction pour le visible qu'un capteur de son ou d'odeur pour l'odorat et l'ouïe, même si le résultat est plus complexe à interpréter. Ces deux méthodes, synthétique et empirique, ne produisent pas des informations du même ordre. La première présente une information abstraite et spatialement continue obéissant aux règles qui ont été choisies pour la modélisation. La seconde méthode produit une information ou une mesure concrètes et précisément localisées. Les deux méthodes sont donc plus complémentaires qu'opposées. Les mesures de la méthode empirique peuvent par exemple servir à étalonner ou valider des informations synthétiques comme nous l'avons fait avec nos photographies à 360° pour valider le programme DeVisu. Elles peuvent aussi enrichir et concrétiser les données calculées.

Les réseaux de capteurs, que ceux-ci soient fixes ou mobiles, sont en train de devenir une source très importante d'information des bases de données géographiques dans de multiples domaines : pollution atmosphérique, météorologie... C'est le cas aussi dans le domaine du sensible, et la méthode empirique proposée par Ormaux peut être vue comme une extension au visible de cette logique.

Des installations permanentes, comme les Webcam ou même les réseaux de caméras de surveillance participent aussi de ce phénomène. On peut y adjoindre les systèmes d'observatoire basés sur la reconduction de prises de vue photographiques selon un pas de temps régulier avec des cadrages identiques, comme par exemple le site de l'observatoire de l'autoroute A89 <http://poptmc.free.fr/>. Ces observatoires sont bien entendu mis en ligne et on peut considérer qu'un site comme <http://maps.google.com/help/maps/streetview/> qui permet de naviguer dans les lieux à travers des photographies Quicktime prises automatiquement de manière régulière le long d'itinéraires peut être rangé dans la catégorie de ces observatoires permanents. Dans cette démarche la production des vues est confiée à des professionnels (photographes de métiers ou nouveaux spécialistes de captation continue avec des instruments perfectionnés).

L'apparition du Web 2.0 et en particulier des outils pour développer sur Internet ce que l'on appelle le contenu généré par les utilisateur ou CGU (en anglais UGC pour User Generated Content) conduit à demander à des utilisateurs volontaires de participer à cet observatoire. Le site [Easyscape](http://www.easyscape.com) reprend le même principe que Streetview de Google mais permet aux internautes d'ajouter au site son propre contenu. Quatre niveaux de participation sont possibles en fonction d'une hiérarchie de compétences et d'instruments de plus en plus élaborés : Graffiti Artist, Amateur Artist, Master Artist, Commercial Artist. Le site <http://www.geograph.org.uk/> est emblématique du croisement d'une approche d'observation par les utilisateurs avec un objectif de descriptif systématique du territoire. Il s'agit de décrire chaque kilomètre carré des îles britanniques par une photographie. Un site a été créé, sponsorisé par l'Ordnance Survey (l'équivalent de l'IGN britannique). Ce site stocke les photographies produites par contributeurs volontaires et les met à disposition sous forme de fiches, auxquelles sont associées des cartes topographiques de localisation de l'USGS. On peut aussi y avoir accès par Google Maps ou Google Earth. Il est aussi possible de naviguer de photographie en photographie en suivant les points cardinaux. Bien sûr, le protocole est relativement lâche : la photographie doit décrire des entités géographiques importantes de la maille, ou choisir un sujet utile pour aider un enfant à interpréter une carte (le projet est géographique). Il s'agit bien d'un exemple de captation visible produit par les utilisateurs.

Enfin, à la limite de cette approche, on trouve les sites permettant simplement aux internautes de géolocaliser des photographies pour les partager <http://www.flickr.com/> ou <http://www.panoramio.com>. Il n'y est plus question de protocole et les photographies sont très disparates mais elles constituent par leur nombre un descriptif sensible d'un territoire qu'il ne faut pas délaissier. Les images empiriques, photographies et films *in situ* connaissent sur ces sites une diffusion inédite qui va encore s'accélérer grâce aux appareils photos et aux téléphones numériques et aux outils de géolocalisation par GPS intégré, triangulation Wifi ou téléphonique. On peut penser que ces collections, constituées par les internautes et géolocalisées manuellement ou automatiquement par des Systèmes GPS intégrés dans appareils de prise de vue, vont fournir progressivement un descriptif paysager du territoire autoalimenté, qui viendront nourrir les bases de données géographiques tout en s'enrichissant des informations de celles-ci [JOL 07]. Goodchild a avancé à ce propos le concepts des citoyens comme capteurs, aptes par leur intellect et leur organes sensoriels à produire, compiler et interpréter les informations qu'ils recueillent (Goodchild 2007)<sup>148</sup>.

Une autre dimension importante est que la mise à disposition de ces collections se fait de manière systématique sur le Web mais surtout directement dans des interfaces de navigation virtuelle en 3D comme Google Earth ou Virtual Earth. Ces sites utilisent des données et des modes de rendus de plus en plus précis et proposent des visualisations avec déplacement en temps réel qui simuleront de manière réaliste les paysages en offrant une liberté de déplacement et d'exploration impossible dans la réalité [JOL 05]. Ils jouent le rôle d'intégrateur de l'ensemble de l'information à la fois pour le stockage et pour la visualisation.

On constate donc avec Internet un développement extrêmement rapide de ces dispositifs de captation sensible, plus ou moins automatiques, plus ou au moins standardisés, plus ou moins volontaires. On peut faire l'hypothèse que l'on assiste donc à une double hybridation dans l'instrumentation sensible des territoires entre les méthodes synthétiques et empiriques, entre les approches experts et les approches vernaculaires.

<sup>148</sup> Le mot sensor en anglais est plus apte que le mot capteur à rendre la dimension sensorielle sous-entendue.

Par ailleurs les données et résultats produits ont tendance à quitter leur espace propre de représentation (des rapports, des sites Web, des tableaux Excel, des cartes techniques, des albums photographiques...) pour être réintroduits dans des paysages virtuels que l'on survole, visualise ou parcourt sur des écrans et qui permettent d'avoir une autre vue du paysage que celle que l'on aura IRL (In Real Life). Les photographies flottent dans les airs, les mesures sont représentées par des symboles de couleurs et un clic sur un pointeur donne accès à des avis ou commentaires sur tel ou tel lieu. Le statut de ces objets n'est pas toujours clair : traces, marques, preuves, signes ?

Ces nouveaux univers numériques hybrides sont des espaces d'information autonomes qui combinent des informations d'experts et de simples citoyens, des données empiriques et synthétiques, des images et des cartes, des textes et des chiffres, des inventaires scientifiques et des expérimentations artistiques. Mais ils sont aussi le reflet, la représentation de plus en plus fidèle de l'espace réel : les photographies aériennes deviennent de plus en plus détaillées, les modèles numériques de terrain de plus en plus précis, les bâtiments en 3 D de plus en plus réalistes et nombreux. L'exploration et l'analyse de ces univers sont encore à faire. Par ailleurs un couplage se fait dans les deux sens entre l'espace concret parcouru sur le terrain et ces univers numériques. D'abord les interfaces mobiles (téléphones, consoles de jeu, PDA, ordinateurs portables, ...) permettent d'emporter les représentations numériques *in situ* et de s'en servir pour lire les paysages concrets. Ensuite, il devient possible de produire directement dans l'espace d'information des traces de pratiques : promenades, points d'intérêt, lieu notable grâce aux outils de géolocalisation comme le GPS ou la triangulation d'antennes GSM ou de sources Wifi. Un exemple d'utilisation artistique (parmi d'autres) se trouve ici : <http://sec.arscenic.org/>.

#### **L'instrumentation sensible dans des projets du type d'AAP**

Les outils dont nous venons de parler sont récents (Google Maps a été créé en 2004, Google Earth en 2005 pour donner deux exemples). La rapidité de leur développement, qui s'est fait dans le même temps que le projet AAP, vient confirmer les intuitions de celui-ci à propos de la nécessité d'une instrumentation permettant d'associer approches sensibles, techniques et artistiques et d'intégrer les points de vue des habitants.

Les solutions logicielles utilisées (globes virtuels, outils Web 2.0, mashup, API, ...) ne relèvent pas de la géomatique classique, contrairement à ceux que nous avons utilisés dans le projet. Un débat entre spécialistes est d'ailleurs né récemment quant à l'émergence d'une Neogeography ou d'une néogéomatique fondée sur d'autres outils, d'autres méthodes, d'autres techniques, d'autres opérateurs économiques et d'autres modèles d'affaire historiques que ceux de la géomatique classique. Si cette question un peu rhétorique ne nous intéresse pas directement ici, elle signale cependant la mutation technique que connaissent les outils dans ce domaine qui est directement celui que nous voulions aborder dans AAP. En effet les « outils nouveaux pour une approche inédite » que nous évoquons sont pour une part déjà sur le Net et accessibles au grand public. Il faut donc analyser les réponses qu'ils peuvent offrir, y compris en intégrant leur développement potentiel, aux questions abordées dans AAP. Il faut aussi lister les questions dont la résolution ne dépend pas d'outils, mais de méthodes, de pratiques et d'une manière générale d'une culture du projet.

Les globes virtuels et applications en ligne permettent d'intégrer géographiquement l'ensemble des les captations sensibles empiriques comme les photographies, les fichiers audio et vidéo collectées par les experts et de les publier en continu sur un support accessible au grand public. Les avis des experts peuvent y être associés. Le public, habitants et usagers, peut réagir à ces informations en les commentant mais aussi soumettre ses propres informations. Les initiatives envisagées dans AAP comme le blog de recherche et certains des travaux d'artistes peuvent jouer de ce média ou y être intégrées. Une des limites est qu'il est difficile à l'heure actuelle de placer l'information des globes virtuels autrement qu'en vrac. Il est difficile de l'organiser en projets thématiques un peu organisés. Les projets artistiques par exemple doivent pouvoir avoir une cohérence propre même s'ils partagent un espace géographique commun. Les standards actuels du Web sont mal adaptés à une organisation signifiante de l'information. C'est toute la question du « Web sémantique » qui se profile ici. Sans attendre une évolution aussi significative, il sera peut être possible bientôt de bricoler *ad hoc* des solutions intégrant sous forme de mashup différentes fonctions élémentaires disponibles. La boîte à outils n'est pas encore complète. Pour l'instant, par exemple les outils géographiques du Web ne proposent pas d'outils de calcul en ligne et sont encore mal adaptés à la publication des résultats de ces calculs sous forme de cartes thématiques.

Mais des solutions commencent à apparaître comme Geocommons<sup>149</sup> ou Googlemapcreator<sup>150</sup>.

Les outils SIG sont difficiles à prendre en main et il est inenvisageable que les différents spécialistes puissent s'investir dans des outils de ce type. On peut douter que les nouveaux outils de géographie du Web puissent suffire à gérer l'information générale du projet. Il faut certainement envisager un géomaticien en charge de l'organisation et de la gestion du projet et de proposer les visualisations en couplant globes virtuels et outils SIG Web légers.

Il est important de souligner que la mise en œuvre dans ce genre de projet d'un dialogue entre experts et des amateurs ne dépend pas d'un outil logiciel. Elle demande une médiation spécifique, des objectifs clairs et une culture éprouvée des projets collaboratifs ou participatifs. Les outils généralistes Web peuvent gérer l'information d'ensemble d'un projet mais pas supporter un travail intense de participation publique.

De nouveaux savoir-faire sont de toute manière à inventer pour organiser les parcours et les lectures de ces connaissances disparates et l'articulation entre l'espace virtuel d'information et ses correspondances dans le paysage réel.

<sup>149</sup> <http://www.geocommons.com>

<sup>150</sup> <http://www.casa.ucl.ac.uk/software/googlemapcreator.asp>

**Le terminal de la gare de Waterloo, Londres  
Nicholas Grimshaw & Partners**

Article publié dans la revue *Architecture intérieure* créé numéro 258 des mois de mars et avril 1994, pages 57 à 69a

**Les thèmes abordés dans ce numéro**

Le Louvre et le chantier de l'aile Richelieu, le high-tech et la "chenille de Waterloo" de Grimshaw, l'architecture méditerranéenne, le design du mobilier de bureau, et un dossier technique sur la CAO.

**Pourquoi cet article, pourquoi ce projet ?**

J'ai choisi d'analyser cet article sur le terminal de Waterloo pour plusieurs raisons : l'ampleur du bâtiment me fascinait, et sa complexité technique méritait grandement d'être étudiée, sa forme organique et son impact puissant dans le paysage m'ont également décidée. J'ai lu plusieurs articles des années 1993 à 1995 (date de livraison du terminal) et mon choix est porté sur celui-ci, très complet, comprenant des photos, des documents graphiques type plans/coupes/élévations mais aussi vues axonométrique et détails techniques, essentiels pour comprendre ce projet.



**Les matériaux**

Cette gare est composée de deux parties : un viaduc en sous-sol (au-dessus de parkings et de locaux secondaires) fait de béton armé qui supporte deux étages de desserte et les quais, sur ce viaduc est posée (comme sur un socle) la couverture composée de deux arcs. Celle-ci est liaisonnée par des rotules en acier et portée par 36 poutres treillis en trois dimensions, acier également. La couverture est faite d'un assemblage d'écaillage de verres (comme des tuiles), alternée sur l'un des arcs avec des écailles de tôles acier/innox.

**La structure du dôme**

L'arche est composée de deux arcs reliés en un point excentré. On a donc une ferme "mineure" (plus petite) et une ferme "majeure" (plus grande). Ces deux fermes sont conçues selon un même principe structurel (poutre treillis à trois branches aplaties, de section ronde dans la ferme majeure et de section conique dans la ferme mineure), mais la configuration du site a imposé 8 variantes. La couverture est fixée de manière différente sur les deux fermes : sur la ferme mineure, la structure passe au-dessus de la couverture, et sur la ferme majeure c'est la couverture qui passe au-dessus de la structure. Dans les deux cas une ossature secondaire supporte la couverture, côté grande ferme on a un revêtement mixte bardage/vitrage et côté petite ferme des plaques de verres sont posées comme des tuiles et fixées latéralement par des joints d'étanchéité en néoprène. Le dôme étant la partie la plus spectaculaire du projet on pourrait penser que son budget a été conséquent, pourtant le prix de cette couverture n'excède pas les 10% du coût total de la construction.



**L'article**

L'auteur débute son article en présentant rapidement le projet et son contexte, puis il émet des réserves quand à l'organisation interne : en effet les espaces les plus fréquentés par les usagers sont enterrés et éclairés artificiellement, alors que l'espace le plus agréable à vivre, sous la couverture de verre, est un lieu de passage (les quais). L'article est très technique et insiste grandement sur les détails constructifs et le caractère "exceptionnel" de la structure du toit, les images sont accompagnés de légendes et sont choisies spécialement pour appuyer l'argumentation. Des coupes et des axonométries permettent également d'éprouver la complexité de la structure, et des détails constructifs résument les principales techniques de liaisons. Des notes annexes accompagnent ces documents graphiques et pointent certains aspects particulier de la construction.

J'ai trouvé cet article très bien fait, l'auteur donne son avis sans perdre pour autant son objectivité, il résume bien tous les aspects importants du projet et explique les intentions de l'architecte (sans le citer hélas). Cependant la complexité du projet rend la lecture de l'article ardue.





## Deux ou trois temps ?

Plusieurs conclusions partielles et sectorielles (par discipline) ont déjà été livrées dans les chapitres précédents, sur la substance desquelles il n'y a pas lieu de revenir ici. Nous y prendrons appui cependant pour les quelques remarques complémentaires que nous jugeons nécessaire et utile d'effectuer en conclusion de ce rapport. Nous nous appuyerons pour cela sur deux autres documents que l'on retrouve tout en amont de notre démarche : l'appel à proposition<sup>151</sup> et notre réponse à cet appel<sup>152</sup>. Ce renvoi est indispensable dans la mesure où la tâche principale de la conclusion d'un projet de recherche consiste à se demander si l'on a bien répondu à la question de recherche principale, en l'occurrence si les initiatives et les moyens mis en œuvre au cours du projet ont permis de satisfaire la double commande suivante : celle de l'appel à proposition et celle résultant de son interprétation et de son appropriation par l'équipe de recherche. Insistons sur ce point, qui fournit en même temps la structure de ce chapitre conclusif.

Dans le cadre d'une thématique générale, celle des relations entre art, architecture et paysage, l'*Appel à propositions*<sup>1</sup> exposait une problématique générale (pp. 9 à 18) ainsi que des objectifs de recherche spécifiques (p. 8). Il conviendra, dans un **premier temps**, de nous assurer que nous nous sommes bien inscrits dans le cadre proposé et que les objectifs fixés ont été visés et, si possible, atteints. Nous reviendrons pour ce faire sur les termes principaux de l'appel et indiquerons dans quelle mesure ils nous ont accompagnés tout au long du projet, tant dans les questions qui nous ont animés que dans les actions que nous avons menées.

---

<sup>151</sup> Ministère de la culture et de la communication, Ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer, Ministère de l'écologie et du développement durable, Institut national d'histoire de l'art, *Art, architecture et paysage. Programme interdisciplinaire de recherche. Quatrième appel à proposition*, mars 2005, 25 p.

<sup>152</sup> Coste Anne & al., *Quête interdisciplinaire des identités de lieux sur le grand territoire autoroutier Gier-Ondaine. Un laboratoire pour une théorie du projet intégré du paysage*, proposition de recherche, document interne déposé en juin 2005, 25 p.

Si c'est à l'appel à proposition de fournir le cadre très général de la recherche, il appartient à l'équipe d'en interpréter les termes sous la forme d'une proposition circonstanciée, argumentée et détaillée. Celle-ci, habituellement construite selon la structure rhétorique d'établissement d'une preuve scientifique (démarche hypothético-déductive), doit exposer les éléments suivants :

- 1) une problématique ancrée dans un cadre théorique et conceptuel explicite, débouchant sur une question de recherche justifiée ;
- 2) une proposition méthodologique susceptible de s'emparer de la question posée et exposant le protocole de recherche correspondant ;
- 3) la description de la mise en œuvre sur le terrain de ce protocole, ainsi que le relevé des observations effectuées ;
- 4) la mise en ordre des observations et des données recueillies ainsi que leur interprétation à la lumière du cadre théorique adopté et exposé en 1) ;
- 5) une conclusion portant sur l'adéquation des résultats avec la question posée et une discussion sur la portée et les limites de la recherche.

Nous verrons pourquoi, en raison du caractère résolument exploratoire de notre projet, nous avons été amenés à nous écarter d'une logique trop strictement hypothético-déductive pour adopter une approche relevant de la logique propositionnelle, conséquence probable de la culture disciplinaire qui nous caractérise, celle des disciplines du projet et de l'épistémologie qui les caractérise. Pour autant, c'est bien la structure ainsi exposée qui a été adoptée pour la recherche. Les points 1 et 2 forment l'essentiel de notre réponse à l'appel à propositions et c'est sur eux que les commanditaires se sont basés pour leur décision. Les points 3 et 4 sont exposés dans le rapport intermédiaire<sup>153</sup> et dans les chapitres ci-haut. Quant au point 5, il se répartit entre les conclusions sectorielles précédentes et celles-ci.

<sup>153</sup> Coste Anne, David Stéphanie & Langlade Loïc, *Quête interdisciplinaire....Rapport intermédiaire*, document interne déposé en décembre 2006, 35 p.

Il nous appartient donc, et ce sera le **deuxième temps** de cette conclusion, de nous assurer que nous avons bien répondu aux questions (car elles sont plusieurs) posées en 1, de montrer en quoi les réponses ont une portée générale pour nos disciplines, et d'indiquer quelle est la confiance que nous pouvons leur accorder compte tenu des limites et des insuffisances présentées par la recherche dans l'une ou l'autre des rubriques ci-dessus (cadre théorique, méthodologique, observations, interprétation, etc..).

Pour bien faire, il faudrait encore, dans un **troisième temps**, juger de la cohérence et de la congruence entre les deux moments précédents. Il faudrait, en d'autres termes, répondre à la question suivante : ce qui a été réalisé suite aux intentions exprimées dans notre réponse à l'appel à propositions et tel qu'exposé dans ce rapport s'inscrit-il effectivement dans la problématique générale et les objectifs énoncés par les commanditaires ? Mais ce troisième temps, il nous échappe pour une bonne part. Dans le cadre de la culture du projet -que nous partageons- il n'y a là rien d'étonnant : une fois livré par le maître d'œuvre, le résultat du projet est soumis au jugement du maître d'ouvrage et des usagers qu'il représente, ainsi qu'au regard de l'intentionnalité qui en a suscité la réalisation.

## **Premier moment : l'appel à proposition**

### **Titre et enjeux**

Le titre et le sous-titre du document, *Art, architecture et paysage. Programme interdisciplinaire de recherche*, laisse entendre qu'il s'agit de construire un programme mettant en œuvre une interaction forte entre trois disciplines. Comment notre équipe s'est-elle située à l'égard de cette invitation ? Conférer le statut de discipline à l'art, à l'architecture et au paysage ne va pas de soi. Il s'agit en effet avant tout de pratiques et/ou de professions dont la finalité première n'est pas, comme c'est le cas pour les disciplines scientifiques, de produire des connaissances sur le monde. Ce n'est que depuis que, dans de nombreux pays désormais, l'enseignement de ces pratiques s'effectue à l'université, que la question de leur statut disciplinaire s'est posé, en premier lieu dans le cadre de l'activité de recherche. Inutile de revenir ici sur les débats auxquels cette question a donné et donne encore lieu (cf. première partie).

Il est admis désormais que le regard que portent ces divers champs de pratique sur le monde permet d'en augmenter l'intelligibilité, et par conséquent il est légitime de leur prêter une vertu épistémologique. Encore faut-il préciser ce qui caractérise ces regards, en quoi ce qu'ils révèlent sur le monde est original, distinct de ce que les autres disciplines scientifiques s'emploient pour leur part à mettre en lumière. C'est d'autant plus nécessaire que nous partageons avec certaines d'entre elles, en apparence du moins, des objets communs : la ville, le territoire, l'habitat, les formes, la technique, la culture, etc.

Notre position se présente de la façon suivante. Nous réclamant - en partie - du modèle des « sciences de l'artificiel » de Herbert Simon, nous n'avons pas souhaité, d'entrée de jeu, nous pencher sur ce qui pouvait distinguer l'art, l'architecture et le paysage. Nous postulions au contraire que ces domaines relevaient tous trois des disciplines du projet et qu'à ce titre leurs représentants dans l'équipe de recherche avaient **en commun** un certain nombre de connaissances, de concepts, de méthodes, d'attitudes et habitus intellectuels; bref, qu'ils partageaient ce que nous avons nommé « la culture du projet ». Les traits de cette culture commune se manifestent tant dans le champ des pratiques que dans celui de la recherche et de l'investigation scientifiques. Le fait que ces traits ont des affinités très fortes avec ceux de la philosophie pragmatique confère une certaine robustesse à notre postulat. Ce qui, par contre, nous a surtout retenus dans ce projet, ce sont les interactions que sont amenées à développer les disciplines du projet avec les autres disciplines scientifiques. C'est en ces termes que nous avons interprété le terme « interdisciplinaire » du sous titre.

A l'issue du projet, nous croyons toujours à la fécondité d'une telle perspective, parce qu'elle permet de soulever des questions épistémologiques très générales, questions au demeurant d'une grande actualité en sciences humaines et sociales. Celles-ci concernent la possibilité et la validité des connaissances développées dans une relation **engagée** avec le monde et avec les phénomènes, au contraire de l'attitude détachée et objective, héritée des sciences physiques, qui caractérise la posture scientifique dominante de la conscience occidentale moderne.

En termes plus concrets, nous avons la conviction que pour bien et mieux connaître un territoire - c'est ce qui nous a occupés -, il convient de compléter les connaissances qu'en livrent les disciplines descriptives, analytiques et/ou interprétatives (géographie, sociologie, anthropologie, histoire, géologie, etc.) par celles révélées dans le cadre d'un projet dont ce territoire fait ou pourrait faire l'objet de la part des disciplines du projet. Pourquoi? Parce qu'un regard projectuel porté sur un phénomène pose des questions nouvelles et différentes de celles que porte un regard descriptif, analytique et/ou interprétatif, qui ne s'intéresse qu'aux aspects présents et passés (il faut qu'un phénomène existe déjà pour l'observer).

Or si l'on admet que la question de la finalité a été (doit être?) évacuée à propos des objets qui intéressent les disciplines scientifiques, il n'en est certes pas de même pour les objets relevant des disciplines du projet, en particulier pour le principal d'entre eux, l'habitabilité du monde. Celle-ci n'est-elle pas en effet toujours perfectible, donc toujours en projet? Pour résumer, et comme nous l'avons déjà signalé ailleurs en d'autres termes<sup>154</sup>, observer le monde comme un projet en révèle des facettes qui sont invisibles si on se contente de l'observer comme un objet.

C'est, croyons-nous, cette question épistémologique fondamentale qui est au centre de l'interdisciplinarité ainsi comprise et qui rend compte des difficultés rencontrées dans le cours de la recherche ainsi que des enseignements qu'en ont tiré les protagonistes (voir en particulier les conclusions du géographe, Thierry Joliveau, et celles des sociologues, Loïc Langlade et Pascale Pichon). Nous y reviendrons nous-mêmes ci-dessous dans le cadre de notre discussion sur l'interdisciplinarité mais auparavant, nous souhaiterions tout de même évoquer l'autre interprétation possible du sous-titre, car elle s'est présentée à l'équipe dans le cours de la recherche.

Nous pouvons en effet nous demander ce qui **distingue** l'art, l'architecture et le paysage lorsque ces regards sont amenés à cohabiter dans un même projet de recherche, autrement dit envisager l'antithèse du modèle d'une culture commune de ces trois champs disciplinaires. Plus généralement, la question exigerait d'ailleurs d'être élargie aux autres disciplines du projet qui participent à la conception de notre environnement construit, en particulier l'urbanisme, le design, l'ingénierie.

---

<sup>154</sup> Voir réf. 3, pp.5-6.

Cette question comporte deux volets bien distincts renvoyant à la différence qu'il convient d'établir entre la problématique de la multidisciplinarité et celle de la multiprofessionnalité, distinction bien effectuée d'ailleurs dans l'appel à propositions (pp 5-6 pour la seconde, pp 6-7 pour la première).

S'attaquer à la première problématique amène à procéder ainsi. Considérant que la visée théorique principale de ces disciplines consiste en l'élaboration d'une théorie générale du projet, on invitera leurs représentants à en expliciter les termes et le contenu afin de les comparer. Cet exercice d'épistémologie comparée - il ne faisait pas l'objet de notre proposition - mettrait en lumière les points qui pourraient constituer des obstacles pour un travail interdisciplinaire (au deuxième sens du sous-titre).

La seconde problématique est présente depuis longtemps dans les programmes d'enseignement respectifs ainsi que dans les projets où ces professions se côtoient. Elle relève en grande partie de la sociologie des professions et de la spécialisation des métiers. On s'aperçoit que la question de l'intégration des professions, donc de l'interprofessionnalité, ne se pose pas dans les mêmes termes que la précédente. Pour l'examiner, il faudrait disposer d'une commande réelle où les divers praticiens seraient conviés à collaborer, et instrumenter le tout par un protocole d'observation et d'interprétation adéquat. Or les caractéristiques de notre objet de recherche n'y étaient pas propices.

### Objectifs

Dans le chapitre « Objectifs » de l'appel à propositions, les commanditaires (Comité de pilotage et experts sollicités) se disent « particulièrement attentifs à l'expression des potentialités structurantes » des projets de recherche (p. 8). A cette enseigne, notre projet peut se réclamer des réalisations suivantes :

- Enseignement : consolidation de la dynamique inter-établissements (ENSASE, ERBASE, UJM, Versailles, Karlsruhe) dans le cadre des diverses initiatives pédagogiques (Master pro « Espace public », domaine « Art paysage design » du Master d'architecture, Master SIG).

- Recherche : programme doctoral (ENSAG, Unîmes) ; projet d'unité de recherche « Espace rural » (ENSASE, ENSAG, Petrarca, CPE Montréal).

- Valorisation et diffusion : colloque-atelier « Infrastructures et paysages » ; expositions artistiques (M.C. Mitout, B.Murigneux) ; éditions brochure « Utopiques vallées » et actes du colloque.

## Second moment : réponse à l'appel et conduite du projet de recherche

Tel qu'annoncé, ce second moment consiste en un retour réflexif sur les intentions exprimées dans notre réponse à l'appel à propositions ainsi que sur la suite que nous leur avons donnée lors des deux années de terrain, dont ce rapport fait largement état. A cet égard, il s'avère que la relecture attentive du -long-titre de notre projet fournit un cadre assez complet à l'exercice de ce retour. Rappelons-le : Quête interdisciplinaire des identités de lieux sur le grand territoire autoroutier Gier-Ondaine. Un laboratoire pour une théorie du projet intégré de paysage et reprenons-en les principaux termes (soulignés) un à un.

→ Quête. Nous souhaitions rendre ainsi le terme anglais « *inquiry* », souvent traduit par « enquête », que les philosophes pragmatistes (en particulier John Dewey) affectionnaient. C'est pour indiquer le caractère actif et pénétrant du processus de connaissance mis en œuvre que nous l'avons choisi, et que « analyse » ou « étude » auraient moins bien rendu. Nous nous écartons ainsi de la posture méthodologique d'un observateur détaché de son objet, un écart revendiqué par la méthode de recherche-projet. Nous avons déjà signalé qu'une mise du territoire à l'épreuve du projet (artistique, aménagiste, politique, etc.), qu'une confrontation énergique (mais sans violence) avec lui, sont susceptibles d'en livrer des facettes invisibles autrement. Nous avons envisagé de compléter cette approche par celle, plus contemplative et méditative mais tout aussi engagée, de la phénoménologie goethéenne, telle que pratiquée ailleurs dans le domaine de l'appréciation paysagère<sup>155</sup>.

<sup>155</sup> La phénoménologie goethéenne se distingue à de la phénoménologie philosophique « classique » héritée de Brentano et Husserl. C'est à sa critique et à l'aporie à laquelle conduit le radicalisme de certains des ses promoteurs que se livre Jean-Marc Besse dans « Entre géographie et paysage, la phénoménologie », in Collot Michel (dir.), *Les enjeux du paysage*, Paris, Ousia, 1997, pp. 33-41.

A la suite d'un atelier d'initiation à cette méthode, co-organisé par l'équipe de recherche, nous avons conclu que les obstacles pratiques (budget, temps) et épistémologiques (très grande échelle) ne le permettaient pas.

→ **Interdisciplinaire.** Inutile de reprendre ici ce que nous venons d'exposer ci-dessus. Nous y reviendrons néanmoins plus loin, car nous considérons être au cœur d'un des enjeux majeurs de la recherche dans les disciplines du projet.

→ **Identités.** Concept central en sciences humaines et sociales actuellement<sup>156</sup>, il est devenu nécessaire pour désigner une forme de permanence (ce qu'indique le mot) d'un phénomène résultant non pas d'une conception essentialiste, mais d'une convergence des regards portés sur lui (ce qu'indique le pluriel). La possibilité de détermination d'une telle identité pour un lieu est très controversée actuellement en paysage, domaine qui n'a pas été épargné par le relativisme postmoderne et le constructivisme radical. Le souci éthique (et épistémologique) de l'ouverture à la pluralité des regards vient contrarier tout projet paysager portant sur un lieu, car il faut pour cela un minimum de consensus, tant à l'étape du diagnostic qu'à celle des propositions. Il y a là un obstacle sérieux sur lequel il convient de se pencher. A noter que la phénoménologie propose justement de le surmonter en s'efforçant de mettre en évidence « l'essence » d'un phénomène, donc son identité.

→ **Lieu.** Le terme a été commenté ci-haut (p. 13). Il désigne l'anglais « *place* », qu'on oppose à « *space* ». On habite le premier, alors que le second renvoie à une conception abstraite, désincarnée et objectivée de l'espace<sup>157</sup>.

<sup>156</sup> Halpen Catherine & Ruano-Borbalan Claude (dir.), *Identités*, Ed. Sciences humaines, 2004.

<sup>157</sup> Voir la revue éponyme : *Places*. L'ouvrage de référence demeure celui d'Edward Relph, *Place and Placelessness*, Londres, Pion, 1976. Voir aussi Malpas, J.E., *Place and Experience: A Philosophical Topography*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999. La distinction entre « lieu local » et « non local » nous semble plus féconde pour penser les formes contemporaines de l'habiter des sociétés riches comme la nôtre que la polarité *place/space*. Jean-Pierre Boutinet effectue une distinction analogue à celle-ci entre le « projet de territoire » et « son inverse contemporain », le « projet de paysage » dans « A propos du projet de paysage, repères anthropologiques », *Carnets du paysage*, n°7, automne 2001, pp.64-83.



Dans cette perspective, un lieu a nécessairement une ou des identités car il est investi anthropologiquement par le projet d'un sujet, individuel ou collectif<sup>158</sup>.

→ **Territoire.** Nous sommes là au centre d'une des préoccupations principales qui nous animent, celle de contribuer à transformer un territoire en paysage, un espace (administratif) en *place* (habitable). L'une des difficultés de notre projet était, nous l'avons souligné, l'échelle du territoire considéré.

→ **Autoroutier.** Rappelons que le projet « d'autoroute design » a constitué l'élément déclencheur de cette recherche (cf. p. 49). La requalification de l'A47 et le projet d'A45 sont considérés comme des opportunités paysagères de première importance. Notre recherche a montré qu'il n'était pas souhaitable de se limiter à ces deux éléments structurants pour penser l'opération de transformation du territoire en paysage.

→ **Laboratoire.** L'idée de laboratoire reflète le terme de « quête » et indique que, dès les premières ébauches de notre proposition, nous étions conscients que l'extrême complexité de notre objet ne nous autoriserait pas, dans le délai imposé, à dépasser le stade des hypothèses de travail, à savoir celui de recommandations, dans la perspective d'un accompagnement des maîtrises d'ouvrage. C'est pourquoi nous insistons sur le caractère expérimental et exploratoire de cette recherche. Nous n'avons pas à regretter cette prudence et cette réserve car, ainsi que l'indique notre scénario idéal, les conditions n'étaient pas réunies pour parvenir à des conclusions plus définitives et adéquatement étayées.

→ **Théorie du projet.** Contentons-nous de rappeler que nous tenons le projet pour objet principal de recherche de nos disciplines et la théorie générale ou « pragmatique » du projet pour leur corpus théorique central. On doit donc s'attendre à ce que toute recherche dans ces disciplines (architecture, design, paysage, etc.) se donne pour objectif de contribuer à ce corpus, à un titre ou un autre. Nous annonçons pour notre part notre intention de nous pencher sur le projet de paysage et sa théorie et avons conçu le protocole de recherche en conséquence. Il était donc opportun de revenir sur la question dans cette conclusion.

---

<sup>158</sup> La phénoménologue Marie-Andrée Ricard parle du « visage du pays » pour évoquer le paysage dans « Le paysage entre mythe et visage du pays », communication présentée au colloque Jacques-Cartier *Savoir habiter la terre. Le paysage, projet politique*, Lyon, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2007. Université Laval (Québec), tapuscrit, 14 p.

→ **Intégré.** Le terme réfère aux concepts d'interdisciplinarité et d'interprofessionnalité évoqués ci-dessus. Il doit donc s'entendre, tant pour caractériser la méthode d'approche utilisée pour accroître l'intelligibilité de ce territoire que pour caractériser le résultat d'un éventuel projet de paysage portant sur ce territoire. Dans les deux cas, l'intégration est pensée comme la qualité d'un système dont les éléments et leurs interrelations sont composés de façon à constituer un tout, une *gestalt* morphologiquement unifiée. Cette qualité relève, dans le premier cas, de critères épistémologiques (le système pluridisciplinaire mis en œuvre a-t-il satisfait aux objectifs ?), dans le second de critères esthétiques et sociaux (le projet fait-il consensus ? parvient-il à réconcilier les divers points de vue ? parvient-il à soigner le territoire ? harmonise-t-il les divers éléments qui le constituent ? etc...)

→ **[Projet de] paysage.** Nous avons souhaité privilégier pour ce projet le champ des études paysagères et les cadres conceptuels et théoriques correspondants, plutôt que celui de l'architecture, de l'urbanisme, de l'art, de la géographie, ou encore de l'aménagement du territoire, même si ces derniers ont été très largement sollicités. C'est pour cela que nous avons choisi de nous attarder, dans cette conclusion, sur la question paysagère. L'autre, rappelons-le, est celle de l'interdisciplinarité.

## **La pluridisciplinarité, aspect incontournable de la recherche dans les disciplines du projet**

### **Pourquoi la pluridisciplinarité ?**

Ce qui rend incontournable, dans nos disciplines, le recours à une forme de pluridisciplinarité, ce n'est pas le souci de se conformer à un formalisme (une mode?) intellectuel indissociable de l'entrée dans la postmodernité et de la vision du monde qui la caractérise. Il ne suffit pas d'arguer que plus on augmente les points de vue sur un phénomène, plus on le rend intelligible. Pour prendre une métaphore, il est discutable en effet d'affirmer que la peinture cubiste a toujours éclairé de façon convaincante les objets qu'elle a décomposés. L'image finale n'acquiert de signification que grâce à l'effort, parfois laborieux, du spectateur (il s'agit bien de signification, et pas seulement de ressemblance).

Il est donc légitime de penser que certains dispositifs seront plus adaptés à la situation ou plus féconds que d'autres et, par voie de conséquence, de se demander quel type de pluridisciplinarité mettre en œuvre et comment, après en avoir justifié le principe.

Nous affirmons que l'habitabilité du monde est le souci premier des disciplines du projet. Il en découle que le point de vue à privilégier pour en apprécier la valeur est celui des porteurs de cette intentionnalité : les habitants, les usagers. Or la description phénoménologique de l'expérience habitante, même dans ses aspects les plus anecdotiques (faire ses courses, aller au cinéma, préparer le dîner, partir en vacances, réparer sa bicyclette, etc.) montre qu'elle se déroule dans un continuum faisant abstraction des frontières disciplinaires ou professionnelles. Ainsi, pour faire ses courses et pour que cette activité ait un sens pour celui ou celle qui « l'expérience »<sup>159</sup>, la distinction et le passage d'une échelle à l'autre tels que l'effectuent les professions du design (échelle de l'objet -vélo, panier-, de l'espace intérieur - logement, magasin -, de l'architecture - villa, immeuble -, de l'urbain - quartier, rue -, du paysage - suburbain, autoroutier -, etc.) ne sont pas pertinents. De même, l'expérience habitante ne sépare pas les dimensions - économique, culturelle, sociale, psychologique, linguistique, géopolitique, religieuse, esthétique, etc.- constituantes de l'acte de faire ses courses. On comprendra donc pourquoi, dès lors que l'on s'intéresse à une expérience aussi riche et complexe que celle d'habiter un territoire, et ceci non seulement pour la connaître et la comprendre, mais encore pour la rendre plus agréable, plus aisée, plus enrichissante, plus belle, bref plus humaine, il soit nécessaire de convoquer les regards et des compétences multiples.

### Quelle pluridisciplinarité ?

La seconde question que nous posons concerne la nature des disciplines à convoquer. « Le plus grand nombre possible » rétorquera-t-on si l'on est soucieux de perfection. Or, non seulement est-ce impraticable, mais encore n'est-il pas certain que ce soit toujours souhaitable.

<sup>159</sup> « Expérencier », néologisme angliciste insistant sur le caractère actif d'un acte et son appropriation par l'acteur (ici l'acte d'habiter) et auquel le terme « faire l'expérience de » donnerait une connotation passive, subie. Les habitants sont acteurs (au sens de Goffman) et pas seulement agents (au sens de Bourdieu).

D'une part, la complexité du phénomène à saisir n'est pas toujours telle qu'une telle mesure se justifie et donc les situations n'exigent pas systématiquement que l'on complexifie le phénomène (par élargissement de la clôture systémique et du contexte). D'autre part, augmenter le nombre des perspectives, c'est courir le risque, comme les cubistes, de brouiller l'image finale et de ne livrer du phénomène qu'un collage cacophonique difficile à opérationnaliser. Juxtaposition n'est pas intégration, pour reprendre l'un de nos termes-clés. C'est là la troisième question, celle qui concerne la façon dont sont organisées, coordonnées, opérationnalisées les diverses disciplines sollicitées, et les difficultés que cela comporte. Reprenons ces trois questions à notre compte, à propos de notre projet.

1- Ainsi que le relèvent les nombreuses études récentes, dont plusieurs ont été évoquées ici, les concepts d'identité et de lieu présentent un ancrage et une charge anthropologique très forts ; ils sont indissociables de celui d'habitabilité. Cela suffit, nous l'avons vu, pour justifier la pluridisciplinarité d'approche.

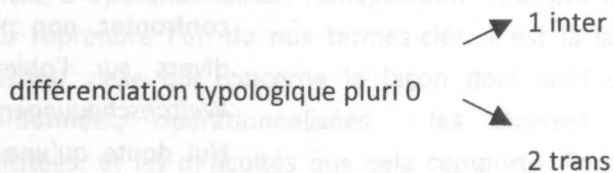
2- Avons-nous pour autant réuni les disciplines adéquates pour notre projet ? Les deux faces du concept de paysage, renvoyant respectivement au monde extérieur (*in situ*) et au monde intérieur (*in visu*), rendent pertinent le choix de la géographie et de la sociologie. Mais nous aurions pu choisir aussi l'écologie et la psychosociologie, l'histoire sociale, la psychologie de l'environnement, l'anthropologie culturelle, la géographie urbaine, la science politique, l'économique. Tout aussi bien ? Pour trancher, nous nous contenterons d'invoquer Herbert Simon, pour qui il n'est ni possible ni nécessaire de viser une connaissance optimale de la situation (*optimising*), mais que pour agir il fallait apprendre à construire une connaissance satisfaisante (*satisficing*). Le choix des disciplines n'est pas sans conséquences sur la représentation finale que se font les chercheurs de leur objet et sur la partie visible et intelligible qu'ils en dégagent. Chaque discipline porte en effet avec elle des présupposés philosophiques et anthropologiques, une *Weltanschauung* qui oriente son regard sur le monde. L'essentiel est d'être en éveil épistémologique à cet égard et de pouvoir en tirer les leçons relatives aux limites de la recherche. S'il ne saurait donc y avoir de choix pluridisciplinaire idéal, on conviendra que la constellation adoptée dépend aussi en grande partie des ressources disponibles alentour et de la conjoncture.

C'est ainsi que se constitue la « coloration » particulière d'une équipe de recherche et sa contribution originale à la communauté de recherche à laquelle elle participe.

Si l'on admet qu'une bonne variété disciplinaire est souhaitable, nous croyons par ailleurs que la diversité des points de vue à solliciter **au sein d'une même discipline** est une question qui mérite attention car elle permet de confronter, non plus comme précédemment des regards divers sur l'objet de la recherche, mais différentes *Weltanschauungen* au sein du même regard disciplinaire. Nul doute qu'une telle confrontation s'avèrerait salubre dans les disciplines du projet. En effet, sur le spectre qui, dans pratiquement toutes les disciplines des sciences anthroposociales, s'étend de la posture positiviste la plus objectivante à la posture herméneutique la plus interprétative, ou encore sur celui qui oppose matérialistes et idéalistes, nombreux sont les partis-pris épistémologiques et méthodologiques possibles. Tout inconciliables qu'ils se révèlent être habituellement dans au sein des communautés scientifiques respectives, il n'en serait pas moins intéressant d'en mettre en œuvre plusieurs sur une même problématique. En multipliant ainsi les cadres théoriques et conceptuels, on approfondirait l'intelligibilité des objets et l'ampleur des enjeux.

3- En prenant la monodisciplinarité comme point de départ et de référence, on a coutume d'instaurer une gradation entre les types de pluridisciplinarité envisageables et entre leurs niveaux d'intégration respectifs : pluridisciplinarité → interdisciplinarité → transdisciplinarité. A plusieurs égards, notre rapport de recherche pourrait être pris pour un exemple du premier type, celui d'une pluridisciplinarité de simple juxtaposition, d'un degré zéro d'intégration. Nous énumérons en effet dans notre deuxième partie (pp. 63 à 139) les initiatives entreprises et exposons les résultats obtenus; nous y adjoignons, dans la troisième partie, les conclusions sectorielles qu'en tirent les disciplines participantes (pp. 141 à 222) ; nous invoquons l'ampleur du projet (« qui trop embrasse... »), son caractère expérimental ainsi que les incidents de parcours pour expliquer que le passage à l'interdisciplinarité, donc à un degré d'intégration supérieur, ne se serait pas effectué de façon satisfaisante ; nous hésitons, dans la foulée, à invoquer la transdisciplinarité, degré suprême d'intégration selon ce modèle très largement répandu.

Or nous proposons un autre point de vue<sup>160</sup>, une autre définition de ces deux derniers termes, en réservant le premier, l'interdisciplinarité, pour la phase de **production de connaissances** sur un phénomène et le second, la transdisciplinarité, pour la phase de **projetation**, donc de **mise-en-projet des connaissances**. Ainsi disparaît la différenciation hiérarchique 0→1→2 au profit d'une



### Inter- et transdisciplinarité ou les deux volets de la recherche-projet

Pour être clairs, décrivons concrètement une situation dans laquelle, successivement, l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité telles que nous les définissons s'avèrent nécessaires et fécondes.

<sup>160</sup> Il existe d'innombrables textes sur la question évoquée au point 3.. Dans notre domaine particulier, on peut mentionner l'atelier qui s'est tenu en 2004 aux Pays-Bas sur la question de l'«intégration» des disciplines et de la «transdisciplinarité» de la recherche paysagère et qui proposait un bon tour d'horizon des problématiques qui nous occupent ici. Dans leur contribution, les directeurs scientifiques de la rencontre proposent de distinguer six niveaux d'intégration (disciplinaire, multidisciplinaire, interdisciplinaire, transdisciplinaire, participative, intégrée), ce qui nous paraît un peu lourd. Notre concept de recherche-projet nous permet de réduire la complexité de l'ensemble à trois modes bien distincts et reconnaissables. L'argumentation épistémologique et méthodologique des auteurs est par ailleurs bien étayée d'une actualité incontestable pour nos disciplines. Tress Bärbel, Tress Günther & Fry Gary, « Defining concepts and the process of knowledge production in integrative research », in Tress B., Tress G., Fry G. & Opdam P. (dir.), *From landscape research to landscape planning : aspects of integration, education and application*, Wageningen UR Frontis Series, vol. 12, 2005, pp. 13-26 (disponible en ligne). Dans le même ouvrage, on lira avec intérêt la synthèse de Marc Antrop qui constitue le cadre général des concepts et théories du paysage au sein duquel s'insère notre contribution : « From holistic landscape synthesis to transdisciplinary landscape management », pp. 27-50. Dans sa fig. 1 intitulée « The development of landscape science », il trace la genèse de la science du paysage contemporaine depuis la Renaissance pour mettre en évidence la diversité de ses ancrages disciplinaires (géographie, écologie, architecture, histoire du patrimoine, etc.).

1) Nous souhaitons mieux connaître et comprendre l'identité d'un territoire, celui des vallées du Gier et de l'Ondaine par exemple, et nous estimons qu'il convient pour cela de solliciter des disciplines qui en observeront, décriront et interpréteront les deux versants principaux, *in situ* et *in visu*, à savoir les phénomènes physiques naturels et artificiels morphologiques, physiologiques, typologiques, démographiques, bref géographiques, qui le constituent, et les représentations que s'en font ses habitants, tout ceux pour qui il constitue un support et une matière à projet ; pour être complets, nous nous imposerons d'envisager ces phénomènes dans une perspective dynamique, génétique, généalogique et historique. Nous invitons alors les représentants des disciplines sollicitées à présenter, sous forme d'une problématique argumentée, la façon dont leur discipline se propose d'interroger cet objet. L'ensemble des textes ainsi produits et leur juxtaposition constitue le degré zéro de la pluridisciplinarité. Le travail interdisciplinaire consiste à demander ensuite à chaque représentant, après avoir pris connaissance des textes de ses collègues, à construire une problématique unique où toutes les problématiques sectorielles précédentes seraient prises en compte dans un seul texte. Ceci oblige chacun et chacune à adopter des regards disciplinaires (c'est-à-dire des cadres théoriques, des concepts, des méthodes, des langages) différents du sien et à en saisir la pertinence, la cohérence, la justification, mais aussi les limites. Le dernier pas vers l'interdisciplinarité consiste à s'entendre sur un texte commun à partir de la diversité des textes intermédiaires, texte qui constituera désormais le programme de recherche de cette communauté de chercheurs. Après cet effort de décentration disciplinaire, chacun pourra ensuite regagner son champ disciplinaire pour y accomplir ce que sa communauté aura reconnu comme étant la contribution spécifique et pertinente de sa discipline au projet de recherche.

2) La visée transdisciplinaire se présente, quant à elle, de la façon suivante. La situation qui la requiert n'est plus celle d'un projet de connaissance, mais de transformation du monde, par exemple un projet de paysage. La communauté de recherche réunie à cet effet

comprend alors des  
représentants des  
disciplines du projet  
maîtrisant les outils  
et méthodes de la  
pratique.

de la visée est projective, projectuelle, créative, et il s'agit, pour construire la préfiguration du nouvel état du monde envisagé et souhaité, de mettre les différentes disciplines sollicitées au service de ce projet. Le geste caractéristique du penser n'est plus seulement celui d'un « voici... », il devient celui d'un « si...alors... », ce qui implique d'apprendre à « pragmatiser » ses connaissances. Les chercheurs ne s'adressent plus seulement à leurs communautés scientifiques respectives, mais aux habitants du monde, à la



communauté humaine. Tout en prenant appui sur leur expertise disciplinaire, ils ne s'y installent pas comme précédemment, ils sont constamment obligés de se « pencher dehors » et de sortir sur la voie publique avec leur expertise dans leur poche. C'est le modèle du projet « organisant »<sup>161</sup> et que traduit bien, à nos yeux, l'idée de transdisciplinarité.

La maxime encadrant l'épistémologie transdisciplinaire a des accents pragmatistes bien reconnaissables : « Si tu veux bien comprendre un phénomène (par ex. l'identité d'un lieu), mets-le en projet ». Du point de vue expérientiel, on observe que la transdisciplinarité

ainsi conçue est plus inconfortable, que l'interdisciplinarité, car elle expose les chercheurs à s'engager dans des situations d'incertitude, hors de leur champ clos habituel.

Nous croyons que la distinction ainsi établie permet de mieux comprendre les difficultés qu'a éprouvées notre équipe de recherche, tiraillée entre la visée interdisciplinaire où les représentants des disciplines scientifiques se reconnaissent volontiers, et la visée transdisciplinaire, plus familière aux disciplines du projet (le témoignage des géographes de l'équipe, par exemple, est à cet égard révélateur ; voir ci-dessus pp. 186-222). Cette distinction permettrait notamment de mieux associer encore les artistes à de tels projets de recherche. Les difficultés qu'ils éprouvent sont en effet symptomatiques, tant à l'égard de la visée interdisciplinaire (quelle contribution épistémologique au projet ?) qu'à celui de la visée transdisciplinaire (quelle contribution -par exemple esthétique- à une commande non exclusivement artistique ?).

<sup>161</sup> Modèle développé par Michel de Blois dans son mémoire de maîtrise en 'Design & Complexité' intitulé *Le projet organisant et la dynamique des acteurs dans le projet d'aménagement*, Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, 2007.

## Retour sur le projet, celui de paysage en particulier

### Hors du paysage, point de salut ?

Nous avons exposé dans la genèse de notre projet les raisons pour lesquelles le cadre paradigmatique du paysage avait été adopté comme « entrée ». Celui-ci nous semblait en effet présenter, dans les débats qu'il suscite depuis quelque temps, un ensemble de concepts et de théories susceptibles d'« intégrer » et peut-être même de réconcilier les divers regards que l'on pouvait poser sur le territoire considéré.

Au terme de notre recherche, c'est à une certaine réserve que nous parvenons à cet égard. Nous estimons en effet que l'usage du concept de paysage dépasse les promesses qu'il peut tenir et qu'il pourrait bien être victime de ce succès parfois très médiatisé. Le fait qu'on ait mal estimé la valeur en extension ou en compréhension d'un concept pourrait ne concerner qu'un nombre restreint de logiciens ou de théoriciens du domaine, mais dans le cas du paysage et du fait de sa mise-en-projet, une erreur à ce titre a des conséquences plus appréciables car, on l'a dit et répété, c'est l'habitabilité du territoire qui est en jeu et non seulement la cohérence logique d'un discours.

Nous croyons qu'en dépit de ses insuffisances sur ce plan, notre projet constitue une contribution significative à un enjeu très contemporain<sup>162</sup>.

---

<sup>162</sup> La recherche d'une meilleure intégration des artistes à des projets scientifiques et techniques fait l'objet du rapport de Jean-Paul Fourmentraux, *L'engagement des artistes dans le processus d'innovation*, Paris, EHESS, Centre de Sociologie du travail et des Arts, 2004. C'est leur créativité qu'il serait bon, selon cette étude, d'associer aux projets à fort contenu technologique, celle des ingénieurs et des scientifiques étant trop bridée. Nous croyons, pour notre part, que la sensibilité particulière des artistes se prête bien à des recherches fondamentales de type phénoménologique. Ainsi, le travail de Marie-Claire

---

Mitout réalisé en se promenant en mobylette, par exemple, ouvre la voie à des investigations portant sur l'expérience paysagère telle que nous la définirons plus loin (cf. 3.2).

mouvement d'idées qui accompagne la mise en question, un peu plus ancienne, de l'esthétique « classique » du paysage et de son évaluation « experte »<sup>163</sup>. Notre recherche s'inscrit explicitement dans ce cadre et nous ne rappellerons pas ici les percées conceptuelles et projectuelles considérables qu'autorise ce mouvement. L'une des plus décisives concerne l'intérêt que portent ces études à l'**expérience paysagère**, donc à l'instauration d'un rapport non plus seulement détaché et spéculaire à son encontre. On insiste sur la dimension plurisensorielle de l'expérience, sur la charge affective qu'elle comporte, sur l'importance qu'y joue la mémoire, sur son caractère très idiosyncratique donc difficilement partageable, etc. A la qualité *picturesque* des grands paysages spectaculaires, on oppose désormais l'**ambiance** (sonore, tactile, lumineuse, olfactive, calorique) des paysages de la vie quotidienne ; au lointain, le proche ; au sublime, le familier. Il n'est pas question de mettre en doute la possibilité et l'existence de ce type d'expérience, ni l'intérêt qui consiste à en dégager les dimensions proprement esthétiques. Ce qui, par contre, nous paraît plus discutable, c'est de le comparer (le plus souvent pour l'opposer) à cet autre type qui, dans la foulée, se trouve qualifiée d'expérience savante ou d'esthète. Nous croyons plus judicieux de bien distinguer les deux expériences, notamment au plan esthétique (ex. : le premier attendrit, le second ravit ?) et estimons en particulier que le terme « paysage » n'est pas approprié pour qualifier la première. Nous craignons en effet que la généralisation du terme lui fait perdre de sa signification : s'il y a du paysage partout, comment orienter le projet de paysage ?

On note depuis une dizaine d'années un engouement pour ce qu'on appelle le paysage « ordinaire » ou « quotidien », pour la « demande sociale en paysage », les « représentations collectives » du paysage ou encore la sociologie du paysage,

---

<sup>163</sup> Encore plus innombrables sont, à cette enseigne, les textes publiés ainsi que les revendications sociales et politiques. Contentons-nous de citer deux travaux de jeunes chercheuses, caractéristiques à cet égard, tels que : Vouligny Evelyne, *La compréhension des valorisations paysagères : vers une nouvelle méthode d'analyse des paysages de l'ordinaire*, Mémoire de maîtrise en aménagement, Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, 2006 ; Bigando Eva, *La sensibilité au paysage ordinaire*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Bordeaux III, UFR de géographie et aménagement, 2006. A signaler aussi : Augoyard Jean-François, *L'expérience esthétique ordinaire de l'architecture*, tomes 1 et 2, Grenoble, Cresson, 2003.

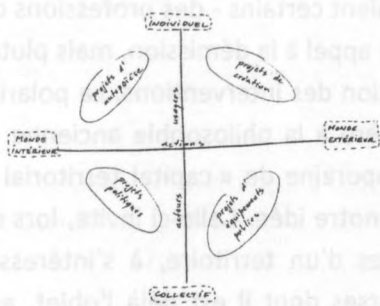
envers la qualité de nos cadres de vie et, vraisemblablement, envers la qualité de nos vies quotidiennes elles-mêmes. Il est indéniable que l'accroissement de l'occupation humaine des territoires à des fins résidentielles, industrielles, commerciales, touristiques et autres a soulevé de façon aiguë la question de la qualité de notre rapport au cadre dans lequel nous habitons. Le souhait que ce rapport soit le plus agréable, plaisant, satisfaisant, réconfortant, bref esthétique, possible semble général, ce qui est bien légitime. Lorsqu'il l'est, on comparera volontiers ce cadre à un paysage, et on parlera donc d'expérience paysagère. Mais il s'agit là d'une métaphore, qui repose sur le fait que dans le langage commun, le terme « paysage » est toujours connoté positivement : un paysage est nécessairement beau. Malgré la présence du terme, il n'est pas certain par contre que nous soyons encore dans le champ du paysage. A force d'insister sur la représentation *in visu*, comme le font ces études, on en vient à oblitérer la composante *in situ*, car n'importe quel support physique peut alors susciter l'expérience.

Plus intéressant nous paraît être le fait que l'expérience appelée « paysagère » accorde une grande importance au temps, ainsi que le révèlent les témoignages : temps de l'histoire collective (p. ex. celle de l'histoire ouvrière dans nos deux vallées), temps biographique, mémoire collective et individuelle, rythme quotidien, temps de la promenade, du parcours, du pèlerinage, du trajet autoroutier. Le registre spatial domine au contraire l'appréciation « classique » du paysage. Il y a là, nous semble-t-il un champ théorique et un domaine d'intervention projectuelle à explorer, ce qui nous ramène à la question de la formation des futurs praticiens. L'enseignement actuel est-il en mesure de délivrer aux paysagistes les compétences nécessaires pour observer, comprendre, évaluer et concevoir des 'expériences' paysagères au sens où nous venons de l'entendre ? En quoi les paysagistes sont-ils mieux préparés que d'autres pour concevoir des cadres de vie avec lesquels il sera possible d'entretenir des rapports « esthétiques », sachant que la dimension expérientielle ou anthropologique ne saurait se réduire à celle que l'on éprouve devant un « beau » paysage ?

Pour autant, le fait de choisir le terme 'paysagère' pour qualifier l'expérience dont il s'agit est révélateur du souci contemporain

que nous envisagions dans notre réponse à l'appel à propositions, en particulier sur deux points : l'absence d'un doctorant en paysage qui eût permis une meilleure coordination, inter- et transdisciplinaire, des diverses initiatives, et l'absence d'une réelle commande de paysage sur le territoire autoroutier qui eût permis une conduite effective par l'équipe de l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. Nous croyons néanmoins être en mesure de tirer certaines conclusions ayant une portée sur la théorie du projet en général, et sur celle du projet de paysage en particulier.

Si l'on prend pour cadre d'interprétation le modèle résumé dans la proposition de recherche (cf. note 2, p.9) nous pouvons conclure que la perspective qui privilégie l'intentionnalité des acteurs d'un projet ainsi que la dynamique et les conflits qui s'en dégagent, s'avère non seulement pertinente mais indispensable. Une des premières tâches des chargés de projet consiste à permettre à ces intentionnalités, et aux valeurs qui les animent, de s'exprimer et de se justifier. C'est sur les justifications que porte l'arbitrage final, celui-ci s'exprimant sous la forme d'une proposition de projet<sup>164</sup>. Le déplacement d'attention et de préoccupation ainsi exigé de la part des porteurs de projet (l'attention glisse de l'objet résultant vers les acteurs en passant par le processus) ne va pas de soi, car ceux-ci (architectes, designers, paysagistes, etc.) n'ont pas, en général, acquis au cours de leur formation les compétences nécessaires pour cela. Leur formation les prépare avant tout à concevoir des objets en adoptant un processus aussi rationnel que possible. Exprimé dans les termes du modèle de Jean-Pierre Boutinet, on dira qu'on les prépare à agir dans la partie droite de la «rose des vents» du projet, celle qui concerne les actions portant sur le monde extérieur, et non sur la partie gauche correspondant au monde intérieur des acteurs, individuels ou collectifs<sup>165</sup>.



La rose des vents, A. Findeli (selon le modèle de J.-P. Boutinet)

## Retour au projet

Nous avons signalé que le déroulement de notre projet sur le terrain s'était écarté de la situation idéale

<sup>164</sup> Nous renvoyons à notre rapport intermédiaire (cf. note 3, p.6) pour une caractérisation plus précise de ce que nous nommons ici «arbitrage».

<sup>165</sup> Les deux modèles évoqués ici sont illustrés dans Coste Anne, Findeli Alain & Guillot Xavier, « Un laboratoire pour une théorie du projet intégré de paysage », *Cahier thématiques*, Ecole d'architecture de Lille-Région Nord, n°6 pp. 194-207 (respectivement fig.2 et fig.1 du texte). Voir aussi, pour le premier, p.32 du présent rapport.

des professionnels du projet s'emparent de cette thématique anthropologique au sein même de la pédagogie de l'atelier.

La dernière chose que nous voudrions évoquer est celle de l'opportunité et de la possibilité d'envisager un projet « de paysage » sur un territoire de cette échelle. Cette perspective a soulevé au sein de l'équipe beaucoup d'interrogations car elle ranimait le fantasme moderniste du projet total, de la grande architecture. La notion d'intégration, centrale à la recherche comme nous l'avons vu, pourrait en effet aussi s'entendre dans ce sens et renvoyer à l'intégration des arts sous la conduite de l'architecture, ainsi que le proclamait le manifeste du Bauhaus. Que ce fût dorénavant au paysage, plutôt qu'à l'architecture, que revienne la tâche intégratrice -et héroïque- ne changerait rien au modèle. Or nous savons désormais, et notre recherche y a contribué, que la complexité anthropologique du projet d'habiter le monde est bien trop grande pour être subsumée sous un seul méga-projet, tout « paysager » qu'il pût être.

Une telle vision - « faible » diraient certains - des professions du projet n'est pas pour autant un appel à la démission, mais plutôt une invitation à une réorientation des interventions. La polarité « en puissance / en acte », chère à la philosophie ancienne et que rappelle la notion contemporaine de « capital territorial », servira de cadre pour préciser notre idée. Celle-ci invite, lors de l'inventaire des caractéristiques d'un territoire, à s'intéresser avant tout aux initiatives diverses dont il est déjà l'objet, aux potentialités qu'il recèle, aux projets « en puissance » dont il est investi. Nous avons repéré plusieurs initiatives sur notre territoire, elles résultent souvent de la vie associative. Or, tout comme on se préoccupe actuellement d'apprécier systématiquement l'impact ou l'empreinte écologique d'une activité ou d'un projet, il serait souhaitable de se demander dans quelle mesure telle initiative modifierait l'habitabilité du territoire considéré, autrement dit quelles sont les initiatives susceptibles d'avoir un impact paysager (au double sens de paysage dégagé ci-dessus). Les compétences des paysagistes -ce sont des spécialistes du projet- seraient alors sollicitées pour **accompagner** ces initiatives, pour les « configurer » de façon à ce qu'elles soient mises en projet et qu'elles contribuent réellement à l'habitabilité du territoire, autrement dit et pour reprendre les termes de notre proposition, à transformer le territoire en paysage.

Tout comme précédemment, on ne saurait donc recommander plus résolument que les programmes de formation

d'envergures diverses, dont la cohérence d'ensemble serait assurée par leur inscription dans un horizon commun, tel que l'aura dégagé une étude paysagère analogue à celle que nous venons de conduire.

Une telle pratique du projet a le mérite de prendre en compte la parole habitante, comme c'est dorénavant de plus en plus souvent le cas dans nos disciplines, mais de privilégier la parole déjà engagée dans une intervention sur le territoire. Surtout, elle répond aux questions les plus pressantes qui se posent à cet égard : « Que faire après avoir recueilli les témoignages des habitants ? Que faire après une consultation publique ? Comment conduire le projet dans un cadre participatif ? Ou, plus fondamentalement : quelle est la valeur épistémologique et praxique de la parole habitante en situation de projet ? ». Ce sont là autant de chantiers ouverts à la recherche-projet à venir.

Celui-ci serait la résultante  
de nombreux projets

## Références bibliographiques

ANTROP M. (1985). Télédétection et analyse d'image. Paysage et système, de l'organisation écologique à l'organisation visuelle. V. Berdoulay and M. Phipps. Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, pp. 125-138.

ARENDRT Hannah (2007). *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, première édition 1961.

AVOCAT Charles (1996). « Essai de mise au point d'une méthode d'étude des paysages », in CIEREC, *Lire le paysage, lire les paysages*, St-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, pp. 5-37, première édition 1984.

AZNAR Olivier *et al.* (2004). « Intérêts et limites d'une pratique de l'interdisciplinarité : l'utilisation d'objets spatiaux pour l'évaluation de politiques paysagères locales », in Puech Daniel et Rivière Honegger Anne (dir), *L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ? à la recherche d'indicateurs/marqueurs pluridisciplinaires*, Montpellier, CNRS-Publications de l'université Paul Valéry, pp. 425-433.

BALAY O. & LEROUX M. (2006). L'expérience esthétique de l'autoroute A 47 entre Rive-de-Gier et Saint-Etienne Grenoble, CRESSON, Ecole d'Architecture de Grenoble: 136 p.

BALAY O., SERVIGNE S., *et al.* (1999). SIG ChAOS. La représentation de l'environnement sonore urbain à l'aide d'un Système d'Information Géographique. Lyon CRESSON-LISI: 42 p. + annexes.

BALDWIN J., FISCHER P., *et al.* (2004). « Modelling Environmental Cognition of the View With GIS », Retrieved, juin 2004, from [http://www.sbg.ac.at/geo/idrisi/gis\\_environmental\\_modeling/sf\\_papers/fisher\\_peter/baldwin.html](http://www.sbg.ac.at/geo/idrisi/gis_environmental_modeling/sf_papers/fisher_peter/baldwin.html).

BERTRAND Georges (2004). « Evaluer pour évoluer », in Puech Daniel et Rivière Honegger Anne (dir), *L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ? à la recherche d'indicateurs/marqueurs pluridisciplinaires*, Montpellier, CNRS-Publications de l'université Paul Valéry, pp. 17-22.

BETHEMONT Jacques (1994). « Paysage : le mot et la chose », in *Revue de géographie de Lyon*, vol. 69, n°4.



BONERANDI Emmanuelle (2005). « Les pays ont dix ans ... retour sur expérience », <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/territoire/FranceMut/FranceMutScient2.htm>

BROSSARD T., WIEBER J.-C. et al. (1998). "Analyse visuelle systématique des paysages de cours d'eau par deux approches complémentaires." *Revue de Géographie de Lyon* 73(4), pp. 229-308.

CALAME Pierre (1997). « Le territoire, brique de base de la gouvernance du futur », conférence au congrès NIKAN, 13 septembre 1997.

CHASSANY Jean-Paul et AUDURIER-CROS Alix (2004). « Synthèse de la troisième partie », in Puech Daniel et Rivière Honegger Anne (dir), *L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ? à la recherche d'indicateurs/marqueurs pluridisciplinaires*, Montpellier, CNRS-Publications de l'université Paul Valéry, pp. 505-515.

CHENG C.-P. and SHIH T.-Y. (1998). The Variation of Viewshed Analysis Result Caused by Different Implementations. 19th Asian Conference on Remote Sensing, Manila, National Mapping and Resource Information Authority and Asian Association of Remote Sensing (AARS).

CHETELAT J. (2005). *Éléments méthodologiques de diagnostic paysager utilisant les systèmes d'information géographique*. Lausanne, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne: 240 p.

CHOPY Marc (2007). *Basculeurs 414, 415, 416*, Saint-Etienne, éditions des Cahiers intempestifs : 64 p.

COLLIGNON B. (2002). Les savoirs géographiques vernaculaires ont-ils une valeur ? Université de tous les savoirs. La géographie et la Démographie. Paris, Odile Jacob, pp. 105-117.

COSTE Anne, dir. (2008). *Design et projets d'équipements publics. Infrastructures et paysage*, actes du colloque-atelier de Saint-Etienne, novembre 2006, Certu, collection « Débats ».

COSTE Anne, « Uto-route A47 ? » (2008). A paraître dans *Cahier de la Compagnie du Paysage*, n°5, « Paysage visible, paysage invisible : la construction poétique du lieu », n° d'automne.

COSTE Anne, FINDELI Alain et GUILLOT Xavier (2007). « Un laboratoire pour une théorie du « projet intégré de paysage ». Le cas du grand territoire Gier-Ondaine, in *Cahiers thématiques*, école d'architecture de Lille-Région Nord, n°6, pp. 194-207.

DE BIASE Alessia & ROSSI Cristina (2006). *Chez nous. Territoires et identités dans les mondes contemporains*, Paris, éditions de la Villette : 320 p.

DERIOZ Pierre et LAQUES Anne-Elisabeth (2004). « Evaluation paysagère et diagnostic de territoire », in Puech Daniel et Rivière Honegger Anne (dir), *L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ? à la recherche d'indicateurs/marqueurs pluridisciplinaires*, Montpellier, CNRS-Publications de l'université Paul Valéry, pp. 447-464.

DESPORTES Marc (2005). *Paysages en mouvement*, Paris, Gallimard.

DESPORTES Marc et PICON Antoine (1997). *De l'espace au territoire. L'aménagement en France XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Presses de l'École des ponts et chaussés.

FINDELI Alain et COSTE Anne (2007). « De la recherche-crédation à la recherche-projet : un cadre théorique et méthodologique pour la recherche architecturale », in *Lieux Communs*, n° 10, numéro consacré aux "Formes et pratiques de l'activité de recherche", pp.139-161.

FINDELI Alain (1998). « La recherche en design. Questions épistémologiques et méthodologiques », *Int. J. of Design and Innovation Research*, 1, 1, juin 1998, 3-12,

FINDELI Alain (2004). « La recherche-projet : une méthode pour la recherche en design », publié en allemand dans Michel (R.), *Erstes Design Forschungssymposium*, Zürich, Swiss Design Network, 2004, p. 40-50 et consultable en français à [www.din.umontreal.ca/findeli.html](http://www.din.umontreal.ca/findeli.html).

FISCHER, P. F. (1993). "Algorithm and implementation uncertainty in viewshed analysis." *International Journal of Geographical Information Systems*(7), pp. 331-374.

GUIGOU Jean-Louis (1995). *Une ambition pour le territoire : aménager l'espace et le temps*, Paris, Éditions de l'Aube.

GIRARDON Jean (2006). *Politiques d'aménagement du territoire*, Ellipses.

GOODCHILD M. F. (2007). « Citizens as sensors: the world of volunteered geography » Retrieved 28 janvier, 2008, from [http://www.ncgia.ucsb.edu/projects/vgi/docs/position/Goodchild\\_VGI2007.pdf](http://www.ncgia.ucsb.edu/projects/vgi/docs/position/Goodchild_VGI2007.pdf).

GUILLOT Xavier (2008). « Firminy, Le Corbusier et l'ère de l'après-ville », in Guillot, X. sous la direction de, *Firminy. Le Corbusier en héritage*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, pp. 155-171.

GUMUCHIAN Hervé & PECQUEUR Bernard (2007). *La ressource territoriale*, Paris, Economica.

HONEGGER Anne et LAURENS Lucette (2004). « Synthèse de la quatrième partie », in Puech Daniel et Rivière Honegger Anne (dir), *L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ? à la recherche d'indicateurs/marqueurs pluridisciplinaires*, Montpellier, CNRS-Publications de l'université Paul Valéry, pp. 627-631.

JOLIVEAU T. (2008). Vers une approche géonumérique des paysages. Synthèse et réflexion critique. Chapitre 15. « Paysage et information géographique ». T. Brossard and J.-C. Wieber. Paris, Hermes, à paraître en 2008 : 25 p.

JOLIVEAU T. and MICHELIN Y. (2001). « Modèles d'analyse et de représentation pour la prospective paysagère concertée : deux exemples en zone rurale. Représentations spatiales et développement territorial ». S. Lardon, P. Maurel and V. Piveteau. Paris, Hermes, pp. 239-266.

JOLIVEAU T. and MICHELIN Y. (2003). « L'information paysagère pour l'organisation d'un forum territorial ». in *Nature et paysage, articulations et ruptures*. Actes de la rencontre au CAUE du Rhône, Lyon, CAUE Rhône.

LAGACHERIE M., BLACHERE O., et al. (2000). "Evaluation de l'impact visuel d'un boisement paysager par simulations cartographiques », *Forêt Méditerranéenne XXI* (n°1).

LE BOEUF Jocelyne (2006). « Ethics : Design, ethics and humanism » in *Cumulus Working Paper*, Nantes, pp. 7-8.

LELLI L. (2000). « Le paysage ordinaire : l'exemple du Nord-Comminge (Haute-Garonne-France) ». Essai méthodologique et pratique. Toulouse, Université de Toulouse II: 325 p.

LUNGINBUHL Yves, « L'évaluation des paysage : une utopie nécessaire et qui devient réalité », in Puech Daniel et Rivière Honegger Anne (dir), *L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ? à la recherche d'indicateurs/marqueurs pluridisciplinaires*, Montpellier, CNRS-Publications de l'université Paul Valéry, 2004, pp. 633-640.

LUSSAULT M. (2007). *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil.

MAGNAGHI Alberto (2003), *Le projet local*, Liège, Mardaga, édition originale 2000.

MARX & ENGELS (1973), *Manifeste du Parti communiste*, éditions sociales, édition originale 1848.

MASBOUNGI Ariella & DE GRAVELAINE Frédérique (2006). *Construire un projet de ville. Saint-Etienne « in progress »*, Paris, éditions Le Moniteur.

MICHELIN Y. (1998). « Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement: représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la Montagne thiernoise », *Cybergéo* n°65, 7/12/98: 30 p.

MICHELIN Y., T. JOLIVEAU, et al. (2002). « Le paysage dans un projet de territoire, démarche et méthode expérimentées en Limousin », Chambre d'agriculture de Haute-Vienne-ENITA-CRENAM.

NAGELEISEN S. (2007). « Paysages et déplacements. Eléments pour une géographie paysagiste ». Laboratoire ThéMA. UMR 6049 du CNRS. Besançon, Université de Franche-Comté. Doctorat en Géographie: 302 p.

ORMAUX S. (1999). "Propos sur le paysage". Théma (Théoriser et modéliser pour aménager), Université de Besançon.

ORMAUX S. (2005). "Le paysage, entre l'idéal et le matériel. La polyphonie du paysage". Y. Droz and V. Miéville-Ott. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes: 71-99.

Ouvrage collectif (2007) *Utopiques vallées*, brochure publiée dans la collection « workshops » de l'ENSASE, préface par Anne Coste.

PEDROLI Bas, dir. (2000 ?), *Landscape – Our Home. Essays on the Culture of the European Landscape as a Task*, Stuttgart, Indigo, Zeitz.

PEYRE Philippe (2006). *L'héritage industriel de Saint-Etienne et son territoire 100 sites en enjeux*, Ville de Saint-Etienne.

PICON Antoine (2002). *Les saint-simoniens. Raison, imaginaire et utopie*, Paris, Belin.

PUECH Daniel et RIVIERE HONEGGER Anne, dir. (2004). *L'évaluation du paysage, une utopie nécessaire ? à la recherche d'indicateurs/marqueurs pluridisciplinaires*, Montpellier, CNRS-Publications de l'université Paul Valéry.

Site internet [www.DATAR.gouv.fr](http://www.DATAR.gouv.fr) > dossier pays

THEBAUD P. (2001). *Le paysage en quatre dimensions, pour une nouvelle approche de la concertation*. Paris.

THOMAS O. (2007). "Réalisation de la cartographie du bruit à l'échelle de la Ville de Saint-Etienne". Master 2 SIG et gestion de l'Espace. Saint-Etienne, Université de Saint-Etienne. Master 2: 105 p.

ZOLA Emile (1993). *Travail*, Les Introuvables, première édition 1901.